



RAPPORT
ANNUEL
2000

CONSEIL DE SURVEILLANCE

PIERRE PEUGEOT
Président

ROLAND PEUGEOT
Président d'Honneur

JEAN BOILLOT
Vice-Président

PIERRE BANZET
PIERRE FAURRE († 06/02/2001)
MARC FRIEDEL
JEAN-LOUIS MASUREL
FRANÇOIS MICHELIN
JEAN-PAUL PARAYRE
MARIE-HÉLÈNE RONCORONI
ERNEST-ANTOINE SEILLIÈRE DE LABORDE
JOSEPH F. TOOT JR

BERTRAND PEUGEOT
Censeur

DIRECTOIRE

JEAN-MARTIN FOLZ
Président du Directoire

FRÉDÉRIC SAINT-GEOURS
Directeur Marque Peugeot

CLAUDE SATINET
Directeur Marque Citroën

COMITÉ EXÉCUTIF

JEAN-MARTIN FOLZ
Président du Directoire

YANN DELABRIÈRE
Directeur Finance, Contrôle, Performance

JEAN-MARC NICOLLE
Directeur Stratégie et Produit Groupe

ROBERT PEUGEOT
Directeur Innovation et Qualité

FRÉDÉRIC SAINT-GEOURS
Directeur Marque Peugeot

CLAUDE SATINET
Directeur Marque Citroën

JEAN-LOUIS SILVANT
Directeur Plates-Formes, Techniques, Achats

ROLAND VARDANEGA
Directeur Industriel et Fabrications

JEAN-LUC VERGNE
Directeur Relations et Ressources Humaines

ÉTAT-MAJOR

XAVIER FELS
Directeur Relations Extérieures

JEAN-LOUIS GRÉGOIRE
Directeur Politique Cadres

JEAN-CLAUDE HANUS
Directeur Juridique

LILIANE LACOURT
Directeur Communication

Situation au 1^{er} mars 2001

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

COOPERS & LYBRAND AUDIT
CONSTANTIN ASSOCIÉS

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

LOUIS-PIERRE SCHNEIDER
FRANÇOIS-XAVIER AMEYE



De gauche à droite :
Jean-Louis Grégoire, Xavier Fels, Roland Vardanega, Jean-Claude Hanus, Yann Delabrière, Claude Satinet, Jean-Martin Folz,
Frédéric Saint-Geours, Jean-Marc Nicolle, Jean-Luc Vergne, Robert Peugeot, Jean-Louis Silvant, Liliane Lacourt.

CHIFFRES CLÉS

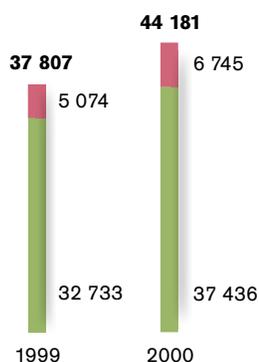
Ventes 2000 (en unités) 2 815 700

Objectif 2000 : 2 700 000
Réalisé 1999 : 2 518 600

Marge opérationnelle automobile 2000 4,2 % du chiffre d'affaires

Objectif 2000 : 4 % du chiffre d'affaires
Réalisé 1999 : 3,5 % du chiffre d'affaires

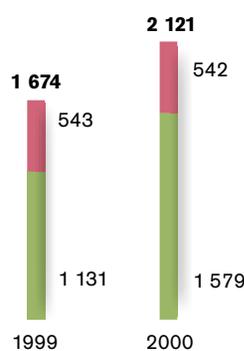
CHIFFRE D'AFFAIRES (en millions d'euros)



■ Activité automobile
■ Autres activités

Le chiffre d'affaires consolidé, à 44,2 milliards d'euros, s'établit en hausse de 16,9 % (+ 14,7 % à périmètre comparable). Celui de l'activité automobile progresse de 14,4 %.

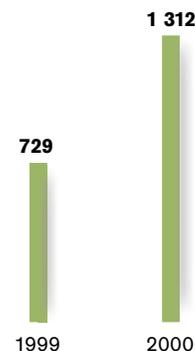
MARGE OPÉRATIONNELLE (en millions d'euros)



■ Activité automobile
■ Autres activités

La marge opérationnelle consolidée, à 2 121 millions d'euros, est en hausse de 26,7 % sur 1999. Elle représente 4,8 % du chiffre d'affaires. La marge opérationnelle automobile, à 1 579 millions d'euros, correspond à 4,2 % du chiffre d'affaires automobile contre 3,5 % en 1999.

RÉSULTAT NET REVENANT À PEUGEOT S.A. (en millions d'euros)



Le résultat net - part du groupe est un profit de 1 312 millions d'euros, en progression de 80 % sur 1999. Il représente 30,1 euros par action, en croissance de 96 % sur le chiffre de 1999 (15,4 euros).

Marge opérationnelle consolidée 2000

2 121 M€ ^{4,8 %}
du chiffre d'affaires

Objectif 2000 : 1 900 M€

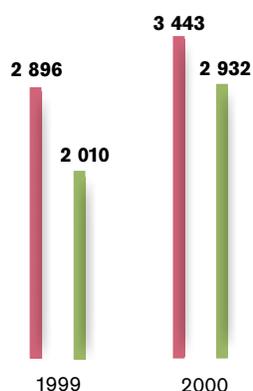
Réalisé 1999 : 1 674 M€

Rentabilité des capitaux employés 2000 (après impôt)

11,1 %

Réalisé 1999 (après impôt) : 10,5 %

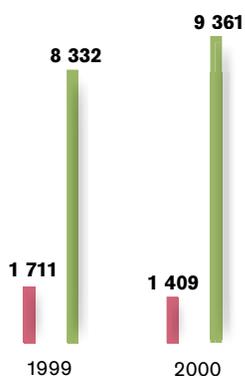
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT ET INVESTISSEMENTS BRUTS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES (en millions d'euros)



- Marge brute d'autofinancement
- Investissements bruts

La MBA s'établit à 3,4 milliards d'euros, en hausse de 18,9 %. Les flux générés par l'exploitation ont permis de couvrir les investissements industriels bruts, en croissance de 46 % sur 1999.

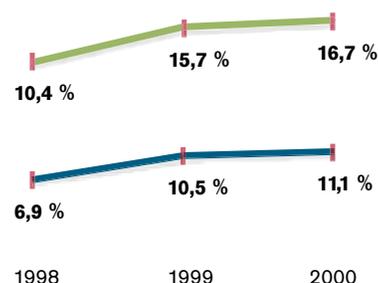
STRUCTURE FINANCIÈRE (en millions d'euros)



- Position financière nette des sociétés industrielles et commerciales
- Capitaux propres

La situation nette par action s'établit à fin 2000 à 202 euros, en progression de 10,4 % sur fin 1999 (183 euros). Au 31 décembre 2000, la position financière nette des sociétés industrielles et commerciales ressort en excédent de 1 409 millions d'euros.

RENTABILITÉ DES CAPITAUX EMPLOYÉS



- Avant impôt
- Après impôt

Pour la deuxième année consécutive, la rentabilité des capitaux employés dépasse l'objectif d'un RoCE avant impôt minimum de 12,5 % qui avait été fixé pour 2001. Pour se conformer aux pratiques de marché, le groupe calcule désormais la rentabilité de ses capitaux employés après un impôt normal de 33 % 1/3. Sur cette base, le RoCE après impôt s'élève en 2000 à 11,1 %.

PSA PEUGEOT CITROËN, fort de ses deux marques généralistes, est le 2^{ème} constructeur automobile en Europe où sa part de marché atteint 13,7 % en 2000. Présent dans plus de 140 pays dans le monde, il y a vendu 2,8 millions de véhicules en 2000 et réalisé un chiffre d'affaires de 44,2 milliards d'euros. Il est le 6^{ème} constructeur mondial et celui qui a le plus fort taux de croissance interne depuis 3 ans. L'objectif du groupe pour 2001 est de vendre 3 millions de véhicules.

Le groupe comprend également un équipementier automobile, Faurecia, une entreprise de transport et de logistique, Gefco, et une banque dédiée au financement automobile, Banque PSA Finance.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 16 MAI 2001

SOMMAIRE

MESSAGE DES PRÉSIDENTS	2
RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	4
LE GROUPE EN 2000	6
RAPPORT DU DIRECTOIRE	16
STRATÉGIE DU GROUPE	18
AUTOMOBILE	22
ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE	31
TRANSPORT	34
FINANCEMENT	36
AUTRES ACTIVITÉS	38
RESSOURCES HUMAINES	40
ENVIRONNEMENT	44
RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	48
FONCTIONNEMENT DU GROUPE PSA PEUGEOT CITROËN	52
PSA PEUGEOT CITROËN ET SES ACTIONNAIRES	54
DONNÉES STATISTIQUES	58
STRUCTURE DE PSA PEUGEOT CITROËN	66
DOCUMENTS JURIDIQUES ET FINANCIERS	69

MESSAGE DES PRÉSIDENTS



Jean-Martin FOLZ

Pierre PEUGEOT

En 2000, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN a connu une nouvelle année de croissance de ses ventes et de ses résultats, qui conforte sa position de sixième constructeur mondial et de deuxième constructeur sur le marché européen.

La progression régulière des parts de marché des deux marques du groupe traduit le succès que rencontrent les gammes Peugeot et Citroën ; les clients ont réservé le meilleur accueil aux nouveaux lancements – la Citroën Xsara Picasso, la Peugeot 607, les nouvelles Citroën Xsara, la Peugeot 206 coupé cabriolet – et continué à marquer un fort intérêt pour l'ensemble des voitures offertes, en particulier pour celles bénéficiant des

motorisations HDI à faible consommation de carburant. La réduction des consommations des voitures afin de diminuer leurs émissions de gaz carbonique est une des principales orientations retenues par le groupe PSA PEUGEOT CITROËN pour le développement de ses nouveaux modèles. La protection de l'environnement constitue en effet, avec l'amélioration de la sécurité et le progrès de la mobilité urbaine, les priorités que s'est données le groupe pour permettre à ses clients d'associer un comportement responsable au plaisir de la conduite. La Peugeot 607 HDI a par exemple été la première voiture au monde à être équipée d'un filtre à particules qui permet de réduire les émissions d'un moteur Diesel à un niveau inférieur à

celles d'un moteur essence ; la Citroën C5 et le coupé 406 Peugeot viennent à leur tour d'être dotés de ce dispositif qui constitue un progrès majeur pour la réduction de la pollution atmosphérique.

La progression des ventes et la maîtrise des coûts de production, que permettent un très fort taux d'utilisation des capacités industrielles et la poursuite d'une politique rigoureuse de plates-formes, ont entraîné une hausse sensible de la marge d'exploitation, de plus de 25 % pour le groupe consolidé et de près de 40 % pour la seule division automobile. Pour les salariés du groupe, et en particulier pour tous ceux de la division automobile dans le monde entier, cette amélioration des résultats d'exploitation s'est traduite par une hausse importante de la part de leurs revenus liés à la performance économique de PSA PEUGEOT CITROËN.

Les sommes ainsi attribuées au titre des accords d'intéressement et de participation signés avec les partenaires sociaux se sont montées à 196 millions d'euros en 2000 contre 92 millions d'euros en 1999.

Ces dispositions relatives à l'intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise

s'inscrivent dans une politique sociale plus large, fondée sur la négociation et qui a abouti à la signature de nombreux accords en France et dans les principaux pays où le groupe exerce une activité industrielle de production d'automobiles. La croissance de ses activités a d'autre part permis à PSA PEUGEOT CITROËN d'embaucher quelque 15 700 personnes dans le monde et de poursuivre ainsi ses objectifs de rajeunissement et d'internationalisation de ses effectifs.

Le résultat net du groupe s'est établi à 30,1 euros par action contre 15,4 euros en 1999 et le versement d'un dividende de 5 euros est proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires. Le groupe a par ailleurs poursuivi sa politique de rachats d'actions et d'obligations convertibles pour un montant total de 813 millions d'euros en 2000.

En février 2001, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN a précisé sa stratégie pour les années 2001-2004. Elle est centrée sur la poursuite de la croissance, en se fixant des objectifs exigeants de rentabilité, dans le cadre d'une indépendance affirmée et confirmée par des coopérations industrielles avec d'autres constructeurs automobiles.

Les objectifs de croissance retenus doivent amener les ventes de PSA PEUGEOT CITROËN à 3 500 000 unités, voitures particulières et véhicules utilitaires légers, en 2004, grâce à la croissance des parts de marché en Europe occidentale et à un fort développement de la pénétration dans les principaux marchés cibles qui sont le Mercosur, l'Europe centrale et la Chine. Pour la période 2001-2004, le groupe vise à maintenir la rentabilité après impôt des capitaux qu'il emploie toujours au-dessus de leur coût, soit 8,5 %, et à atteindre un objectif de 13,5 %. Un calendrier ambitieux deancements de nouveaux produits automobiles, la mise en série de véritables innovations technologiques, la poursuite d'une ambitieuse politique de plates-formes, la restructuration de certains réseaux de distribution constituent autant de voies de progrès qui doivent permettre d'atteindre ces objectifs.

À cette ambition sont associées les trois activités non directement automobiles du groupe : le financement des concessionnaires et des clients qu'assure la Banque PSA Finance, le transport et la logistique qui constituent la vocation du groupe Gefco et l'équipement automobile, secteur où le groupe Faurecia a confirmé ses positions de leader

avec l'acquisition des activités automobiles de Sommer Allibert ; le groupe PSA PEUGEOT CITROËN considère que le contrôle majoritaire d'un grand équipementier automobile maintenant parvenu à la taille critique dans chacun de ses métiers, disposant d'une large autonomie de gestion et appelé à améliorer rapidement son efficacité industrielle et sa rentabilité, constitue une des lignes de force de sa stratégie.

Dans un environnement automobile qui a connu une période d'intense restructuration, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN estime que la stratégie de croissance indépendante qu'il a retenue s'avère adaptée à sa situation et à ses aptitudes ; il n'envisage pas d'en changer et entend poursuivre dans la voie qu'il s'est fixée pour atteindre ses objectifs de croissance et de rentabilité.



Pierre PEUGEOT



Jean-Martin FOLZ

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Dans un marché mondial en augmentation de l'ordre de 4 %, les ventes du groupe PSA PEUGEOT CITROËN ont progressé de 11,8 % et le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 44,2 milliards d'euros, en progression de 16,9 %.

La rentabilité des capitaux employés la progressé de 10,5 % à 11,1 % après impôts.

La quasi-totalité des objectifs a été atteinte. Cette performance mérite d'être saluée car elle s'est réalisée dans un contexte industriel rendu difficile par des montées en cadences soutenues, qui ont en particulier fortement compliqué la régularité des approvisionnements des usines. Toutefois, ces problèmes devraient être résolus en 2001 et ne pas peser sur les performances commerciales.

Au cours de l'année 2000, Peugeot S.A. a décidé, dans le cadre de la stratégie du groupe dans l'équipement automobile, l'achat de la société de contrôle du groupe Sommer Allibert. Cette opération s'est réalisée matériellement au cours du premier trimestre de 2001. Il est prévu que Peugeot S.A. apporte cette participation à Faurecia qui fusionnerait avec l'activité automobile de Sommer Allibert. Le groupe détiendrait alors une large majorité du capital de Faurecia, premier fabricant européen dans nombre de ses spécialités, avec d'importantes perspectives de développement sur le marché nord-américain. Le pourcentage du chiffre d'affaires de Faurecia réalisé avec le groupe devrait largement diminuer au cours des très prochaines années, avec l'augmentation de la part des autres constructeurs mondiaux.

Les investissements en matière de recherche et de développement devant dégager leur rentabilité avec la montée en puissance de nouveaux marchés pour lesquels ils ont été faits, une amélioration substantielle des résultats de Faurecia est attendue pour l'avenir.

Le Conseil de Surveillance a, conformément à la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, examiné les comptes de l'exercice 2000, arrêtés par le Directoire, ainsi que le rapport de gestion afférent à cet exercice. Il a également pris connaissance des comptes consolidés. Il n'a aucune observation à formuler sur ces documents.

Il vous est proposé de porter le dividende par action de 2,70 euros (17,71 francs) avant avoir fiscal versés en 2000 au titre de l'exercice 1999 à 5 euros (32,80 francs) versés en 2001. Il s'agit ainsi de continuer la politique de progression de la distribution, lorsque les résultats du groupe le permettent. Compte tenu de l'évolution très favorable des résultats consolidés en 2000, du report à nouveau important restant après cette distribution, des perspectives de l'exercice 2001 encore à ce jour en progrès, le Conseil de Surveillance est entièrement d'accord avec cette proposition.

Comme l'an passé, il vous est demandé d'autoriser le Directoire à acquérir des actions de la société portant sur un maximum de 10 % des actions formant son capital. Les objectifs en sont les mêmes, à savoir notamment une gestion des fonds propres permettant une optimisation du résultat par action et l'attribution d'actions aux salariés et aux dirigeants.

Il vous est également proposé de réduire de 6 euros à 1 euro la valeur nominale des actions. Cette opération permettra à votre société d'avoir des actions valorisées à un niveau plus proche de celui généralement observé chez les constructeurs mondiaux.

Les autres autorisations financières concernent l'autorisation de réduire le capital par voie d'annulation d'actions rachetées, l'autorisation d'émettre des titres donnant accès au capital et l'autorisation d'augmenter le capital social en période d'OPA/OPE.

Aucune de ces autorisations n'appelle d'observation particulière de notre part et notre Conseil vous propose de les accepter.

En ce qui concerne le Conseil de Surveillance lui-même, les mandats de Messieurs Roland Peugeot et Jean Boillot arrivent à expiration à cette Assemblée Générale.

Monsieur Roland Peugeot n'a pas souhaité solliciter un nouveau mandat. Le Conseil de Surveillance s'incline devant cette décision et tient à rappeler que Monsieur Roland Peugeot, Président d'Honneur de notre Société, a été Président du Conseil de Surveillance de 1972 à 1998. Il remercie très chaleureusement Monsieur Roland Peugeot pour son action à la tête de la Société pendant 26 ans et pour sa participation au Conseil après qu'il ait décidé d'en quitter la présidence. Pour pouvoir continuer à bénéficier de son expérience, le Conseil a nommé Monsieur Roland Peugeot censeur.

Il vous est proposé de nommer Monsieur Jean-Philippe Peugeot à la place laissée vacante par Monsieur Roland Peugeot. Monsieur Jean-Philippe Peugeot a fait toute sa carrière au sein du groupe et sa connaissance approfondie de la Société sera très utile au Conseil.

En ce qui concerne Monsieur Jean Boillot, il vous est demandé de renouveler son mandat pour une période de 6 ans, c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée qui statuera en 2007 sur les comptes de l'exercice 2006.

Notre Conseil a appris avec une profonde émotion le décès brutal de Monsieur Pierre Faure, Président de la Sagem et Membre de l'Institut. Monsieur Faure était Membre du Conseil depuis moins d'un an et son apport avait déjà été fructueux, grâce à sa profonde connaissance du monde industriel et des nouvelles technologies. Sa disparition est une grande perte pour notre groupe.

Il vous est proposé de nommer Monsieur Jean-Louis Dumas comme Membre du Conseil de Surveillance. Monsieur Jean-Louis Dumas est gérant commandité d'Hermès International Sca, société spécialisée dans la production et la vente d'articles de luxe. Sous son impulsion, Hermès a augmenté son chiffre d'affaires consolidé de près de 60 % en 5 ans, réalisé à 75 % hors de France, et a quasiment doublé son résultat. Sa très parfaite connaissance des développements à l'étranger sera d'une grande utilité pour Peugeot S.A.

Le Comité Stratégique s'est réuni deux fois en 2000. Il a examiné les grandes orientations stratégiques et divers sujets importants pour l'avenir du groupe. Le Comité des Rémunérations, quant à lui, a arrêté les rémunérations du Directoire, après avoir étudié les méthodes de rémunérations des dirigeants appliquées dans le monde par des sociétés de dimensions équivalentes. Il a rendu compte de ses travaux au Conseil qui les a approuvés.

En ce qui concerne l'année 2001, les perspectives arrêtées à la fin de 2000 étaient favorables. Le début de l'année ne les dément pas et même les conforte. Toutefois, les incertitudes qui apparaissent dans l'économie des États-Unis d'Amérique peuvent avoir des répercussions dont nul ne peut prévoir l'ampleur, même si notre groupe n'est pas engagé sur le marché nord-américain. Compte tenu néanmoins de la richesse des gammes de PSA PEUGEOT CITROËN, de l'évolution de ces gammes avec l'apparition de nouveaux modèles, du développement international et de la maîtrise des coûts, le groupe doit être en mesure d'atteindre à nouveau cette année les objectifs ambitieux qu'il s'est fixés.





LE GROUPE EN 2000

Sommaire

- 8 LA GAMME PEUGEOT
- 10 LA GAMME CITROËN
- 12 CALENDRIER 2000





LA GAMME PEUGEOT



106

La 106, complémentaire de la 206, assure une offre complète de la marque dans le segment B. Produite déjà à plus de 2 600 000 unités, dont 18 % en motorisation Diesel, la 106 est également proposée en version électrique, idéale pour un usage urbain respectueux de l'environnement.



206

Caractérisée par son style novateur et un niveau élevé d'équipements, la 206, lancée fin 1998, atteint déjà des records de production : 1 500 000 exemplaires (dont 30 % de Diesel). En 2000, elle a été la première voiture vendue en Europe dans sa catégorie. Pour répondre à la demande, le rythme moyen de fabrication est de 3 500 véhicules par jour. La version coupé cabriolet, très attendue par la clientèle, doit atteindre un rythme de production quotidien de 400 voitures à la fin du printemps 2001.



406

Reconnue comme la référence de sa catégorie, la 406 a vu son attrait renforcé par les motorisations HDI et le système filtre à particules. Plus de 1 200 000 exemplaires ont été vendus à la fin de 2000, dont 58 % en Diesel.

406 COUPÉ

Salué pour son esthétique comme pour ses qualités dynamiques, le coupé 406 a dépassé le cap des 70 000 exemplaires produits. Après avoir été doté des moteurs 2 litres 16 soupapes de 137 ch et 3 litres V6 de 210 ch, il bénéficie aujourd'hui du moteur 2,2 Diesel HDI associé au filtre à particules.



607

Commercialisée en France depuis mai 2000 et en Europe dès le second semestre, la 607 est porteuse des ambitions de Peugeot sur le segment des voitures haut de gamme et incarne les qualités de la marque. Pour sa première année, elle totalise la somme de 25 000 ventes.



306

Poursuivant sa carrière en versions cabriolet et break, la 306 a atteint près de 2 700 000 exemplaires vendus, dont 52 % en Diesel, depuis son lancement en 1993.



307

Cette nouvelle berline, dévoilée en février 2001, prend place dans le segment des familiales compactes, qui représente près de 30 % des ventes du marché européen. À travers ce modèle, la marque donne sa vision de l'automobile du XXI^e siècle. Son style lui permet de juxtaposer la vivacité d'un dessin extérieur dynamique au calme et à la luminosité de son espace intérieur. 350 000 exemplaires de ce modèle devraient être produits sur les sites de Sochaux et de Mulhouse en 2001.



806

Comportement routier, modularité, nouvelle motorisation HDI, boîte automatique, permettent à la 806 d'offrir un excellent rapport prix/équipements/prestations. 150 000 exemplaires de ce monospace circulent dans le monde.



VÉHICULES UTILITAIRES

Alliant confort, esthétique et agrément de conduite, Partner (6,5 % des ventes mondiales de Peugeot), Expert (leader des fourgons en France) et Boxer (décliné en 152 versions dont une 4 x 4) constituent une gamme complète d'utilitaires légers.



LA GAMME CITROËN



SAXO

Sûre, agile, maniable, Saxo se faufile partout et se gare facilement. Sur la route, Saxo offre un confort exemplaire et un freinage puissant. Depuis septembre 1999, Saxo connaît une nouvelle jeunesse. Son restylage unanimement apprécié a dynamisé ses ventes. Au 31 décembre 2000, plus de 1 300 000 exemplaires de Saxo avaient été fabriqués.



BERLINGO

Berlingo invite à un certain art de vivre en automobile, sympathique, décontracté et chaleureux. L'agencement intérieur du toit "Modutop" renforce l'esprit d'innovation pratique et multi-usage de ce véhicule original dont les ventes mondiales ont augmenté de 27 % en 2000.



XANTIA

Routière élégante et sûre, Xantia ajoute à ses atouts ses qualités de confort, de comportement routier et d'habitabilité, qui sont la signature de la marque Citroën.



C5

Dernière née de la gamme, C5 marque une évolution importante dans le concept de la berline. Haute, offrant un excellent confort et une autre vision de la route, C5 échappe aux conventions des berlines classiques. Sa nouvelle suspension Hydractive 3, permettant notamment la variation de la hauteur du véhicule en fonction de la vitesse, et ses nombreux équipements de sécurité et de confort en font une référence dans son segment.



XSARA BERLINE

Xsara offre un habitacle spacieux et fonctionnel, cosu et protecteur, avec des équipements dignes des berlines de segments supérieurs. Son confort exceptionnel associé à un haut niveau de sécurité en fait une des meilleures berlines de son segment. Le restylage intervenu en septembre 2000 a renforcé la dynamique du succès commercial international de ce véhicule fabriqué à plus de 1 000 000 d'exemplaires.



XSARA PICASSO

Xsara Picasso offre une synthèse unique et nouvelle dans l'univers automobile : l'élégance et le dynamisme d'une berline, le volume, la convivialité et la polyvalence d'un monospace. Les 170 000 exemplaires vendus, dès sa première année de commercialisation, annoncent un succès exemplaire.



ÉVASION

Référence en matière de modularité, Évasion rend possible tous les projets en famille ou entre amis. Le repositionnement de sa gamme et notamment sa motorisation HDI ont entraîné une forte croissance de ses ventes. Le nouveau moteur 2 litres de 138 ch et l'adoption d'une boîte automatique autoactive à commande séquentielle renforcent son intérêt par rapport à la concurrence.



VÉHICULES UTILITAIRES

Citroën offre une gamme de véhicules utilitaires légers particulièrement riche. Saxo, Xsara et Xantia Break répondent aux principaux besoins dans le domaine des véhicules "entreprise". Avec C15, produit à plus de 1 000 000 d'exemplaires, Berlingo (essence, électrique et Diesel), Jumpy et Jumper doté d'une nouvelle motorisation 2,8 HDI, Citroën présente l'une des plus larges gammes du marché de 475 kg à 3,5 t.

CALENDRIER 2000

JANVIER

- > Inauguration sur les Champs-Élysées de Peugeot Avenue, lieu d'expression des valeurs de la marque et élément fort de sa relation directe avec ses clients.



- > La Citroën Xsara Picasso est élue "Auto n° 1" par plus de 20 000 lecteurs du magazine *Auto Plus*. La Xsara s'est distinguée parmi des modèles très haut de gamme, souvent de marques étrangères.

FÉVRIER

- > Création de deux filiales de Banque PSA Finance au Brésil afin d'accompagner la montée en puissance des activités du groupe dans ce pays.

- > Peugeot 206 élue meilleure petite voiture importée en Allemagne par les lecteurs de *Auto Motor und Sport*.

- > Remise du prix Paul Pietsch, décerné par le groupe de presse allemand *Motor Presse*, pour le filtre à particules.



- > Mise en place du dispositif de cessation anticipée d'activité des salariés âgés. D'une durée de cinq ans, ce dispositif permet de proposer à certains salariés en fin de carrière de quitter l'entreprise avant l'âge légal de la retraite en bénéficiant d'une allocation de remplacement.

MARS



- > Implantation par Faurecia d'une nouvelle unité de fabrication de sièges complets à Montbéliard. À proximité du site de Sochaux, cette nouvelle usine permet la livraison en juste à temps.



- > Signature d'un contrat de cinq ans entre Citroën et le constructeur automobile iranien Saïpa portant sur la production sous licence de la Citroën Xantia en Iran. La production concerne 18 000 véhicules sur l'année 2001.

AVRIL

- > Mise en service du Centre de Contact Client Peugeot à Lyon. Accessible à tous par téléphone ou directement depuis une voiture Peugeot, le Centre de Contact Client est un point de dialogue permanent entre la marque et ses clients.

MAI



- > Présentation du Citroën Berlingo équipé d'une deuxième porte latérale coulissante. Berlingo renforce ainsi son caractère polyvalent, pratique et convivial.

- > Présentation du moteur HPi, premier moteur européen à injection directe essence et charge stratifiée, fonctionnant en mélange pauvre. La Citroën C5 est le premier modèle du groupe équipé du moteur HPi.

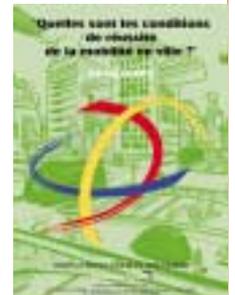


- > Signature d'un protocole d'accord entre PSA PEUGEOT CITROËN et les autres partenaires de DCAC (Dongfeng Citroën Automobile Company), relatif à l'augmentation de capital de la société.
- > Lancement commercial de la 607, modèle haut de gamme de la marque Peugeot, sur les marchés français, belge et suisse.

- > Après seulement vingt mois de vie commerciale, la Peugeot 206 fête déjà son millionième exemplaire produit. La Peugeot 206 est fabriquée sur les sites de Mulhouse, Ryton (Grande-Bretagne), Poissy et Palomar (Argentine).

JUIN

- > Création de l'Institut pour la Ville en Mouvement qui marque l'engagement de PSA PEUGEOT CITROËN pour une réflexion multipartite sur la mobilité durable en ville.



- > Signature d'un accord de partenariat stratégique entre PSA PEUGEOT CITROËN et Pechiney pour développer les applications de l'aluminium dans les véhicules Peugeot et Citroën.

CALENDRIER 2000

JUILLET

- > Peugeot se désengage de son activité de F1. Cette activité est reprise par le groupe international Asia Motor Technologies.

AOÛT

- > Pour la première fois, le groupe n'a fermé ses usines françaises que trois semaines sur quatre pendant la période du mois d'août.



SEPTEMBRE

- > Création par PSA PEUGEOT CITROËN et Renault d'une structure commune dédiée à la recherche dans le domaine de la psychologie du comportement des conducteurs. Les propositions concrètes induites par ces travaux viseront à améliorer la sécurité des automobilistes et usagers de la route.



- > Présentation de la nouvelle Citroën C5 et de la Xsara restylée au Mondial de l'Automobile de Paris. Peugeot pour sa part y a présenté la 206 cc.

OCTOBRE

> Annonce de l'acquisition des activités automobiles de Sommer Allibert par Faurecia, avec le soutien de Peugeot S.A.. Cette transaction permettra à Faurecia d'accéder à une position de premier plan mondial dans chacun de ses métiers ainsi qu'à une diversification accrue de son portefeuille de clientèle.



NOVEMBRE



- > Peugeot et Citroën signent un accord de partenariat avec le ministère de l'Éducation Nationale visant à faciliter l'insertion des jeunes diplômés dans les réseaux commerciaux de Peugeot et Citroën.
- > PSA PEUGEOT CITROËN reçoit le prix de l'environnement, décerné par l'Automobile Club autrichien ARBÖ, pour l'invention et la mise en série du système filtre à particules pour voitures particulières à moteur Diesel.

DÉCEMBRE

> La marque Peugeot et la marque Citroën reçoivent la certification ISO 9001, version 2000 pour leurs processus d'assurance qualité.

> Démarrage de la production en série de la Xsara Picasso dans l'usine de montage de Porto Real au Brésil. Citroën est présent sur le marché brésilien depuis mai 1991 et, actuellement, les modèles Xsara, Xantia, Évasion et Berlingo y sont commercialisés.



> En remportant le Rallye d'Australie, Peugeot détient avec la 206 WRC le titre de Champion du Monde des Constructeurs auquel est venu s'ajouter, lors du Rallye de Grande-Bretagne, le titre de Champion du Monde des Pilotes pour M. Grönholm et T. Rautiainen.

RAPP





PORT DU DIRECTOIRE

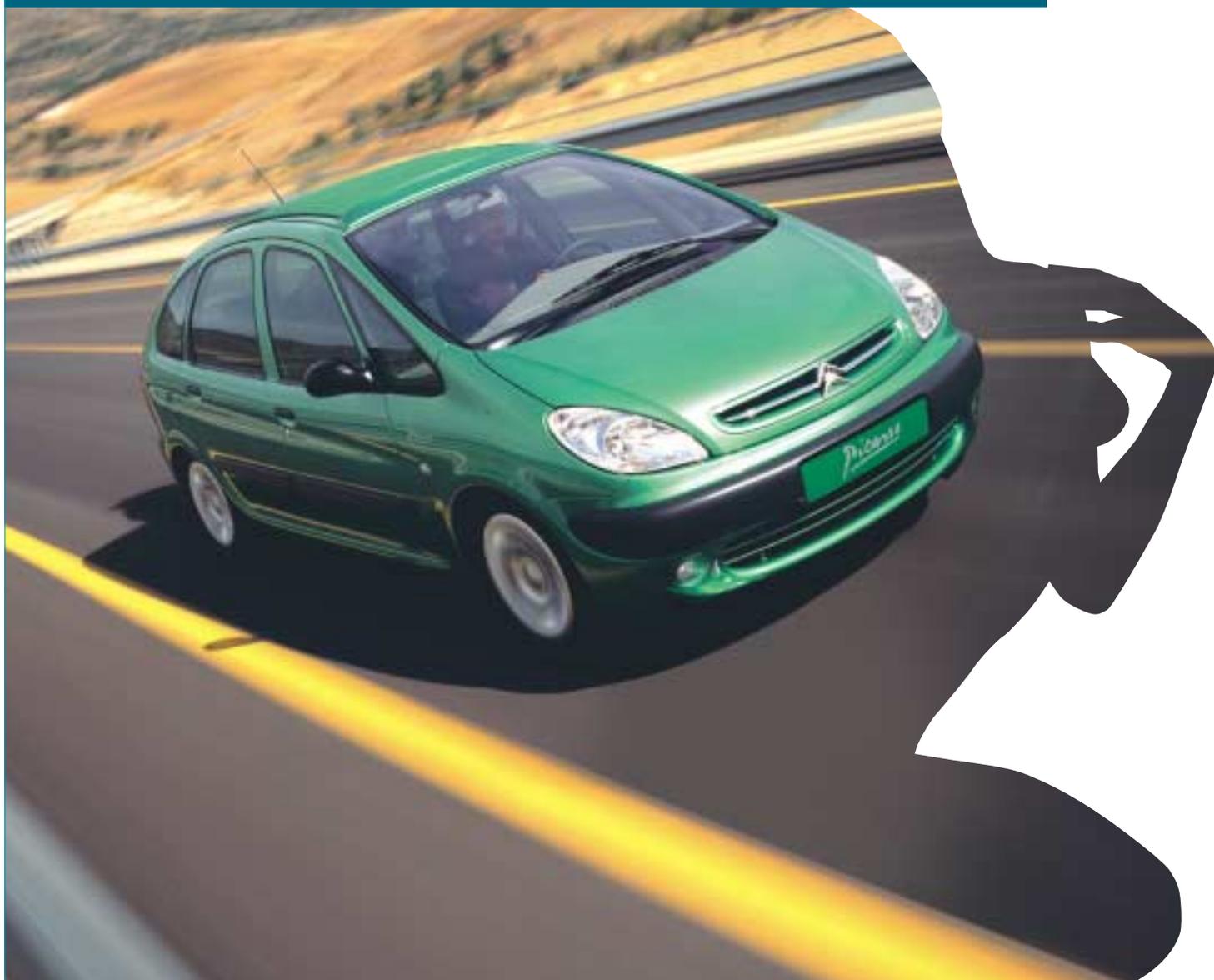
Sommaire

- 18 STRATÉGIE DU GROUPE
- 22 AUTOMOBILE
- 31 ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE
- 34 TRANSPORT
- 36 FINANCEMENT
- 38 AUTRES ACTIVITÉS
- 40 RESSOURCES HUMAINES
- 44 ENVIRONNEMENT
- 48 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT
- 52 FONCTIONNEMENT
DU GROUPE PSA PEUGEOT CITROËN



STRATÉGIE DU GROUPE

L'OBJECTIF CENTRAL DU GROUPE PSA PEUGEOT CITROËN EST LA POURSUITE DE LA CROISSANCE INTERNE. CETTE CROISSANCE S'APPUIE SUR UN DÉVELOPPEMENT AMBITIEUX DES GAMMES DE PRODUITS PEUGEOT ET CITROËN, LUI-MÊME FONDÉ SUR L'INNOVATION ET L'EXCELLENCE DANS LES DOMAINES-CLÉS, SUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET SUR LA FLEXIBILITÉ ET LA MAÎTRISE DES COÛTS.



UN GROUPE, DEUX MARQUES

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN a confirmé, au début de l'année 1998, les principes de son organisation. Fort de deux marques généralistes, le groupe s'attache à donner à chacune, dans le cadre d'un plan produit cohérent et de stratégies internationales coordonnées, des personnalités clairement affirmées et, dans la mesure du possible, complémentaires. La marque Peugeot et la marque Citroën disposent ainsi, dans les domaines du marketing, du commerce et plus généralement des relations avec leurs clients, de l'autonomie nécessaire à la conduite de politiques distinctes et, dans de nombreux cas, concurrentes ; à l'inverse, dans un souci d'efficacité et de recherche d'économies d'échelle, tout l'appareil technique, industriel, administratif et financier du groupe automobile a été unifié.

UNE VISION DE L'AVENIR À LONG TERME DU GROUPE

La stratégie de PSA PEUGEOT CITROËN repose sur la conviction que la réussite d'un grand constructeur automobile ne réside pas dans la poursuite d'un hypothétique volume critique de production ; face à un marché qui ne cesse de se diversifier et de se segmenter, elle réside dans sa capacité à mettre sur le marché le plus rapidement possible des voitures différentes et innovantes pour satisfaire des clients de plus en plus exigeants et divers dans leurs attentes. Nos clients attendent des voitures séduisantes,

capables de les satisfaire par leur style, leur confort, leur originalité, le plaisir de conduire qu'elles procurent. Ils attendent également des voitures leur permettant une attitude de citoyen responsable face aux enjeux de sécurité, de réduction de la pollution atmosphérique, de qualité de vie dans les villes.

Inspirée par ces convictions, la stratégie du groupe PSA PEUGEOT CITROËN vise une croissance interne soutenue, fondée sur le développement des gammes de produits, l'innovation et l'excellence dans des domaines-clés, le développement international, la flexibilité et la maîtrise des coûts.

LE DÉVELOPPEMENT DES GAMMES DE VOITURES

L'objectif du groupe est de lancer entre 2001 et 2004 vingt-cinq nouvelles voitures, contre neuf lancées entre 1997 et 2000. Cette accélération permettra de gagner de nouvelles parts de marché en Europe, par un élargissement de l'offre assurant une meilleure réponse aux attentes de la clientèle ; les gammes des marques Peugeot et Citroën, composées de trente voitures différentes en 1997, voitures particulières et véhicules utilitaires légers confondus, seront progressivement étendues à trente-sept voitures en 2004. L'accélération des lancements vise également à réduire la sensibilité du groupe à la concurrence et à la pression sur les prix. Les nouvelles voitures représenteront ainsi une part croissante

des ventes du groupe. En 2004, 56 % des ventes seront réalisées avec des voitures lancées depuis moins de quatre ans, contre 43 % en 2000.

Le renouvellement et l'élargissement des gammes vont privilégier des concepts innovants, à fort potentiel d'image et attractifs pour la clientèle. Au cours des derniers salons automobiles, le groupe a déjà partiellement dévoilé des aspects de la gamme de ses voitures de demain.

INNOVATION ET DOMAINES D'EXCELLENCE

Le groupe veut affirmer une position de leader dans des domaines-clés de la technologie automobile, principalement ceux liés à l'environnement, à la sécurité, au confort des automobilistes.

La technologie Diesel est désormais reconnue pour ses qualités environnementales, grâce notamment au développement par PSA PEUGEOT CITROËN des motorisations à injection directe haute pression, dont le moteur HDI est la référence du marché, et à l'introduction en première mondiale par le groupe du filtre à particules. Le groupe entend étendre son offre de motorisations Diesel utilisant ces technologies et confirmer son avance dans ce domaine grâce à de nouveaux développements.

Avec les mêmes objectifs, le groupe s'engage dans de nouvelles générations de motorisations à injection directe d'essence ; il entend également intro-

STRATÉGIE DU GROUPE

duire rapidement sur le marché en série une offre de véhicules hybrides et une offre de véhicules à très basse consommation (90g CO₂/km).

Le groupe vise également une place de premier plan dans le développement des services télématiques embarqués.

FLEXIBILITÉ ET MAÎTRISE DES COÛTS

Afin de maîtriser ses coûts, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN confirme sa stratégie de plates-formes annoncée en 1998. Les trois nouvelles plates-formes communes servant de base aux véhicules du groupe auront été lancées avant fin 2001 ; la mise en commun de composants représentant 60 % du prix de revient est confirmée. L'organisation industrielle va, d'ici à 2004, spécialiser chaque usine

d'assemblage européenne sur une seule plate-forme, à l'exception de l'usine de Vigo en Espagne réservée aux véhicules de grande hauteur. Cette stratégie générera rapidement une réduction substantielle des charges et des délais de développement, des dépenses d'industrialisation, des coûts de production et des prix d'achat des pièces et équipements, tout en favorisant la diversité des modèles. Elle autorisera notamment une stabilisation des budgets de recherche et de développement et des investissements après leur forte hausse des deux dernières années. En 2004, 85 % des voitures du groupe seront produites sur les trois nouvelles plates-formes.

Cette stratégie de plates-formes sera accompagnée d'une stratégie trans plates-formes, mettant en commun des systèmes techniques partagés qui représenteront 30 % du prix de revient véhicule en 2004.

LA POLITIQUE DE COOPÉRATIONS STRATÉGIQUES

Pour atteindre son objectif de croissance interne et de maîtrise des coûts, le groupe met en œuvre une politique de coopérations stratégiques. Celles-ci portent sur le partage avec un constructeur indépendant, de manière ponctuelle et durable, du développement et de la production de composants ou de bases de véhicules pour lesquels l'effet de taille a un sens. À cet égard, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN s'est depuis des décennies distingué par sa capacité à conclure des accords techniques et industriels respectant la personnalité et l'autonomie des partenaires, que ce soit avec Renault depuis une trentaine d'années pour les moteurs V6 et les boîtes de vitesses automatiques, avec Fiat depuis quelque vingt ans pour les monospaces et les véhicules utilitaires légers ou avec Ford depuis 1998 pour les moteurs Diesel. Cette dernière coopération permettra notamment au groupe d'être le premier constructeur mondial de moteurs Diesel avant 2004 et de bénéficier des effets d'échelle associés. Le groupe continuera à développer sa politique de coopérations selon ces principes.

CROISSANCE INTERNE ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Les objectifs de croissance du groupe doivent lui permettre d'atteindre 3 500 000 véhicules et collections vendus à l'horizon 2004 ; l'augmentation des ventes sera réalisée tant en Europe occidentale, avec l'objectif d'une part de marché d'au moins 10 % dans tous les pays (sauf en Allemagne où le groupe vise 6,5 % du marché en 2004), qu'en dehors d'Europe où l'objectif porte sur 800 000 unités vendues à l'horizon 2004.

Citroën C6 Lignage



La stratégie commerciale sera axée sur la modernisation des systèmes de distribution. Le groupe y consacrera 900 millions d'euros sur la période 2001-2004, soit une progression de 80 % par rapport à la période 1997-2000. En Allemagne, le développement des marques Peugeot et Citroën, passe par une offre produit plus adaptée à la demande allemande et par la restructuration en cours des deux réseaux de concessionnaires.

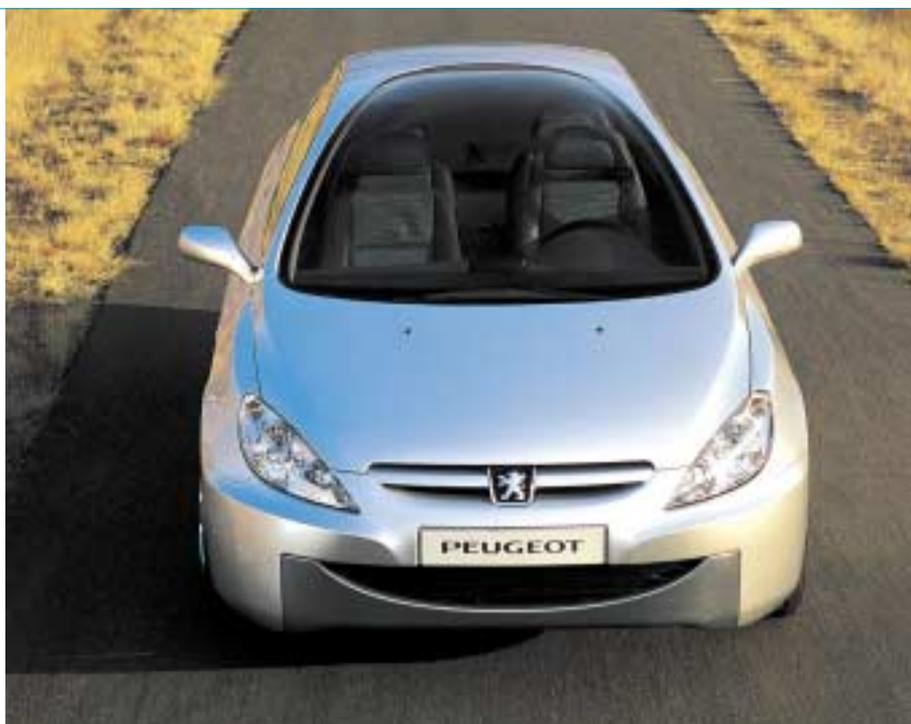
Dans son ambition de développement hors Europe, le groupe a choisi de privilégier les marchés dans lesquels circulent et se vendent des véhicules de type européen, ce qui lui permet d'optimiser l'utilisation de ses plateformes ; les principales zones d'expansion sont ainsi : l'Europe centrale et Turquie, les marchés du Mercosur et certains pays d'Asie, comme la Chine.

L'IMPÉRATIF DE RENTABILITÉ

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN a retenu comme outil de mesure de son efficacité industrielle et commerciale la rentabilité des capitaux qu'il emploie.

Le groupe doit obtenir, en toutes circonstances, une rentabilité des capitaux employés d'au moins 8,5 % (après impôt) couvrant le coût des capitaux utilisés par le groupe et correspondant, pour la division automobile, à une marge opérationnelle de 3 % du chiffre d'affaires.

L'objectif du groupe est d'obtenir un taux de rentabilité des capitaux employés, mesuré après impôt, de 13,5 %. Pour l'activité automobile, cet objectif correspond à une marge opérationnelle de 6 % du chiffre d'affaires.



Peugeot Prométhée

LA COHÉRENCE DES ACTIVITÉS NON AUTOMOBILES

Outre son activité majeure de constructeur automobile, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN exerce trois métiers principaux : le financement des réseaux commerciaux et des clients des marques automobiles, le transport et la logistique, et enfin la production de composants et de systèmes destinés à l'industrie automobile.

Banque PSA Finance regroupe les activités de crédit aux concessionnaires et aux acheteurs des marques Peugeot et Citroën dans les principaux pays d'implantation de celles-ci ; ces activités, qui servent de socle à des offres diversifiées de services aux clients des marques, tiennent une place essentielle dans la stratégie du groupe.

Gefco est la deuxième entreprise de transport et de logistique en France et compte parmi les dix premières en

Europe ; s'appuyant sur les trafics importants que constituent l'alimentation des usines et la distribution des voitures du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, Gefco constitue un pôle durable de développement du groupe et poursuit activement une politique de croissance de son activité au profit d'autres clients, comme il l'a démontré en 1999 avec l'acquisition de KN Elan en Allemagne et la constitution en partenariat avec Kühne & Nagel d'un des cinq premiers réseaux européens de messagerie et de transport terrestre.

Enfin, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN a confirmé, à l'occasion de l'acquisition par Faurecia des activités automobiles de Sommer Allibert, l'importance qu'il attache au contrôle majoritaire de Faurecia, quatrième équipementier européen et leader dans chacune de ses activités (intérieur véhicule, échappement, bloc avant), fournissant la plupart des grands constructeurs mondiaux et disposant d'une complète autonomie de gestion.

AUTOMOBILE

FORT DU POTENTIEL CONFIRMÉ DE SES DEUX MARQUES, LE GROUPE PSA PEUGEOT CITROËN A LARGEMENT DÉPASSÉ SES OBJECTIFS DE VENTES DE VÉHICULES EN 2000 ET POURSUIVI UNE PÉRIODE DE FORTE CROISSANCE ÉTAYÉE PAR L'ATTRAIT RECONNU DE SES NOUVEAUX PRODUITS.



En 2000, le marché automobile mondial a progressé de 4 %, à plus de 56,2 millions de voitures particulières et véhicules utilitaires légers. Les deux plus importants marchés, l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord, sont restés à peu près au niveau élevé atteint en 1999. Avec 16 646 100 immatriculations de véhicules neufs, le marché européen a légèrement reculé de 1,4 % par rapport à 1999. De son côté, le marché américain a enregistré une hausse de 2,7 % avec 17 408 200 immatriculations de véhicules neufs.

Au Japon, après plusieurs années de contraction, le marché automobile a conclu l'année 2000 sur une progression de 2,7 %. Dans leur ensemble, les marchés asiatiques ont été eux aussi en croissance, dans un contexte économique favorable. En particulier, le marché automobile chinois suit sa courbe ascendante avec 660 000 voitures particulières et, pour la première fois, plus de 1,2 million de véhicules utilitaires légers immatriculés en 2000.

En Amérique du Sud, les marchés ont cessé de se contracter pour afficher une croissance de 5,4 % en 2000, mais la situation est contrastée selon les pays : le marché automobile argentin est en forte baisse de 13,4 % depuis l'arrêt du plan Canje, alors qu'au Brésil le marché automobile repart et progresse de 17,5 %.

EN 2000, L'OBJECTIF DE 2 700 000 VÉHICULES VENDUS DANS LE MONDE A ÉTÉ LARGEMENT DÉPASSÉ

LES VENTES MONDIALES DU GROUPE PSA PEUGEOT CITROËN

En 2000, les ventes mondiales du groupe PSA PEUGEOT CITROËN sont en hausse de 11,8 %, soit nettement plus que la croissance du marché mondial. Elles ont atteint le niveau record de 2 815 700 véhicules vendus, contre 2 518 600 en 1999, et ont largement dépassé l'objectif de 2 700 000 véhicules que le groupe s'était initialement fixé pour l'année 2000.

Le groupe est ainsi le sixième constructeur automobile mondial avec plus de 5 % du marché, et connaît depuis 1998 le plus fort taux de croissance interne du secteur. Sur trois ans, la progression des ventes a été de 34 %.

La marque Peugeot atteint le volume de 1 673 900 ventes de voitures particulières et véhicules utilitaires, ce qui représente une progression de 10,7 % par rapport à 1999.

Pour la quatrième année consécutive, la marque Citroën a battu son record de ventes. Elle a vendu 1 141 800 véhicules, soit une progression de 135 000 unités en un an (+ 13,4 %). Les ventes mondiales du groupe PSA PEUGEOT CITROËN ont été réalisées à 83 % en Europe de l'Ouest et à 17 % en dehors de l'Europe de l'Ouest.

LE MARCHÉ EUROPÉEN

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN a atteint 13,7 % du marché européen des voitures particulières et véhicules utilitaires légers contre 12,7 % en 1999, confortant ainsi sa position de deuxième constructeur automobile. Le volume d'immatriculations s'élève à 2 278 300, en progression de 6,4 %, dans un marché en léger repli de 1,4 %.

La marque Peugeot réalise sa meilleure performance annuelle en volume et en pénétration avec un total de 1 318 700 véhicules (+ 4,3 %) immatriculés, correspondant à une part de marché de 7,9 % contre 7,5 % en 1999.

La marque Citroën améliore ses positions en voitures particulières comme en véhicules utilitaires légers partout en Europe, sauf en Finlande et en Suède où elle évolue avec le marché. Elle a ainsi immatriculé un total de 959 600 unités (+ 9,6 %), correspondant à une part de marché de 5,8 % contre 5,2 % en 1999.

Fort d'une gamme complète et moderne, PSA PEUGEOT CITROËN est le premier constructeur européen de véhicules utilitaires légers avec 349 200 véhicules immatriculés, en progression de 10,2 % par rapport à 1999. Sa part de marché atteint 18,2 % contre 17,3 % en 1999. Avec 154 100 véhicules utilitaires immatriculés, la marque Peugeot

AUTOMOBILE

connaît une progression de 5,4 %. La marque Citroën enregistre une hausse de 14,3 % avec 195 100 véhicules utilitaires immatriculés en 2000.

Sur le marché des véhicules particuliers, le groupe renforce sa deuxième place de constructeur européen. Il se rapproche du premier constructeur européen grâce à un gain d'un point de part de marché et creuse l'écart avec ses autres concurrents. Il a immatriculé 1 929 100 véhicules en 2000, soit une hausse de 5,8 % par rapport à 1999 et une part de marché de 13,1 %.

La marque Peugeot a immatriculé 1 164 700 voitures particulières, soit une hausse de 4,1 % par rapport à 1999, et la marque Citroën a enregistré une progression de 8,5 % avec 764 400 voitures particulières immatriculées.

En France, sur l'ensemble de l'année 2000, 2 548 900 voitures particulières

et véhicules utilitaires légers ont été immatriculés, soit une progression de 1,0 %. Sur le marché des voitures particulières, l'année 2000 se situe à un niveau quasi identique à celui de 1999 avec 2 133 900 voitures particulières immatriculées. Après un premier trimestre très porteur, l'annonce de la suppression du millésime, qui intervenait traditionnellement le 1^{er} juillet, a perturbé fortement le marché avec des mois de mai et juin anormalement élevés et, en revanche, des mois de juillet et août faibles. Depuis septembre, le marché a cessé de progresser et s'est stabilisé à un haut niveau. De son côté, le marché des véhicules utilitaires légers a enregistré une hausse de 10,5 %.

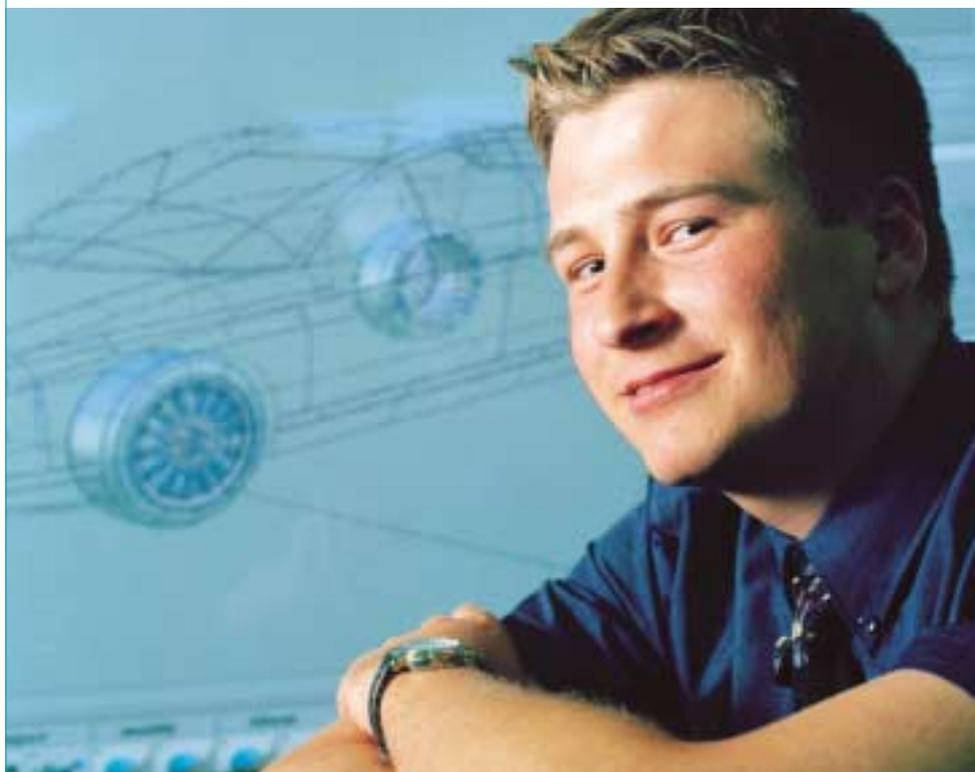
L'avancée commerciale du groupe s'accroît sur le marché français. Premier constructeur de voitures particulières et véhicules utilitaires légers, avec une part de marché de 31,8 %

contre 30,3 % en 1999, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN connaît en 2000 une hausse de ses immatriculations de plus de 6 %, supérieure à la progression du marché. Au Mondial de l'Automobile de Paris, les marques Peugeot et Citroën ont offert au public un véritable festival de nouveautés et d'innovations.

En Espagne, sur un marché des voitures particulières et véhicules utilitaires légers en baisse de 2 %, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN, avec une pénétration de 22,3 % contre 21,4 % en 1999, occupe la tête du marché et progresse de 2,3 %. Citroën, deuxième marque du marché, établit un nouveau record de ventes avec 206 400 immatriculations. La Xsara est le modèle le plus vendu en Espagne et le Berlingo est en tête des ventes de véhicules utilitaires dans ce pays. La marque Peugeot poursuit sa progression avec 168 900 immatriculations, correspondant à une pénétration de 10 %.

En Grande-Bretagne, le marché automobile britannique est en hausse de 1,3 %, dynamisé par des évolutions de prix favorables aux consommateurs. Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN, avec une part de marché de 12,4 % et une progression de 8,9 % pour l'année 2000, est le troisième constructeur automobile de ce pays. La marque Peugeot établit un record de ventes en volume, à 202 200 immatriculations de voitures particulières et véhicules utilitaires légers, et conforte sa position de troisième marque automobile du pays. Quant à la marque Citroën, elle progresse de 18,7 % avec 103 000 véhicules livrés.

En Italie, dans un marché en hausse de 4,0 % malgré l'arrêt des mesures d'incitation à l'achat de véhicules neufs, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN enregistre une progression de 11,9 % de ses immatriculations, à 193 800 unités, et améliore sa pénétration à 7,4 % contre



6,9 % en 1999. La marque Peugeot voit sa part de marché passer de 4,1 % en 1999 à 4,3 % en 2000 avec 112 200 immatriculations. La marque Citroën atteint une pénétration de 3,1 % contre 2,8 % en 1999 et accroît ses immatriculations de 15,2 %, à 81 600 véhicules.

Sur un marché allemand en baisse de plus de 10 %, caractérisé en 2000 par la faiblesse du marché des véhicules d'occasion et une offre limitée des marques allemandes, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN a renforcé sa pénétration à 4,5 % et enregistré 162 200 immatriculations, en progression sur 1999. La marque Peugeot poursuit une croissance régulière et ses positions outre-Rhin sont en augmentation, avec 106 200 immatriculations et une part de marché qui atteint 3 % contre 2,7 % en 1999 et 2,4 % en 1998. La marque Citroën voit sa part de marché passer de 1,3 % en 1999 à 1,6 % en 2000 et ses immatriculations progresser de 8,4 %.

LES MARCHÉS HORS EUROPE DE L'OUEST

La part des ventes hors Europe de l'Ouest est passée de 14 % en 1999 à 17 % en 2000 avec 479 400 véhicules vendus, en hausse de 32,8 %. Les ventes de la marque Peugeot ont atteint 323 900 véhicules et celles de la marque Citroën 155 500 véhicules.

En Amérique du Sud, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN a vendu 106 300 véhicules, en hausse de 9,8 % par rapport à 1999.

Dans le Mercosur (marché commun du Cône Sud ouvert entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay), les ventes du groupe PSA PEUGEOT CITROËN continuent à progresser (+ 7,5 %). En route vers l'objectif de 8 % de part



Site de Porto Réal - Brésil

de marché en 2004, le groupe y a vendu 88 700 véhicules (74 000 Peugeot et 14 700 Citroën), soit une part de marché de 4,5 %.

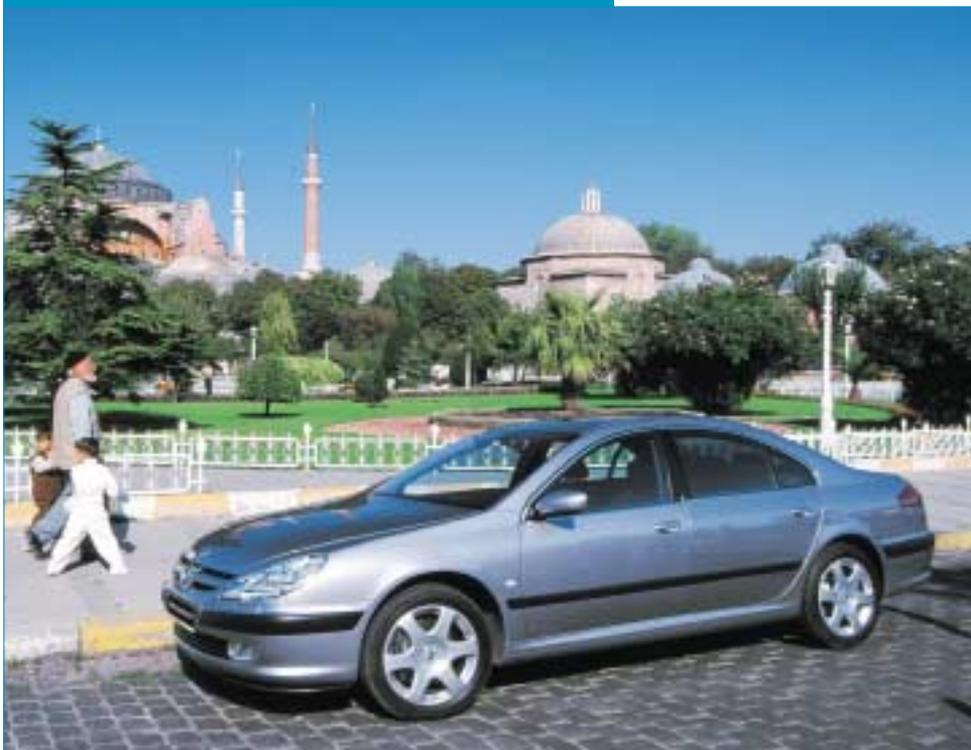
En Argentine, les ventes du groupe augmentent de 7,3 %, à 47 600 véhicules, dans un marché qui enregistre un fort recul de 13,4 % lié à la récession économique que connaît le pays. La part de marché du groupe s'est établie à 14,4 % en 2000 contre 12,1 % en 1999. Le groupe est présent en Argentine depuis le début de l'histoire automobile de ce pays. Il y a renforcé sa présence industrielle et commerciale en prenant le contrôle de la société Sevel Argentine, rebaptisée début 2000 Peugeot Citroën Argentina. Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN détient à ce jour 100 % du contrôle de Peugeot Citroën Argentina, après le retrait des actions du marché financier opéré en 2000. La marque Peugeot a rétabli sa situation de part de marché à 13,1 % et les opérations de la marque Citroën connaissent un démarrage satisfaisant. Après cette reprise en main commerciale, l'année

2000 a été marquée par une réorganisation industrielle forte, permettant le doublement de la production et une très nette amélioration de la productivité.

Au Brésil, à l'inverse, le marché automobile a connu une forte croissance de 17,5 % en 2000, dynamisé par la baisse des taux d'intérêt et la hausse du pouvoir d'achat des ménages. Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN y a enregistré une hausse de 27,7 % de ses ventes avec 28 100 unités vendues et porté sa part de marché à 2,2 % contre 2 % en 1999. L'objectif du groupe est d'atteindre rapidement environ 100 000 ventes, grâce à la montée en cadence de l'usine et au développement des deux réseaux de concessionnaires.

Dans le cadre de son développement dans cette zone, le groupe a inauguré le 1^{er} février 2001 dans l'État de Rio de Janeiro, au Brésil, le nouveau centre de production de Porto Real. Construite en un temps record de deux ans, l'usine de Porto Real démarre sa production avec la Citroën Xsara Picasso, à laquelle

AUTOMOBILE



Peugeot 607 - Turquie

viendra s'ajouter la Peugeot 206 dans les tout prochains mois. La capacité de production de l'usine est de 100 000 unités par an, en trois équipes. Plus de 1 000 emplois directs auront été créés dès 2001 et le site générera 2 500 emplois avec les emplois indirects.

Au Chili, dans un marché en augmentation de 4,1 %, les ventes du groupe progressent de 67,5 %, à 13 400 unités.

Dans les pays d'Europe centrale et Turquie, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN enregistre une progression de 37,3 %, avec 143 900 véhicules vendus.

La marque Peugeot se distingue particulièrement sur les marchés d'Europe centrale, globalement orientés à la baisse. Ainsi, en Pologne, dans un marché en forte baisse de 25 %, ses ventes progressent de 9 % et atteignent le nombre de 20 100 véhicules vendus. De son côté, la marque

Citroën voit sa part de marché passer de 2,7 % à 3,4 % sur cette zone.

En Turquie, sur un marché en forte hausse (+ 63 %), le groupe PSA PEUGEOT CITROËN réalise un très bon résultat avec une progression de 80 % (40 200 véhicules vendus en 2000 contre 22 300 en 1999). Sur le plan commercial, la filiale d'importation et de distribution de Peugeot a absorbé en mars 2000 le réseau de distribution de véhicules utilitaires légers du groupe Kiraça. La nouvelle filiale, Peugeot Otomotiv Pazarlama as, assure la distribution de l'ensemble de la gamme de véhicules de la marque Peugeot grâce à un réseau de 70 concessionnaires exclusifs répartis sur tout le territoire.

En Iran, la marque Peugeot enregistre une progression significative de ses facturations de collections et éléments détachés, qui passent de 10 800 unités en 1999 à 45 700 en 2000.

Peugeot est depuis 1988 partenaire d'Iran Khodro, premier constructeur automobile iranien. Au mois de décembre 1999, un nouvel accord a été signé avec Iran Khodro pour la production, sous licence, de la Peugeot 206, avec un objectif à terme de 120 000 unités produites. Par ailleurs, Citroën a entamé une coopération avec Saïpa, deuxième constructeur automobile iranien, pour la production locale de la Citroën Xantia.

En Chine, dans un marché des véhicules particuliers en progression (+ 6,9 %), la marque Citroën, présente à travers la société mixte Dongfeng Citroën Automobile Company (DCAC), progresse de 33 % et enregistre 53 900 ventes de véhicules pour une part de marché de près de 9 %. En 2000, PSA PEUGEOT CITROËN a souscrit, à hauteur de 139 millions d'euros, une augmentation de capital de DCAC qui permet au groupe de passer à une deuxième phase de sa coopération avec Dongfeng. De nouveaux modèles seront fabriqués aux côtés de la ZX Fukang, dont la Xsara Picasso après son lancement particulièrement réussi en Europe. Elle sera produite et commercialisée en Chine à partir du second semestre 2001. En fonction de la demande, les capacités de production de Citroën Picasso pourraient atteindre 10 000 véhicules par an dès 2002.

Au Japon, dans un marché automobile en légère progression, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN progresse de manière spectaculaire : + 59 %, avec 12 000 véhicules vendus. La marque Peugeot, qui distribuait auparavant ses voitures *via* une société commune avec le groupe Inchcape, a repris l'entière responsabilité de ses activités d'importation et de distribution.

L'ATTRAIT RECONNU DES NOUVEAUX MODÈLES ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

La Peugeot 206

Commercialisée depuis le 10 septembre 1998, la Peugeot 206 confirme son succès au cours de l'année 2000. Elle affiche une progression de 30 % de ses ventes, à 714 100 unités, soit plus que l'objectif de 700 000 ventes fixé pour l'année 2000. Fabriquée à 2 600 véhicules par jour en début d'année, les capacités de production journalière de la Peugeot 206 n'ont cessé d'augmenter pour atteindre 3 500 véhicules à fin décembre 2000. La production est répartie sur six sites dans le monde – Mulhouse (France), Ryton (Royaume-Uni), Poissy (France), Palomar (Argentine), Porto Real (Brésil) et Los Andes (Chili). Au total, 1 500 000 Peugeot 206 ont été produites depuis son lancement commercial jusqu'à la fin de l'année 2000.

La Peugeot 206 cc

Incontestable vedette du Mondial de l'Automobile à Paris, la Peugeot 206 cc est le prolongement commercial du *concept car 20♥* exposé au Salon de Genève en 1998. Un peu plus de deux ans auront été nécessaires pour l'étude et la réalisation de cette voiture, ce qui représente une véritable prouesse technique, industrielle et économique. Technique, parce que l'utilisation de la technologie du toit rétractable sur un véhicule du segment B, constitue une innovation qui fait de la Peugeot 206 cc une voiture unique sur le marché. Prouesse industrielle, car il a fallu intégrer dans le processus de fabrication de la 206 berline à Mulhouse un véhicule aux caractéristiques très différentes.

Prouesse économique enfin, puisque le prix catalogue de cette voiture originale se situe au niveau de celui d'une berline moyenne.

La Citroën Xsara

L'année 2000 aura été pour Citroën l'année de la Citroën Xsara. Avec 429 600 unités vendues, celle-ci a connu une croissance de 42 % par rapport à 1999. Renouveau du style extérieur, enrichissement des équipements, offre moteur actualisée et sécurité accrue caractérisent les nouveaux coupés, berlines et breaks de la gamme Xsara commercialisée en septembre 2000. La nouvelle Citroën Xsara fait preuve d'une personnalité forte et conquérante. Plusieurs équipements de confort et de bien-être renforcent ses atouts et apportent de nombreuses fonctions supplémentaires précieuses pour le conducteur.

Le succès commercial de la Xsara Picasso (171 600 unités vendues pour l'année de lancement), qui vient couronner la gamme Xsara avec un monospace familial, s'est doublé d'un succès d'image qui rejailit sur l'ensemble de la

Citroën Xsara Picasso - Brésil





Nouveau moteur common rail HDI 1,4l

marque Citroën. Elle a permis de toucher une nouvelle clientèle plus jeune et plus familiale. La capacité installée pour cette voiture à l'usine de Vigo est passée à 1 000 véhicules par jour.

La marque Citroën a fait de la généralisation des nouvelles technologies de communication l'un des axes majeurs de son développement et l'a démontré avec la série limitée des Xsara Windows CE, une première mondiale, puis avec la commercialisation en option sur Xsara du système Auto PC, fruit d'un partenariat avec Clarion et Microsoft. Avec la reconnaissance et la synthèse vocales, le système Auto PC permet d'utiliser de nombreuses fonctions comme le téléphone mains libres, la navigation avec écran couleur, l'info trafic, le lecteur de CD/CD ROM, la radio ou encore l'envoi et la réception de messages.

La Peugeot 607

La Peugeot 607, commercialisée en France, en Belgique et en Suisse au printemps 2000, est, à fin 2000 et début 2001, en cours de lancement commercial sur les autres marchés

européens. Elle a été immatriculée à 20 400 exemplaires en 2000. Porteuse des ambitions de la marque sur le segment des voitures haut de gamme, la Peugeot 607 incarne des qualités de dynamisme, d'esthétique, de valeur sûre, et réalise une démonstration de savoir-faire technologique : filtre à particules sur les versions Diesel, guidage embarqué, multiplexage, contrôle dynamique de stabilité. Ce lancement est par ailleurs l'occasion de développer une nouvelle approche commerciale : "un véhicule, son financement, sa maintenance, son assistance", dans le cadre de l'offre globale de produits, services et financement.

Les Berlingo / Partner

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN enregistre un nouveau succès avec les Citroën Berlingo et Peugeot Partner dont 270 200 exemplaires ont été vendus, en progression de 15 % sur 1999, notamment du fait du succès des versions "véhicule particulier". Au Mondial de l'Automobile, la marque Citroën a présenté la nouvelle version Berlingo Modutop. Elle propose une série de nouveaux aménagements grâce à une nouvelle conception du toit de la voiture, notamment de nombreux espaces de rangement accessibles et astucieux, avec une contenance de 100 litres supplémentaires par rapport à l'espace déjà disponible. Modutop bénéficie également de multiples équipements de confort et d'une importante surface vitrée.

Le moteur HDI

La diffusion de la technologie HDI (Diesel à injection directe haute pression), offerte en version 2 litres et 2,2 litres dans les gammes Peugeot et Citroën, a contribué à répondre à la forte demande de la clientèle pour ce moteur qui est devenu la référence européenne. Ainsi, 720 000 véhicules équipés de moteurs HDI ont été vendus en 2000, soit le double de 1999.

Le filtre à particules

Le groupe propose depuis 2000, en exclusivité mondiale sur les Peugeot 607 équipées de moteurs Diesel HDI, une innovation technologique majeure, le filtre à particules. Ce filtre, développé par le groupe en collaboration avec plusieurs équipementiers, permet l'élimination des fines particules émises par les moteurs Diesel. Cette importante innovation renforce considérablement les performances écologiques des moteurs Diesel HDI du groupe, déjà remarquées du fait du niveau de consommation et donc d'émission de gaz carbonique de ces moteurs. Cette innovation va être progressivement généralisée sur les gammes de voitures de Peugeot et de Citroën.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET MARGE OPÉRATIONNELLE

Les résultats

Le chiffre d'affaires réalisé au titre de l'activité automobile, 37 436 millions d'euros, est en progression de 14,4 % par rapport à 1999.

La marge opérationnelle de l'activité automobile atteint 1 579 millions d'euros en 2000, en hausse de 39,6 % sur 1999, et représente 4,2 % du chiffre d'affaires de cette activité contre 3,5 % en 1999. L'objectif fixé pour l'année 2000 – une marge opérationnelle de la division automobile d'au moins 4 % du chiffre d'affaires – a été dépassé, comme en 1998 et en 1999.

La politique de réduction des coûts

Le programme d'économies mis en œuvre en 2000 a généré un gain en ligne avec l'objectif de 840 millions d'euros annoncé début 2000. Ce gain a cependant été en partie amputé par l'évolution des coûts de matières premières (117 millions d'euros) et par les

surcoûts conjoncturels de production générés, notamment pendant le second semestre de l'exercice, par la forte croissance de l'activité (97 millions d'euros). Au total, la réduction des coûts de production s'élève à 607 millions d'euros.

Selon l'indice Harbour, qui mesure le taux d'utilisation de la capacité d'une usine sur la base de sa capacité horaire, d'une journée moyenne de 16 heures et d'une durée annuelle d'utilisation de 235 jours, les capacités de montage ont été utilisées à hauteur de 101 % contre 87 % en 1999. À ce jour, toutes les usines européennes du groupe fonctionnent en tout ou partie en trois équipes.

La politique d'investissements

Les investissements corporels du groupe s'inscrivent à 2 932 millions d'euros, en progression de 45,9 % sur 1999 où ils avaient atteint 2 010 millions d'euros. Cette progression résulte pour l'essentiel de la division automobile. Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN prévoit de stabiliser ses investissements sur la période 2001-2004 à hauteur de 3 milliards d'euros.

Le montant des investissements consacrés à la division automobile s'élève à 2 497 millions d'euros en 2000 contre 1 700 millions d'euros en 1999, en hausse de 47 %. Cette progression est la conséquence directe de la stratégie de croissance du groupe qui s'est traduite, outre la hausse des frais de recherche et de développement, par une accélération des investissements pour les nouveaux modèles du groupe, les nouvelles motorisations, le développement international, ainsi que pour supprimer les goulots d'étranglement afin de permettre l'exploitation optimale de l'ensemble des moyens de production.

LES OBJECTIFS POUR 2001

Le développement des gammes de produits

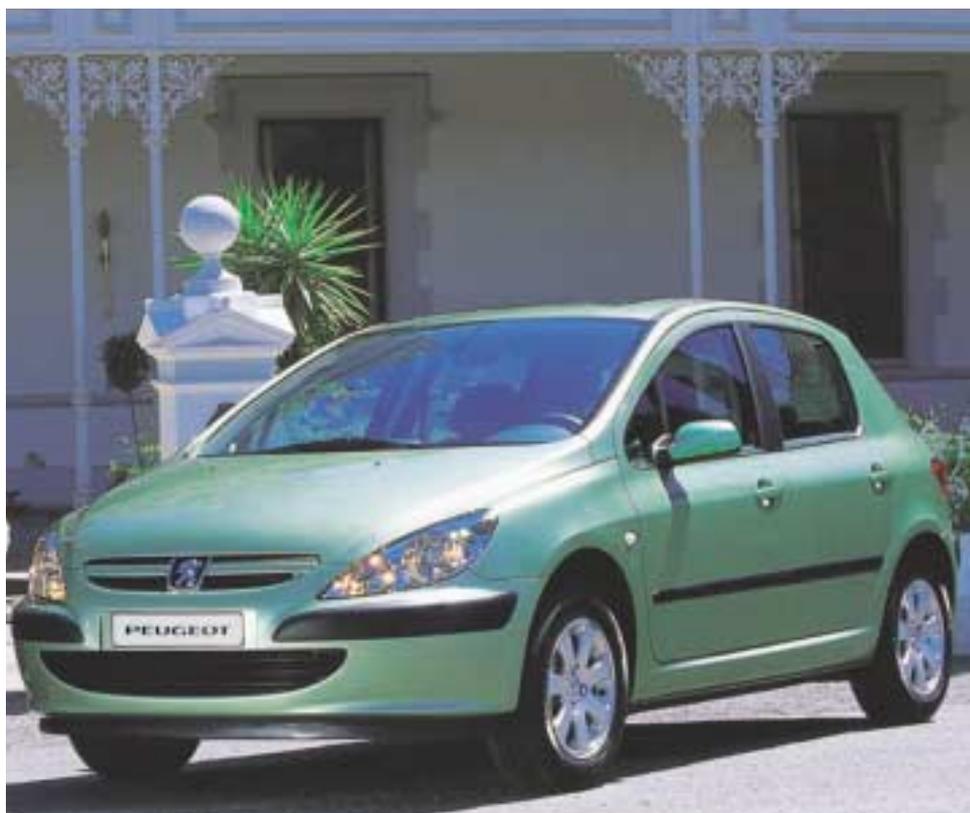
L'année 2001 verra le lancement de trois nouveaux modèles : la Citroën C5, nouvelle étape du déploiement de Citroën – avec un objectif de 130 000 unités en 2001 et 220 000 unités en année pleine ; la Peugeot 307, produite à Sochaux et à Mulhouse – avec un objectif de 300 000 unités en 2001 et 550 000 unités en année pleine ; et un nouveau véhicule monospace dans les gammes Peugeot et Citroën, lancé au second semestre 2001.

La Citroën C5, qui sera commercialisée au cours du premier semestre 2001, rénove le concept de la berline classique. Sa hauteur inédite et son habitabilité

exceptionnelle sont les signes extérieurs de cette évolution. Citroën a exploité les progrès de l'électronique pour installer sur C5 la suspension Hydractive 3. Ce système propose au conducteur deux états, confort ou dynamique, et gère chacun d'eux de façon autonome et intelligente. Enfin, la gamme C5 recevra, dès son lancement, le moteur 2,2 HDI 136 ch doté du filtre à particules et le nouveau moteur HPI.

Plus qu'un successeur de la Peugeot 306, la Peugeot 307 représente la vision selon la marque Peugeot de l'automobile du début de XXI^e siècle. Sa silhouette, qui rappelle celle du *concept car* Prométhée, illustre la volonté des stylistes d'imaginer un nouveau concept de berline à l'habitabilité généreuse, mais dans un encombrement réduit, et sans pour autant dessiner un monospace.

Peugeot 307



Un véritable confort psychologique est apporté par le niveau de sécurité passive de la Peugeot 307, grâce à sa structure, renforcée et dimensionnée pour mieux résister aux chocs, et à ses nombreuses innovations en matière de sécurité. La Peugeot 307 bénéficie également des dernières technologies du groupe en matière de réduction des consommations et des émissions de particules Diesel avec l'adoption du filtre à particules.

Trois modèles lancés au cours de l'année 2000 vont vivre une année pleine de commercialisation : la Peugeot 607, avec un objectif de 50 000 unités, la Citroën Xsara Picasso, avec un objectif de 220 000 unités, et la Peugeot 206 coupé cabriolet, avec un objectif de 90 000 unités.

Parallèlement, trois technologies phares vont connaître un nouveau développement : la production de moteurs Diesel HDI 2 litres et 2,2 litres – avec un objectif de plus de 1 000 000 d'unités, après 340 000 unités vendues en 1999 et 720 000 unités vendues en 2000 – associés au filtre à particules sur un nombre croissant de modèles ; le lancement de moteurs Diesel à injection directe de 1,4 litre complétant la gamme actuelle de 2 litres et 2,2 litres ; et le lancement de l'injection directe essence avec le moteur HPi 2 litres sur la Citroën C5 et la Peugeot 406.

Les objectifs de croissance et de rentabilité

Ce développement des gammes de produits va permettre aux deux marques du groupe, Peugeot et Citroën, de continuer à progresser sur le marché européen. Hors de l'Europe de l'Ouest, plusieurs événements majeurs vont alimenter la croissance en 2001. Au Brésil d'abord, le groupe dispose désormais d'une unité d'assemblage moderne et performante qui produira en 2001 la Citroën Picasso et la Peugeot 206. La Citroën Picasso sera par ailleurs produite en Chine à partir du second semestre de 2001, permettant à Citroën de disposer du produit le plus moderne du marché. Enfin, en Iran, démarrera la production de Peugeot 206, tandis que Citroën développera la coopération mise en œuvre en 2000.

Sur ces bases, le groupe s'est fixé pour objectif de vendre en 2001 trois millions de voitures, en progression de 6,5 % par rapport à 2000. Avec cette croissance conjuguée à la poursuite de la réduction des coûts de production à un rythme comparable à celui des dernières années, la division automobile du groupe vise une marge opérationnelle de 4,8 % du chiffre d'affaires pour l'année 2001.



ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE

LE GROUPE FAURECIA DEVIENT LE PREMIER ÉQUIPEMENTIER AUTOMOBILE EUROPÉEN ET LE TROISIÈME ÉQUIPEMENTIER AUTOMOBILE MONDIAL DANS LE DOMAINE DE L'INTÉRIEUR VÉHICULE EN REPRENANT LES ACTIVITÉS AUTOMOBILES DE SOMMER ALLIBERT.





Systeme d'échappement Citroën Xsara

ACTIVITÉ

L'exercice 2000 a été marqué pour Faurecia par une très forte croissance de l'activité dans chacun des domaines d'intervention du groupe, systèmes d'échappement, sièges, intérieur véhicule et blocs avant.

Pour les systèmes d'échappement, cette croissance a été accélérée par l'intégration du groupe américain AP Automotive Systems, troisième société américaine dans ce secteur et également présente en Europe. Cette importante acquisition, finalisée à la fin de 1999, permet à Faurecia d'affirmer sa position sur le marché nord-américain, de proposer à ses clients une offre sur l'ensemble des marchés où ils interviennent et d'élargir son portefeuille de clients. Outre cette acquisition, la croissance du chiffre d'affaires a été soutenue par le démarrage de nouveaux marchés en Europe. Le chiffre d'affaires augmente de 50 %, à 1 970 millions d'euros ; la position de Faurecia parmi les trois leaders mondiaux des systèmes d'échappement est ainsi largement confirmée.

Pour les sièges automobiles, la croissance a été alimentée par l'augmentation des parts de marché de Faurecia, tant en Europe qu'aux États-Unis. En Europe, Faurecia a démarré au cours de l'exercice quatre nouveaux sites de production en juste à temps, avec l'introduction dans certains de ces sites de la technologie *in situ* d'injection directe de mousse dans les coiffes de siège. Aux États-Unis, Faurecia dispose désormais d'une position de fournisseur de premier niveau, avec la fourniture de sièges complets pour l'ensemble des véhicules d'une plate-forme d'un constructeur américain, et a pu ainsi conquérir de nouveaux contrats. Au total, le chiffre d'affaires de l'activité sièges progresse de 6,1 %, à 3 004 millions d'euros.

Pour l'intérieur véhicule, la progression de 18 % résulte du développement important de l'activité panneaux de portes.

Enfin, la forte augmentation de 40 % de l'activité blocs avant est, pour une part significative, liée aux ventes à Audi, dont Faurecia équipe dorénavant la totalité de la gamme.

En octobre 2000, Faurecia a annoncé l'acquisition des activités automobiles de Sommer Allibert ; cette opération constitue une étape stratégique majeure pour son développement. Elle permet en premier lieu à Faurecia de se situer parmi les trois premiers mondiaux, sur chacun des six modules d'équipement qui constituent la totalité de l'activité du groupe : sièges, cockpits, panneaux de portes, habillage intérieur et acoustique, blocs avant, systèmes d'échappement. Pour l'intérieur véhicule, qui regroupe les quatre premiers, Faurecia est leader en Europe et troisième mondial. En second lieu, cette acquisition élargit sensiblement le portefeuille de clientèle de Faurecia, qui devient ainsi un fournisseur majeur de chacun des grands constructeurs automobiles mondiaux ; la division automobile de PSA PEUGEOT CITROËN ne représente plus désormais dans ce portefeuille que 25 % du chiffre d'affaires du nouvel ensemble et, à court terme, elle ne sera plus que le deuxième client du groupe Faurecia. Enfin, cette opération procure au groupe Faurecia la taille globale et la répartition géographique lui permettant

d'accroître son potentiel de recherche et d'innovation au service de ses clients et de les servir sur l'ensemble de leurs marchés en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Asie.

La nouvelle entité comprend à cet effet 153 implantations industrielles réparties dans 27 pays. Elle dispose de 38 centres techniques répartis dans le monde et d'un budget de recherche et de développement de plus de 500 millions d'euros, représentant 6,5 % de son chiffre d'affaires. Cette force de frappe lui permet d'affirmer son leadership dans les domaines de la sécurité et du confort automobile, du design intérieur et de la protection de l'environnement, thèmes majeurs du développement de l'industrie automobile de demain.

Afin de permettre la réalisation de cette importante opération, Peugeot S.A., qui détient 52,6 % du capital de Faurecia, lui a apporté son concours financier. Peugeot S.A. a ainsi procédé, en janvier 2001, à l'acquisition de la SIT, société holding qui détient une participation de 37,9 % dans le capital de Sommer Allibert. Les actionnaires de contrôle de SIT avaient préalablement procédé au rachat de l'ensemble des activités non automobiles de Sommer Allibert. Suite à cette opération, SIT et Faurecia ont lancé conjointement une offre publique d'achat sur l'ensemble des actions de Sommer Allibert, qui a abouti au contrôle de 97,9 % du capital de la société. En parallèle, Faurecia a initié une offre publique d'achat sur SAI AG, filiale à 69,3 % de Sommer Allibert cotée à la Bourse de Francfort. À l'issue de ces offres, Peugeot S.A. apportera la SIT à Faurecia et, de ce fait, la participation qu'elle détient dans le capital de Sommer Allibert. Cette opération, dont la mise en œuvre est prévue au cours du premier

semestre 2001, devrait amener la participation de Peugeot S.A. dans Faurecia à environ 70 %, sans toutefois modifier l'indépendance commerciale et l'autonomie de gestion dont dispose Faurecia.

RÉSULTATS

Sur l'ensemble de l'exercice 2000, le chiffre d'affaires consolidé du groupe Faurecia, s'est établi à 5 840 millions d'euros, en augmentation de 36,8 % par rapport à celui de 1999 et de 20,9 % à périmètre comparable.

La marge opérationnelle de Faurecia s'élève à 176 millions d'euros contre 198 millions d'euros en 1999. Le second semestre a en effet été marqué par des frais d'études et de développement élevés liés aux nouveaux contrats confiés à Faurecia par de nombreux constructeurs automobiles, par des hausses des prix des matières premières ainsi que par les coûts industriels liés

au démarrage de nombreux nouveaux produits et nouvelles installations de production.

Dans le cadre du plan "Dix sur Dix", plan d'amélioration de l'efficacité du fonctionnement de l'entreprise, Faurecia a lancé plusieurs opérations de restructuration en 2000. Ce plan devrait faire sentir ses effets dès 2001.

En 2001, Faurecia dans son nouveau périmètre, devrait connaître une année de forte croissance et de redressement de sa rentabilité, tout en maîtrisant ses frais de recherche et développement et de structure, et en poursuivant ses efforts de productivité industrielle.

Panneau de porte



TRANSPORT



L'exercice 2000 a été marqué par l'intégration dans le réseau de Gefco de la société KN Elan, filiale de transport et de messagerie du groupe Kühne & Nagel, acquise en octobre 1999. Cette acquisition permet au groupe Gefco de disposer d'un réseau complet de transport et de messagerie sur les principaux pays de l'Europe de l'Ouest. Elle a été prolongée par la mise en œuvre rapide de l'accord commercial conclu simultanément avec le groupe Kühne & Nagel. Cet accord associe désormais les implantations des deux groupes pour créer, sous le nom de Gefco Network, un réseau intégré de messagerie et de transport doté de 200 agences couvrant les 35 pays du continent européen. Cette alliance place Gefco Network au premier plan européen des réseaux intégrés.

Fort de ce nouveau réseau, le groupe s'est réorganisé en janvier 2000 autour de ses trois axes de développement (distribution et préparation de voitures, messagerie et fret européen, logistique et fret international), en mettant en place onze unités opérationnelles spécialisées.

ACTIVITÉ

En 2000, Gefco a transporté et préparé 2,8 millions de véhicules neufs, soit 13,5 % de plus qu'en 1999. Le groupe a poursuivi le développement de nouveaux trafics auprès de constructeurs autres que PSA PEUGEOT CITROËN, notamment Volkswagen, Fiat et Toyota. Des projets de création de nouveaux ateliers destinés à la remise en état de véhicules en retour de

location ont été lancés en vue d'une mise en service en 2001 (France, Royaume-Uni, Benelux, Espagne).

L'activité de messagerie et fret européen a connu une forte croissance de ses volumes (+ 36,9 % en tonnage). L'intégration en année pleine de Gefco-KN Deutschland, l'ouverture de nouvelles lignes entre l'Allemagne et les autres pays de l'Europe de l'Ouest, l'acquisition de nouveaux clients et la bonne tenue du marché sont à l'origine de ces bonnes performances.

L'exercice 2000 s'est caractérisé pour l'activité logistique par une progression très soutenue de ses ventes (+ 32,5 %), résultant de l'acquisition de nouveaux clients (Toyota, Delphi, Lear notamment) et de la croissance des approvisionnements d'usine chez PSA PEUGEOT CITROËN comme chez les équipementiers automobiles. L'activité fret international a également connu une croissance très élevée de ses ventes (+ 38,1 %), principalement à destination et en provenance de l'Amérique du Sud et de l'Extrême-Orient.

Hors d'Europe de l'Ouest, Gefco s'est implanté en Argentine, au Brésil et en Pologne pour y développer ses activités de transport et de logistique de voitures et de produits industriels. Gefco a notamment mis en exploitation à Porto Real (Brésil) un technopole logistique destiné aux équipementiers et fournisseurs de la nouvelle usine Peugeot Citroën do Brasil.

Les investissements engagés sur l'exercice ont progressé de 13,7 %, à 87 mil-



Port de Vigo - Espagne

lions d'euros. Un effort particulier a été porté dans le domaine des systèmes d'information et de communication. La nouvelle architecture informatique du réseau des 200 agences de Gefco a été déployée à compter de l'été 2000. Une place de marché utilisant les technologies Internet, Genistic, a été créée en décembre, sous forme d'une filiale de Gefco. Elle vise la simplification des relations entre chargeurs et transporteurs, et l'apport de nouveaux services à valeur ajoutée.

RÉSULTATS

Le chiffre d'affaires net hors taxes de Gefco s'est élevé à 2 329 millions d'euros, en hausse de 32,3 % par rapport à 1999, après prise en compte de l'acquisition de KN Elan (+ 20,4 % à périmètre comparable).

La marge opérationnelle s'est établie à 100 millions d'euros, en hausse de 8,7 % par rapport à 1999, l'effet positif de la croissance de l'activité et de la bonne maîtrise des coûts ayant été entamé par la hausse des prix du pétrole, par l'impact des nouvelles réglementations sociales françaises sur les coûts de transports, ainsi que par les coûts du redéploiement informatique dont les bénéfices doivent se matérialiser dès sur 2001.

FINANCEMENT

LA BONNE ADÉQUATION DE L'OFFRE GLOBALE DE PRODUITS, DE SERVICES ET DE FINANCEMENTS AUX ATTENTES DE LA CLIENTÈLE ET LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION AVEC LES MARQUES PEUGEOT ET CITROËN ONT PERMIS AUX SOCIÉTÉS DU GROUPE BANQUE PSA FINANCE DE POURSUIVRE À UN RYTHME SOUTENU LE DÉVELOPPEMENT DE LEURS ACTIVITÉS EN 2000.



Après les développements intervenus en 1999 avec l'acquisition de la totalité du contrôle de Crédipar en France et l'implantation au Brésil de deux filiales de financement, Banque PSA Finance a consacré l'année 2000 à poursuivre la croissance de ses activités en élargissant l'offre de produits vers des gammes associant financements et services de toute nature. L'organisation de la banque a été adaptée de manière à mettre en œuvre rapidement les synergies de fonctionnement qu'autorisent la mise en place de l'euro et l'unification du marché du crédit à l'échelle européenne.

ACTIVITÉ

La production de nouveaux crédits de vente de voitures à la clientèle finale a connu une augmentation de 5,5 %, progressant de 666 600 dossiers en 1999 à 703 300 dossiers en 2000. Le nombre des dossiers de financement sous forme de location (location avec option d'achat et crédit-bail, location longue durée) a connu une forte progression de 17 %. Ils ont représenté 31,2 % des dossiers de financement ouverts en 2000 contre 28,2 % en 1999. Cette évolution traduit le succès grandissant, notamment auprès des entreprises, de ces techniques de financement et services, en particulier les prestations destinées à faciliter la gestion de leurs parcs.

L'exercice 2000 a été marqué par un durcissement de la concurrence sur le marché du crédit à la consommation,

notamment en Italie et en Espagne, dans un contexte de hausse des taux de refinancement. Ces évolutions ont pesé sur le taux d'intervention de Banque PSA Finance qui, exprimé en pourcentage des ventes de véhicules neufs particuliers et utilitaires des marques Peugeot et Citroën dans les pays où Banque PSA Finance est implantée, s'est établi à 24,1 % contre 24,7 % en 1999. Les financements de véhicules d'occasion ont connu une progression de 5,6 %, particulièrement sensible pour les véhicules récents. Le nombre de contrats de financement de véhicules d'occasion s'est établi à 176 900 contre 167 500 en 1999.

La production de nouveaux financements s'est au total élevée à 6 732 millions d'euros à fin décembre 2000, soit une hausse de 10,3 % supérieure à celle du nombre de véhicules financés. Cette évolution résulte de la hausse du capital moyen financé par véhicule, due à l'amélioration du mix des ventes des marques Peugeot et Citroën et à la progression de la part des contrats de location longue durée, pour lesquels les montants financés sont plus importants.

Dans le domaine du financement des réseaux de distribution automobile, Banque PSA Finance a poursuivi sa stratégie de renforcement des liens avec les réseaux de concessionnaires des marques Peugeot et Citroën. Le montant total des financements accordés aux réseaux de distribution s'est accru de 13,8 %, à 29,2 milliards d'euros.



L'encours global de crédit de Banque PSA Finance progresse de 12,7 milliards d'euros en 1999 à 14,7 milliards d'euros en 2000, soit une hausse de 15,8 %.

RÉSULTATS

La marge opérationnelle de l'activité de financement s'établit en 2000 à 264 millions d'euros, en hausse de 9,1 % sur celle de 1999 (242 millions d'euros). Cette progression résulte de l'évolution du niveau d'activité et de la bonne maîtrise des coûts de fonctionnement et des risques. Elle a toutefois été freinée par des coûts informatiques non récurrents et par la baisse des marges sur les nouveaux contrats enregistrés en 2000 du fait de la hausse des taux d'intérêt.

AUTRES ACTIVITÉS



PEUGEOT MOTOCYCLES SCMPL

L'ensemble du marché européen des cycles motorisés (cyclomoteurs et scooters) a baissé en 2000 de près de 12 %, atteignant 1 623 000 unités. Cette baisse est à imputer essentiellement à l'Italie, dont le marché des scooters de cylindrée inférieure à 50 cc a chu de près de 44 %, sans que ceci soit compensé par l'augmentation du marché des scooters immatriculés de cylindrée supérieure à 50 cc.

Dans ce contexte, Peugeot Motocycles a conservé un niveau de livraisons stable par rapport à 1999, à 189 000 unités. La pénétration de Peugeot Motocycles a ainsi augmenté de 1 point sur le marché européen, grâce en particulier à de bonnes performances en Allemagne et en Grande-Bretagne. Trois nouveaux produits ont été lancés en 2000 : le Speedfight 2 dans le segment des scooters "sportifs", l'Elyséo 150 cc, scooter pour adultes, et le Looxor, scooter à grandes roues. Le moteur 150 cc 4 temps constitue une première pour Peugeot Motocycles, tandis que les travaux sur les systèmes de dépollution en vue de satisfaire les futures normes européennes ont abordé leur phase finale de développement.

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 265 millions d'euros, soit un niveau comparable à 1999, dégagant une marge opérationnelle de 2,3 millions d'euros. L'année 2001 devrait voir une nouvelle progression du volume des livraisons, s'appuyant sur la montée en puissance des nouveaux modèles lancés fin 2000 et sur l'arrivée d'un modèle à forte cylindrée mi-2001.

La Société de Constructions Mécaniques Panhard & Levasor – SCMPL –, spécialisée dans la production de véhicules blindés à roues, a réalisé un chiffre d'affaires de 41,35 millions d'euros en 2000, en retrait de 7 % par rapport à celui réalisé en 1999. La marge opérationnelle est légèrement positive à 0,1 million d'euros. L'année 2000 a été marquée par la réalisation des lots de la commande ferme des VBL-Longs pour l'Armée Française, notifiée en novembre 1997. À l'exportation, des commandes urgentes de VBL-Longs ont été livrées à la Grèce et au Portugal. SCMPL a poursuivi le développement de ses activités de remotorisation des véhicules de différents parcs existant à l'étranger. Plusieurs contrats de VBL à l'exportation ont été conclus en 2000, assurant de bonnes perspectives d'activité pour les années à venir. Ainsi, au 31 décembre 2000, le carnet de commandes se monte à 55,5 millions d'euros représentant plus d'un an de chiffre d'affaires. De plus, l'enregistrement imminent d'une nouvelle commande de VBL à l'exportation de 34 millions d'euros portera ce montant à 90 millions d'euros.

PEUGEOT CITROËN MOTEURS

En 2000, Peugeot Citroën Moteurs – PCM – a vendu 40 600 moteurs, essentiellement Diesel, pour un chiffre d'affaires de 106 millions d'euros contre 116 millions d'euros en 1999.

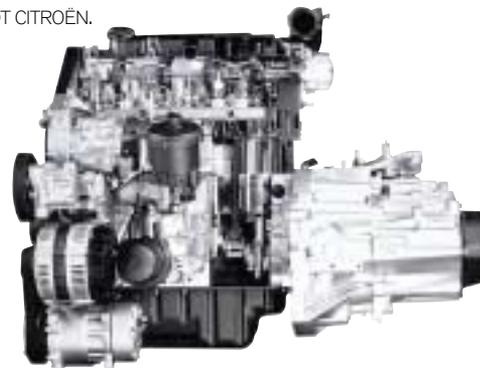
En 2000, PCM a réalisé la première adaptation du moteur HDI pour un client extérieur au groupe PSA PEUGEOT CITROËN.

Le moteur DW 10 ATED équipe ainsi depuis la fin de l'année 2000 le Suzuki Grand Vitara et sera monté en 2001 sur le modèle Santana Vitara.

PROCESS CONCEPTION INGÉNIERIE

Le groupe Process Conception Ingénierie – PCI – spécialisé dans la conception et la réalisation de biens d'équipements industriels, a réalisé un chiffre d'affaires de 427 millions d'euros en 2000, en hausse de 55 % par rapport à celui de 1999.

Le montant de la prise de commandes s'est élevé à 452 millions d'euros au 31 décembre 2000, en progression de 29 % par rapport à 1999. La marge opérationnelle a été négative de 16,9 millions d'euros. Un plan de restructuration a été engagé dans la filiale SCEMM, qui doit permettre en 2001 un redressement des résultats. Pour mieux satisfaire ses clients, PCI a mis en place une nouvelle organisation interne, articulée autour de quatre domaines d'activités (assemblage, emboutissage, ferrage et usinage). En 2000, PCI s'est également doté de deux nouvelles implantations dans les communes d'Etupes (Doubs) et du Rheu (Ille-et-Vilaine), proches des sites de production de Sochaux et de Rennes du groupe PSA PEUGEOT CITROËN.



RESSOURCES HUMAINES

EN COHÉRENCE AVEC LES ENJEUX DE CROISSANCE DU GROUPE, LA POLITIQUE DE RELATIONS HUMAINES DOIT PERMETTRE AUX FEMMES ET AUX HOMMES DE PSA PEUGEOT CITROËN DE MIEUX PARTAGER LEUR PASSION, L'AUTOMOBILE, AVEC LES CLIENTS.

UN DIALOGUE SOCIAL RICHE, UNE POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION MOTIVANTE ET L'INTERNATIONALISATION CROISSANTE DES EFFECTIFS CONSTITUENT LES AXES FORTS DE LA POLITIQUE SOCIALE DU GROUPE.

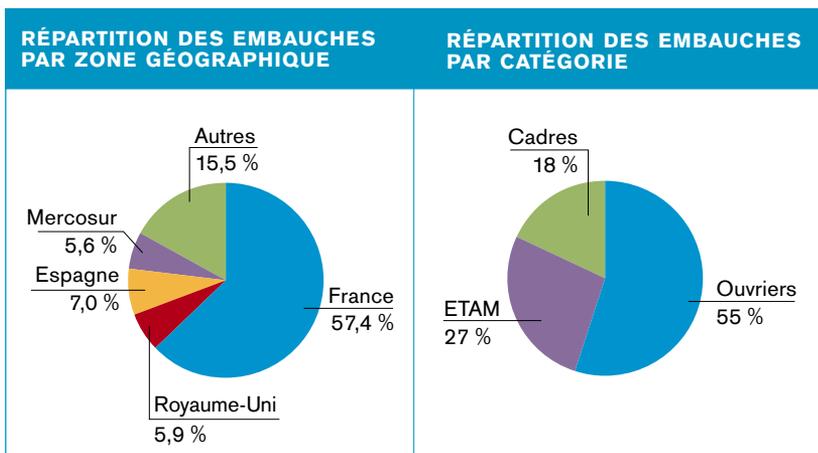
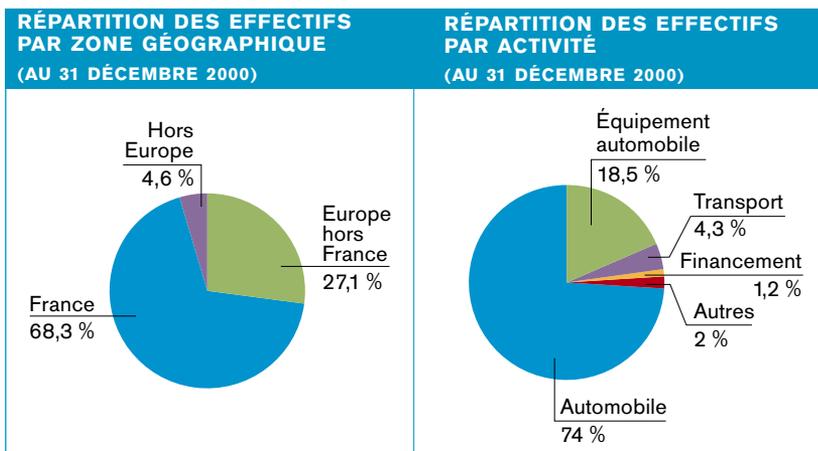


UNE POLITIQUE DYNAMIQUE DE L'EMPLOI

Les effectifs du groupe au 31 décembre 2000 se sont établis à 172 400 personnes, contre 165 800 personnes au 31 décembre 1999 et 157 300 personnes au 31 décembre 1998. Les effectifs à fin 2000 comprennent 117 900 personnes en France et 54 500 personnes à l'étranger.

Dans un contexte de poursuite de la forte croissance de l'activité et de mise en œuvre, dans la division automobile en France, de l'accord du 4 mars 1999 sur la réduction du temps de travail, les effectifs du groupe se sont accrus sous l'effet du recrutement en 2000 de 15 700 personnes, dont plus de 2 800 cadres et près de 6 700 personnes à l'étranger.

L'évolution des effectifs prend en compte par ailleurs les variations de périmètre d'activité intervenues au cours de l'année, notamment en janvier 2000, l'intégration des effectifs de AP Automotive Holding Inc. (APAS) (1 900 personnes) et, en avril 2000, la cession de l'activité organes de direction, comprenant principalement les sites de production de Dijon et Saint-Étienne (1 000 personnes), ainsi que le départ anticipé de 2 800 salariés âgés volontaires en France, selon les dispositions de l'accord d'entreprise du 4 mars 1999.



UN DIALOGUE SOCIAL RICHE

L'année 2000 a été marquée par un dialogue social riche, abordant des sujets variés. Ce dialogue s'est traduit par de nombreux accords destinés à concilier les attentes des salariés et les nécessités de l'entreprise.

Les principaux accords sociaux signés en 2000 dans la division automobile en France sont :

RESSOURCES HUMAINES

- l'accord sur l'emploi des personnes handicapées, signé le 17 mars 2000 ;
- l'accord salarial 2000, signé le 29 mars 2000 ;
- l'avenant à l'accord sur l'amélioration de l'organisation et de la durée du travail, la formation et l'emploi du 4 mars 1999, signé le 26 juin 2000 pour les cadres ;
- et l'avenant à l'accord d'intéressement du 25 juin 1998, signé le 30 juin 2000 et qui concerne également la division financement.

Par ailleurs, l'accord du 15 juillet 1998 sur l'exercice du droit syndical constitue le socle sur lequel est bâtie la politique sociale du groupe. Il affirme le rôle des organisations syndicales dans l'entreprise et confirme l'importance du dialogue social.

L'ASSOCIATION DES SALARIÉS AUX PERFORMANCES DE L'ENTREPRISE

Le groupe détermine sa politique annuelle de rémunération en prenant en compte les situations de marché de chaque pays. Ces rémunérations sont revalorisées par des augmentations individuelles et générales négociées avec les partenaires sociaux, dans tous les pays où le groupe est implanté.

Ainsi, au titre de l'accord salarial du 29 mars 2000, les salariés français de la division automobile ont bénéficié d'une augmentation moyenne de leur salaire (base + ancienneté) de 2,8 % en 2000 ;

celle-ci comprend les augmentations générales, l'impact de la réduction du temps de travail sur les salaires mensuels ainsi que les augmentations individuelles et promotions.

Le système de part variable de rémunération mis en place en 1999 a concerné 1 500 personnes en 2000 contre 800 en 1999. Ce dispositif devrait être étendu à 2 000 personnes en 2001. Cette part de rémunération variable concerne les cadres dont le niveau de responsabilité est le plus élevé ou dont la contribution aux résultats du groupe est la plus directement mesurable. La part variable est liée à la performance individuelle, mesurée par référence à des objectifs fixés en début d'exercice, et à la marge opérationnelle du groupe comparée aux objectifs annoncés publiquement par le groupe.

La distribution aux salariés d'une part des fruits de la croissance et de la création de valeur auxquels ils ont contribué par leurs efforts constitue un axe fort de la politique sociale du groupe PSA PEUGEOT CITROËN. Ainsi, le système d'intéressement contractuel aux résultats a été, en 2000, étendu à l'ensemble des salariés de la division automobile dans le monde aux termes d'un accord passé le 28 juin 1999. Dans ce contexte, les sommes attribuées aux salariés du groupe en application des deux systèmes de participation et d'intéressement en vigueur représentent au titre de l'exercice 2000 un total de 196 millions d'euros, dont 181 millions d'euros pour les salariés de la division automobile.

Au cours des trois années précédentes, l'enveloppe attribuée s'est élevée à :

(en millions d'euros)

	Total du Groupe	dont Division Automobile
1999	98	77
1998	13	2
1997	12	3





Dans le cadre du plan d'épargne entreprise mis en place en 1999, une somme de 40 millions d'euros a été souscrite en 2000. Le plan comprend deux volets : l'un reprend les dispositions du plan d'épargne investi en actions Peugeot S.A., lancé il y a plus de dix ans et pour lequel 25 millions d'euros, dont 5 millions d'abondement par l'entreprise, ont été souscrits en 2000 ; l'autre est un plan de prévoyance long terme, destiné à permettre aux salariés de constituer un complément de retraite ou de préparer des projets à long terme avec l'aide de l'entreprise. Les souscriptions à ce plan de prévoyance ont porté en 2000 sur 15 millions d'euros, dont 4 millions d'abondement par l'entreprise.

Un programme d'options d'achat d'actions Peugeot S.A. a été décidé en octobre 2000. Il porte sur 118 200 options qui ont été attribuées à des

cadres dirigeants et supérieurs du groupe. À fin 2000, compte tenu du programme précédemment mis en place, 194 350 options d'achat d'actions Peugeot S.A. restent à exercer.

S'ENTOURER DES MEILLEURES COMPÉTENCES POUR FAIRE LA DIFFÉRENCE

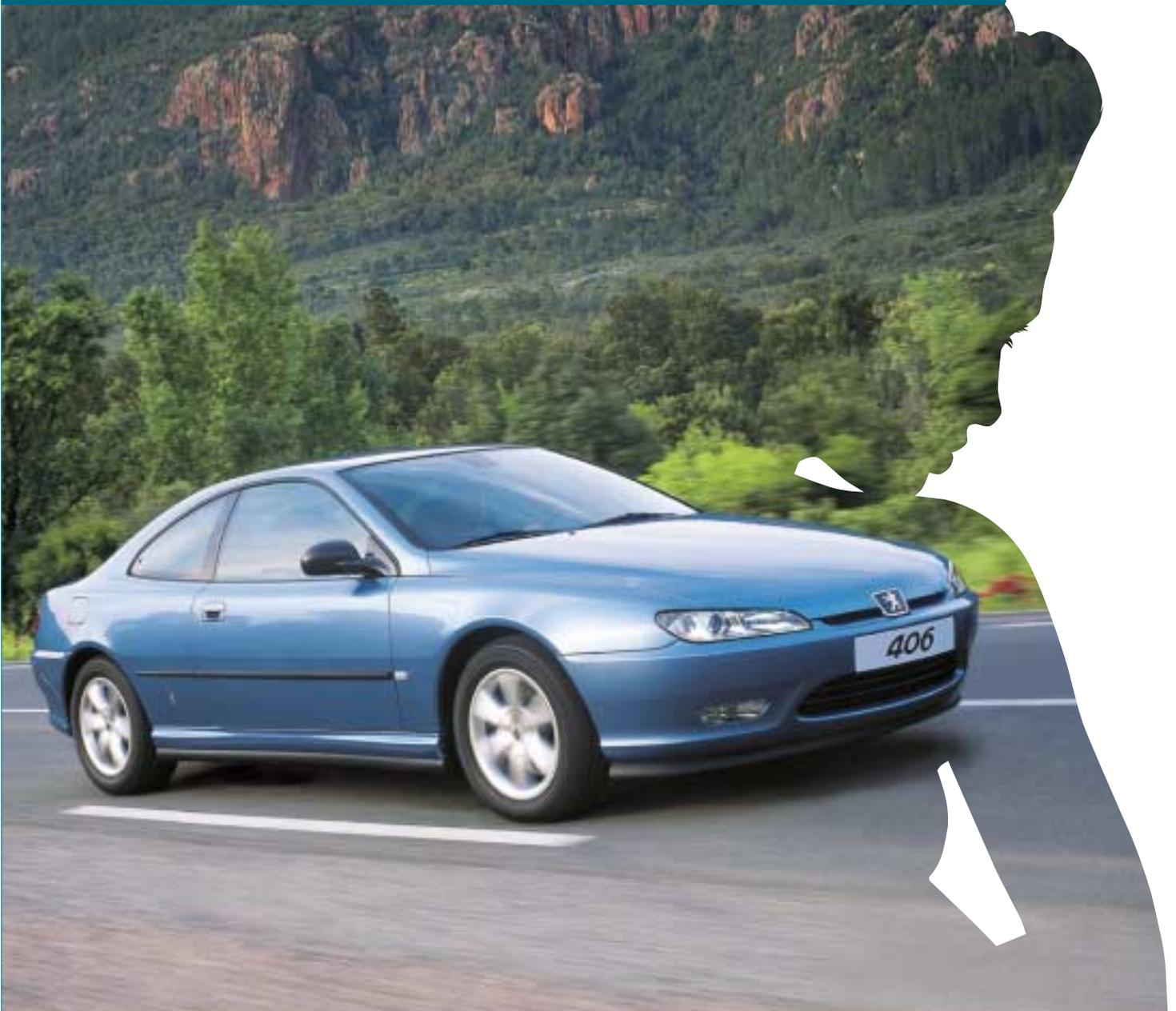
Pour atteindre ses objectifs, le groupe recrute des jeunes aux profils variés capables de faire preuve d'autonomie, de créativité, de responsabilité, de rapidité de décision et sachant travailler en équipe. Pour cela, l'entreprise a sensiblement élargi le champ des formations initiales auxquelles elle recourt pour ses programmes d'embauche. Elle fait également appel de façon plus régulière au recrutement de cadres non français et ouvre la possibilité aux jeunes cadres d'acquérir une première expérience hors de France.

L'ambition internationale du groupe PSA PEUGEOT CITROËN est aujourd'hui une priorité de la politique des ressources humaines. Elle s'est traduite par une forte augmentation des effectifs hors de France : 54 500 personnes en 2000, contre 28 400 personnes en 1996, soit une progression de 92 % en quatre ans.

Face aux mutations industrielles et technologiques, la formation s'avère l'une des clés du succès dans un univers hautement compétitif où il est essentiel que chacun ait le souci constant de progresser.

Dans ce contexte, en France, plus de 4 % de la masse salariale sont consacrés par an à la formation, soit 2 555 000 heures en 2000. Cet effort témoigne de la volonté d'investissement du groupe dans la compétence et le professionnalisme des hommes pour préparer l'avenir.

ENVIRONNEMENT



PSA PEUGEOT CITROËN poursuit la mise en œuvre d'une politique environnementale ambitieuse, qui s'exerce sur l'ensemble du cycle de vie de ses produits. Fondée sur les principes du développement durable, cette politique a pour objectif de favoriser sur le long terme la préservation de l'environnement, d'une manière profitable à l'entreprise, à ses clients, et à la collectivité.

LA MAÎTRISE DE L'EFFET DE SERRE : UN DOMAINE CLE DE CONTRIBUTION A LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Le rôle du dioxyde de carbone (ou CO₂) dans l'aggravation du phénomène d'effet de serre est aujourd'hui largement reconnu. En ce qui concerne les automobiles, il existe un lien direct entre la consommation de carburant et la production de CO₂. L'amélioration du bilan énergétique de ses véhicules est donc un champ d'action prioritaire pour PSA PEUGEOT CITROËN. À ce titre, le groupe, avec les autres constructeurs représentés à l'ACEA, est signataire de l'engagement qui vise à proposer une gamme émettant en moyenne 140 g de CO₂ par km à l'horizon 2008. Les actions menées pour atteindre cet objectif sont nombreuses :

- PSA PEUGEOT CITROËN met en avant le moteur Diesel, qui, par son meilleur rendement énergétique, est structurellement plus sobre et donc moins producteur de CO₂ que le moteur à

essence. Cet avantage est encore accentué par la technologie de l'injection haute pression par rail commun (HDI). L'introduction de nouveaux moteurs de ce type ouvre aujourd'hui une nouvelle étape de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui s'accompagne d'un succès public considérable.

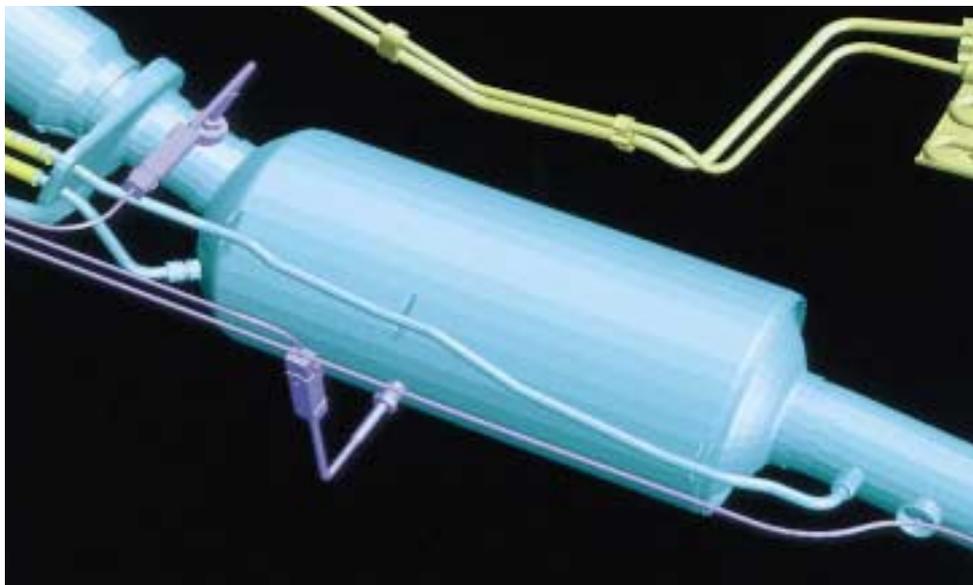
- Parallèlement, PSA PEUGEOT CITROËN poursuit la recherche technologique dans le domaine des moteurs à essence. Le moteur à injection directe d'essence (HPi), qui permet une réduction d'émission de CO₂ de 10 % par rapport à un moteur à essence conventionnel, apporte une contribution notable.

- PSA PEUGEOT CITROËN ouvre également des voies d'innovation pour l'avenir : premier producteur mondial de véhicules électriques, le groupe mettra sur le marché des véhicules hybrides

avant 2004. Il poursuit également ses recherches sur le développement de véhicules équipés de pile à combustible.

- PSA PEUGEOT CITROËN s'est aussi engagé dans la promotion de carburants alternatifs : en sus du GNV (gaz naturel véhicule), le développement des bio-carburants ouvre des perspectives nouvelles. En effet, ceux-ci ont un double impact environnemental : d'une part, grâce à leurs caractéristiques propres de combustion, et d'autre part du fait de la contribution à la fixation du carbone atmosphérique due à leur origine végétale. De plus, leur utilisation est possible sans modifications techniques : ainsi les véhicules de service à moteur Diesel du groupe PSA PEUGEOT CITROËN circulent-ils aujourd'hui en utilisant un carburant qui comporte 30 % d'ester d'huile végétale.

Système filtre à particules



• PSA PEUGEOT CITROËN affirme d'ailleurs sa volonté d'apporter, au-delà des recherches appliquées à ses véhicules, sa contribution à la compréhension des phénomènes de fixation du CO₂. La marque Peugeot s'est sur ce plan engagée dans une action de grande envergure avec la mise en place au Brésil d'un puits de carbone, qui représentera à terme plusieurs millions d'arbres plantés. Il s'agit d'un champ d'expérimentation concret indispensable au nécessaire débat sur les mécanismes de l'effet de serre et de sa prévention.

MOBILITE, VILLE, AUTOMOBILE : LE CHOIX D'UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX

La mobilité est à la fois une aspiration fondamentale de chacun et un facteur essentiel du développement économique. PSA PEUGEOT CITROËN veut non seulement être un acteur majeur de la mobilité par les voitures qu'il produit, mais aussi contribuer à favoriser un

développement durable de cette mobilité sans incidences négatives sur la qualité de l'air ni sur la qualité de vie, et en particulier dans les espaces urbains et suburbains.

Pour améliorer la fluidité de la circulation et la sécurité des automobilistes, le groupe joue un rôle précurseur dans l'introduction de la télématique embarquée appliquée aux véhicules de série. Il travaille activement à la mise en place de systèmes télématiques conjuguant la sécurité et l'information sur le trafic, le guidage en fonction des conditions de circulation, avec des prestations relatives à l'agrément de trajet.

Par ailleurs, PSA PEUGEOT CITROËN étudie et développe de nouveaux modes de mobilité destinés à conjuguer une plus grande fluidité du trafic avec la préservation de l'environnement. Ainsi, en lançant en 1998 la commercialisation des Peugeot Partner et Citroën Berlingo électriques, le groupe a trouvé une réponse aux livraisons en centre ville, aux

flottes publiques et aux municipalités. Ces fourgonnettes électriques sont particulièrement bien adaptées aux besoins de mobilité de ces différents acteurs, et sont les seules à n'émettre ni bruit, ni aucune émission. Une autre solution réside dans le système Liselec de location en libre service de véhicules électriques, mis en place à La Rochelle depuis le 22 septembre 1999 et qui a attiré à ce jour 250 abonnés. Le groupe promeut également le covoiturage, avec deux expériences en grandeur réelle à Vélizy et à Nanterre, en région parisienne. Par ailleurs, PSA PEUGEOT CITROËN participe activement à la mise en place d'infrastructures d'information, de mesure du trafic et de guidage permettant d'avertir l'automobiliste en temps réel de l'évolution des conditions de circulation.

Enfin, l'Institut pour la Ville en Mouvement, fondé en 2000 par PSA PEUGEOT CITROËN, a pour but de proposer, à partir de l'étude de la réalité présente et des enjeux futurs, la mise en œuvre de nouvelles solutions de mobilité. Structure de réflexion et de proposition accueillant l'ensemble des acteurs de la mobilité (urbanistes, chercheurs, scientifiques...), l'Institut a engagé ses premières actions sur les conditions de la mobilité urbaine en Europe, et sur l'étude des attentes et représentations des citoyens.

DE LA CONCEPTION A LA FIN DE VIE : UNE PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT SUR L'ENSEMBLE DU CYCLE DE VIE DU PRODUIT.

De sa production industrielle à son utilisation consommatrice d'énergie, de sa contribution à l'occupation de l'espace



à son élimination ultime, la voiture influe sur l'environnement à chaque étape de sa vie. La politique environnementale de PSA PEUGEOT CITROËN se fonde sur cette caractéristique du produit automobile, en prenant en compte chacune des phases de son cycle de vie.

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN a pour objectif de garantir sur chacun de ses sites le respect de l'environnement aussi bien en terme de protection du milieu, que de qualité de la vie à leur voisinage. Cette politique passe par une approche globale, dont les principaux éléments sont la réduction de la consommation d'eau et le traitement de celle-ci, la préservation des sols, la réduction des émissions atmosphériques, et en particulier des composés organiques volatils (COV) par la mise en place d'ateliers de peintures hydrodiluables, et l'augmentation de la part valorisée des déchets industriels. Sur le plan du voisinage, le respect du paysage et la réduction des émissions sonores, sont au centre des préoccupations du groupe. Concrétisation officielle de cet effort, le programme de certification ISO 14001 se poursuit. Après Sochaux et Mulhouse en 1999, dix nouveaux sites ont été certifiés en 2000. À fin 2001, l'ensemble des usines terminales et d'assemblage du groupe sera certifié ISO 14001 ; il en sera de même fin 2002 pour les usines de mécanique.

PSA PEUGEOT CITROËN aborde avec la même volonté la valorisation des véhicules en fin de vie et le recyclage. Le groupe intègre dès la conception de ses modèles la nécessité d'employer des matériaux de recyclage, de fournir des gammes de désassemblage, de généraliser le marquage des pièces afin de faciliter leur tri, et d'informer le consommateur.

Plusieurs véhicules du groupe, dont la récente Peugeot 307, dépassent déjà la cible d'un taux de 90 % de matériaux recyclables ou valorisables.

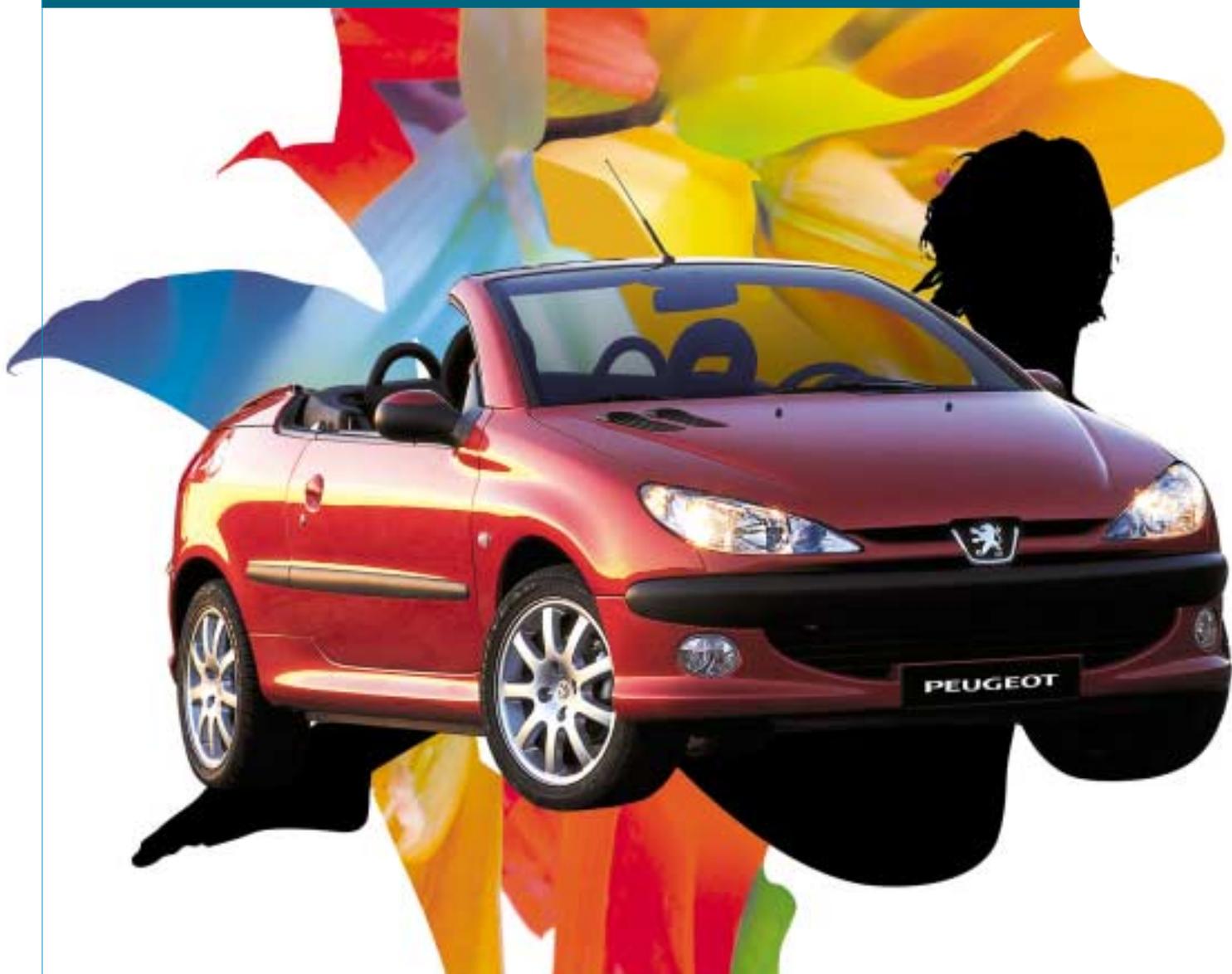
Enfin, la récupération des déchets et le recyclage des matériaux sont intégrés dans l'activité des réseaux des deux marques Peugeot et Citroën :

le programme Relais Vert Auto est déployé sur l'ensemble de l'Europe. Le programme SECOIA de rénovation des pièces voit sa gamme s'étendre et permet ainsi de proposer, pour l'entretien des véhicules les moins récents, une offre économiquement attrayante et parfaitement respectueuse de l'environnement.



RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

LES PROGRAMMES DE RECHERCHE DU GROUPE PSA PEUGEOT CITROËN METTENT UN ACCENT PARTICULIER SUR LA MULTIPLICATION DE L'OFFRE POUR ÊTRE EN MESURE DE PROPOSER 25 NOUVELLES SILHOUETTES D'ICI À 2004, TOUT EN RÉPONDANT AUX GRANDS DÉFIS DE L'AUTOMOBILE DU FUTUR ET EN PARTICULIER LA RÉDUCTION DE L'EFFET DE SERRE.



L'effort de Recherche et Développement du groupe PSA PEUGEOT CITROËN se situe en 2000 à 1 625 millions d'euros, en progression de 11,5 % sur 1999.

Pour l'activité automobile, ces dépenses s'établissent en 2000 à 1 387 millions d'euros. Toutes les charges relatives à l'amélioration des véhicules existants, telles que nouvelles versions, nouvelles motorisations, restyling, ne sont à présent plus décomptées dans les dépenses de Recherche et Développement mais incluses dans les coûts des produits vendus, afin de mieux refléter les prix de revient de fabrication et d'avoir une plus juste appréciation des marges commerciales ; cette évolution, déjà largement entamée en 1999, a été achevée en 2000.

À définition comparable, les frais de Recherche et Développement de l'activité automobile progressent de 15,3 % de 1999 à 2000, après une progression, également à définition comparable, de 24,2 % de 1998 à 1999. Pour 2000, les frais de Recherche et Développement de l'activité automobile représentent 3,7 % du chiffre d'affaires de celle-ci.

Après une hausse de 40 % en deux ans, les budgets de Recherche et Développement sont au niveau requis pour développer les 25 voitures prévues pour la période 2001-2004, accélérer l'effort de recherche et d'innovation, et affirmer les domaines d'excellence technique du groupe.

Cette hausse des budgets s'est traduite par l'embauche de 1 100 ingénieurs et techniciens en 2 000 pour les seuls départements de Recherche et Développement, portant les effectifs dans ces catégories de 11 300 personnes en 1999 à 12 100.

Ces dépenses permettront de renouveler et d'élargir les gammes, en proposant des véhicules à fort potentiel d'image et d'attractivité pour la clientèle.

DÉVELOPPER LA CRÉATIVITÉ

Le groupe s'est doté d'une structure dédiée à la créativité et à l'innovation. Le plateau "créativité et innovation" favorise l'émergence et l'éclosion d'idées nouvelles, en leur donnant une représentation virtuelle ou physique.

Ainsi, PSA PEUGEOT CITROËN a mis en place un outil informatique interactif inédit qui permet de valider rapidement des

choix innovants d'architecture véhicule. De manière interactive, cet outil permet de définir et modifier une esquisse de style tout en prenant en compte les contraintes techniques.

Par ailleurs, PSA PEUGEOT CITROËN a décidé de se doter de moyens de conception en réalité virtuelle permettant de franchir une étape importante dans l'utilisation de maquettes numériques.

Un *power wall* restitue l'image numérique d'une voiture à l'échelle 1 et en haute résolution avec un réalisme saisissant. Il permet de partager avec une vingtaine d'acteurs les images lors des présentations de style ou des revues de projet.

Première en France, un CAVE (*) en cours d'installation vient compléter les moyens du groupe. Sa mise en service permettra de visualiser et comprendre l'intérieur des habitacles en virtuel.

Le groupe a également mis en service son deuxième simulateur de conduite dans l'optique d'améliorer la conception des véhicules, de prévoir et comprendre les interactions entre le conducteur, le véhicule et l'environnement, tout en restant dans le monde virtuel.

(*) Marque déposée
CAVE = Cave-Automatic Virtual Environment

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT



Ces moyens de réalité virtuelle échelle 1 remplacent les étapes intermédiaires et amont de maquettage et de prototypage ; ils contribuent à la réduction des coûts et des délais de développement.

Dans le souci de démultiplier l'offre produite, PSA PEUGEOT CITROËN conduit activement des travaux pour proposer aux clients des univers sensoriels typés et pertinents. Il s'agit de comprendre les facteurs humains à prendre en compte dans les domaines du confort, du bien-être, de la perception visio-tactile, des odeurs, des attributs sensoriels et physiques du concept de richesse, tous ces facteurs étant perçus par les clients.

DES CONCEPT CARS

Le *concept car* Citroën Pluriel présenté au dernier salon de Francfort illustre bien la démarche de créativité et de recherche de nouveaux concepts de PSA PEUGEOT CITROËN. Ce véhicule, aujourd'hui en phase de développement, est le fruit de l'assemblage des concepts de berline, de *pick-up* et de cabriolet, ce qui en fait un véhicule unique en son

genre, inédit et inclassable selon les critères traditionnels de l'offre automobile.

Il illustre la démarche du groupe pour créer de nouveaux territoires automobiles en hybridant des concepts élémentaires.

Présenté au Mondial de l'Automobile de Paris en septembre 2000, le *concept car* Peugeot Prométhée allie technologie et esthétique. Il propose en avant première un ensemble d'innovations et de concepts d'architecture véhicule qui seront progressivement offerts sur la gamme Peugeot.

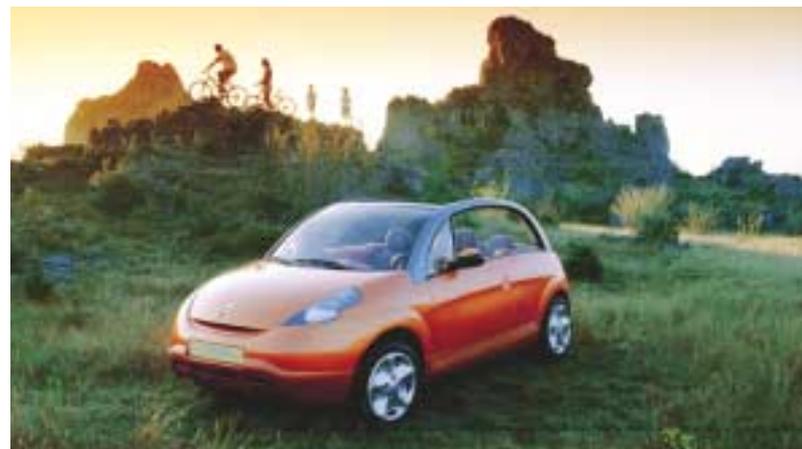
Ces *concept car* illustrent les recherches menées en parallèle avec la politique de plates-formes afin de proposer à la clientèle des silhouettes diversifiées à un prix attractif.

LA LUTTE CONTRE L'EFFET DE SERRE

PSA PEUGEOT CITROËN considère comme une priorité et travaille très activement à la recherche de solutions pour réduire l'émission des gaz à effet de serre.

Au-delà des progrès déjà mis en série à la disposition des automobilistes, tels que les moteurs HDI et HPi, le groupe explore des voies nouvelles de recherche. Les travaux du groupe sur les moteurs essence ont pour objectif de leur faire bénéficier de l'avance récemment prise par les moteurs Diesel, en profitant des nouvelles connaissances technologiques.

Ces travaux de recherche portent sur l'injection directe d'essence à haute pression, sur le fonctionnement du moteur en mélange pauvre stratifié, sur les soupapes électromagnétiques qui préparent le moteur CAMLESS avec un gain en consommation d'essence de 15 %.



Dans la lutte contre l'effet de serre et la réduction de la pollution, les travaux du groupe PSA PEUGEOT CITROËN sont engagés dans une deuxième étape très ambitieuse qui a pour objectif de proposer des véhicules très peu polluants en ayant un mode ZEV (Zero Emission Vehicle).

En 2000, les activités de recherche sur l'hybridation ont été accrues dans le but des le concrétiser dans deux voies d'exploration.

La première concerne l'hybridation faible qui permet l'arrêt et le redémarrage automatiques du moteur thermique au feu rouge, ce qui réduit la consommation et la pollution et accroît le confort du conducteur.

La deuxième concerne une hybridation plus importante autorisant un mode ZEV pour l'usage dans les centres urbains.

D'ici à 2004, PSA PEUGEOT CITROËN commercialisera des automobiles répondant à ces deux approches, en commençant par l'hybridation faible.

PSA PEUGEOT CITROËN mène également plusieurs études dans le domaine de la pile à combustible et est leader du programme européen Hydro-Gen. En 2001 un prototype construit sur la base du Peugeot Partner utilisera une pile à combustible alimentée en hydrogène.

UNE VOITURE SÛRE ET COMMUNICANTE

Plus sûre :

Au-delà des efforts menés pour développer et mettre sur le marché plus rapidement un plus grand nombre de véhicules nouveaux, et des travaux sur la réduction de l'effet de serre, PSA PEUGEOT CITROËN s'est engagé dans un troisième challenge pour offrir à la clientèle des véhicules plus sûrs et plus communicants.

L'objectif d'un comportement routier totalement maîtrisé conduit à des recherches sur le pilotage par un superviseur des logiciels contrôlant les organes de la liaison au sol, direction -freins- suspension.

Une première étape a vu le jour avec la suspension autoadaptative équipant le démonstrateur présenté en première mondiale au Salon de Genève. La nouvelle suspension hydraactive de 3^e génération réussit l'association de l'électronique et d'une hydraulique repensée.

Les travaux de recherche ont permis au groupe d'être le 1^{er} constructeur généraliste à équiper en série des voitures, la Peugeot 607 puis la Citroën C5, d'un dispositif de freinage d'urgence, couplé avec le déclenchement automatique des feux de détresse. Ce dispositif accentue la puissance de freinage en mesurant la vitesse d'enfoncement de la pédale de frein.

Le groupe poursuit également des travaux sur des dispositifs intelligents de retenue afin de proposer prochainement des véhicules capables de prendre en compte la morphologie et l'évolution de la position des occupants sur les sièges.

Plus communicante :

Pour le groupe, la voiture communicante doit l'être au service du client.

Les travaux de recherche de PSA PEUGEOT CITROËN positionnent le groupe en pointe sur l'offre télématique, en s'appuyant sur les dernières avancées technologiques de la téléphonie mobile.

Ils permettent d'offrir de nouveaux services, en particulier dans le domaine de la sécurité routière, en activant très rapidement et automatiquement l'alerte vers les services de sécurité routière, mais aussi en offrant des services liés au confort et aux besoins des occupants.



FONCTIONNEMENT DU GROUPE PSA PEUGEOT CITROËN

LA SOCIÉTÉ PEUGEOT S.A. A ADOPTÉ DEPUIS 1976 L'ORGANISATION EN CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DIRECTOIRE, PRÉVUE PAR LA LOI FRANÇAISE RÉGISSANT LE FONCTIONNEMENT DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES.

Le Conseil de Surveillance s'est réuni en 2000 à quatre reprises, principalement pour examiner les budgets, l'activité et les résultats du groupe ainsi que pour approuver les principaux développements d'ordre stratégique.

Le Conseil de Surveillance a mis en place en 1998 deux comités, qui ont fonctionné pleinement depuis : le Comité Stratégique, composé de MM. Pierre Peugeot, Président, Jean Boillot, François Michelin et

Ernest-Antoine Seillière de Laborde et le Comité des Rémunérations, composé de MM. Roland Peugeot, Président, François Michelin, Ernest-Antoine Seillière de Laborde et Pierre Peugeot.

Le Directoire de Peugeot S.A. est composé de trois membres: Jean-Martin Folz, Président, et Frédéric Saint-Geours et Claude Satinet, respectivement directeurs généraux d'Automobiles Peugeot et Automobiles Citroën.



La Direction Exécutive du groupe PSA PEUGEOT CITROËN est assurée par le Comité Exécutif du groupe, composé de neuf membres. Au 1^{er} janvier 2001, le Comité Exécutif est composé des trois membres du Directoire, de Yann Delabrière (Finances, Contrôle, Performance), Jean-Marc Nicolle (Stratégie et Produit Groupe), Robert Peugeot (Innovation et Qualité), Jean-Louis Silvant (Plates-Formes, Techniques, Achats), Roland Vardanega (Industriel et Fabrications) et Jean-Luc Vergne (Relations et Ressources Humaines). Il est complété par un État-Major composé de quatre personnes directement rattachées au Président du Directoire. Le Comité Exécutif et l'État-Major se réunissent chaque semaine pour examiner toutes les questions relatives à l'animation générale du groupe et à la direction de sa division automobile. Des comités spécifiques à chacune des autres activités du groupe se réunissent par ailleurs chaque mois pour en superviser l'activité.

L'animation du groupe repose enfin sur un **Comité des Directeurs**, regroupant les principaux responsables opérationnels du groupe et comprenant, au 1^{er} mars 2001, 51 membres, ainsi que le Comité Exécutif et l'État-Major. Le Comité des Directeurs se réunit mensuellement.

Les modalités de rémunération des membres du Comité Exécutif, de l'État-Major et du Comité des Directeurs du groupe suivent des principes analogues

à ceux des cadres du groupe. Cette rémunération comprend une partie fixe et une partie variable, basée sur la réalisation des objectifs assignés à chaque cadre dirigeant et sur la réalisation des objectifs de marge opérationnelle du groupe pour l'exercice considéré. Les objectifs de marge opérationnelle sont ceux annoncés publiquement par le groupe au début de chaque exercice. Pour l'exercice 2000, ils s'établissaient à 1 900 millions d'euros et sont fixés à 2 600 millions d'euros pour l'exercice 2001.

Au cours de l'exercice 2000, la rémunération globale attribuée au Comité Exécutif et à l'État-Major s'est élevée à 6 272 milliers d'euros, dont la part

variable a représenté 31 % du total. Pour les membres du Comité des Directeurs, la part variable a représenté 20 % du total des rémunérations attribuées.

Les membres du Comité Exécutif, de l'État-Major et du Comité des Directeurs participent aux programmes d'options d'achat d'actions Peugeot S.A. mis en place en 1999 et en 2000, suivant des modalités identiques aux principes généraux d'attribution de ces programmes. À fin 2000, les options d'achat d'actions ainsi attribuées aux membres du Comité Exécutif et de l'État-Major portaient sur 67 600 titres, sur un total de 195 350 options.



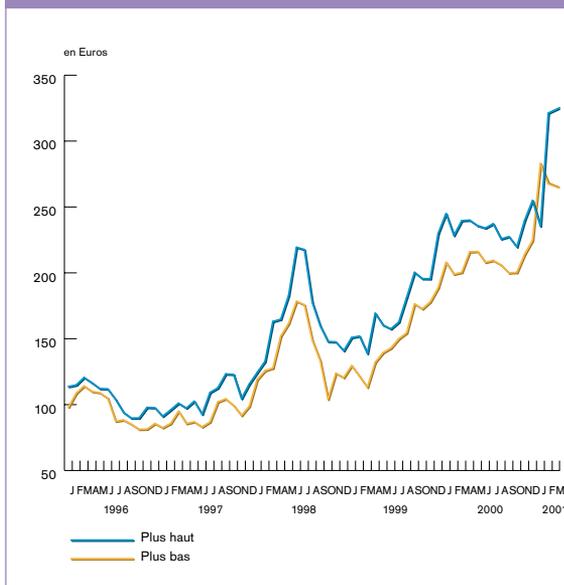
PSA PEUGEOT CITROËN ET SES ACTIONNAIRES

L'ACTION PEUGEOT S.A.

En 2000, le cours de l'action Peugeot S.A. a progressé de 7,50 %, passant de 225,40 euros à 242,30 euros. Sur la même période, le CAC 40 a reculé de 0,54 %. Après un premier semestre où les valeurs de l'industrie manufacturière ont été moins recherchées, le cours de l'action Peugeot S.A. a bénéficié

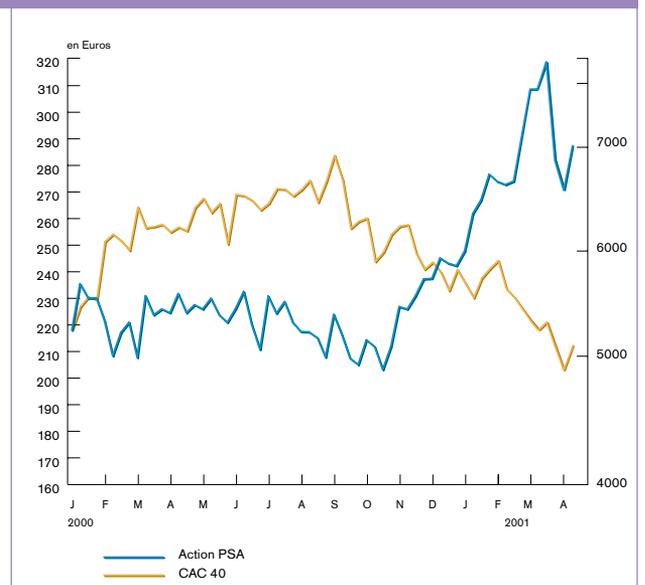
du succès des lancements de nouveaux modèles (Citroën Picasso, Peugeot 607, Citroën Xsara restylée), de la progression, chaque mois, de ses immatriculations en Europe, de la hausse importante des chiffres d'affaires trimestriels, ainsi que de la publication de résultats semestriels supérieurs aux attentes du marché.

**COURS EXTRÊMES MENSUELS
SUR 5 ANS**



Source : Euronext

**ACTION PEUGEOT S.A.
ET CAC 40 EN 2000**



Source : Euronext

PLACES DE COTATION DE L'ACTION PEUGEOT S.A.

L'action Peugeot S.A. est cotée à la Bourse de Paris sur le Premier Marché et est éligible au Service de Règlement Différé (SRD). Elle est également cotée à la Bourse de Bruxelles. L'action Peugeot S.A. fait l'objet de cotations et d'échanges sur le marché SEAQ International et sur le marché hors cote (OTC) aux États-Unis sous forme d'American Depositary Receipts (ADR), quatre ADR représentant une action.

Données boursières (au 31 décembre)	1996	1997	1998	1999	2000
Nombre d'actions en circulation	50 110 828	50 110 828	50 114 600	45 491 008	46 370 605
Capitalisation boursière (en milliards d'euros)	4,5	5,8	6,6	10,3	11,2
Cours de l'action (en euros)	89	115,7	131,9	225,4	242,3
Nombre d'obligations convertibles en circulation	3 999 998	3 999 998	3 999 996	3 993 508	747 329
Cours de l'obligation convertible (en euros)	169	181	194	233	245,2
Résultats par action (en euros)					
Situation nette consolidée	169	161	170	183	202
Résultat net consolidé - part du groupe	2,3	(7,8)	9,6	15,4	30,1

Source : Euronext et PSA PEUGEOT CITROËN

RACHATS D' ACTIONS ET D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Le groupe a poursuivi activement les rachats d'actions commencés en 1999. Cette politique a rencontré à nouveau un plein succès en démontrant aux marchés financiers la confiance de la direction de l'entreprise dans la mise en œuvre de sa stratégie de croissance et de rentabilité. Elle a porté en 2000 sur les actions Peugeot S.A., mais également sur les obligations convertibles émises en 1994 ; ces obligations, venant à échéance de conversion en janvier 2001, était en effet d'une nature très proche des actions du groupe.

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales Ordinaires du 2 juin 1999 dans sa dixième résolution et du 24 mai 2000 dans sa huitième résolution, le groupe a racheté 1 300 371 actions de la société

Peugeot S.A. en 2000. Au 31 décembre 2000, le groupe détenait 2 674 063 de ses propres actions.

Le groupe a par ailleurs procédé au rachat de 2 380 632 obligations convertibles 2 % 1994-2001. Elles ont été annulées immédiatement.

Ces opérations ont été réalisées dans des conditions financières satisfaisantes pour l'entreprise et ses actionnaires. Le prix moyen de rachat des actions s'est ainsi élevé à 197,6 euros, et celui des obligations convertibles à 233,6 euros, à comparer à un cours du titre au 31 décembre 2000 de 242,3 euros.

ÉVOLUTION ET CONTRÔLE DU CAPITAL

Au cours de l'exercice, 865 547 obligations ont été converties en un nombre équivalent d'actions. 747 329 obligations convertibles restaient en circulation au 31 décembre 2000 (les porteurs avaient jusqu'au 31/03/2001 pour en demander la conversion).

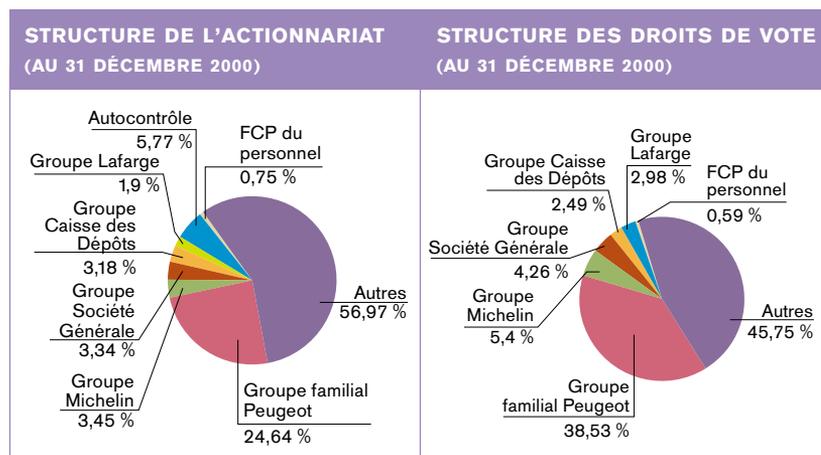
14 050 options de souscription consenties en 1995 au profit de certains membres du personnel salarié et de certains dirigeants et mandataires sociaux de la société et de ses filiales, conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 24 juin 1992, ont été exercées au cours de l'année ; elles ont donné lieu à la création du même nombre d'actions.

Du fait des levées d'options et de la conversion en actions de 865 547 obligations 2 % 1994-2001, le capital

de la société au 31 décembre 2000 se trouve porté à 278 223 630 euros, représenté par 46 370 605 actions d'une valeur de 6 euros chacune.

Les participations des principaux actionnaires identifiés de la société sont détaillées dans le tableau "Contrôle du capital", qui figure avec les renseignements concernant le capital dans les annexes au présent rapport.

À l'exclusion de l'effet mécanique des rachats d'actions sur les droits de vote, ces participations n'ont pas fait l'objet de modifications significatives au cours de l'année 2000. Il est rappelé que les clauses statutaires de Peugeot S.A. obligent tout actionnaire venant à détenir 2 % ou plus du capital de la société à se déclarer auprès d'elle ; il en serait de même pour tout mouvement de plus de 1 % au-delà de ce seuil.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 MAI 2001

Affectation des résultats

Les bénéfices enregistrés en 2000 et les perspectives de développement et de rentabilité des prochains exercices conduisent le Directoire à proposer à l'Assemblée Générale une nouvelle augmentation de la distribution avec le versement d'un dividende de 5 euros par action (soit un revenu global de 7,50 euros y compris l'avoir fiscal), contre 2,70 euros l'année précédente.

La distribution proposée pour l'exercice 2000 correspond, compte tenu du nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2000, à un montant total de 231,8 millions d'euros, soit un ratio de distribution par rapport au résultat net consolidé part du groupe de 17,8 %.

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965, les distributions de dividende au titre des trois derniers exercices sont rappelées ci-après :

	1997	1998	1999
Nombre d'actions rémunérées	50 110 828	50 119 320	45 509 460
Dividende net	0,46 €	1,50 €	2,70 €
Impôts déjà payés au Trésor	0,23 €	0,75 €	1,35 €
Revenu global	0,69 €	2,25 €	4,05 €

Autorisations financières

Six délégations de pouvoirs en matière financière sont soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

La première porte sur l'autorisation d'un programme de rachat d'actions Peugeot S.A. dans la limite de 10 % du nombre total des actions du groupe. Ce programme de rachat d'actions s'inspire, comme ceux de 1999 et de 2000, de la stratégie de croissance et de rentabilité du groupe PSA PEUGEOT CITROËN. L'amélioration de la rentabilité en 2000 permet de mener ce programme de rachat d'actions en parallèle avec l'accroissement des investissements et l'accélération du développement des activités. Dans ces conditions, l'intention du groupe est de procéder effectivement à un rachat d'actions dans les limites proposées et de procéder à terme à l'annulation de l'essentiel des titres acquis, selon les dispositions de la troisième délégation. Celle-ci porte sur l'annulation des actions achetées, dans la limite de 10 % du nombre total d'actions du groupe par période de vingt-quatre mois.

Les actions rachetées pourront toutefois également être utilisées pour l'attribution d'options d'achat d'actions aux dirigeants et cadres supérieurs du groupe, pour la régularisation du cours de Bourse et, le cas échéant, pour la remise d'actions dans le cadre d'opérations financières donnant accès au capital. La première délégation prévoit par ailleurs l'autorisation de vendre des actions Peugeot S.A.

La seconde délégation porte sur la division de chaque action Peugeot S.A. en six actions nouvelles par réduction de la valeur nominale des actions de 6 euros à 1 euro. La forte augmentation de sa valeur fait du titre Peugeot le plus cher du CAC 40 et situe sa valeur unitaire bien au-delà de celles des autres

valeurs européennes et américaines du secteur automobile, qui se situent autour de 50 euros. La division proposée permettra ainsi une meilleure appréciation de l'évolution du titre par rapport aux valeurs comparables et améliorera, par ailleurs, la liquidité de l'action.

Les autres délégations portent sur les émissions de nouvelles obligations, dans la limite d'un montant de 1 milliard d'euros, et de nouvelles actions ou titres donnant accès au capital de la société. Elles visent à renouveler les autorisations existantes. Les augmentations de capital qui résulteraient, le cas échéant, de telles opérations ne pourraient avoir pour effet de porter le capital social à un montant supérieur à 400 millions d'euros, pour un capital actuel de 278 223 630 euros.

INFORMATION FINANCIÈRE

PSA PEUGEOT CITROËN s'est donné pour objectif d'informer régulièrement et clairement l'ensemble de ses actionnaires, français et étrangers, individuels et institutionnels.

Les supports d'information communs à tous les actionnaires sont :

- le rapport annuel, édité en versions française et anglaise ;
- l'Assemblée Générale des actionnaires qui aura lieu le 16 mai 2001 ;
- l'ensemble des publications légales paraissant au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) ;
- la Lettre aux actionnaires, publiée en versions française et anglaise ;
- les communiqués de presse et avis financiers ;
- le site Internet du groupe : www.psa.fr.

Tout actionnaire qui souhaiterait recevoir régulièrement les informations financières du groupe PSA PEUGEOT CITROËN peut se faire inscrire au siège de la société :

Peugeot S.A.
Communication Financière
75, avenue de la Grande-Armée
75116 Paris

Tél : 01.40.66.37.60
Fax : 01.40.66.51.99

E-mail :
communication.financiere@mpsa.com

AGENDA

25 JANVIER 2001
CHIFFRE D'AFFAIRES
DE L'ANNÉE 2000

21 FEVRIER 2001
RESULTATS
DE L'ANNÉE 2000

24 AVRIL 2001
CHIFFRE D'AFFAIRES
AU 31 MARS 2001

16 MAI 2001
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

23 MAI 2001
PAIEMENT
DU DIVIDENDE 2000

26 JUILLET 2001
CHIFFRE D'AFFAIRES
ET RÉSULTATS
DU 1^{ER} SEMESTRE 2001

22 OCTOBRE 2001
CHIFFRE D'AFFAIRES
AU 30 SEPTEMBRE 2001

DONNÉES STATISTIQUES



IMMATRICULATIONS DE VOITURES PARTICULIÈRES SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

	2000	1999	1998
FRANCE	2 133 900	2 148 400	1 943 600
ALLEMAGNE	3 378 300	3 802 200	3 736 000
AUTRICHE	309 400	314 200	295 900
BELGIQUE - LUXEMBOURG	557 100	530 100	488 100
DANEMARK	112 700	143 700	162 500
ESPAGNE	1 381 500	1 406 200	1 192 500
FINLANDE	134 700	136 300	125 700
GRÈCE	290 200	261 700	180 100
IRLANDE	231 000	174 200	145 700
ITALIE	2 415 600	2 338 500	2 378 500
NORVÈGE	97 400	101 300	118 000
PAYS-BAS	597 600	611 500	543 100
PORTUGAL	257 900	272 900	248 400
ROYAUME-UNI	2 221 700	2 197 600	2 247 400
SUÈDE	290 500	295 300	253 400
SUISSE	316 500	316 900	296 900
TOTAL EUROPE OCCIDENTALE (17 PAYS)	14 726 000	15 051 000	14 355 800

Source : C.C.F.A.

IMMATRICULATIONS DE VÉHICULES UTILITAIRES SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS (MOINS DE 5 TONNES)

	2000	1999	1998
FRANCE	415 000	375 400	347 100
ALLEMAGNE	211 100	218 000	203 800
AUTRICHE	27 200	25 100	25 000
BELGIQUE - LUXEMBOURG	57 200	61 300	52 900
DANEMARK	33 000	33 000	29 600
ESPAGNE	299 800	309 600	255 000
FINLANDE	15 000	16 400	15 800
GRÈCE	23 000	21 600	16 800
IRLANDE	41 300	33 900	27 400
ITALIE	215 600	190 900	172 700
NORVÈGE	31 600	29 200	31 500
PAYS-BAS	96 600	99 400	96 700
PORTUGAL	152 500	127 200	119 900
ROYAUME-UNI	245 200	237 800	243 400
SUÈDE	31 900	28 400	26 400
SUISSE	24 100	21 700	19 800
TOTAL EUROPE OCCIDENTALE (17 PAYS)	1 920 100	1 828 900	1 683 800

Source : C.C.F.A.

IMMATRICULATIONS DE VOITURES PARTICULIÈRES ET VÉHICULES UTILITAIRES EN EUROPE PAR CONSTRUCTEUR (MOINS DE 5 TONNES)

	2000		1999		1998	
	UNITÉS	PART DE MARCHÉ (%)	UNITÉS	PART DE MARCHÉ (%)	UNITÉS	PART DE MARCHÉ (%)
MARQUE PEUGEOT	1 318 700	7,9	1 264 800	7,5	1 088 100	6,8
MARQUE CITROËN	959 600	5,8	875 600	5,2	836 600	5,2
PSA PEUGEOT CITROËN	2 278 300	13,7	2 140 400	12,7	1 924 700	12,0
GROUPE VOLKSWAGEN	2 955 400	17,8	3 034 500	18,0	2 785 200	17,4
RENAULT	1 829 200	11,0	1 909 500	11,3	1 760 300	11,0
GROUPE FORD	1 794 000	10,8	1 975 900	11,7	1 999 100	12,5
GROUPE FIAT	1 733 300	10,4	1 658 100	9,8	1 775 700	11,1
GROUPE GENERAL MOTORS	1 682 800	10,1	1 819 600	10,8	1 715 200	10,7
DAIMLER-CHRYSLER	1 082 300	6,5	1 014 900	6,0	879 200	5,5
BMW	499 600	3,0	485 300	2,9	451 000	2,8
MARQUES JAPONAISES	1 951 400	11,7	2 004 400	11,9	1 933 900	12,1
CORÉENS	557 000	3,4	525 700	3,1	422 600	2,6
AUTRES MARQUES	282 800	1,7	311 600	1,9	392 600	2,5

Source : C.C.F.A.

GROUPE PSA PEUGEOT CITROËN - IMMATRICULATIONS DE VOITURES PARTICULIÈRES ET VÉHICULES UTILITAIRES SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS (MOINS DE 5 TONNES)

	2000		1999		1998	
	UNITÉS	PART DE MARCHÉ (%)	UNITÉS	PART DE MARCHÉ (%)	UNITÉS	PART DE MARCHÉ (%)
FRANCE	811 100	31,8	763 800	30,3	676 600	29,5
ALLEMAGNE	162 200	4,5	161 400	4,0	141 700	3,6
AUTRICHE	23 400	7,0	22 400	6,6	20 700	6,4
BELGIQUE - LUXEMBOURG	111 400	18,1	99 900	16,9	87 500	16,2
DANEMARK	28 100	19,3	31 000	17,5	30 700	15,9
ESPAGNE	375 300	22,3	367 000	21,4	309 100	21,3
FINLANDE	14 000	9,3	14 300	9,4	12 700	9,0
GRÈCE	39 000	12,5	34 100	12,0	25 200	12,8
IRLANDE	21 000	7,7	16 200	7,8	12 100	6,7
ITALIE	193 800	7,4	173 100	6,9	166 600	6,5
NORVÈGE	11 200	8,7	10 200	7,8	9 500	6,3
PAYS-BAS	79 400	11,4	76 400	10,8	70 100	11,0
PORTUGAL	60 300	14,7	53 800	13,4	47 400	12,9
ROYAUME-UNI	305 100	12,4	280 200	11,5	282 100	11,3
SUÈDE	16 000	5,0	12 100	3,7	9 500	3,4
SUISSE	27 000	7,9	24 500	7,2	23 200	7,3
TOTAL EUROPE OCCIDENTALE (17 PAYS)	2 278 300	13,7	2 140 400	12,7	1 924 700	12,0

**MARQUE PEUGEOT - IMMATRICULATIONS DE VOITURES PARTICULIÈRES ET VÉHICULES UTILITAIRES
SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS (MOINS DE 5 TONNES)**

	2000		1999		1998	
	UNITÉS	PART DE MARCHÉ (%)	UNITÉS	PART DE MARCHÉ (%)	UNITÉS	PART DE MARCHÉ (%)
FRANCE	472 500	18,5	459 100	18,2	385 000	16,8
ALLEMAGNE	106 200	3,0	109 900	2,7	95 000	2,4
AUTRICHE	14 800	4,4	14 800	4,4	11 800	3,7
BELGIQUE - LUXEMBOURG	61 800	10,1	55 700	9,4	45 300	8,4
DANEMARK	17 200	11,8	19 300	10,9	17 100	8,9
ESPAGNE	168 900	10,1	165 300	9,6	131 900	9,1
FINLANDE	8 500	5,7	8 700	5,7	7 500	5,3
GRÈCE	17 500	5,6	14 300	5,0	9 200	4,6
IRLANDE	12 500	4,6	10 200	4,9	7 200	4,2
ITALIE	112 200	4,3	102 300	4,1	91 600	3,6
NORVÈGE	7 500	5,9	6 700	5,2	5 700	3,8
PAYS-BAS	52 800	7,6	51 500	7,3	45 100	7,1
PORTUGAL	34 400	8,4	30 200	7,5	23 400	6,4
ROYAUME-UNI	202 200	8,2	193 400	7,9	192 900	7,7
SUÈDE	11 400	3,5	7 000	2,2	4 300	1,6
SUISSE	18 300	5,4	16 400	4,9	15 100	4,8
TOTAL EUROPE OCCIDENTALE (17 PAYS)	1 318 700	7,8	1 264 800	7,5	1 088 100	6,8

**MARQUE CITROËN - IMMATRICULATIONS DE VOITURES PARTICULIÈRES ET VÉHICULES UTILITAIRES
SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS (MOINS DE 5 TONNES)**

	2000		1999		1998	
	UNITÉS	PART DE MARCHÉ (%)	UNITÉS	PART DE MARCHÉ (%)	UNITÉS	PART DE MARCHÉ (%)
FRANCE	338 600	13,3	304 700	12,1	291 600	12,7
ALLEMAGNE	55 900	1,6	51 600	1,3	46 700	1,2
AUTRICHE	8 700	2,6	7 700	2,3	8 800	2,8
BELGIQUE - LUXEMBOURG	49 600	8,1	44 200	7,5	42 200	7,8
DANEMARK	10 900	7,5	11 600	6,6	13 700	7,1
ESPAGNE	206 400	12,3	201 700	11,8	177 200	12,2
FINLANDE	5 400	3,6	5 700	3,7	5 200	3,7
GRÈCE	21 600	6,9	19 800	7,0	16 000	8,1
IRLANDE	8 500	3,1	6 000	2,9	4 800	2,8
ITALIE	81 600	3,1	70 800	2,8	75 000	2,9
NORVÈGE	3 600	2,8	3 400	2,6	3 800	2,5
PAYS-BAS	26 600	3,8	24 900	3,5	25 000	3,9
PORTUGAL	25 800	6,3	23 600	5,9	24 000	6,5
ROYAUME-UNI	103 000	4,2	86 800	3,6	89 200	3,6
SUÈDE	4 700	1,5	5 000	1,6	5 200	1,9
SUISSE	8 700	2,6	8 100	2,4	8 200	2,6
TOTAL EUROPE OCCIDENTALE (17 PAYS)	959 600	5,8	875 600	5,2	836 600	5,2

DONNÉES STATISTIQUES

GRUPE PSA PEUGEOT CITROËN - PRODUCTION PAR MODÈLE

(VOITURES PARTICULIÈRES ET VÉHICULES UTILITAIRES)	2000	1999	1998
MARQUE PEUGEOT :			
106	137 500	136 200	274 900
205	—	2 400	47 900
206	737 200	570 800	150 300
306	279 000	316 200	375 900
405	57 400	14 200	39 000
406	259 500	251 200	225 100
504/PAYKAN	5 700	8 800	14 500
505	—	500	500
605	—	2 300	6 900
607	23 500	500	—
806	22 400	22 300	19 800
EXPERT	29 500	27 500	23 700
PARTNER	110 400	94 300	83 500
J9	3 000	7 200	3 600
BOXER	44 400	42 400	44 700
TOTAL	1 709 500	1 496 800	1 310 300
(DONT VÉHICULES ÉQUIPÉS DE MOTEURS DIESEL)	(767 600)	(655 600)	(575 600)
(DONT VOITURES PARTICULIÈRES)	(1 522 500)	(1 328 700)	(1 140 600)
(DONT VÉHICULES UTILITAIRES)	(187 000)	(168 100)	(169 700)
MARQUE CITROËN :			
AX	—	—	8 300
SAXO	289 300	283 400	254 700
ZX	53 900	40 600	48 200
XSARA	453 800	305 200	292 100
C5	800	—	—
XANTIA	79 600	121 400	133 800
XM	2 400	7 000	7 500
ÉVASION	17 500	18 700	15 000
JUMPY	24 100	24 300	20 600
C15	40 000	37 700	35 300
BÉRLINGO	169 300	131 400	116 100
JUMPER	37 800	29 500	27 400
TOTAL	1 168 500	999 200	959 000
(DONT VÉHICULES ÉQUIPÉS DE MOTEURS DIESEL)	(637 500)	(520 100)	(475 900)
(DONT VÉHICULES UTILITAIRES)	(976 300)	(846 000)	(797 000)
(DONT VÉHICULES UTILITAIRES)	(192 200)	(153 200)	(162 000)
TOTAL PSA PEUGEOT CITROËN	2 878 000	2 496 000	2 269 300
(DONT VÉHICULES ÉQUIPÉS DE MOTEURS DIESEL)	(1 405 100)	(1 175 700)	(1 051 500)
(DONT VOITURES PARTICULIÈRES)	(2 498 800)	(2 174 700)	(1 937 600)
(DONT VÉHICULES UTILITAIRES)	(379 200)	(321 300)	(331 700)

GRUPE PSA PEUGEOT CITROËN - VENTES MONDIALES CONSOLIDÉES

(VOITURES PARTICULIÈRES ET VÉHICULES UTILITAIRES)	2000	1999	1998
VENTES EUROPE OCCIDENTALE			
FRANCE :			
PEUGEOT	486 400	460 800	379 900
CITROËN	346 400	310 500	289 600
PSA PEUGEOT CITROËN	832 800	771 300	669 500
AUTRES PAYS D'EUROPE OCCIDENTALE :			
PEUGEOT	863 600	812 100	707 300
CITROËN	639 900	574 100	546 700
PSA PEUGEOT CITROËN	1 503 500	1 386 200	1 254 000
TOTAL EUROPE OCCIDENTALE :			
PEUGEOT	1 350 000	1 272 900	1 087 200
CITROËN	986 300	884 600	836 300
PSA PEUGEOT CITROËN	2 336 300	2 157 500	1 923 500
VENTES HORS D'EUROPE OCCIDENTALE			
EUROPE CENTRALE ET TURQUIE :			
PEUGEOT	92 800	68 500	51 400
CITROËN	51 100	36 400	37 900
PSA PEUGEOT CITROËN	143 900	104 900	89 300
AFRIQUE :			
PEUGEOT	37 700	32 400	29 400
CITROËN	13 000	10 600	10 200
PSA PEUGEOT CITROËN	50 700	43 000	39 600
AMÉRIQUE :			
PEUGEOT	86 200	76 700	63 100
CITROËN	20 100	20 100	18 200
PSA PEUGEOT CITROËN	106 300	96 800	81 300
ASIE - OCÉANIE :			
PEUGEOT	83 500	36 600	58 500
CITROËN	68 300	52 500	62 400
PSA PEUGEOT CITROËN	151 800	89 100	120 900
AUTRES :			
PEUGEOT	23 700	24 600	25 100
CITROËN	3 000	2 700	2 300
PSA PEUGEOT CITROËN	26 700	27 300	27 400
TOTAL VENTES HORS D'EUROPE OCCIDENTALE :			
PEUGEOT	323 900	238 800	227 500
CITROËN	155 500	122 300	131 000
PSA PEUGEOT CITROËN	479 400	361 100	358 500
TOTAL VENTES MONDIALES :			
PEUGEOT	1 673 900	1 511 700	1 314 700
CITROËN	1 141 800	1 006 900	967 300
TOTAL PSA PEUGEOT CITROËN	2 815 700	2 518 600	2 282 000

DONNÉES STATISTIQUES

EFFECTIFS DU GROUPE

	2000	1999
AUTOMOBILE	127 600	126 200
DONT :		
FRANCE	93 300	92 200
AUTRES PAYS	34 300	34 000
ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE	31 900	27 500
TRANSPORT	7 500	6 700
FINANCEMENT	2 000	2 000
AUTRES ACTIVITÉS	3 400	3 400
TOTAL PSA PEUGEOT CITROËN	172 400	165 800
DONT :		
FRANCE	117 900	115 500
AUTRES PAYS	54 500	50 300

OUTIL INDUSTRIEL

SITES DE MONTAGE	MODÈLES FABRIQUÉS AU 1 ^{ER} JANVIER 2001	PRODUCTION 2000
• USINES TERMINALES		
AULNAY (FRANCE)	SAXO, 106	401 500
MADRID (ESPAGNE)	306, XSARA	166 300
MANGUALDE (PORTUGAL)	SAXO, BERLINGO, PARTNER	49 700
MULHOUSE (FRANCE)	206	425 800
PALOMAR (ARGENTINE)	206, 306, 405, BERLINGO, PARTNER	69 400
POISSY (FRANCE)	206, 306	283 000
PORTO REAL (BRÉSIL)	XSARA PICASSO	–
RENNES (FRANCE)	XSARA, C5, XANTIA, XM	235 800
RYTON (GRANDE-BRETAGNE)	206	187 400
SOCHAUX (FRANCE)	307, 406, 607	264 600
VIGO (ESPAGNE)	XSARA PICASSO, C15, BERLINGO, PARTNER	439 400
• USINES MÉCANIQUE ET BRUTS		
ASNIÈRES (FRANCE)	DÉCOLLETAGE, HYDRAULIQUE	–
CAEN (FRANCE)	LIAISONS AU SOL ET TRANSMISSIONS	–
CHARLEVILLE (FRANCE)	FONDERIE D'ALUMINIUM ET DE FERREUX	–
MELUN-SÉNART (FRANCE)	PIÈCES DE RECHANGE	–
METZ-BORNY (FRANCE)	BOÎTES DE VITESSES	1 536 300
SAINT-OUEN (FRANCE)	EMBOUTISSAGE	–
SEPT-FONS (FRANCE)	FONDERIE DE FERREUX	–
TRÉMERY (FRANCE)	MOTEURS ESSENCE XU ET EW ET MOTEURS DIESEL XUD ET DW	1 601 600
VALENCIENNES (FRANCE)	BOÎTES DE VITESSES	1 471 900
VESOUL (FRANCE)	EXPÉDITION CKD, PIÈCES DE RECHANGE	–
VILLERS-LA-MONTAGNE (FRANCE)	FONDERIE D'ALUMINIUM	–

FILIALES COMMUNES AVEC D'AUTRES CONSTRUCTEURS (SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2000)

FILIALES	PRODUCTION	PRODUCTION ANNUELLE
FRANCE FRANÇAISE DE MÉCANIQUE 50 % PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILES 50 % RENAULT	FONDERIE DE FERREUX MOTEURS : TU + TUF + TUD DJ5 / DK5 D (RENAULT) ES	1 150 300 59 600 479 500 26 800
SEVELNORD 50 % PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILES 50 % FIAT	806 EXPERT ÉVASION JUMPY FIAT ULYSSE FIAT SCUDO LANCIA ZETA	PRODUCTION TOTALE : 145 600
ÉTRANGER SOCIETÀ EUROPEA VEICOLI LEGGERI (ITALIE) 50 % PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILES 50 % FIAT	BOXER JUMPER FIAT DUCATO	PRODUCTION TOTALE : 188 400

PEUGEOT S.A.

100 %

AUTOMOBILES
CITROËN

52.50 %

FAURECIA

99.94 %

GEFCO

AUTOMOBILES
PEUGEOT

98.40 %

CITER

100 %

SOCIÉTÉ
COMMERCIALE
CITROËN

99.88 %

CITROËN
CHAMP DE MARS

99.79 %

TRANSAUTO-STUR

99.82 %

CITROËN
ITALIA S.p.A.
(Italie)

99.55 %

CITROËN
HISPANIA S.A.
(Espagne)

99.95 %

CITROËN
DEUTSCHLAND AG
(Allemagne)

86.28 %

CITROËN
LUSITANIA S.A.
(Portugal)

99.98 %

AUTOMOVEIS
CITROËN S.A.
(Portugal)

99.97 %

CITROËN U.K.
Ltd
(Grande-Bretagne)

99.75 %

CITROËN
(SUISSE) S.A.
(Suisse)

100 %

CITROËN BELUX
S.A. - N.V.
(Belgique)

100 %

CITROËN
NEDERLAND B.V.
(Pays-Bas)

100 %

CITROËN
DANMARK A/S
(Danemark)

100 %

CITROËN
OSTERREICH GmbH
(Autriche)

100 %

CITROËN
NORGE A/S.
(Norvège)

100 %

CITROËN
SVERIGE AB
(Suède)

100 %

CITROËN
POLSKA
(Pologne)

100 %

CITROËN
HUNGARIA
(Hongrie)

100 %

CITROËN
SLOVENIJA d.o.o.
(Slovénie)

100 %

CITROËN
HRVATSKA d.o.o.
(Croatie)

100 %

GEFCO ITALIA
S.p.A
(Italie)

100 %

GEFCO U.K. Ltd
(Grande-Bretagne)

95 %

GEFCO
DEUTSCHLAND
GmbH
(Allemagne)

100 %

GEFCO BENELUX
S.A.
(Belgique)

97 %

GEFCO PORTUGAL
TRANSITARIOS
LIMITADA
(Portugal)

100 %

GEFCO ESPAÑA S.A.
(Espagne)

100 %

GEFCO POLSKA
Sp. z.o.o.
(Pologne)

100 %

GEFCO (SUISSE)
S.A.
(Suisse)

26.78 %

DONGFENG
CITROËN
AUTOMOBILE
COMPANY
(Chine)

100 %

GEFCO
DO BRASIL
Ltda
(Brésil)

99.99 %

GEFCO
PARTICIPACOES
Ltda
(Brésil)

100 %

GEFCO
ARGENTINA S.A.
(Argentine)

FIRST NATIONAL
BANK
(Grande-Bretagne)

50 %

RAIFFEISEN
ZENTRALBANK
OSTERREICH AG
(Autriche)

25 %

PSA PEUGEOT CITROËN

ANALYSE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	70
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	81
COMPTES CONSOLIDES	83
Liste des sociétés consolidées	129

SOCIETE PEUGEOT S.A.

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ET LE BILAN	136
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	138
COMPTES SOCIAUX	139
RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	153
FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2000	154
INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES EN PORTEFEUILLE	156
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	157
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DE CAPITAL EN CAS D'ANNULATION D' ACTIONS ACHETEEES	159
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES EMISSIONS DE VALEURS MOBILIERES AVEC DELEGATION	160

DOCUMENTS JURIDIQUES

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE PEUGEOT S.A.	161
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL	165
RESOLUTIONS	167
TABLEAU DES AUTORISATIONS FINANCIERES EN VIGUEUR	170
INFORMATIONS BOURSIERES DETAILLEES	172
RESPONSABLE DU DOCUMENT ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	174
TABLEAU DE CONCORDANCE DU DOCUMENT DE REFERENCE - VISA COB	175

ANALYSE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés de PSA PEUGEOT CITROËN sont établis conformément aux principes comptables indiqués en note 1 aux états financiers consolidés. Ces principes sont conformes au règlement 99-02 du Conseil de la Réglementation Comptable. Ils sont également conformes aux principes généralement admis aux Etats-Unis d'Amérique, à l'exception d'un nombre limité de points mentionnés en note 2 aux états financiers consolidés. La note 2 indique les effets sur les états consolidés de l'application complète des principes comptables généralement admis aux Etats-Unis d'Amérique.

Les évolutions du périmètre de consolidation intervenues en 1998, 1999 et 2000 et ayant un impact significatif sur les comptes de ces exercices sont détaillés en note 3 aux états financiers consolidés.

Bien que cette opération soit sans effet sur l'exercice 2000, il convient de rappeler que Peugeot S.A. a annoncé le 25 octobre 2000 le rapprochement de Faurecia, activité équipement automobile du groupe, et des activités équipement automobile de Sommer Allibert, groupe français spécialisé dans la conception et la production de planches de bord, de cockpits complets, de panneaux de porte et d'éléments d'insonorisation.

Le rapprochement, qui est en cours à la clôture de l'exercice, sera réalisé en cinq étapes. Dans un premier temps, Sommer Allibert cède à ses anciens actionnaires l'ensemble de ses activités autres que l'équipement automobile, comprenant principalement le groupe Tarkett Sommer, spécialisé dans les revêtements de sol. Dans un second temps, Peugeot S.A. acquiert la SIT, société holding dont l'actif essentiel est une participation de 37,9 % en capital et 52,9 % en droits de vote dans le groupe Sommer Allibert au prix de 470 millions d'euros, représentant par transparence une valeur de 57,5 euros par action Sommer Allibert. Ces deux opérations ont été réalisées le 3 janvier 2001. Dans un troisième temps, Faurecia et SIT lancent conjointement sur le marché financier de Paris une offre publique d'achat sur le reste des actions de Sommer Allibert au prix de 57,5 euros par action Sommer Allibert. Cette offre a été lancée le 4 janvier 2001 et a été déclarée recevable par le Conseil des Marchés Financiers le 10 janvier 2001. Il est prévu qu'elle dure jusqu'au 20 février 2001. Si l'ensemble des titres Sommer Allibert est apporté à cette offre, elle représente un investissement de 775 millions d'euros. Dans un quatrième temps, Faurecia lance sur le marché financier de Francfort, une offre publique d'achat sur SAI AG, filiale à 69,3 % de Sommer Allibert regroupant l'essentiel des activités d'équipement automobile de ce groupe. Cette offre a été lancée le 10 janvier 2001 et prendra fin le 9 mars 2001. Si l'ensemble des titres SAI AG est apporté à cette offre, elle représente un investissement de 235 millions d'euros. Enfin, dans un cinquième temps, Peugeot S.A. apportera SIT à Faurecia, qui détiendra ainsi le contrôle des activités équipement automobile de Sommer Allibert. Cet apport devrait être réalisé au deuxième trimestre de 2001. Sur la base des estimations faites au mois d'octobre 2000 lors de l'annonce de l'opération, la participation de Peugeot S.A. dans Faurecia, actuellement de 52,6 %, devrait être ainsi portée à environ 70 %.

L'ensemble de ces opérations représente, si les totalités des titres sont apportées aux offres publiques d'achat lancées sur Sommer Allibert et SAI AG, un investissement total de 1 480 millions d'euros. Compte tenu de l'endettement proforma estimé du groupe

Sommer Allibert après cession de ses activités non automobiles, la valeur d'entreprise des activités équipement automobile de Sommer Allibert s'établit à 1 677 millions d'euros, qui constitue ainsi l'impact potentiel de cette acquisition sur la position financière nette et sur le montant des capitaux employés du groupe PSA PEUGEOT CITROËN.

Les activités équipement automobile du groupe Sommer Allibert ont représenté en 2000 un chiffre d'affaires proforma de 2 557 millions d'euros et une marge opérationnelle proforma de 120 millions d'euros correspondant à 4,7 % du chiffre d'affaires (chiffres non audités).

Sur la base des données disponibles, cette acquisition devrait avoir un impact légèrement dilutif sur le résultat net du groupe en 2001 et un effet relutif à partir de 2002.

Le mode de présentation du compte de résultat a été modifié en 2000 suite à la publication du règlement 99-02 du Conseil de la Réglementation Comptable. Ces modifications portent sur les points suivants :

- les amortissements d'écart d'acquisition, préalablement inclus dans les autres revenus et charges ont été isolés sur une ligne spécifique ;
- la part du groupe dans le résultat des sociétés mise en équivalence, préalablement présentée avant impôt, est présentée après impôt ;
- un résultat avant impôt et après impôt des sociétés intégrées est désormais dégage.

Les comptes de résultats des exercices 1999 et 1998 ont été retraités de manière à être conformes à cette nouvelle présentation.

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN répartit ses activités dans quatre lignes d'activité qui, outre l'activité principale de construction automobile, sont l'équipement automobile, le transport et le financement.

L'activité automobile regroupe Peugeot Citroën Automobiles, Automobiles Peugeot, Automobiles Citroën et leurs filiales.

L'activité équipement automobile correspond à Faurecia et ses filiales.

L'activité transport comprend Gefco et ses filiales.

L'activité financement correspond à Banque PSA Finance et ses filiales.

Les autres sociétés comprennent la société de tête du groupe, Peugeot S.A., les sociétés qui lui sont directement rattachées, notamment Peugeot Motocycles et ses filiales, Peugeot Citroën Moteurs, Process Conception Ingénierie et ses filiales, et Société de Constructions Mécaniques Panhard et Levassor.

Certaines de ces sociétés entretiennent des relations commerciales avec des sociétés appartenant à d'autres activités. Il en est ainsi notamment :

- des fournitures de véhicules par l'activité automobile aux autres activités ;
- des fournitures de pièces automobiles par l'activité équipement automobile à l'activité automobile ;
- des fournitures de services de transport et de logistique par l'activité transport à l'activité automobile et à l'activité équipement automobile ;

- des fournitures de services de financement de véhicules neufs et de pièces de rechange de l'activité financement à l'activité automobile.

L'ensemble de ces relations commerciales inter-activités est établi sur une base de marché, à des termes et conditions identiques à ceux prévalant pour des fournitures de biens et services à des clients extérieurs au groupe.

1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2000 ressort à 44 181 millions d'euros, en progression de 16,9 % sur celui de l'exercice 1999, qui s'élevait à 37 807 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires 2000 prend en compte les modifications du périmètre de consolidation indiquées en note 3 aux états financiers consolidés. Seules ont un effet significatif sur le chiffre d'affaires de l'exercice d'une part, l'acquisition au 30 décembre 1999 par Faurecia de l'intégralité du capital de la société AP Automotive Holding Inc., troisième constructeur américain de systèmes d'échappement automobile, et d'autre part, l'acquisition au 1er octobre 1999 par Gefco du contrôle à 60 % du capital de la société allemande de messagerie et de logistique KN Elan GmbH, contrôle porté à 100 % de cette société, qui a pris le nom de Gefco KN GmbH, au cours de l'exercice 2000 ; du fait de sa date d'acquisition, KN Elan GmbH n'était consolidée que sur trois mois de l'exercice 1999.

A périmètre comparable, le chiffre d'affaires de l'année 2000 est en progression de 14,7 % sur celui de 1999.

Le chiffre d'affaires de l'année 1999 s'est établi en hausse de 12 % par rapport à celui de 1998, qui s'élevait à 33 758 millions d'euros. Les modifications de périmètre ayant un impact significatif pour le calcul du chiffre d'affaires 1999 sont également détaillées en note 3 aux états financiers consolidés. Elles concernent l'acquisition du contrôle de KN Elan GmbH en octobre 1999, déjà mentionnée ci-dessus ainsi que l'intégration globale de Crédipar, filiale française de financement des ventes de voitures à la clientèle finale, après l'acquisition par Banque PSA Finance au 31 décembre 1998, des 50 % de cette société détenus jusqu'alors par General Electric Capital/Sovac amenant ainsi le contrôle de Crédipar par Banque PSA Finance à 100 %.

A périmètre comparable, le chiffre d'affaires de l'exercice 1999 est en hausse de 10,6 % sur l'exercice 1998.

1.1 - Répartition du chiffre d'affaires par activité

Le chiffre d'affaires consolidé de chacune des activités du groupe s'est établi comme suit :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Automobile	37 436	32 733	29 350
Équipement automobile	5 840	4 267	3 937
Transport	2 329	1 760	1 473
Financement	1 387	1 194	842
Autres activités	983	926	794
Éliminations	(3 794)	(3 073)	(2 638)
Total PSA Peugeot Citroën	44 181	37 807	33 758

La contribution de chaque activité au chiffre d'affaires consolidé du groupe, après éliminations des opérations inter-activités, s'est établie comme suit :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Automobile	37 242	32 596	29 242
Équipement automobile	4 279	2 982	2 814
Transport	932	656	548
Financement	1 203	1 067	682
Autres activités	525	506	472
Total PSA Peugeot Citroën	44 181	37 807	33 758

Le chiffre d'affaires consolidé de l'automobile, à 37 436 millions d'euros est en hausse de 14,4 % par rapport à 1999. Cette évolution reflète pour l'essentiel la progression de 11,8 % des ventes mondiales de Peugeot et Citroën à 2 815 700 véhicules montés et collections.

Cette hausse suit celle de 1999, où le chiffre d'affaires automobile avait progressé de 11,5 % par rapport à 1998, avec des ventes mondiales en croissance de 10,4 %, à 2 518 600 unités.

En Europe de l'Ouest, les ventes de voitures particulières et de véhicules utilitaires légers ont progressé en 2000 de 8,3 %, à 2 336 300 unités, tandis que le marché dans son ensemble reculait de 1,3 %. Avec une part de marché globale de 13,7 % (12,7 % en 1999), le groupe est le deuxième constructeur automobile européen et le premier pour les véhicules utilitaires légers. L'année 2000 a notamment été marquée par le succès des lancements de la Citroën Picasso, de la Peugeot 607, de la Citroën Xsara restylée, par la poursuite de la progression de la Peugeot 206, des Citroën Berlingo et Peugeot Partner, ainsi que par le succès croissant des motorisations Diesel HDI, à injection directe par rampe commune d'injection à haute pression, qui ont soutenu les ventes de l'ensemble des gammes du groupe.

En dehors de l'Europe occidentale, les ventes de voitures et d'éléments détachés, à 479 400 unités, progressent de 32,8 % par rapport à 1999.

Cette progression très rapide résulte du fort développement des ventes sur les deux marchés prioritaires du groupe hors Europe de l'Ouest – le Mercosur (+ 7,5 %, à 88 700 unités), l'Europe centrale et la Turquie (+ 37,3 %, à 143 900 unités) – ainsi que sur la forte hausse des volumes en Chine (+ 32,7 %, à 53 900 unités) et en Iran (+ 323,2 %, à 45 700 unités).

Le chiffre d'affaires de l'activité équipement automobile, à 5 840 millions d'euros, est en progression de 36,8 % sur l'exercice 1999. Il intègre pour la première année l'activité de AP Automotive Holding Inc.. A périmètre comparable, le chiffre d'affaires de l'activité équipement automobile s'accroît de 20,9 % par rapport à 1999, après une progression de 8,4 % sur le chiffre d'affaires de 1998.

Le chiffre d'affaires représentatif de la production de l'activité équipement automobile, excluant les ventes de catalyseurs et les facturations d'outillages et d'études, augmente de 10,6 % en 2000, dont 2,2 % d'effets de change.

L'activité transport a réalisé en 2000 un chiffre d'affaires de 2 329 millions d'euros, en progression de 32,3 % sur celui de 1999. Ce chiffre d'affaires intègre sur 12 mois l'activité de Gefco KN GmbH, qui n'était intégré que sur trois mois en 1999, après l'acquisition de 60 % du capital au 1er octobre 1999. A périmètre comparable, la progression de l'activité transport est de 20,4 % sur 1999, après une hausse de 19,5 % en 1999 (8,4 % à périmètre comparable).

Le chiffre d'affaires de l'activité de financement, correspondant essentiellement à des produits d'intérêt sur le financement des ventes, s'est élevé à 1 387 millions d'euros, en hausse de 16,2 % sur 1999. Cette évolution reflète la croissance de l'encours de crédit à la clientèle ainsi que la hausse des taux d'intérêt pour les nouveaux crédits de 2000 suite à la hausse des taux de refinancement intervenue tout au long de l'année.

En 1999, le chiffre d'affaires de l'activité de financement s'est inscrit en hausse de 41,8 % sur 1998 ; il consolidait pour la première fois en intégration globale Crédipar, après l'acquisition fin 1998 de la participation de 50 % détenue jusqu'alors par Général Electric Capital/Sovac ; à périmètre comparable, la progression du chiffre d'affaires s'est établi à 2,3 %.

La production de nouveaux crédits de financement de ventes de voitures à la clientèle finale a porté en 2000 sur 703 300 véhicules Peugeot et Citroën, en progression de 5,5 % sur 1999, année qui avait enregistré une hausse de 13,7 % sur l'exercice précédent, à périmètre comparable.

L'encours global de crédit de l'activité de financement s'établit à la fin de 2000 à 14 700 millions d'euros, soit + 15,8 % par rapport à la fin de 1999 ; à fin 1999, l'encours de crédit s'élevait à 12 700 millions d'euros, en progression de 18,2 % sur la fin de 1998.

1.2 - Chiffre d'affaires trimestriel

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est établi comme suit :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998	Variation 2000/1999 en %
- 1er trimestre	11 641	9 158	8 811	+ 27,1
- 2e trimestre	10 849	9 862	8 878	+ 10,0
- 3e trimestre	10 134	8 809	7 488	+ 15,0
- 4e trimestre	11 557	9 978	8 581	+ 15,8
Total	44 181	37 807	33 758	+ 16,9

La répartition du chiffre d'affaires sur l'année 2000 reflète la très bonne tenue des ventes tout au long de l'exercice, malgré le fléchissement du marché automobile européen intervenu après l'été.

L'activité automobile a en effet enregistré des gains constants de parts de marché, qui ont compensé ce fléchissement. La progression très forte du chiffre d'affaires du 1er trimestre résulte pour l'essentiel de la relative faiblesse du chiffre d'affaires du début de 1999, dû aux incertitudes économiques qui avaient marqué cette période et celle qui l'avait immédiatement précédée à la fin de 1998.

1.3 - Chiffre d'affaires par zone géographique de commercialisation

(en millions d'euros)	2000	1999	1998	Variation 2000/1999 en %
France	14 946	13 381	11 836	+ 11,7
Royaume-Uni	5 962	5 235	4 870	+ 13,9
Allemagne	3 951	3 518	3 235	+ 12,3
Italie	2 819	2 483	2 271	+ 13,6
Espagne	5 541	5 070	3 942	+ 9,3
Autres pays d'Europe de l'Ouest	5 524	4 813	4 357	+ 14,8
Total Europe de l'Ouest	38 743	34 500	30 511	+ 12,3
Autres pays d'Europe et Turquie	1 602	1 075	895	+ 49,0
Amérique latine	1 268	990	944	+ 28,0
Reste du monde	2 568	1 242	1 408	+ 106,8
Total	44 181	37 807	33 758	+ 16,9

La progression du chiffre d'affaires sur l'ensemble des pays d'Europe de l'Ouest reflète la progression des parts de marché de la division automobile, qui a été forte sur chacun des grands marchés européens ; elle reflète également, pour l'Allemagne, la hausse des ventes de Faurecia aux constructeurs allemands ainsi que la consolidation sur l'année complète de Gefco KN GmbH, filiale messagerie et logistique de Gefco en Allemagne.

La progression du chiffre d'affaires en Autres pays d'Europe et Turquie et en Amérique latine résulte des priorités de développement assignées à la division automobile en dehors de l'Europe de l'Ouest.

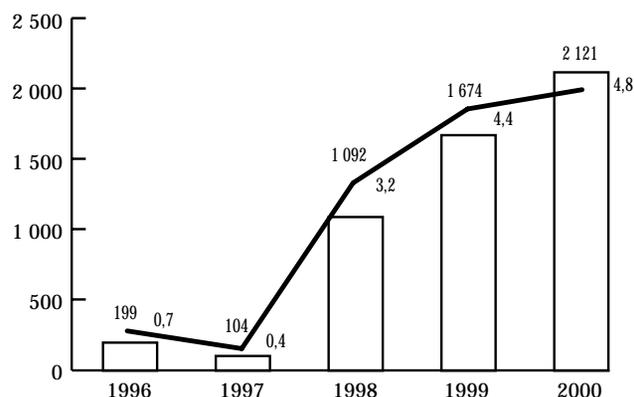
Sur le reste du monde, le doublement du chiffre d'affaires du groupe résulte de l'acquisition de AP Automotive Holding Inc. par Faurecia mais également de la forte hausse des ventes de véhicules montés et d'éléments détachés, notamment en Chine et en Iran.

2 - Résultats

Les objectifs fixés pour l'année 2000, une marge opérationnelle consolidée d'au moins 1 900 millions d'euros et une marge opérationnelle de la division automobile d'au moins 4 % du chiffre d'affaires, ont été, comme en 1998 et 1999, largement dépassés avec respectivement 2 121 millions d'euros et 4,2 % du chiffre d'affaires.

2.1 - Marge opérationnelle consolidée

(en millions d'euros - en % du chiffre d'affaires)



La marge opérationnelle consolidée de l'exercice 2000 s'établit à 2 121 millions d'euros, soit 4,8 % du chiffre d'affaires consolidé. Elle est en progression de 26,7 % sur celle de 1999 qui s'établissait à 1 674 millions d'euros et 4,4 % du chiffre d'affaires. L'acquisition d'AP Automotive Holding Inc. et l'intégration en année pleine de Gefco KN GmbH ont eu une incidence combinée de 25 millions d'euros sur la marge opérationnelle consolidée.

L'acquisition du contrôle de Peugeot Japon a conduit à annuler les marges réalisées sur les véhicules vendus antérieurement à cette société et encore en stock à la date d'acquisition, avec un effet négatif sur la marge opérationnelle de 7 millions d'euros. Par ailleurs, à compter de l'exercice 2000, le résultat des couvertures de change des opérations commerciales, précédemment inscrit en "Autres revenus et charges nets" a été intégré aux coûts opérationnels avec une incidence de 45 millions d'euros en 2000 ; le coût de la franchise de taux d'intérêt accordée sur les créances détenues par les sociétés automobiles à leurs filiales de distribution de détail a été exclu des coûts opérationnels et classé dans les frais financiers avec une incidence de 31 millions d'euros en 2000. Ces modifications ont été opérées sans retraitement des résultats des exercices précédents.

La marge opérationnelle de 1999 se situait en hausse de 53,2 % sur celle de l'exercice de 1998, qui s'élevait à 1 092 millions d'euros et 3,2 % du chiffre d'affaires.

2.2 - Marge opérationnelle par activité

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Automobile	1 579	1 131	614
Équipement automobile	176	198	184
Transport	100	92	73
Financement	264	242	191
Autres activités	2	11	30
Total PSA Peugeot Citroën	2 121	1 674	1 092

La marge opérationnelle automobile s'élève à 1 579 millions d'euros, soit 4,2 % du chiffre d'affaires automobiles, à comparer à 1 131 millions d'euros et 3,5 % du chiffre d'affaires en 1999 et 614 millions d'euros et 2,1 % du chiffre d'affaires en 1998.

La marge opérationnelle automobile s'accroît ainsi de 39,6 % de 1999 à 2000, après une progression de 84 % de 1998 à 1999.

Les principaux éléments ayant contribué à l'accroissement de la marge opérationnelle de la division automobile de 1999 à 2000 sont les suivants :

- l'accroissement des volumes et l'amélioration du mix des ventes liée au lancement de nouveaux modèles et motorisations ainsi que l'évolution du mix géographique ont eu un effet global positif estimé à 626 millions d'euros ;
- les retours aux clients, essentiellement sous forme d'amélioration de l'équipement des véhicules, nets des évolutions de tarif, ont eu un impact direct négatif de 445 millions d'euros ;
- les variations de change ont eu un effet positif estimé à 335 millions d'euros du fait principalement de la faiblesse de l'euro face à la livre sterling (229 millions d'euros), au dollar américain et aux monnaies qui lui sont directement liées, notamment le réel brésilien et le peso argentin (46 millions d'euros) et au yen japonais ;
- la réduction des coûts de production a généré un gain net de 607 millions d'euros. Ce gain net est le résultat du programme d'économies mis en œuvre en 2000, qui a généré un gain en ligne avec l'objectif de 840 millions d'euros annoncé en début de 2000. Il a été en partie amputé par l'impact négatif de l'évolution des coûts de matières premières, estimé à 117 millions d'euros, et par les surcoûts conjoncturels de production, estimés à 97 millions d'euros, qui ont été générés par la forte croissance de l'activité ;
- l'accroissement des budgets de recherche et de développement et des frais opérationnels liés aux programmes d'investissements pour un montant à définition comparable (cf 2.3 ci-après) estimé à 275 millions d'euros ;
- les évolutions des rémunérations des salariés qui progressent pour un montant de 248 millions d'euros. Ces évolutions intègrent un accroissement de 104 millions d'euros des systèmes de participation légale aux bénéfices et d'intéressement contractuel aux résultats, ce dernier système ayant été en 2000 étendu à l'ensemble mondial des salariés de la division automobile. Les sommes attribuées aux salariés du groupe en application de ces deux systèmes représentent au titre de l'exercice 2000 un total de 181 millions d'euros (196 millions d'euros pour l'ensemble du groupe) ;
- parmi les autres éléments, figure principalement, pour un montant de 152 millions d'euros, l'augmentation des budgets relatifs à la modernisation des réseaux de distribution (plan Allemagne, développement des sites Internet, call centers, développement international).

La marge opérationnelle de l'activité équipement automobile s'établit à 176 millions d'euros, soit 3,0 % du chiffre d'affaires de la division, en recul par rapport au niveau de 1999, soit 198 millions d'euros et 4,6 % du chiffre d'affaires consolidé et comparable à celui de 1998, soit 184 millions d'euros, qui représentait cependant 4,7 % du chiffre d'affaires. Les marges réalisées par l'activité équipement automobile sur des ventes à l'activité automobile correspondant à des pièces ou des véhicules encore stockés par cette dernière à la clôture de l'exercice sont éliminées de la marge consolidée du groupe.

La marge opérationnelle intègre pour la première fois en 2000 l'activité de AP Automotive Holding Inc., qui a représenté une contribution de 36 millions d'euros.

L'impact positif de l'évolution des volumes d'activité sur la marge opérationnelle de l'activité équipement automobile a été plus qu'absorbé par trois facteurs qui ont pesé négativement sur celle-ci :

- l'évolution du coût des matières premières, notamment plastiques ;
- les coûts de démarrage de nouvelles unités de production et de nouveaux produits, en nombre particulièrement important en 2000 ;
- la très forte hausse des dépenses de recherche et de développement, en liaison avec l'accroissement des nouveaux contrats acquis en 1999 et 2000.

La marge opérationnelle de l'activité transport représente 100 millions d'euros, soit 4,3 % du chiffre d'affaires de la division, en progression de 8,7 % sur celle de 1999 qui s'établissait à 92 millions d'euros et 5,2 % du chiffre d'affaires, elle-même en hausse de 26 % sur celle de 1998 à 73 millions d'euros et 5,0 % du chiffre d'affaires. La contribution de Gefco KN GmbH, dont les résultats se redressent progressivement suite à l'acquisition de son contrôle par Gefco, a été négative de 6 millions d'euros pour trois mois de 1999 et de 17 millions d'euros pour l'ensemble de 2000. Hors cet impact, la marge opérationnelle de l'activité transport a progressé en 2000 en liaison directe avec la hausse du chiffre d'affaires, les progrès de productivité et la progression des activités à haute valeur ajoutée ayant permis d'annuler sur l'année l'impact sensiblement négatif des hausses de coûts de transport liées à l'évolution des prix du pétrole et à l'évolution de la réglementation du travail dans le secteur du transport en France.

La marge opérationnelle de l'activité de financement s'établit à 264 millions d'euros, en hausse de 9,1 % sur le niveau de 1999 à 242 millions d'euros ; celui-ci représentait une hausse de 26,7 % sur 1998, à 191 millions d'euros. La croissance de la marge opérationnelle en 2000 résulte de l'évolution du niveau d'activité, avec une progression de 15,8 % de l'encours de crédit à la clientèle. Cette croissance a toutefois été freinée d'une part, par des coûts informatiques non récurrents liés à la sortie de Crédiplar du périmètre de gestion informatique de General Electric Capital/Sovac et d'autre part, à la baisse des marges sur les nouveaux contrats enregistrés en 2000, du fait de la hausse des taux d'intérêt de refinancement qui n'a pu être intégralement répercutée à la clientèle du fait d'une concurrence élevée sur le marché du crédit à la consommation, notamment en Espagne et en Italie. La marge opérationnelle sur l'encours net moyen de crédit de l'année passe ainsi de 2 % en 1999 à 1,9 % en 2000.

2.3 - Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement s'établissent en 2000 à 1 625 millions d'euros, en progression de 11,5 % sur 1999 ; en 1999 les frais se sont établis à 1 457 millions d'euros en progression de 12 % sur leur niveau de 1998.

Pour l'activité automobile, ils s'établissent en 2000 à 1 387 millions d'euros, en hausse apparente de 8,8 % sur les chiffres publiés en 1999. En 2000, l'ensemble des charges relatives aux développe-

ments sur des véhicules existants tels que nouvelles versions, nouvelles motorisations, restyling ont été inclus dans les coûts des biens vendus, afin de mieux refléter les prix de revient de fabrication et d'avoir une plus juste appréciation des marges commerciales ; cette évolution, déjà largement entamée en 1999, a été achevée en 2000. A définition comparable, les frais de recherche et de développement de l'activité automobile progressent de 15,3 % de 1999 à 2000, après une progression, également à définition comparable, de 24,2 % de 1998 à 1999. Pour 2000, les frais de recherche et de développement de l'activité automobile représentent 3,7 % du chiffre d'affaires de la division. En y incluant les frais de développement relatifs à la vie série des produits, ils s'établiraient à 1 459 millions d'euros et 3,9 % du chiffre d'affaires de l'activité automobile.

Les frais de recherche et de développement de l'activité équipement automobile se sont établis à 221 millions d'euros, représentant 3,8 % du chiffre d'affaires de la division. Ils sont en hausse de 37 % sur le niveau de 1999 où ils s'élevaient à 161 millions d'euros et 3,8 % du chiffre d'affaires. Cette forte progression correspond à l'accroissement important du portefeuille de nouveaux contrats confiés à Faurecia par les constructeurs automobiles, ainsi qu'à la tendance de ceux-ci à confier de plus en plus le développement de nouveaux produits, voire de nouveaux modules complets, à leurs fournisseurs.

2.4 - Frais de personnel

Les frais de personnel s'établissent à 6 680 millions d'euros pour 6 187 millions d'euros en 1999 et 5 693 millions d'euros en 1998. Cette hausse traduit l'évolution des rémunérations individuelles des salariés (cf. notamment 2.2 ci-dessus) et l'augmentation des effectifs inscrits qui s'établissent à 172 400 personnes au 31 décembre 2000 pour 165 800 personnes au 31 décembre 1999 et 156 500 personnes au 31 décembre 1998. Les effectifs à fin 2000 incluent pour la première fois les effectifs du groupe AP Automotive Holding Inc. (1 900 personnes). Les effectifs à fin 1999 incluaient pour la première fois ceux de Crédiplar (900 personnes) et de Gefco KN GmbH (900 personnes).

2.5 - Coût de cessation d'activité de certains salariés âgés

Le résultat de l'exercice 1999 intègre pour 431 millions d'euros une provision à caractère exceptionnel relative au départ anticipé en France de salariés âgés de l'activité automobile, selon les dispositions prévues par l'accord d'entreprise du 4 mars 1999, l'accord de branche signé le 26 juillet 1999 entre l'UIMM (Union des Industries Métallurgiques et Minières) et la majorité des organisations syndicales représentant les salariés, ainsi que le décret n° 2000-105 du 9 février 2000. Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN a décidé d'appliquer les mécanismes de préretraite prévus par ces dispositions, sur une période qui s'étendra jusqu'en avril 2005, à tous les personnels ouvriers à partir de 57 ans révolus et à tous les personnels d'encadrement technique et industriel à partir de 58 ans révolus, les personnels souffrant d'un handicap physique reconnu pouvant en bénéficier à partir de 55 ans.

Sur la période 2000-2005, il est ainsi prévu le départ anticipé de 13 200 salariés du groupe. Le groupe envisage en parallèle l'embauche de nouveaux salariés, correspondant à un tiers des départs

effectifs. Le coût des préretraites est partagé entre le groupe d'une part, et l'Etat d'autre part. La provision est calculée sur la base des charges incombant au groupe pour la totalité des 13 200 personnes concernées sur l'ensemble de la période où elles bénéficient des préretraites ; elle est actualisée au taux de 5,2 % et intègre une hypothèse d'inflation annuelle de 2 %.

Net de l'effet d'impôt différé qui lui est attribuable, l'impact de cette provision sur le résultat net – part du groupe de 1999 s'établit à 268 millions d'euros, soit 5,65 euros par action.

Pour l'exercice 2000, ce poste représente un produit de 32 millions d'euros. Ce produit correspond d'une part, à des reprises de provisions constituées en 1999, certains salariés qui pouvaient bénéficier de ces dispositions ayant finalement opté pour d'autres systèmes de retraite plus avantageux pour eux, notamment le régime spécial prévu pour les salariés ayant cotisé aux régimes de sécurité sociale pendant plus de quarante ans, d'autre part, au coût de réévaluation des provisions résiduelles, du fait principalement de l'actualisation des coûts futurs à 5,2 % pratiquée à la clôture de chaque exercice. En conséquence, le plan ne concerne plus que 12 500 personnes.

2.6 - Frais de rationalisation

Les frais de rationalisation des structures s'élèvent pour 2000 à 43 millions d'euros correspondant pour l'essentiel aux charges de restructuration liées à la fermeture de trois sites industriels de l'activité équipement automobile (Nogent-sur-Seine, Tredegar, Northampton).

Pour 1999, les frais de rationalisation se sont élevés à 56 millions d'euros correspondant aux plans de départ anticipé des personnels de Citroën Hispania (619 personnes) et de Peugeot España (188 personnes).

En 1998, les frais de rationalisation se sont élevés à 66 millions d'euros correspondant aux plans de départ anticipé en Espagne pour l'activité automobile et aux frais de restructuration de l'activité équipement automobile.

2.7 - Résultat financier

Le résultat financier fait apparaître pour 2000 un produit net de 86 millions d'euros contre une charge financière nette de 21 millions d'euros en 1999 et de 24 millions d'euros en 1998. En 1999, la charge financière résultait en totalité des frais financiers supportés à hauteur de 42,5 millions d'euros par Sevel Argentina (re-dénommée depuis février 2000 Peugeot Citroën Argentina) dont le financement était assuré par de la dette locale en peso à taux d'intérêt élevé, avant restructuration du capital de cette société qui a pris effet par étapes depuis juin 1999.

Pour 2000, le produit enregistré résulte directement de la position financière nette positive des sociétés industrielles et commerciales du groupe, qui est passée de 1 711 millions d'euros à fin 1999 à 1 409 millions d'euros à fin décembre 2000. Le placement de la trésorerie disponible effectué principalement en produits monétaires, a bénéficié de l'évolution à la hausse des taux d'intérêt de marché. Par ailleurs, l'impact du coût de financement de Peugeot Citroën Argentina s'est réduit à 27,8 millions d'euros. Ainsi qu'indiqué ci-dessus, le coût de la franchise de taux d'intérêt

accordés sur les créances par les sociétés automobiles à leurs filiales de distribution de détail, préalablement inclus en charges opérationnelles, a été reclassé en frais financiers pour un montant de 31 millions d'euros en 2000 ; les exercices 1999 et 1998 n'ont pas été retraités. Enfin, l'accroissement des investissements du groupe a entraîné une hausse corrélative des frais financiers intercalaires incorporés au coût des investissements. Ces frais financiers intercalaires se sont élevés à 76 millions d'euros contre 23 en 1999 et 37 en 1998.

2.8 - Autres revenus et charges

Ainsi qu'indiqué en introduction, la présentation des autres revenus et charges nets a été modifiée en 2000 pour se conformer aux prescriptions du règlement 99-02 du Conseil de la Réglementation Comptable. Les charges d'amortissement des écarts d'acquisition préalablement inclus dans cette rubrique, sont désormais inscrits sur une ligne spécifique. Les comptes des exercices 1999 et 1998 ont été retraités en conséquence. Par ailleurs, le résultat des couvertures de change sur opérations commerciales, précédemment inscrit en "Autres revenus et charges nets", est désormais inclus dans les résultats opérationnels. Pour 2000 ce résultat représente une charge de 45 millions d'euros. Les comptes des exercices précédents n'ont pas été retraités.

Dans ce contexte, les autres revenus et charges représentent pour 2000 un produit net de 20 millions d'euros, à comparer à une charge nette de 7 millions d'euros en 1999 et de 192 millions d'euros en 1998.

Le produit dégagé en 2000 résulte principalement de plus-values réalisées sur la cession de titres de placement pour 95 millions d'euros. Ces profits sont atténués par le résultat négatif enregistré sur le rachat par le groupe de 2 380 632 obligations convertibles 2 % 1994-2001, qui ont été immédiatement annulées ; net des reprises de provisions constituées dans l'hypothèse du remboursement de ces obligations, ce résultat s'établit à 104 millions d'euros.

La charge dégagée sur 1999 correspond à la provision pour remboursement de l'obligation convertible 1994-2001 (23 millions d'euros), à la moins-value réalisée à l'occasion de la cession de l'activité élastomère de Rennes-la-Barre-Thomas (23 millions d'euros), compensées par le profit réalisé lors de la cession de la SAMM pour 71 millions d'euros.

2.9 - Résultat avant impôts et après impôts des sociétés intégrées

Le résultat avant impôts des sociétés intégrées pour 2000 est un profit de 2 216 millions d'euros, soit 5,0 % du chiffre d'affaires consolidé, en accroissement de 91,2 % sur 1999 où le résultat s'est établi à 1 159 millions d'euros et 3,1 % du chiffre d'affaires. Pour 1998, ce résultat s'établissait à 810 millions d'euros et 2,4 % du chiffre d'affaires.

Après une charge d'impôts de 713 millions d'euros, correspondant à 32,2 % du résultat avant impôts, le résultat net des sociétés intégrées s'établit pour 2000 à 1 503 millions d'euros représentant 3,4 % du chiffre d'affaires. Ce résultat est en progression de 87,2 % sur 1999 où il s'est établi à 803 millions d'euros représentant 2,1 % du chiffre d'affaires, après une charge d'impôts de 356 millions d'euros correspondant à 30,7 % du résultat avant impôts.

Pour 1998, il s'établissait à 497 millions d'euros représentant 1,5 % du chiffre d'affaires, après une charge d'impôts de 313 millions d'euros correspondant à 38,6 % du résultat avant impôts.

2.10 - Résultats nets des sociétés mises en équivalence

Ainsi qu'indiqué ci-dessus, le résultat des sociétés mises en équivalence est désormais dégagé après impôts. Pour 2000, la part du groupe dans le résultat après impôts des sociétés mise en équivalence s'élève à 19 millions d'euros, contre 31 millions d'euros en 1999 et 38 millions d'euros en 1998. Jusqu'à fin 1998, ce poste inclut la part de 50 % dans le résultat de Crédipar, intégré globalement à partir de 1999. De ce fait ce poste ne correspond, depuis 1999, qu'aux intérêts du groupe dans des sociétés de gestion d'opérations communes avec d'autres groupes de construction automobile ou de fabrication d'équipement automobile, c'est-à-dire principalement aux sociétés communes avec Renault pour la fabrication de moteurs et aux sociétés communes avec Fiat pour la fabrication de monospaces et de véhicules utilitaires.

2.11 - Amortissement des écarts d'acquisition

Les dotations aux amortissements des écarts d'acquisition s'élèvent à 199 millions d'euros contre 60 millions d'euros en 1999 et 41 millions d'euros en 1998. La charge de 2000 comprend les amortissements sur une durée de vingt ans des écarts d'acquisition de Crédipar (5 millions d'euros), Faurecia (42 millions d'euros), Peugeot Citroën Argentina (13 millions d'euros) et AP Automotive Holding Inc. (12 millions d'euros). Par ailleurs le groupe a procédé à une dépréciation exceptionnelle de l'écart d'acquisition de Peugeot Citroën Argentina, à hauteur de 127 millions d'euros, pour tenir compte des perspectives économiques argentine à court terme, qui ne permettent pas d'obtenir dans les délais initialement envisagés la rentabilité escomptée de l'investissement dans Peugeot Citroën Argentina.

2.12 - Résultat net du groupe

Le résultat net - part du groupe est un profit de 1 312 millions d'euros, après déduction des intérêts minoritaires de 11 millions d'euros, correspondant pour l'essentiel aux intérêts minoritaires dans Faurecia et dans PSA Finance Plc, société de financement des ventes de voitures en Grande-Bretagne. Ce résultat est en croissance de 80 % sur le résultat net - part du groupe de 1999 qui s'élevait à 729 millions d'euros et qui était lui-même en croissance de 50,6 % sur le résultat net - part du groupe de 1998 à 484 millions d'euros. Il représente en 2000 3,0 % du chiffre d'affaires du groupe contre 1,9 % en 1999 et 1,4 % en 1998.

Le résultat net par action est de 30,1 euros sur les actions en circulation et 29 euros sur les actions potentielles, en croissance de 96 % et 98 % sur les chiffres de 1999 (respectivement 15,4 et 14,5 euros par action)

Au cours de l'exercice 2000, le groupe a racheté 1 300 371 actions de la société Peugeot S.A. dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales des 2 juin 1999 et 24 mai 2000. Ces actions ont été affectées au poste "Titres d'autocontrôle". Par ailleurs, le groupe a racheté 2 380 632 obligations convertibles 2 % 1994-2001 qui ont été immédiatement annulées. A la clôture de l'exercice 2000, 865 547 obligations convertibles ont été conver-

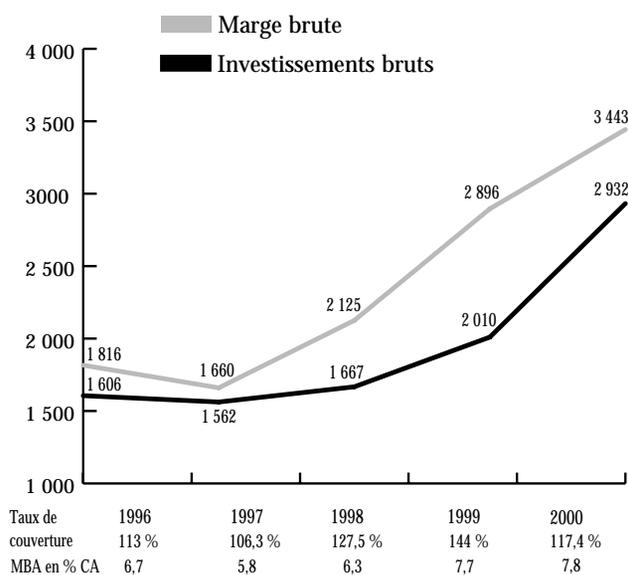
ties à la demande des porteurs en autant d'actions Peugeot S.A. Compte tenu de ces éléments, le nombre d'actions composant le capital de Peugeot S.A. s'établit à fin 2000 à 46 370 605 actions, dont 2 674 063 actions sont détenues par la société elle-même ; 747 329 obligations convertibles sont encore en circulation au 31 décembre 2000, les porteurs ayant jusqu'à fin mars 2001 pour en demander le remboursement à 186,6 euros ou la conversion en une action Peugeot S.A. jouissance 1er janvier 2001 (ne donnant pas droit au dividende sur l'exercice 2000) pour chaque obligation.

3 - Tableau des flux de trésorerie consolidés

3.1 - Flux financiers d'exploitation

Les flux financiers d'exploitation s'élèvent en 2000 à 3 413 millions d'euros, contre 4 206 millions d'euros en 1999 et 3 189 millions d'euros en 1998.

Marge brute d'autofinancement et investissements bruts en immobilisations corporelles (en millions d'euros)



La marge brute d'autofinancement atteint en 2000, 3 443 millions d'euros, soit 7,8 % du chiffre d'affaires, en progression de 18,9 % sur 1999 où la marge brute d'autofinancement s'est élevée à 2 896 millions d'euros et 7,7 % du chiffre d'affaires. Elle s'élevait à 2 125 millions d'euros et 6,3 % du chiffre d'affaires en 1998.

Après deux années de forte contraction (1 064 millions d'euros en 1998 et 1 310 millions d'euros en 1999) les besoins en fonds de roulement du groupe se sont accrus en 2000 de 30 millions d'euros, du fait notamment d'une augmentation des stocks de la division automobile de 1 006 millions d'euros, compensée par un accroissement du crédit fournisseur de 1 339 millions d'euros. L'augmentation des stocks de la division automobile, correspondant principalement à 67 000 voitures neuves, résulte d'une part, de leur niveau particulièrement bas à fin 1999, d'autre part, de l'évolution de l'activité au cours de 2000, et enfin du lancement imminent à fin 2000 de deux nouveaux modèles. Les stocks de voitures neuves du groupe ont ainsi évolué de la manière suivante :

(en millions d'unités)	31.12.1998	30.06.1999	31.12.1999	30.06.2000	31.12.2000
Stock de véhicules constructeur	185 800	180 400	164 700	218 400	217 900
Stock de véhicules réseau propre	32 600	40 000	34 600	43 300	48 400
Total stocks consolidés	218 400	220 400	199 300	261 700	266 300

3.2 - Flux financiers des investissements

Les flux générés par l'exploitation ont permis de couvrir largement les investissements industriels du groupe.

Investissements corporels bruts

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Automobile	2 497	1 700	1 379
Équipement automobile	290	191	200
Transport	74	53	45
Financement	34	39	29
Autres activités	37	27	14
Total PSA Peugeot Citroën	2 932	2 010	1 667

Les investissements corporels s'inscrivent à 2 932 millions d'euros, en progression de 45,9 % sur 1999 où ils avaient atteint 2 010 millions d'euros. Cette progression résulte pour l'essentiel de la division automobile. Elle est la conséquence directe de la stratégie de croissance du groupe qui s'est traduite, outre la progression des frais de recherche et de développement, par une accélération des investissements pour les nouveaux modèles du groupe, les nouvelles motorisations, ainsi que pour supprimer les goulots d'étranglement afin de permettre l'exploitation optimale de l'ensemble des moyens de production.

Les acquisitions de titres de participations et de sociétés consolidées, pour un montant de 182 millions d'euros en 2000, concernent pour l'essentiel la participation du groupe à l'augmentation de capital de Dongfeng Citroën Automotive Company (DCAC) pour un montant de 137,3 millions d'euros. Cette augmentation de capital, à laquelle ont également participé deux banques chinoises, Bank of China et China Development Bank, a permis de doter DCAC des moyens qui vont lui permettre de financer la seconde phase de son développement, avec l'introduction progressive de nouveaux produits Citroën sur le marché chinois. Elle a également permis à Automobiles Citroën d'augmenter sa participation de 25 % à 26,875 % du capital de DCAC, la participation de Dongfeng Motors étant ramenée de 70 % à 31 %.

Les acquisitions de 1999, pour un montant de 264 millions d'euros, correspondaient à l'acquisition d'AP Automotive Holding Inc. par Faurecia (189 millions d'euros) et de KN Elan GmbH (devenue Gefco KN GmbH) par Gefco (14 millions d'euros), ainsi qu'à l'augmentation du contrôle du groupe sur Sevel Argentina (devenue depuis lors Peugeot Citroën Argentina) par acquisition des titres qu'avait conservés le groupe Macri et lancement d'une offre publique d'achat sur le reste du capital. Cette dernière opération a été suivie du retrait de la société de la cotation de la Bourse de Buenos Aires en février 2000.

3.3 - Flux des opérations financières

Y compris les activités de financement, le flux des opérations financières a représenté un emploi de 400 millions d'euros, à comparer à une ressource de 91 millions d'euros en 1999 et un emploi de 739 millions d'euros en 1998.

Ce flux comprend notamment en emplois, pour 257 millions d'euros le rachat d'actions Peugeot S.A. (cf. 2.12 ci-dessus) qui a porté sur 1 300 371 actions à un cours moyen de 197,6 euros par action, et pour 555 millions d'euros le rachat d'obligations convertibles 2 % 1994-2001 (cf. 2.12 ci-dessus) à un cours moyen de 233,55 euros par obligation convertible.

4 - Bilan

4.1 - Situation nette

La situation nette au 31 décembre 2000 s'établit à 9 361 millions d'euros. Par rapport au 31 décembre 1999, où elle s'établissait à 8 332 millions d'euros, la variation intègre principalement la comptabilisation du résultat net de l'exercice 2000, le versement du dividende payé au titre de l'exercice 1999 par Peugeot S.A. (118 millions d'euros), l'augmentation de capital résultant des conversions d'obligations 2 % 1994-2001 intervenues en 2000 (132 millions d'euros), la reprise de la revalorisation des titres de placement enregistrée en 1999 (62 millions d'euros), la variation de la réserve de conversion correspondant à l'effet des modifications de parités de change sur l'actif net des filiales étrangères consolidées (22 millions d'euros) et, enfin, l'acquisition d'actions Peugeot S.A. inscrites en titres d'autocontrôle pour 257 millions d'euros.

La situation nette par action, calculée pour chaque exercice sur le nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice, s'établit à fin 2000 à 202 euros, en progression de 10,4 % sur fin 1999 (183 euros, en hausse de 7,7 % sur la situation nette par action de 170 euros à fin 1998).

4.2 - Position financière nette des sociétés industrielles et commerciales

Le groupe calcule une position financière nette des sociétés industrielles et commerciales, dont le calcul est détaillé en note 38 aux états financiers consolidés. Cet indicateur reflète le mieux la situation financière du groupe à l'égard des tiers financiers. Il représente, pour les sociétés industrielles et commerciales, la trésorerie nette, c'est-à-dire le solde des postes de trésorerie, de placements à court terme et de financements à court terme, ainsi que le solde des emprunts et des prêts à long terme. Il convient à cet égard de signaler que les emprunts à long terme sont notamment constitués d'opérations effectuées par les sociétés industrielles, soit pour le

compte des sociétés de financement, soit pour le compte de sociétés en coopération avec d'autres constructeurs et ont donc pour contrepartie directe les prêts à long terme de ces sociétés industrielles à ces entités.

Au 31 décembre 2000, la position financière nette des sociétés industrielles et commerciales s'établit en excédent de 1 409 millions d'euros, à comparer à un excédent de 1 711 millions d'euros à fin 1999 et de 817 millions d'euros à fin 1998.

4.3 - Capitaux employés, rentabilité des capitaux employés

4.3.1 - Définitions et méthodes

Le taux de rentabilité des capitaux employés est l'indicateur global de mesure d'efficacité économique retenu par le groupe.

Les capitaux employés correspondent aux moyens que l'entreprise met en œuvre pour son activité opérationnelle. Leur définition ainsi que le calcul des capitaux employés est détaillé en note 37 aux états financiers consolidés.

Le résultat économique considéré pour calculer le taux de rentabilité des capitaux employés correspond pour l'essentiel à la marge opérationnelle corrigée de certains autres résultats reflétant la performance économique d'actifs rentrant dans la définition des capitaux employés. La définition ainsi que le calcul du résultat économique est détaillé en note 37 aux états financiers consolidés.

Le taux de rentabilité des capitaux employés avant impôts est le rapport du résultat économique au montant des capitaux employés de fin d'année. Le calcul du taux de rentabilité des capitaux employés avant impôts est détaillé en note 37 aux états financiers consolidés.

Pour obtenir un taux de rentabilité des capitaux employés après impôts, le groupe a choisi de retenir un taux d'impôt normatif de 33 1/3 %, qui reflète en moyenne le taux qui s'applique à ses opérations courantes.

A partir du présent exercice, le groupe a décidé de substituer à une estimation de gestion, préalablement employée, un calcul comptable des capitaux employés en fin d'exercice et du résultat économique, ce qui a permis d'inclure ces données dans les notes aux états financiers consolidés. Cette procédure a conduit à revoir pour les exercices précédents les données publiées précédemment.

4.3.2 - Capitaux employés

Les capitaux employés à fin décembre 2000 s'établissent à 13,0 milliards d'euros, en augmentation de 18,7 % par rapport à fin décembre 1999. Cette évolution reflète pour l'essentiel le programme d'investissement mené en 2000, en accroissement sensible par rapport à ceux des deux exercices précédents, ainsi que l'augmentation des stocks et des créances détenues sur les concessionnaires ainsi que sur les autres clients, consécutive à la croissance des ventes, en partie compensée par l'évolution du crédit fournisseur, liée à l'accroissement de la production.

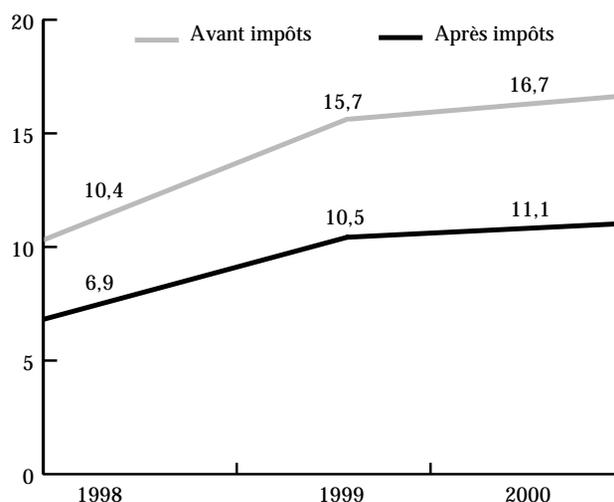
Les capitaux employés se situaient à fin 1999 à 10,9 milliards d'euros, en retrait par rapport à fin 1998 où ils se situaient à 11,2 milliards d'euros. L'acquisition d'AP Automotive Holding Inc. par Faurecia a accru les capitaux employés à fin 1999 de 318 millions d'euros tandis que les cessions de SAMM et de l'usine de produits élastomères de Rennes-la-Barre-Thomas ont réduit les capitaux employés de 112 millions d'euros.

Capitaux employés

(en millions d'euros)	31 décembre 2000	31 décembre 1999	31 décembre 1998
Total PSA PEUGEOT CITROËN	12 988	10 943	11 221
Automobile	8 901	7 328	8 158
Équipement automobile	2 168	2 070	1 761
Transport	429	158	120
Financement	1 327	1 081	1 015
Autres activités	163	306	167

4.3.3 - Rentabilité des capitaux employés

(en pourcentage)



La rentabilité des capitaux avant impôts s'est accrue de 10,4 % en 1998 à 15,7 % en 1999 et 16,7 % en 2000. Mesurée après impôt normatif tel que décrit ci-dessus, elle s'est établie à 6,9 % en 1998, 10,5 % en 1999 et 11,1 % en 2000. Ces progressions reflètent l'amélioration constante du niveau de marge opérationnelle ainsi que l'efficacité croissante de l'utilisation des capitaux employés, mesurée par leur rotation en progression constante.

5 - Engagements de retraites complémentaires et d'indemnités de départ

Les salariés du groupe PSA PEUGEOT CITROËN bénéficient dans certains pays de prestations de retraite ou de compléments de retraite, qui sont versés annuellement aux retraités, ou d'indemnités de départ, qui sont versées en une fois au moment du départ en retraite et dont le financement est assuré par le groupe. Les principaux pays concernés sont la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne.

Par ailleurs, les salariés d'AP Automotive Holding Inc. bénéficient également de prestations de couverture maladie.

Le groupe calcule, pour l'ensemble de ces prestations, la valeur actuelle des engagements qu'il a contractés vis-à-vis de ses salariés suivant le modèle de la norme FAS 87 et les hypothèses indiquées dans la note 40 aux états financiers consolidés. La valeur actuelle de ces engagements fait l'objet d'une réévaluation complète tous les trois ans et d'un ajustement chaque année.

Afin de couvrir ces engagements, le groupe a versé à des institutions externes chargées de la gestion des fonds, sous des formes juridiques dépendant du pays d'application, des sommes destinées au paiement futur des charges correspondantes. Ces sommes sont régulièrement complétées afin d'être ajustées au montant des engagements, la politique générale du groupe étant d'externaliser ces engagements en totalité, sauf dans les cas où les conditions juridiques, financières ou fiscales ne le rendent pas possible ou pas souhaitable. Pour compléter ces fonds, des provisions ont été constituées dans le bilan du groupe, correspondant notamment aux cas où il n'était pas possible ou souhaitable, pour des raisons juridiques, financières ou fiscales, d'externaliser les sommes correspondant aux engagements.

L'ensemble des engagements étant fixé à chaque fin d'exercice dans les conditions indiquées ci-dessus et compte tenu des fonds gérés par les institutions externes, les charges comptabilisées au cours de l'exercice correspondent :

- aux droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice, les droits étant généralement dépendants de l'ancienneté acquise dans le groupe ;
- à la variation de l'actualisation des droits existant en début d'exercice, compte tenu de l'écoulement d'une année ;
- à l'amortissement de l'écart de transition provenant d'une part, de changements de certaines hypothèses lors des réestimations triennales, d'autre part, de l'écart, généralement positif, constaté entre le rendement réel des fonds externes et le rendement normalisé des fonds placés à long terme (8 % jusqu'en 1999, 7,5 % à partir de 2000).

A fin 2000, la valeur actuelle des engagements du groupe s'établit à 2 593 millions d'euros, en hausse de 8 % par rapport à la fin de 1999 où elle s'est établie à 2 400 millions d'euros. A fin 1998, elle s'élevait à 2 123 millions d'euros. Cette progression résulte notamment de l'intégration dans ces engagements d'AP Automotive Holding Inc., acquise par Faurecia en décembre 1999 et de la révision à la baisse du taux d'actualisation des engagements, notamment en France où ce taux avait été abaissé de 6,50 % à 5,75 % du fait de l'évolution des taux d'intérêt.

La charge comptabilisée conformément aux dispositions décrites ci-dessus s'est élevée en 2000 à 85 millions d'euros, contre 91 millions d'euros en 1999 et 97 millions d'euros en 1998.

Au cours de l'exercice 2000, et conformément aux objectifs du groupe, les nouveaux versements à des institutions externes de gestion se sont élevés à 76 millions d'euros après 191 millions d'euros en 1999 et 235 millions d'euros en 1998. Du fait de ces versements, les provisions conservées au bilan pour les motifs indiqués ci-dessus se sont réduites de 340 millions d'euros à fin 1998 à 225 millions d'euros à fin 1999 (ce montant incluait pour la première fois les primes de médailles du travail en France, pour 14 millions d'euros, et les engagements d'AP Automotive Holding Inc. pour frais médicaux pour 25 millions d'euros) et s'élèvent à 234 millions d'euros à fin 2000.

6 - Gestion des risques

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN est exposé, dans ses différentes activités, à des risques qu'il s'efforce de maîtriser et de couvrir suivant des procédures définies et contrôlées de manière centralisée. Ces risques sont d'ordre opérationnel d'une part, d'ordre financier d'autre part. Par ailleurs, l'activité de financement comporte des risques spécifiques.

6.1 - Risques opérationnels

Les risques opérationnels comprennent tous les risques de nature à interrompre ou compromettre l'exploitation du groupe, tels que détérioration des installations de production ou de commercialisation, dégâts dus à des intempéries, interruption des livraisons des fournisseurs, atteinte à l'intégrité, à la confidentialité et à l'utilisation des systèmes d'information et des données qu'ils utilisent.

Le groupe a centralisé et confié le recensement des risques, la politique de prévention, l'établissement des normes et directives correspondantes et la politique d'assurances à une direction centrale de la prévention et de la gestion de risques. Dans ce cadre, le groupe analyse de manière détaillée les risques potentiels liés à son exploitation et définit les programmes préventifs pour éliminer les vulnérabilités liées à ces risques. Ces programmes concernent notamment les risques incendie des bâtiments industriels, les risques pesant sur l'approvisionnement par les fournisseurs de pièces à caractère stratégique, la protection des stocks de voitures, l'intégrité et la confidentialité des systèmes d'information et des bases de données associées.

Le groupe attache une importance particulière à la maîtrise de l'impact environnemental des sites industriels et des risques qui y sont attachés. Chaque investissement industriel prend ainsi en compte de manière rigoureuse les conséquences environnementales du projet aux plans technique et financier ; un programme annuel est par ailleurs consacré à la réduction des risques de pollution accidentelle sur les sites industriels. Enfin, tous les sites industriels sont engagés dans une démarche de certification de leur système de management environnemental conforme au standard international norme ISO 14001. Les usines de Sochaux (France) et de Mulhouse (France) ont été certifiées en 1999, ainsi que les sites de Vigo (Espagne), Poissy (France), Sevel Nord (France), Madrid (Espagne), Trémery (France) et Palomar (Argentine) en 2000. L'ensemble des sites sera certifié en 2002.

Le groupe détermine également les couvertures d'assurance nécessaires pour compenser les conséquences financières de la survenance éventuelle de ces risques. Ces polices d'assurance garantissent en premier lieu la valeur des sites industriels et commerciaux du groupe, et des stocks de véhicules et de pièces. Le groupe porte également une attention particulière à la couverture des pertes d'exploitation résultant de la survenance éventuelle des risques et notamment de celles qui pourraient résulter de l'arrêt de fonctionnement de certaines installations industrielles du groupe ou l'interruption des livraisons des fournisseurs les plus importants. Enfin, le groupe a pris les dispositions nécessaires pour couvrir les risques pouvant résulter de la mise en cause de sa responsabilité civile du fait de l'usage des produits qu'il fabrique ainsi que des risques de fraude et de détournement.

6.2 - Risques financiers

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN est exposé dans ses activités industrielles aux risques financiers pouvant résulter de la variation des cours de change de certaines monnaies du fait de la localisation respective de ses sites de production, situés principalement dans la zone euro, et de ses sites de vente. Ces risques ont été limités depuis le début 1999 par la mise en œuvre de l'euro, de sorte que les risques concernent désormais principalement la livre sterling et, dans une moindre mesure, le dollar américain ainsi que le peso argentin, le réal brésilien et le zloty polonais.

La gestion du risque de change des sociétés industrielles et commerciales est basée sur un principe de facturation des entités de production du groupe aux entités de commercialisation dans la monnaie locale de ces dernières, sauf dans les cas exceptionnels où cette monnaie n'est pas convertible. Ces facturations inter-sociétés font l'objet, de manière systématique, d'une couverture de change à terme de leur règlement, qui est fixée sur la base du cycle d'exploitation des filiales, via la filiale spécialisée du groupe, PSA International, ou sous son contrôle lorsque la monnaie n'est pas convertible.

Conformément à ces principes, le groupe n'effectue pas d'opération de couverture de change sur ses ventes futures ; la marge opérationnelle est donc sujette dans le futur à des variations en fonction de l'évolution des taux de change. Cependant le groupe a, à fin 2000, acquis des options de vente de yen pour assurer un taux minimum de change pour ses ventes de véhicules au Japon jusqu'à fin 2003 et pour un montant nominal total de 431 millions d'euros.

Sur la base des chiffres de 2000, le groupe estime qu'une variation de 1 % de l'euro contre toutes monnaies a un impact de l'ordre de 45 millions d'euros sur la marge opérationnelle consolidée. Par ailleurs, une variation de 1 % de la livre sterling contre euro a un impact de l'ordre de 29 millions d'euros sur la marge opérationnelle consolidée.

Le groupe n'est pas exposé de manière significative dans ses activités industrielles aux variations de taux d'intérêt.

Le groupe accorde enfin une attention particulière à la sécurité des paiements des biens et services qu'il délivre à ses clients. Les relations avec les concessionnaires des marques Peugeot et Citroën sont gérées dans le cadre de l'organisation de financement des ventes décrites ci-dessous. Les paiements des autres clients du groupe font l'objet de mécanismes appropriés de sécurisation. Par ailleurs, les règlements intra-groupe font l'objet de manière systématique de couverture du risque politique à chaque fois que nécessaire.

6.3 - Risques de l'activité de financement

La division financement du groupe a pour principales activités, d'une part, de financer les stocks de véhicules neufs et de pièces de rechange des concessionnaires et, d'autre part, d'offrir à la clientèle finale une gamme complète de financements sous forme de crédit ou de location avec option d'achat et de services associés.

La division financement est ainsi exposée à des risques relatifs à la solvabilité de ses débiteurs. Les risques sur les concessionnaires, qui sont répartis sur un grand nombre de contreparties, sont gérés en interne par des comités de crédit dans chaque pays et un comité central de crédit, qui agissent dans le cadre de limites définies et contrôlées. Les risques sur la clientèle finale, qui sont répartis sur un encore plus grand nombre de contreparties, sont gérés par des procédures de score, les risques sur les clients d'importance unitaire significative étant gérés suivant des procédures analogues à celles décrites ci-dessus pour la gestion des risques sur les concessionnaires.

Les risques résiduels font systématiquement l'objet de provisions,

qui sont constituées sur une base statistique dès la prise de risque ; la quotité provisionnée est ajustée régulièrement en fonction des pertes constatées pays par pays. Par ailleurs les risques individuels significatifs font l'objet, lorsqu'ils sont avérés, de provisions spécifiques.

Le refinancement de cette activité est assuré pour l'essentiel, d'une part, par les capitaux propres qui lui sont assignés et, d'autre part, par émissions de titres sur les marchés financiers et emprunt auprès de banques. Ces mécanismes exposent la division financement à des risques liés à l'adéquation des échéances, des devises et des conditions de taux d'intérêt de l'actif et du passif. La politique du groupe vise à neutraliser l'effet des variations de taux d'intérêt et de fluctuation des cours de change sur la marque opérationnelle de l'activité de financement. Les risques sont gérés en conséquence par l'utilisation d'instruments financiers appropriés, de manière à assurer la convergence effective des structures de taux d'intérêt et de devises des actifs et des passifs.

Les opérations effectuées sur les marchés financiers pour la gestion des risques de change et de taux d'intérêt du groupe ainsi que la gestion des flux de paiement du groupe l'exposent à des risques de contrepartie. Le groupe minimise ces risques par des procédures de contrôle interne limitant le choix des contreparties à des banques et établissements financiers de premier plan.

7 - Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2001

Le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre de l'année 2001 s'établit à 13 166 millions d'euros, en augmentation de 13,1 % par rapport à celui du premier trimestre de 2000 qui s'élevait à 11 641 millions d'euros. A périmètre comparable, le chiffre d'affaires consolidé progresse de 8,2 %.

Le chiffre d'affaires réalisé au titre de l'activité automobile, à 10 602 millions d'euros, marque une progression de 5,8 % par rapport au chiffre d'affaires du premier trimestre de 2000.

En Europe de l'ouest, sur un marché des voitures particulières et véhicules utilitaires légers en recul de 4,7 %, le groupe augmente ses immatriculations de 4,3 % et consolide sa position de deuxième constructeur européen, avec une pénétration de 14,6 % à fin mars 2001, contre 13,3 % à fin mars 2000. Les ventes aux réseaux européens se sont établies en croissance de 0,6 %, du fait d'un déstockage temporaire des réseaux dû au succès notamment de Peugeot 206 et Citroën Picasso. Les ventes en dehors d'Europe de l'ouest portent sur 118 200 unités et progressent de 16,7 % par rapport au premier trimestre de 2000. Au total, les ventes mondiales de Peugeot et Citroën, à 771 200 voitures et collections, augmentent de 2,8 % par rapport à celles du premier trimestre de 2000.

Le chiffre d'affaires de l'activité équipement automobile s'inscrit à 2 497 millions d'euros. Il intègre, pour 632 millions d'euros, le chiffre d'affaires du premier trimestre 2001 des activités automobiles de Sommer Allibert, acquises en janvier 2001. A périmètre comparable, il progresse de 22,5 %.

Le chiffre d'affaires de l'activité de transport est ressorti à 676 millions d'euros, en hausse de 16,2 % par rapport à celui des trois premiers mois de 2000.

Le chiffre d'affaires des activités de financement, correspondant essentiellement à des produits d'intérêts sur le financement des ventes, s'est élevé à 381 millions d'euros, en augmentation de 18,3 % par rapport à celui du premier trimestre de 2000. Les encours de crédit totaux du groupe Banque PSA Finance s'élèvent à 15,4 milliards d'euros à fin mars 2001, en hausse de 12,4 % par rapport à leur niveau du 31 mars 2000.

Le chiffre d'affaires des autres activités progresse de 9,6 % par rapport à celui de 2000, à 217 millions d'euros.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2000, 1999 ET 1998

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Peugeot S.A. établis en euros, relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2000, 1999 et 1998, tels qu'ils sont joints au présent rapport et qui comprennent, en particulier, les bilans consolidés, les comptes de résultat consolidés, les tableaux de flux de trésorerie et les tableaux de variation des capitaux propres consolidés au titre des exercices 2000, 1999 et 1998.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes généralement admises au plan international ; ces normes requièrent la mise en

œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation à la fin de cet exercice et des deux exercices précédents.

Par ailleurs, nous avons procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 21 février 2001

Les Commissaires aux Comptes

Constantin Associés

Laurent Lévesque Jean-François Serval

Coopers & Lybrand Audit SARL
Membre de PricewaterhouseCoopers

Eric Bertier Pierre-Bernard Anglade
Associé, Associé
Fondé de pouvoir et et Mandataire social
Responsable technique

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2000	Exercice 1999	Exercice 1998
Chiffre d'affaires net, hors taxes	44 181	37 807	33 758
Charges opérationnelles			
Coûts des biens, services et financements vendus (note 5)	(32 882)	(28 270)	(25 430)
Frais généraux et commerciaux	(7 553)	(6 406)	(5 935)
Frais d'études, de recherche et de développement	(1 625)	(1 457)	(1 301)
	(42 060)	(36 133)	(32 666)
Marge opérationnelle	2 121	1 674	1 092
Coût des départs anticipés de certains salariés (note 39)	32	(431)	-
Autres produits et charges			
Frais de rationalisation des structures (note 8)	(43)	(56)	(66)
Produits/(Frais) financiers nets (note 9)	86	(21)	(24)
Autres revenus et charges nets (note 10)	20	(7)	(192)
	63	(84)	(282)
Résultat avant impôts des sociétés intégrées	2 216	1 159	810
Impôts sur les résultats (note 11)	(713)	(356)	(313)
Résultat net des sociétés intégrées	1 503	803	497
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence (note 16)	19	31	38
Amortissement des écarts d'acquisition	(199)	(60)	(41)
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 323	774	494
Bénéfice revenant aux intérêts minoritaires (note 28)	(11)	(45)	(29)
Résultat revenant aux actionnaires majoritaires de Peugeot Citroën Argentina avant la prise de contrôle	-	-	19
Résultat net - part du groupe	1 312	729	484
Résultat net par action (note 44)			
- nombre d'actions moyen en circulation	43 547 327	47 404 269	50 112 548
- en euros par action	30,1	15,4	9,6
Résultat net dilué par action			
- nombre d'actions potentiel moyen	45 514 392	51 418 332	54 127 630
- en euros par action	29,0	14,5	9,3

Les montants présentés en euros ont été déterminés par conversion des comptes arrêtés en francs français en utilisant le taux de change officiel de l'euro (1 euro = 6,55957 francs).

Les notes figurant aux pages 87 à 124 font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDES

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2000	Exercice 1999	Exercice 1998
ACTIF			
Ecarts d'acquisition (note 12)	1 144	1 310	996
Immobilisations incorporelles (note 13)	156	112	22
Immobilisations corporelles (note 14)			
Terrains, constructions et matériels	9 253	8 220	7 709
Véhicules donnés en location	280	272	251
Outillages spécifiques	957	1 088	1 493
	10 490	9 580	9 453
Immobilisations financières			
Prêts et titres de détention durable (note 15)	1 440	1 686	1 273
Titres mis en équivalence (note 16)	203	194	196
Titres de participation (note 17)	254	147	131
	1 897	2 027	1 600
Autres actifs immobilisés			
Impôts différés à long terme et carry-back	114	143	336
Autres valeurs immobilisées (note 18)	179	231	177
	293	374	513
Créances nettes de financement des ventes (note 19)	14 155	12 182	10 393
Actifs d'exploitation et réalisables à court terme			
Valeurs d'exploitation (note 20)	5 171	4 100	4 016
Clients et effets à recevoir (note 21)	3 286	2 642	2 390
Impôts sur les sociétés à court terme (note 22)	501	378	267
Autres débiteurs (note 23)	2 757	2 306	1 486
	11 715	9 426	8 159
Actifs financiers à court terme			
Prêts accordés par les sociétés de financement (note 24)	128	139	140
Prêts accordés par les sociétés industrielles et commerciales	207	186	358
Titres de placement (note 25)	1 246	1 129	1 590
Trésorerie (note 26)	3 394	3 349	1 078
	4 975	4 803	3 166
Total de l'actif	44 825	39 814	34 302

Les montants présentés en euros ont été déterminés par conversion des comptes arrêtés en francs français en utilisant le taux de change officiel de l'euro (1 euro = 6,55957 francs).

Les notes figurant aux pages 87 à 124 font partie intégrante des états financiers consolidés.

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2000	Exercice 1999	Exercice 1998
PASSIF			
Capitaux propres – part du groupe			
Capital social (note 27- a)	278	273	267
Primes d'émission, de fusion et d'apport (note 27- g)	276	149	822
Réserves et résultats nets consolidés (note 27- h)	9 515	8 383	7 698
Titres d'autocontrôle (note 27- i)	(507)	(250)	-
Ecarts de conversion (note 27- j)	(201)	(223)	(285)
	9 361	8 332	8 502
Intérêts minoritaires (note 28)	658	649	535
Titres subordonnés à durée indéterminée (note 29)	-	183	183
Emprunts à long terme			
Emprunt convertible en actions (note 30)	-	603	604
Autres emprunts (note 31)	4 739	4 590	3 934
	4 739	5 193	4 538
Provisions et passifs à long terme			
Impôts différés à long terme	1 248	1 268	1 438
Provisions (note 32)	1 353	1 490	1 147
Autres passifs à long terme (note 33)	70	68	72
	2 671	2 826	2 657
Dettes d'exploitation à court terme			
Fournisseurs d'exploitation et effets à payer	8 503	7 117	5 854
Impôts sur les sociétés à court terme (note 34)	668	234	178
Autres créanciers (note 35)	5 404	4 974	3 699
	14 575	12 325	9 731
Dettes financières à court terme			
Emprunt convertible en actions (note 30)	113	-	-
Autres emprunts à long terme - partie à moins d'un an (note 31)	1 022	918	931
Dépôts de la clientèle des établissements bancaires	167	148	148
Autres financements à court terme et découverts bancaires (note 36)	11 519	9 240	7 077
	12 821	10 306	8 156
Total du passif	44 825	39 814	34 302

Les montants présentés en euros ont été déterminés par conversion des comptes arrêtés en francs français en utilisant le taux de change officiel de l'euro (1 euro = 6,55957 francs).

Les notes figurant aux pages 87 à 124 font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2000	Exercice 1999	Exercice 1998
Résultat net – part du groupe	1 312	729	484
Amortissements des outillages spécifiques	679	634	703
Amortissements des autres immobilisations corporelles	1 225	1 162	1 124
Variation des impôts différés à long terme	2	20	83
Variation des provisions pour risques	(177)	240	(353)
Intérêts minoritaires dans les résultats des filiales consolidées	11	45	29
Autres	391	66	55
Marge brute d'autofinancement	3 443	2 896	2 125
Variation des besoins d'exploitation des activités autres que financières	(35)	1 353	1 066
Variation des débiteurs et créditeurs divers des sociétés de financement	83	(27)	(15)
Variation des impôts à court terme	(78)	(16)	13
Flux financiers d'exploitation	3 413	4 206	3 189
Cessions de titres de participation	23	5	2
Cessions de sociétés consolidées	30	91	-
Cessions d'immobilisations corporelles	103	183	85
Investissements en immobilisations corporelles	(2 932)	(2 010)	(1 667)
Acquisitions de titres de participation	(164)	(5)	(23)
Acquisitions de sociétés consolidées	(18)	(259)	(1 447)
Changement de périmètre et autres	2	(52)	340
Flux financiers liés aux investissements	(2 956)	(2 047)	(2 710)
Dividendes versés :			
- aux actionnaires de Peugeot S.A.	(118)	(73)	(23)
- aux minoritaires des filiales intégrées	(12)	(37)	(12)
Augmentation du capital et des primes	132	3	-
Acquisition de titres d'autocontrôle	(257)	(953)	-
Rachat d'obligations convertibles	(555)	-	-
Nouveaux emprunts à long et moyen terme	2 487	1 985	2 202
Remboursement des emprunts et conversions d'obligations	(2 573)	(1 473)	(1 685)
Augmentation des crédits accordés par les sociétés de financement	(2 004)	(1 476)	(369)
(Augmentation)/Diminution des prêts accordés par les sociétés de financement	(5)	113	219
(Augmentation)/Diminution des autres prêts et créances à long terme	275	(259)	(12)
Augmentation/(Diminution) des dépôts de la clientèle des établissements bancaires	3	(11)	(24)
(Augmentation)/Diminution des placements à court terme	(94)	414	(730)
Augmentation/(Diminution) des financements à court terme des sociétés autres que financières	1 096	824	(350)
Augmentation des financements à court terme des sociétés de financement	1 229	1 088	16
Autres	(4)	(54)	29
Flux des opérations financières	(400)	91	(739)
Mouvements de conversion	(12)	21	49
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie	45	2 271	(211)
Trésorerie au début de l'exercice	3 349	1 078	1 289
Trésorerie au 31 décembre	3 394	3 349	1 078

Les montants présentés en euros ont été déterminés par conversion des comptes arrêtés en francs français en utilisant le taux de change officiel de l'euro (1 euro = 6,55957 francs).

Les notes figurant aux pages 87 à 124 font partie intégrante des états financiers consolidés.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS - PART DU GROUPE

(en millions d'euros)	Capitaux propres	Capital social	Primes	Réserves et résultat	Titres d'auto-contrôle	Ecart de conversion
Au 31 décembre 1997	8 080	267	822	7 237	-	(246)
Bénéfice de l'exercice 1998	484	-	-	484	-	-
Dividendes versés (0,46 € par action)	(23)	-	-	(23)	-	-
Mouvement des écarts de conversion	(39)	-	-	-	-	(39)
Au 31 décembre 1998	8 502	267	822	7 698	-	(285)
Bénéfice de l'exercice 1999	729	-	-	729	-	-
Dividendes versés (1,5 € par action)	(73)	-	-	(73)	-	-
Passage du capital à l'euro	-	33	-	(33)	-	-
Augmentation de capital	3	-	3	-	-	-
Titres d'autocontrôle achetés	(953)	-	-	-	(953)	-
Titres d'autocontrôle annulés	-	(27)	(676)	-	703	-
Mouvement des écarts de conversion	62	-	-	-	-	62
Revalorisation des titres de placement	62	-	-	62	-	-
Au 31 décembre 1999	8 332	273	149	8 383	(250)	(223)
Bénéfice de l'exercice 2000	1 312	-	-	1 312	-	-
Dividendes versés (2,7 € par action)	(118)	-	-	(118)	-	-
Augmentation de capital	132	5	127	-	-	-
Titres d'autocontrôle achetés	(257)	-	-	-	(257)	-
Mouvement des écarts de conversion	22	-	-	-	-	22
Revalorisation des titres de placement	62	-	-	62	-	-
Au 31 décembre 2000	9 361	278	276	9 515	(507)	(201)

Les notes figurant aux pages 87 à 124 font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2000, 1999 ET 1998

→ NOTE 1 - Principes comptables

Le groupe établit ses comptes consolidés suivant les principes comptables français. Ces principes décrits dans les paragraphes 1-a à 1-u ci-dessous sont conformes au règlement CRC 99-02 appliqué à compter du présent exercice.

Cette première application n'a pas eu d'effet significatif sur le niveau du résultat et de la situation nette consolidés.

Ces principes sont également conformes aux principes comptables généralement admis aux Etats-Unis d'Amérique dans tous leurs aspects significatifs à l'exception des éléments mentionnés en note 2.

a - Consolidation

Les états financiers des sociétés significatives dans lesquelles Peugeot S.A. exerce directement ou indirectement un contrôle majoritaire sont intégrés globalement.

Les sociétés dans lesquelles Peugeot S.A. détient directement ou indirectement une participation comprise entre 20 et 50 % du capital et exerce une influence notable, sont mises en équivalence.

Certaines participations répondant aux critères exposés ci-dessus ne sont pas consolidées (note 17). La consolidation de l'ensemble de ces sociétés n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées.

Les résultats des sociétés acquises sont intégrés à partir de la date d'acquisition.

b - Conversion des éléments en devises

Les éléments exprimés en devises étrangères sont convertis comme suit :

- les transactions en devises sont converties au taux de la couverture de change dont elles font généralement l'objet ;
- à la clôture de l'exercice, les soldes monétaires non couverts exprimés en devises sont évalués au taux de clôture ;
- les bilans des sociétés étrangères sont convertis aux taux de clôture ;

- les éléments des comptes de résultats des sociétés étrangères sont convertis mois par mois au taux moyen de chaque mois ;
- les pertes ou profits résultant de la conversion des transactions en devises sont inclus dans le compte de résultats, à l'exception de ceux résultant de certaines transactions à caractère d'investissement financier permanent entre une filiale et sa société mère, qui sont comptabilisés directement dans les réserves consolidées incluses dans les capitaux propres ;
- les pertes ou profits résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères sont comptabilisés dans les écarts de conversion inclus dans les capitaux propres.

c - Recours à des estimations dans l'arrêté des comptes

L'établissement des états financiers consolidés, sur la base des principes comptables généralement admis demande que le groupe retienne des hypothèses et fasse des estimations qui entrent dans la détermination des résultats.

d - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens et services des sociétés industrielles et commerciales du groupe, ainsi que les produits financiers des sociétés de financement constitués essentiellement des revenus du financement des ventes.

Ventes de véhicules

Les ventes de véhicules neufs sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de leur mise à disposition des concessionnaires indépendants ou lors de la livraison pour les ventes directes.

Lorsque les ventes de véhicules neufs à la clientèle finale sont assorties d'une option de reprise à un prix convenu (contrat de buy-back), elles ne sont pas enregistrées en chiffre d'affaires lors de la livraison des véhicules, mais comptabilisées comme des locations. La marge représentant la différence entre le prix de vente et le prix de rachat convenu est considérée comme un loyer et étalée linéairement sur la période de location. La marge représentant la différence entre le prix de vente prévu sur le marché des véhicules d'occasion et le prix de revient de fabrication est constatée sur la période où intervient la vente des véhicules d'occasion s'il s'agit d'un profit. Si cette marge est une perte, elle est provisionnée dès la conclusion du contrat de buy-back.

Revenus du financement des ventes

Les sociétés de financement du groupe ont pour activité le financement des réseaux commerciaux et de la clientèle finale de l'activité automobile. Les financements sont réalisés sous la forme de crédits classiques ou d'opérations de crédit-bail, de location avec option d'achat ou de location longue durée. Ces financements sont traités comme des crédits financiers et figurent au bilan pour le montant du capital non remboursé, augmenté des intérêts restant à courir jusqu'à la date de remboursement des crédits accordés. Les revenus financiers dégagés sur ces financements des ventes sont comptabilisés sur la durée des crédits selon une méthode actuarielle qui permet de constater un taux d'intérêt constant sur la période.

Les commissions et autres rémunérations versées aux apporteurs d'affaires sont affectées aux coûts du financement des ventes sur la durée des crédits.

Les autres frais engagés pour l'obtention et le suivi des contrats de crédit sont passés en charge au moment où ils sont exposés.

e - Programme d'incitation aux ventes

Le coût de ces programmes est déduit des résultats sur la période de l'enregistrement des ventes. Dans le cas où ils sont décidés postérieurement aux ventes, ils sont provisionnés lors de cette décision.

Le groupe réalise certaines opérations promotionnelles sous forme de bonifications d'intérêts sur les crédits accordés à des conditions sensiblement inférieures aux conditions habituelles du marché. La charge correspondante est constatée lors de la vente.

f - Garanties

Une provision est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des véhicules au moment de leur vente aux réseaux ou à la clientèle finale. Les produits résultant de la vente aux clients de contrats d'extension de garantie et d'entretien sont reconnus sur la durée de la prestation fournie.

g - Frais d'études, de recherche et de développement

Les frais d'études, de recherche et de développement, y compris ceux de la recherche en méthode de production sont passés en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception de certains frais de développement de l'activité équipement automobile refacturables aux clients qui sont intégrés aux valeurs d'exploitation.

h - Marge opérationnelle

Le groupe utilise la marge opérationnelle comme principal indicateur de performance. La marge opérationnelle correspond au résultat net des sociétés intégrées avant prise en compte :

- des coûts de départs anticipés de certains salariés ;
- des frais de rationalisation des structures ;
- des produits ou frais financiers nets ;
- des plus ou moins-values de cessions d'immobilisations autres que les véhicules automobiles ;
- des résultats sur titres de participation ;
- des différences de change ;
- des pertes et profits et variations de provisions couvrant des événements inhabituels ;
- des impôts sur les résultats.

A compter de l'exercice 2000, les coûts opérationnels

- prennent en compte le résultat de couverture de change des opérations commerciales, précédemment inscrit en "Autres revenus et charges nets" ;
- excluent les coûts de la franchise de taux d'intérêts accordée sur les créances détenues par les sociétés automobiles à leurs filiales de distribution de détail, inscrit dorénavant en frais financiers.

Ces modifications ont été opérées sans retraitement des résultats des années antérieures.

L'effet sur la marge opérationnelle de l'exercice 2000 est une charge nette de 14 millions d'euros (charge de 45 millions d'euros pour le résultat de change, produit de 31 millions d'euros pour le coût de la franchise).

i - Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation. Les écarts d'acquisition sont amortis selon le mode linéaire sur une durée maximum de vingt ans.

j - Immobilisations incorporelles

A compter de l'exercice 1999, les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne, pour la part relative aux coûts internes ou externes affectés directement à la création ou à l'amélioration des performances sont portés à l'actif du bilan. Ces coûts sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation avec un maximum de quatre ans. Ce changement de méthode comptable, sans effet rétroactif, a pour conséquence une amélioration de la marge opérationnelle de l'exercice 1999 de 60 millions d'euros et une augmentation du résultat net par action de 1,2 euro. Les autres coûts d'acquisition et de développement des logiciels sont immédiatement portés en charges ; les coûts liés au passage à l'an 2000 et à l'introduction à l'euro en particulier.

Les autres immobilisations incorporelles (brevets et marques essentiellement) sont amorties sur le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue, sans excéder vingt ans.

k - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition, ou de fabrication, incluant les intérêts intercalaires. Les réévaluations ne sont pas prises en compte dans les états financiers consolidés.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

	Durées d'utilisation, en années
Constructions	20 à 30
Matériels et outillages	6 2/3 à 16
Matériels informatiques	3 à 4
Matériels de transport et de manutention	4 à 7
Agencements et installations	10 à 20

Les immobilisations financées au moyen de contrats de crédit-bail sont présentées à l'actif pour leur valeur vénale au moment de l'acquisition et amorties selon le mode et les durées d'utilisation ci-dessus. La dette correspondante est inscrite au passif (note 31- e).

Les outillages spécifiques sont amortis sur la durée de vie estimée des modèles correspondants, qui est généralement plus courte que la durée de vie technique des matériels concernés, en raison de la cadence de remplacement des modèles.

l - Evaluation des éléments de l'actif immobilisé

Les immobilisations font l'objet d'un amortissement complémentaire irréversible lorsque leur valeur d'utilité apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable. La nécessité d'un amortissement complémentaire est appréhendée par référence à la valeur de la somme des flux financiers futurs non actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre des conditions d'exploitation prévues par le groupe. Son montant est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la somme des flux financiers futurs actualisés ou la valeur de marché.

m - Titres d'investissement

Les titres d'investissement détenus par les sociétés du groupe comprennent exclusivement des titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les conserver en principe jusqu'à leur échéance. Ils sont comptabilisés à leur valeur de remboursement. Les décotes ou primes sont étalées sur la durée de détention des titres. Ils sont inscrits au bilan dans le poste "Prêts et titres de détention durable".

n - Titres de participation

Les titres de participation représentent les intérêts du groupe dans le capital des sociétés non consolidées. Ils figurent au bilan à leur coût d'acquisition. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, des provisions pour dépréciation sont constatées. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont : la quote-part des capitaux propres, les perspectives de rentabilité et le cours de Bourse.

o - Imposition différée

1. Des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables, selon la méthode du report variable. Les actifs nets d'impôts différés sont dépréciés lorsque leur réalisation future présente un caractère aléatoire (note 11 - e).

2. Par ailleurs, à compter de l'exercice 2000 un passif d'impôt différé est constaté à hauteur des impôts de distribution devant être supportés sur les dividendes que le groupe a prévu de faire verser par ses filiales consolidées (note 11 - a).

Aucune provision n'est constituée au titre de distributions non prévues de réserves des sociétés consolidées celles-ci étant considérées comme durablement investies dans les filiales.

p - Valeurs d'exploitation

Les stocks et les travaux en cours sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur de remplacement (pour les produits achetés) ou de production (pour les produits fabriqués), sans toutefois excéder la valeur nette de réalisation. Les prix de revient sont calculés selon la méthode "premier entré - premier sorti". Le prix de revient incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production.

q - Provisions pour créances douteuses

Dans les sociétés industrielles et commerciales du groupe, la probabilité de recouvrement des créances commerciales est analysée lors de chaque clôture des comptes. En cas de dépassement d'échéance, les créances impayées font l'objet de dépréciation si, à l'issue de l'analyse et des négociations éventuellement en cours, leur recouvrement apparaît incertain.

Dans les sociétés de financement, des provisions pour créances douteuses sont constituées de la manière suivante :

- crédits à la clientèle finale : une provision est comptabilisée en fonction d'une évaluation historique et prospective du risque couru au moment de l'obtention du contrat, et est périodiquement révisée en fonction de l'évolution du risque ;
- crédits aux réseaux de distribution : une provision établie sur des données statistiques historiques est créée sur l'encours net moyen de l'année écoulée et est augmentée en cas de risques individualisés.

Dès lors qu'un crédit est considéré comme irrécouvrable, il est compensé avec la provision pour créances douteuses antérieurement constituée (sous déduction des recours éventuellement possibles contre des tiers) ou du montant pour lequel, en cas de reprise du véhicule, celui-ci est inscrit à l'actif du bilan (au plus faible de la valeur du financement correspondant et de sa valeur nette réalisable). Par ailleurs, la comptabilisation des produits financiers correspondants est suspendue.

Au moment de la cession du véhicule repris, la provision pour créances douteuses est ajustée de la plus ou moins-value correspondante. Enfin, tout montant recouvré ultérieurement est crédité au compte de résultats.

r - Titres de placement

Les titres que le groupe a l'intention de conserver sont enregistrés en immobilisations financières au poste "Titres de détention durable" et ceux qui sont cessibles à court terme sont enregistrés en actifs financiers à court terme au poste "Titres de placement".

Ces titres sont enregistrés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat et intérêts courus pour les obligations. A la clôture de l'exercice ils sont provisionnés en cas de perte durable de valeur.

Les écarts dégagés par la revalorisation pratiquée en 1999 et imputés directement en capitaux propres, ont été contrepassés en 2000.

s - Trésorerie

Ce poste est exclusivement constitué des liquidités en comptes courants bancaires, des titres de transaction (titres cotés sur des marchés organisés, dont la durée de détention prévue dès l'origine est inférieure à trois mois), des titres de créances négociables à échéance initiale de moins de trois mois, ainsi que des avances consenties aux sociétés mises en équivalence et mobilisables à très court terme.

t - Retraites complémentaires, indemnités de départ et engagements sociaux assimilés

Les salariés du groupe perçoivent, en complément des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où

sont implantées les sociétés qui les emploient, des suppléments de retraite et des indemnités de départ à la retraite.

La totalité des coûts résultant de ces engagements est comptabilisée pour la valeur actuelle des engagements envers les employés concernés. Ces engagements, calculés sur une base actuarielle, sont couverts par des fonds externes et par des provisions inscrites au passif du bilan. Les charges sont comptabilisées au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés (note 40 - a - 5).

Les engagements sociaux assimilés qui font l'objet d'un provisionnement sont :

- pour les filiales françaises, le versement de primes à l'occasion de la remise des médailles du travail (note 40 - b) ;
- pour certaines filiales implantées aux Etats-Unis d'Amérique, la couverture des frais médicaux (note 40 - c).

u - Actions propres

1. Couverture des options d'achats d'actions

Les actions de la société mère, comme celles de ses filiales qui sont détenues dans le but de couvrir des plans d'options d'achat d'actions, accordés à des membres du personnel salarié du groupe, sont inscrites à l'actif du bilan en "Titres de placement". Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont provisionnées, si nécessaire, à hauteur du prix de levée de l'option d'achat.

2. Actions d'autocontrôle de la société Peugeot S.A

Lorsque le groupe rachète ses propres actions dans un autre but que la couverture des options d'achats ou le soutien des cours, celles-ci sont affectées pour leur coût d'acquisition, en diminution des capitaux propres, comme actions d'autocontrôle.

Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

→ NOTE 2 - Effets de l'application des US GAAP

a - Effets sur les capitaux propres et le résultat net du groupe

L'application des principes comptables généralement admis aux Etats-Unis d'Amérique, pour ceux qui ne sont pas autorisés par les principes comptables français, a les effets suivants sur les capitaux propres et le résultat net du groupe.

1) Nature des écarts

Provision pour départs anticipés de certains salariés

Le groupe a pris en charge sur l'exercice 1999 l'intégralité du coût des départs anticipés des salariés concernés par l'application de ce régime, conformément aux principes comptables français. Selon les normes américaines, les conditions nécessaires à la comptabilisation de ces coûts en charge n'étaient pas toutes réunies à la clôture de cet exercice.

Frais de développement refacturables affectés en valeurs d'exploitation

Certains frais de développement de l'activité équipementier refacturables à la clientèle sont comptabilisés dans les coûts de revient de ses stocks.

La norme américaine EITF 99-05 interdit, à compter de l'exercice 2000, l'activation de cette nature de frais. L'impact de l'application de cette norme est déterminé de façon prospective.

Provision pour risque de non conversion

La reprise de provision pour risque de non conversion relative aux obligations converties dans le courant de l'exercice a été comptabilisée au compte de résultat. Selon les normes américaines, elle aurait dû être imputée, nette d'impôt, directement dans les capitaux propres, sans transiter par le compte de résultat.

2) Effets sur les capitaux propres – part du groupe

(en millions d'euros)	31.12. 2000	31.12. 1999	31.12. 1998
Capitaux propres suivant les règles françaises	9 361	8 332	8 502
Provision pour départs anticipés	-	431	-
Frais de développement refacturables inclus dans les stocks	(16)	-	-
Impôts différés	3	(163)	-
Intérêts minoritaires	6	-	-
Situation nette suivant les US GAAP	9 354	8 600	8 502

3) Effets sur le résultat

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Résultat net suivant les règles françaises	1 312	729	484
Provision pour départs anticipés	(431)	431	-
Frais de développement refacturables	(16)	-	-
Provision pour risque de non conversion	(26)	-	-
Impôts différés	175	(163)	-
Part du résultat net revenant aux minoritaires	6	-	-
Résultat net suivant les US GAAP	1 020	997	484
Résultat par action en circulation	23,4	21,0	9,6
Résultat par action après dilution	22,4	19,4	9,3

b - Détermination du résultat global

(comprehensive income)

Le groupe détermine le résultat global (comprehensive income) en conformité avec la norme FAS 130 de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Résultat net suivant les US GAAP	1 020	997	484
Mouvement des écarts de conversion	22	62	(39)
Provision pour risque de non conversion	26	-	-
Impôts différés sur provision	(10)	-	-
Revalorisation des titres de placement	(62)	62	(0)
Comprehensive income	996	1 121	445

c - Application de la norme FAS 133

En juin 1998, le Financial Accounting Standard Board a émis le "Statement of Financial Accounting Standards" (FAS) 133 intitulé "Comptabilisation des instruments dérivés et des opérations de couverture". Le FAS 133 fixe les normes de comptabilisation et de présentation des informations financières relatives aux instruments dérivés et aux opérations de couverture. Les sociétés concernées doivent porter au bilan l'ensemble des dérivés et évaluer ceux-ci à leur juste valeur. De manière générale, dans la mesure où une couverture est jugée "non efficace" ou pour un dérivé non qualifié d'instrument de couverture, le gain ou la perte sur ces dérivés est porté en résultat au cours de la période de changement. Conformément aux dispositions du FAS 133, le groupe appliquera la norme à compter du 1er janvier 2001, le groupe n'anticipe pas d'effet significatif résultant de l'application de cette norme sur la situation financière ou sur les résultats consolidés.

→ NOTE 3 - Périmètre de consolidation

Le nombre de sociétés consolidées est le suivant :

	2000	1999	1998
Intégration globale			
Sociétés industrielles et commerciales	217	184	152
Sociétés de financement	26	24	25
	243	208	177
Mise en équivalence			
Sociétés industrielles et commerciales	14	14	14
Total	257	222	191

a - Evolutions du périmètre en 2000

Le nombre des sociétés consolidées a évolué de la façon suivante :

Nombre de sociétés à l'ouverture	222
Nouvelles sociétés :	
- Importateurs automobiles	4
- Concessionnaires automobiles	22
- Filiales d'assemblage	1
- Equipementiers Automobiles	4
- Transporteurs	5
- Autres sociétés industrielles et commerciales	3
- Sociétés de financement	2
Sociétés déconsolidées	(3)
Sociétés absorbées	(3)
	257

Ces évolutions de périmètre n'ont pas eu d'influence significative sur les comptes consolidés. Les principales opérations sont les suivantes :

1) Cession de l'activité de fabrication de systèmes de direction

Dans le cadre de son recentrage sur ses métiers principaux, le groupe a filialisé son activité de fabrication de systèmes de direction (usines de Dijon et Saint-Étienne). Le contrôle de cette société a été cédé en mars 2000.

2) Prise de contrôle total de Peugeot Japon

Le 3 février 2000, le groupe a repris à son partenaire dans la joint venture Inchape Peugeot Japan, la participation de 50 % qu'il détenait. Cette acquisition permettra à Automobiles Peugeot d'accélérer le développement de ses activités dans ce pays. La société a pris le nom de Peugeot Japon KN.

3) Prise de participation complémentaire dans Gefco KN

Une participation complémentaire a été prise par le groupe dans sa filiale de transport allemande Gefco KN GmbH, élevant le contrôle du groupe à 74,86 % en dégageant un écart d'acquisition complémentaire de 10,7 millions d'euros.

4) Cession de l'activité Moteurs de Formule 1

Finalisant son retrait de la compétition automobile, Automobiles Peugeot a cédé son activité de fabrication de moteurs de Formule 1 à la société DJ33. Cette société a été cédée le 28 décembre 2000 sans avoir été intégrée dans le périmètre de consolidation avant sa cession.

b - Evolutions significatives du périmètre en 1999

1) Fusion des sociétés Ecia et Bertrand Faure

A la suite de l'OPA amicale lancée par Ecia en décembre 1997, Ecia détenait, directement et indirectement, 98,76 % du capital de Bertrand Faure. Au cours du 1er semestre 1999, une réorganisation juridique, destinée à adapter le nouvel ensemble à son organisation opérationnelle, est intervenue. Les Assemblées Générales Extraordinaires tenues le 1er juin 1999 ont approuvé la fusion des sociétés Ecia et Bertrand Faure. La nouvelle entité créée a pris la dénomination de Faurecia. Au terme de cette opération, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN reste l'actionnaire majoritaire de Faurecia avec une participation dans le capital qui atteint 52,63 % au 31 décembre 1999. Une perte de dilution de 1,6 million d'euros a été constatée dans le compte de résultat consolidé au poste "Autres revenus et charges".

2) Prises de contrôle complémentaires de la société Peugeot Citroën Argentina

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN a racheté le 30 juin 1999 au groupe Macri sa participation de 32 % au capital de Sevel Argentina S.A.. Par ailleurs, le groupe a lancé une OPA, sur la totalité des actions non détenues de sa filiale, qui s'est étendue du 16 novembre au 15 décembre 1999 et a permis d'acquérir 5,41 % supplémentaires du capital. Compte tenu des autres acquisitions opérées, le groupe contrôle désormais 99,6 % du capital de cette société. A l'issue de ces opérations, qui sont intervenues un an après la prise de contrôle majoritaire de Sevel Argentina par le groupe PSA PEUGEOT CITROËN, l'écart d'acquisition global s'est élevé à 249 millions d'euros.

Le 22 décembre 1999 la Bourse de Buenos-Aires a officiellement autorisé l'ouverture de la procédure de retrait de la cotation de Sevel Argentina. Ce retrait est devenu effectif le 24 février 2000. Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN détient désormais 99,7 % de sa filiale, qui a pris le nom de Peugeot Citroën Argentina.

3) Intégration de Peugeot Citroën do Brasil

La société Peugeot Citroën do Brasil, a été intégrée dès 1999. La construction de l'usine a démarré en janvier 1999 sur le site de Porto Real à 160 km de Rio de Janeiro. Cette société a mis en production fin décembre 2000 la Citroën Xsara Picasso. La Peugeot 206 sera produite en 2001.

4) Prise de contrôle majoritaire de la société KN Elan GmbH et Co KG

La société Gefco, tête de file de l'activité transport du groupe, a signé avec la société Kühne & Nagel un accord prévoyant le rapprochement en Europe des activités messageries des deux groupes. Dans ce sens, le 28 octobre 1999, la première étape de cet accord a conduit au rachat de 60 % des parts de la société allemande KN Elan GmbH & Co KG qui a pris la dénomination de Gefco KN GmbH & Co KG. Cette opération a dégagé un écart d'acquisition de 25 millions d'euros.

5) Acquisition de la société AP Automotive Holding

Le 30 décembre 1999, la société Faurecia a acquis la totalité des actions de la société AP Automotive Holding Inc., chef de file d'un groupe spécialisé dans la production de systèmes d'échappement. Cette opération a dégagé un écart d'acquisition évalué à l'origine à 189 millions d'euros.

6) Cession de la SAMM

La société SAMM (Société d'Applications des Machines Motrices) a été cédée en mai 1999 à la société Lucas France SAS ; une plus-value de cession d'un montant de 56 millions d'euros après impôt a été constatée dans le compte de résultat consolidé.

7) Cession de l'activité élastomère

L'activité de conception et de production de pièces en élastomère, exercée sur le site industriel de Rennes-la-Barre-Thomas, a été apportée à la société DJ-26 qui a été, elle-même, cédée en décembre 1999. La société DJ-26 n'a pas été intégrée dans le périmètre de consolidation avant sa cession.

c - Evolutions significatives du périmètre de 1998

1) Prise de contrôle du groupe Bertrand Faure

La société Ecia, filiale du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, a lancé le 22 décembre 1997 une offre publique d'achat amicale sur les actions du groupe Bertrand Faure.

L'offre publique s'est achevée le 27 janvier 1998 par un succès. Le financement de l'acquisition du groupe Bertrand Faure par Ecia a été réalisé par la mise en place d'un crédit d'un montant de 752 millions d'euros et par une augmentation de son capital d'un montant de 329 millions d'euros. A l'issue de l'augmentation du capital de la société Ecia, la participation du groupe PSA PEUGEOT CITROËN a été ramenée de 68 à 55 %. Cette opération a dégagé un profit de dilution de 89 millions d'euros qui a été constaté dans les résultats consolidés en "Autres revenus et charges" ; ce poste

enregistre parallèlement des dotations aux provisions pour un montant équivalent.

L'intégration du groupe Bertrand Faure dans les comptes consolidés du groupe PSA PEUGEOT CITROËN est intervenue avec effet au 1er janvier 1998. Cette consolidation a fait ressortir un écart d'acquisition d'un montant total de 821 millions d'euros qui est amorti sur vingt ans.

2) Prise de contrôle de la société Sevel Argentina

Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN qui détenait, au 31 décembre 1997, 15 % du capital de la société Sevel Argentina, a pris, le 27 mai 1998, le contrôle de cette société, en portant sa participation à 50,01 %. Sevel Argentina produit et commercialise des véhicules de marques Peugeot et Citroën.

La société Sevel Argentina a été intégrée dans les comptes consolidés du groupe PSA PEUGEOT CITROËN avec effet au 1er janvier 1998. La part des résultats revenant aux actionnaires majoritaires de la société Sevel Argentina pendant la période précédant la prise de contrôle, du 1er janvier au 31 mai 1998, est extournée du résultat consolidé du groupe PSA PEUGEOT CITROËN par inscription sur une ligne spécifique.

La première consolidation de la société Sevel Argentina a fait ressortir un écart d'acquisition, calculé à la date de prise de contrôle par le groupe PSA PEUGEOT CITROËN, d'un montant de 112 millions d'euros qui sera amorti sur vingt ans.

3) Prise de contrôle majoritaire du groupe Crédipar

Banque PSA Finance, filiale à 100 % du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, a acquis, le 29 décembre 1998, 50 % du contrôle du groupe Crédipar, dont elle détenait précédemment déjà 50 %, portant ainsi son contrôle à 100 %. L'activité du groupe Crédipar consiste principalement à accorder des financements à la clientèle automobile française (particuliers et concessionnaires) des marques Peugeot et Citroën.

Le contrôle du groupe PSA PEUGEOT CITROËN sur le groupe Crédipar ayant été de 50 % au cours de l'exercice 1998 pour passer à 100 % fin 1998, les méthodes de consolidation retenues sont :

- le compte de résultat du groupe Crédipar est consolidé par la méthode de mise en équivalence en 1998 et consolidé par intégration globale à compter du 1er janvier 1999 ;
- le bilan du groupe Crédipar est consolidé par intégration globale à compter de la clôture de l'exercice 1998.

L'acquisition de 50 % du groupe Crédipar fin 1998, a fait ressortir un écart d'acquisition, d'un montant définitivement valorisé en 1999 à 100 millions d'euros qui sera amorti sur vingt ans.

4) Réorganisation des sociétés de la Division automobile

La réorganisation de la Division automobile intervenue le 31 décembre 1998, a consisté à harmoniser les structures juridiques avec les nouveaux schémas d'organisation fonctionnelle mis en place depuis janvier 1998. Les sociétés Automobiles Peugeot et Automobiles Citroën ont apporté l'ensemble de leurs activités de développement et de fabrication de véhicules automobiles à la société Peugeot Citroën Automobiles, et leurs activités de conception et de fabrication de biens industriels à la société Process Conception Ingénierie. Par ailleurs, huit sociétés nouvelles

filiales de Peugeot Citroën Automobiles ont été créées dont l'activité consiste à assurer la gestion opérationnelle des centres de production en France. A l'issue de ces opérations d'apport, les sociétés Automobiles Peugeot et Automobiles Citroën conservent leur indépendance commerciale dans le but de renforcer l'indivisibilité des deux marques. Cette réorganisation juridique a été sans effet sur les comptes consolidés.

d - Impacts des changements de périmètre de consolidation sur le chiffre d'affaires consolidé

Exercice 2000

L'accroissement du chiffre d'affaires de l'exercice 2000 sur celui de 1999 qui provient des évolutions significatives du périmètre comprend une augmentation de 564 millions d'euros pour le groupe APAS, une augmentation de 174 millions d'euros pour les activités de la société Gefco KN GmbH sur neuf mois et une diminution de 24 millions d'euros au titre de la sortie des sociétés la SAMM et La Publicité Française.

Exercice 1999

L'accroissement du chiffre d'affaires de l'exercice 1999 sur celui de 1998 qui provient des évolutions significatives du périmètre comprend 62 millions d'euros pour la société Gefco KN GmbH & Co et 339 millions d'euros pour la prise en intégration globale du groupe Crédipar.

Exercice 1998

L'accroissement du chiffre d'affaires de 1998 sur celui de 1997, qui provient des évolutions significatives du périmètre, comprend 1 870 millions d'euros pour le groupe Bertrand Faure et 230 millions d'euros pour la société Sevel Argentina.

→ NOTE 4 - Information par secteur d'activité et zone géographique

a - Secteurs d'activité

- 1) Le groupe est géré en quatre segments opérationnels principaux :
 - la division Automobile, qui regroupe les activités de conception, de fabrication et de commercialisation des voitures particulières et véhicules utilitaires de marque Peugeot et de marque Citroën ;
 - la division Equipement automobile, constituée du groupe Faurecia, notamment spécialisé dans les métiers du siège automobile et des systèmes d'échappement ;
 - la division Transport constituée du groupe Gefco spécialisé dans le transport de véhicules et de marchandises ;
 - la division Financement, qui correspond au groupe Banque PSA Finance, se consacre au financement des ventes aux clients des marques Peugeot et Citroën ainsi qu'à celui de leurs réseaux de distribution.

Les autres activités du groupe incluent notamment celle de la holding, la fabrication de motocycles, de moteurs et la conception de biens d'équipements industriels.

2) La ventilation de l'activité du groupe dans ces secteurs, pour les principaux indicateurs de sa performance, est la suivante :

Exercice 2000

<i>(en millions d'euros)</i>	Automobile	Equipement automobile	Transport	Financement	Autres	Eliminations	Consolidé
Chiffre d'affaires net, hors taxes :							
- de l'activité (hors groupe)	37 242	4 279	932	1 203	525	-	44 181
- ventes inter-activités (groupe)	194	1 561	1 397	184	458	(3 794)	-
Total	37 436	5 840	2 329	1 387	983	(3 794)	44 181
Coûts opérationnels	(35 663)	(4 097)	(832)	(939)	(523)	(6)	(42 060)
Marge opérationnelle	1 579	182	100	264	2	(6)	2 121
Produits (frais) financiers nets	135	(64)	(6)	-	21	-	86
Bénéfice avant impôts des sociétés intégrées	1 755	86	93	261	27	(6)	2 216
Résultat brut des sociétés mises en équivalence	14	8	-	-	-	-	22
Immobilisations incorporelles	99	23	14	20	-	-	156
Immobilisations corporelles	8 975	991	229	130	165	-	10 490
Investissements en immobilisations corporelles	2 497	290	74	34	37	-	2 932
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles, y compris outillages spécifiques	1 631	188	37	27	21	-	1 904
Marge brute d'autofinancement	2 757	244	91	222	131	(2)	3 443

Exercice 1999

<i>(en millions d'euros)</i>	Automobile	Equipement automobile	Transport	Financement	Autres	Eliminations	Consolidé
Chiffre d'affaires net, hors taxes :							
- de l'activité (hors groupe)	32 596	2 982	656	1 067	506	-	37 807
- ventes inter-activités (groupe)	137	1 285	1 104	127	420	(3 073)	-
Total	32 733	4 267	1 760	1 194	926	(3 073)	37 807
Coûts opérationnels	(31 465)	(2 784)	(564)	(825)	(495)	-	(36 133)
Marge opérationnelle	1 131	198	92	242	11	-	1 674
Produits (frais) financiers nets	(2)	(30)	(2)	1	12	-	(21)
Bénéfice avant impôts des sociétés intégrées	608	154	98	235	64	-	1 159
Résultat brut des sociétés mises en équivalence	42	8	-	-	-	-	50
Immobilisations incorporelles	55	45	6	6	-	-	112
Immobilisations corporelles	8 228	885	191	126	150	-	9 580
Investissements en immobilisations corporelles	1 700	191	53	39	27	-	2 010
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles, y compris outillages spécifiques	1 557	157	34	25	23	-	1 796
Marge brute d'autofinancement	1 907	263	89	214	423	-	2 896

Exercice 1998

(en millions d'euros)	Automobile	Equipement automobile	Transport	Financement	Autres	Eliminations	Consolidé
Chiffre d'affaires net, hors taxes :							
- de l'activité (hors groupe)	29 242	2 814	548	682	472	-	33 758
- ventes inter-activités (groupe)	108	1 123	925	160	322	(2 638)	-
Total	29 350	3 937	1 473	842	794	(2 638)	33 758
Coûts opérationnels	(28 628)	(2 612)	(475)	(491)	(442)	(18)	(32 666)
Marge opérationnelle	614	202	73	191	30	(18)	1 092
Produits (frais) financiers nets	(45)	(37)	(1)	-	59	-	(24)
Bénéfice avant impôts des sociétés intégrées	330	118	69	190	103	-	810
Résultat brut des sociétés mises en équivalence	28	14	-	26	-	-	68
Immobilisations incorporelles	6	13	-	3	-	-	22
Immobilisations corporelles	8 301	756	169	116	111	-	9 453
Investissements en immobilisations corporelles	1 379	200	45	29	14	-	1 667
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles, y compris outillages spécifiques	1 609	143	34	22	19	-	1 827
Marge brute d'autofinancement	1 450	208	78	151	250	(12)	2 125

b - Zones géographiques

Les postes ci-dessous sont ventilés : pour le chiffre d'affaires par zone de commercialisation à la clientèle, pour les autres informations par zone d'implantation des sociétés consolidées.

Exercice 2000

(en millions d'euros)	Europe de l'Ouest	Autres pays d'Europe	Amérique latine	Reste du monde	Total
Chiffre d'affaires	38 743	1 602	1 268	2 568	44 181
Immobilisations incorporelles	138	4	1	13	156
Immobilisations corporelles	9 655	56	645	134	10 490
Investissements	2 608	24	257	43	2 932

Exercice 1999

(en millions d'euros)	Europe de l'Ouest	Autres pays d'Europe	Amérique latine	Reste du monde	Total
Chiffre d'affaires	34 500	1 075	990	1 242	37 807
Immobilisations incorporelles	85	-	-	27	112
Immobilisations corporelles	9 014	34	425	107	9 580
Investissements	1 865	13	116	16	2 010

Exercice 1998

(en millions d'euros)	Europe de l'Ouest	Autres pays d'Europe	Amérique latine	Reste du monde	Total
Chiffre d'affaires	30 511	895	944	1 408	33 758
Immobilisations incorporelles	22	-	-	-	22
Immobilisations corporelles	9 015	22	396	20	9 453
Investissements	1 591	21	49	6	1 667

Les "Autres pays d'Europe" intègrent dorénavant la Turquie sans effet majeur sur la présentation des comptes.

→ NOTE 5 - Coûts des biens, services et financements vendus

Ces coûts comprennent les prix de revient ou d'acquisition du chiffre d'affaires réalisé par les sociétés industrielles et commerciales du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, ainsi que les coûts de financement des sociétés de financement.

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Coûts des biens et services vendus des activités industrielles et commerciales	31 946	27 443	24 937
Charges de l'activité de financement :			
- charges d'intérêts	599	497	406
- commissions revenant aux apporteurs d'affaires	152	111	55
- amortissements de véhicules loués et autres coûts	369	346	192
	1 120	954	653
- annulation des charges inter-activités	(184)	(127)	(160)
Contribution consolidée du coût des financements	936	827	493
Total du coût des biens, services et financements vendus	32 882	28 270	25 430

Les coûts des biens et services vendus des activités industrielles et commerciales intègrent la part des coûts de financement des créances sur les concessionnaires hors groupe, pris en charge par la division automobile pour :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
	142	140	152

→ NOTE 6 - Frais de personnel

Les frais de personnel inscrit à l'effectif des sociétés du groupe se ventilent comme suit :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Automobile	5 031	4 802	4 470
Équipement automobile	1 111	907	855
Transport	256	205	183
Financement	105	102	47
Autres	177	171	138
Total	6 680	6 187	5 693

→ NOTE 7 - Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles

Les amortissements inclus dans les charges opérationnelles concernent les actifs suivants :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Outillages spécifiques	679	634	703
Autres immobilisations corporelles	1 234	1 166	1 126
Subventions d'équipements	(9)	(4)	(2)
Total	1 904	1 796	1 827

→ NOTE 8 - Frais de rationalisation des structures

Les frais de rationalisation des structures, qui concernent essentiellement des sociétés industrielles et commerciales, se ventilent comme suit :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Coûts de réduction d'effectifs	24	54	44
Coûts d'arrêt de production	19	2	22
Total	43	56	66

Les coûts de réduction d'effectifs concernent les effectifs suivants :

(en nombre de personnes)	2000	1999	1998
France	443	138	726
Espagne	22	861	475
Royaume-Uni	427	-	-
Autres pays d'Europe	78	74	79
Total	970	1 073	1 280

→ NOTE 9 - Produit (frais) financiers nets

Les produits (frais) financiers nets qui concernent les sociétés industrielles et commerciales s'analysent ainsi :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Frais financiers	(369)	(317)	(317)
Produits financiers	379	273	256
Intérêts intercalaires capitalisés	76	23	37
Total	86	(21)	(24)

→ NOTE 10 - Autres revenus et charges nets

Les autres revenus et charges incluent les montants suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2000	1999	1998
Plus-values nettes sur cessions d'éléments d'actif	134	63	104
Pertes nettes sur rachats d'obligations convertibles (note 30)	(125)	-	-
Pertes de change nettes	(6)	(37)	(60)
Dotations nettes aux provisions pour risques et dépréciation d'actifs long terme	(11)	(43)	(225)
Revenus des titres de participation	5	9	18
Autres	23	1	(29)
Total	20	(7)	(192)

Les plus-values nettes sur cessions d'éléments d'actifs comprennent en 2000 un profit sur cessions de titres de placement de 95 millions d'euros.

→ NOTE 11 - Impôts sur les résultats

a - La charge d'impôt sur les résultats se ventile ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	2000	1999	1998
Impôts courants (note 11 - b)			
- impôts sur les bénéfices	(699)	(368)	(214)
- impôts sur distributions intra-groupe effectuées	(9)	-	-
- contributions complémentaires temporaires pour les sociétés françaises (note 11 - d)	(42)	(5)	(10)
Impôts différés			
- impôts différés de la période	44	62	(20)
- impôts sur distributions intra-groupe prévues	(10)	-	-
- provisions sur actifs d'impôts différés (note 11 - e)	(31)	(15)	(69)
- effets de changement de taux en France (note 11 - c)	34	(30)	-
Total	(713)	(356)	(313)

b - La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays. Depuis le 1er janvier 1990, la société Peugeot S.A. a opté pour le régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts pour elle-même et les filiales françaises contrôlées au moins à 95 %.

c - La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée en note 1 - o.

La loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier n° 97-1026 du 10 novembre 1997 a affirmé le caractère permanent de la contribution de 10 % que la loi n° 95-885 du 4 août 1995 avait instaurée. La loi de finance n° 2000.1352 du 30 décembre 2000 a fixé son taux à 6 % pour 2001. Les encours nets d'impôts différés ont été diminués en conséquence au 31 décembre 2000.

La loi sur le financement de la Sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égal à

3,3 % de l'impôt de base dû ; pour les sociétés françaises, le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1 % depuis le 1er janvier 2000. Les encours nets d'impôts différés au 31 décembre 1999 ont été réévalués à due concurrence.

d - La loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier n° 97-1026 du 10 novembre 1997 avait instauré, de manière temporaire, une majoration de l'impôt sur les bénéfices des sociétés françaises. Le taux de cette majoration fixé à 15 % pour les exercices 1997 et 1998, a baissé à 10 % pour l'exercice 1999 et a été supprimé pour l'exercice 2000.

e - Au 31 décembre, les actifs d'impôts différés sur déficits dont la réalisation future présente un caractère aléatoire ont été provisionnés à hauteur de :

<i>(en millions d'euros)</i>	2000	1999	1998
	115	84	69

f - Les impôts différés reconnus sur des bases non actualisées ont une position globalement passive. Ils n'ont fait l'objet d'aucune actualisation dans la mesure où les échéances de reversement ne peuvent être déterminées avec certitude.

g - La réconciliation entre le taux légal en France et le taux effectif d'impôt du compte de résultat consolidé s'établit comme suit :

(en pourcentage)	2000	1999	1998
Taux d'impôt légal en France pour l'exercice	(37,8)	(36,7)	(36,7)
- changement du taux en France (note 11 - c)	1,6	(2,6)	-
- contribution exceptionnelle de 15 % ou 10 % (note 11 - d)	-	(0,4)	(1,4)
- différences permanentes	1,3	0,6	5,0
- résultat taxable à taux réduit (France)	0,7	2,7	1,2
- crédits d'impôts	0,6	4,3	2,4
- effet des différences de taux à l'étranger et autres	2,8	2,8	(0,8)
- actifs sur déficits provisionnés (note 11 - e)	(1,4)	(1,3)	(8,5)
Total	(32,2)	(30,6)	(38,8)

→ NOTE 12 - Ecarts d'acquisition

a - Les écarts d'acquisition sur sociétés consolidées sont les suivants :

(en millions d'euros)	31.12.2000		
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Sociétés industrielles et commerciales			
Faurecia	839	(129)	710
Peugeot Citroën Argentina	287	(214)	73
AP Automotive Holding	232	(12)	220
Gefco KN GmbH & Co	36	(2)	34
Autres	30	(13)	17
	1 424	(370)	1 054
Sociétés de financement			
Crédipar	100	(10)	90
Total	1 524	(380)	1 144

(en millions d'euros)	31.12.1999		
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Sociétés industrielles et commerciales			
Faurecia	843	(87)	756
Peugeot Citroën Argentina	249	(15)	234
AP Automotive Holding	190	-	190
Gefco KN GmbH & Co	25	-	25
Autres	17	(7)	10
	1 324	(109)	1 215
Sociétés de financement			
Crédipar	100	(5)	95
Total	1 424	(114)	1 310

(en millions d'euros)	31.12.1998		
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Sociétés industrielles et commerciales			
Bertrand Faure	821	(45)	776
Peugeot Citroën Argentina	112	(3)	109
Autres	13	(6)	7
	946	(54)	892
Sociétés de financement			
Crédipar	104	-	104
Total	1 050	(54)	996

b - L'évolution du poste écarts d'acquisition s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Valeurs nettes à l'ouverture	1 310	996	55
Nouveaux écarts et effets de la conversion	97	374	982
Amortissements courants	(75)	(60)	(41)
Amortissements exceptionnels	(188)	-	-
Valeurs nettes à la clôture	1 144	1 310	996

c - Les amortissements exceptionnels pour l'année 2000 concernent Peugeot Citroën Argentina et comprennent :

- 1) Un amortissement de 61 millions compensé dans le compte de résultat par la reprise d'une provision pour risque équivalente. Ceci traduit le dénouement favorable d'un risque initialement comptabilisé dans le bilan d'entrée en consolidation.
2. Un complément d'amortissement de 127 millions d'euros pratiqué conformément au principe énoncé en note 1 - l).

→ NOTE 13 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent en particulier des coûts de développement des logiciels tels que définis en note 1 - j ; elles se ventilent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2000			31.12.1999			31.12.1998		
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Sociétés industrielles et commerciales									
Logiciels	160	(50)	110	56	(3)	53	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	55	(29)	26	98	(46)	52	59	(40)	19
	215	(79)	136	154	(49)	105	59	(40)	19
Sociétés de financement									
Logiciels	24	(7)	17	10	(3)	7	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	7	(4)	3	3	(3)	-	6	(3)	3
	31	(11)	20	13	(6)	7	6	(3)	3
Total	246	(90)	156	167	(55)	112	65	(43)	22

→ NOTE 14 - Immobilisations corporelles

a - Les valeurs des immobilisations corporelles comprennent :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2000			31.12.1999			31.12.1998		
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Sociétés industrielles et commerciales									
Terrains	353	(10)	343	333	(8)	325	314	(9)	305
Constructions	3 783	(1 989)	1 794	3 663	(1 856)	1 807	3 531	(1 739)	1 792
Matériels et outillages	12 377	(7 774)	4 603	12 345	(7 774)	4 571	12 204	(7 761)	4 443
Matériels de transport et de manutention	722	(474)	248	674	(476)	198	662	(472)	190
Agencements, installations et autres	691	(417)	274	602	(373)	229	547	(343)	204
Immobilisations en cours	1 936	-	1 936	1 036	-	1 036	726	-	726
	19 862	(10 664)	9 198	18 653	(10 487)	8 166	17 984	(10 324)	7 660
Véhicules donnés en location	280	(76)	204	257	(57)	200	235	(52)	183
Outillages spécifiques	6 442	(5 485)	957	6 175	(5 087)	1 088	6 115	(4 622)	1 493
	26 584	(16 225)	10 359	25 085	(15 631)	9 454	24 334	(14 998)	9 336
Sociétés de financement									
Constructions	48	(15)	33	46	(14)	32	47	(12)	35
Matériels et autres	55	(33)	22	50	(28)	22	42	(28)	14
	103	(48)	55	96	(42)	54	89	(40)	49
Véhicules donnés en location	107	(31)	76	100	(28)	72	93	(25)	68
	210	(79)	131	196	(70)	126	182	(65)	117
Total	26 794	(16 304)	10 490	25 281	(15 701)	9 580	24 516	(15 063)	9 453

b - Les intérêts intercalaires capitalisés au cours des exercices s'élèvent à :

<i>(en millions d'euros)</i>	2000	1999	1998
	76	23	37

C - La variation du poste "Immobilisations corporelles" s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Valeurs brute			
A l'ouverture de l'exercice	25 281	24 516	22 176
Acquisitions	2 932	2 010	1 667
Cessions	(1 379)	(1 333)	(849)
Variation du périmètre et divers	(98)	(93)	1 616
Ecart de conversion	58	181	(94)
A la clôture de l'exercice	26 794	25 281	24 516
Amortissements			
A l'ouverture de l'exercice	15 701	15 063	13 209
Dotations de l'exercice	1 913	1 801	1 828
Reprises sur cessions	(1 268)	(1 162)	(768)
Variation du périmètre et divers	(73)	(88)	837
Ecart de conversion	31	87	(43)
A la clôture de l'exercice	16 304	15 701	15 063

→ NOTE 15 - Prêts et titres de détention durable

Les prêts et titres de détention durable comprennent :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Créance de T.V.A.	45	77	97
Titres d'investissement (note 1 - m)	190	345	340
Créances rattachées à des participations	147	293	262
Autres prêts et créances :			
- sociétés de financement	143	169	69
- autres sociétés	23	21	15
	548	905	783
Titres de placement à plus d'un an (note 1 - r)			
- placements à liquidité restreinte	344	345	400
- autres	548	426	90
Total	1 440	1 686	1 273

→ NOTE 16 - Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence (note 1 - a) correspondent généralement à des participations comprises entre 20 et 50 %. Ce sont essentiellement des sociétés qui ont pour objet de produire soit des pièces et équipements destinés à la construction automobile soit des véhicules complets. (A l'exception de la société de financement Crédipar pour le résultat 1998).

a - Evolution de la valeur d'équivalence

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
A l'ouverture de l'exercice	194	196	409
Dividendes et transfert de résultat	(13)	(36)	(26)
Quote-part du résultat net	19	31	38
Acquisitions	4	-	30
Sorties	-	-	(253)
Mouvements de conversion	(1)	3	(2)
A la clôture de l'exercice	203	194	196

b - Quote-part des capitaux propres des sociétés mises en équivalence

(en millions d'euros)	%	2000	1999	1998
Française de Mécanique	50	79	75	74
Société de Transmissions Automatiques	20	3	4	5
Société Franco-Suédoise de Moteurs PRV	50	1	1	1
Société Européenne de Véhicules Légers du Nord - Sevelnord	50	38	38	33
Gisevel	50	4	3	2
Sevelind	50	(86)	(96)	(104)
Società Europea Veicoli Leggeri - Sevel S.p.A.	50	146	150	166
Siemens Automotiv Hydrolics	48	3	-	-
Sociétés du groupe Faurecia	N/A	15	19	19
Total		203	194	196

b - Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence

(en millions d'euros)	%	2000	1999	1998
Sociétés industrielles				
Française de Mécanique	50	8	4	5
Société de Transmissions Automatiques	20	(1)	(1)	(1)
Société Franco-Suédoise de Moteurs PRV	50	N/A	N/A	(2)
Société Européenne de Véhicules Légers du Nord - Sevelnord	50	-	5	11
Gisevel	50	-	1	-
Sevelind	50	11	7	(9)
Società Europea Veicoli Leggeri - Sevel S.p.A.	50	(2)	10	9
Siemens Automotiv Hydrolics	48	(2)	-	-
Sociétés du groupe Faurecia	N/A	5	5	9
		19	31	22
Sociétés de financement				
Crédipar	50	N/A	N/A	16
Total		19	31	38
Soit : Résultat brut		22	50	68
Impôts		(3)	(19)	(30)
Résultat net		19	31	38

d - Quote-part des éléments financiers caractéristiques des sociétés industrielles mises en équivalence

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Capitaux employés			
Immobilisations corporelles	590	611	668
Besoin en fonds de roulement	398	370	366
Autres capitaux employés	7	6	7
Total	995	987	1 041
Investissements en immobilisations corporelles	92	48	61

e - Dettes et créances vis-à-vis des sociétés mises en équivalence

Le bilan consolidé inclut des dettes et créances vis-à-vis de ces sociétés au 31 décembre pour les montants suivants :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Prêts - part à plus d'un an	61	65	70
Prêts - part à moins d'un an	19	9	9
Avances de trésorerie	56	43	62
Dettes d'exploitation	809	722	376
Crédits à court terme	67	29	30
Créances d'exploitation	153	153	119

→ NOTE 17 - Titres de participation

a - Cette rubrique comprend :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Titres détenus par les sociétés industrielles et commerciales			
Valeurs brutes	603	467	467
Provisions	(349)	(339)	(340)
Valeurs nettes	254	128	127
Titres détenus par les sociétés de financement			
Valeurs brutes	2	21	7
Provisions	(2)	(2)	(3)
Valeurs nettes	-	19	4
Total	254	147	131

b - La ventilation de la valeur nette par titre est la suivante :

(en millions d'euros)	% détention	2000	1999	1998
Dongfeng Citroën	27	109	-	-
Financière Pergolèse	100	28	13	13
Circulos de Inversiones - CISA	100	18	28	27
Jeppener	100	18	18	17
Autres titres		81	88	74
Total		254	147	131

→ NOTE 18 - Autres valeurs immobilisées

Cette rubrique comprend :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Excédents versés sur engagements de retraites (note 40 - a - 3)	96	96	98
Autres	83	135	79
Total	179	231	177

→ NOTE 19 - Créances nettes de financement des ventes

Les créances de financement des ventes s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Crédits à la clientèle finale	11 880	10 465	8 836
Crédits aux réseaux de distribution	3 580	2 852	2 526
	15 460	13 317	11 362
Revenus différés	(1 040)	(899)	(732)
Provisions pour créances douteuses	(265)	(236)	(237)
Total	14 155	12 182	10 393

Les créances sur la clientèle finale représentent les crédits accordés aux clients des marques Peugeot et Citroën, par les sociétés de financement, pour l'acquisition de véhicules automobiles.

Les crédits aux réseaux comprennent les créances de Peugeot et Citroën sur leurs réseaux de concessionnaires, cédées aux sociétés de financement du groupe, et les crédits accordés par ces dernières aux réseaux, pour financer leur besoin en fonds de roulement.

La part des créances de la division automobile cédées aux sociétés de financement dont elle prend en charge le coût de financement, s'élève à :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
	2 315	1 821	1 606

2000

Echéances des crédits en cours à la clôture :

(en millions d'euros)	2001	2002	2003	Années ultérieures	Total
Crédits à la clientèle finale	4 109	3 345	2 708	1 718	11 880
Crédits aux réseaux de distribution	3 555	11	5	9	3 580
Total	7 664	3 356	2 713	1 727	15 460

Evolution des provisions pour créances douteuses :

(en millions d'euros)	Crédits à la clientèle finale	Crédits aux réseaux	Total
Solde à l'ouverture	192	44	236
Mouvements de l'exercice	31	(2)	29
Solde à la clôture	223	42	265

1999

Echéances des crédits en cours à la clôture :

(en millions d'euros)	2000	2001	2002	Années ultérieures	Total
Crédits à la clientèle finale	3 851	2 853	2 372	1 389	10 465
Crédits aux réseaux de distribution	2 822	13	7	10	2 852
Total	6 673	2 866	2 379	1 399	13 317

Evolution des provisions pour créances douteuses :

(en millions d'euros)	Crédits à la clientèle finale	Crédits aux réseaux	Total
Solde à l'ouverture	194	43	237
Mouvements de l'exercice	(2)	1	(1)
Solde à la clôture	192	44	236

1998

Echéances des crédits en cours à la clôture :

(en millions d'euros)	1999	2000	2001	Années ultérieures	Total
Crédits à la clientèle finale	3 397	2 555	1 830	1 054	8 836
Crédits aux réseaux de distribution	2 499	12	5	10	2 526
Total	5 896	2 567	1 835	1 064	11 362

Evolution des provisions pour créances douteuses :

(en millions d'euros)	Crédits à la clientèle finale	Crédits aux réseaux	Total
Solde à l'ouverture	69	13	82
Mouvements de l'exercice	125	30	155
Solde à la clôture	194	43	237

→ NOTE 20 - Valeurs d'exploitation

Celles-ci comprennent :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Valeurs brutes			
Matières premières et approvisionnements	702	597	529
Produits semi-ouvrés et en-cours	1 009	713	587
Marchandises et véhicules d'occasion	824	693	612
Produits finis et pièces de rechange	2 988	2 452	2 619
	5 523	4 455	4 347
Provisions pour dépréciation	(352)	(355)	(331)
Total	5 171	4 100	4 016

L'évolution du poste s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Ouverture	4 100	4 016	3 884
Variation de périmètre	58	50	388
Ecart de conversion	7	88	(77)
Variation du besoin en fonds de roulement	1 006	(54)	(179)
Clôture	5 171	4 100	4 016

→ NOTE 21 - Clients et effets à recevoir, nets

Ceux-ci comprennent :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Clients et effets en portefeuille	3 478	2 833	2 604
Provisions pour créances douteuses	(192)	(191)	(214)
Total	3 286	2 642	2 390

Les créances sur les concessionnaires, cédées aux sociétés de financement du groupe, ont été exclues de ce poste et figurent au bilan consolidé à la rubrique "Créances de financement des ventes".

L'évolution du poste s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Ouverture	2 642	2 390	2 206
Variation de périmètre	(25)	69	523
Ecart de conversion	22	50	(27)
Variation du besoin en fonds de roulement	647	133	(312)
Clôture	3 286	2 642	2 390

→ NOTE 22 - Actifs à court terme d'impôts sur les sociétés

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Impôts courants : acomptes	161	119	30
Impôts différés	340	259	237
Total	501	378	267

→ NOTE 23 - Autres débiteurs

Ce poste s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Sociétés industrielles et commerciales			
Etat et collectivités hors impôts sur les sociétés	1 043	864	455
Véhicules sous clause de rachat	376	238	205
Débiteurs divers	788	692	459
	2 207	1 794	1 119
Sociétés de financement			
Débiteurs divers	550	512	367
Total	2 757	2 306	1 486

Comme indiqué dans la note 1 - d, les ventes de véhicules neufs assorties d'une option de reprise à un prix convenu ne sont pas reconnues en chiffre d'affaires mais considérées comme des locations. Le prix de revient de fabrication de ces véhicules est inscrit dans ce poste.

→ NOTE 24 - Prêts accordés par les sociétés de financement

Les échéances des prêts en cours au 31 décembre sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Moins d'un an	128	139	140
De un à cinq ans	122	137	48
Plus de cinq ans	21	32	21
Solde de clôture	271	308	209

→ NOTE 25 - Titres de placement à court terme

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Titres de placement	1 221	1 114	1 590
Actions affectées aux plans d'options accordés aux salariés			
- Peugeot S.A.	18	9	-
- Faurecia	7	6	-
Total	1 246	1 129	1 590

→ NOTE 26 - Trésorerie

Celle-ci, telle que définie dans la note 1 - s, comprend :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Avances consenties aux sociétés mises en équivalence	56	43	62
Autres placements à moins de trois mois	2 540	2 528	633
Comptes courants bancaires et caisses	798	778	383
Total	3 394	3 349	1 078

→ NOTE 27 - Capital, primes et réserves

a - Composition du capital

Le capital au 31 décembre 2000 est fixé à 278 223 630 euros, divisés en 46 370 605 actions d'une valeur nominale de 6 euros chacune (note 27 - c). Il est entièrement libéré. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Conformément à l'article 38 des statuts, toutes les actions inscrites depuis quatre ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

b - Evolution du nombre d'actions formant le capital

(en nombre d'actions)	2000	1999	1998
A l'ouverture de l'exercice	45 491 008	50 114 600	50 110 828
Annulations d'actions (note 27 - d)	-	(4 650 000)	-
Levées d'options de souscription (note 27 - e)	14 050	19 920	3 770
Conversions d'obligations	865 547	6 488	2
A la clôture de l'exercice	46 370 605	45 491 008	50 114 600

c - Augmentation de capital de 1999 liée au passage à l'euro

En accord avec les onzième et douzième résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 1999, après conversion du capital social en euros, la valeur nominale des actions a été arrondie à 6 euros. Cette augmentation du capital social, prélevée sur les réserves, s'est élevée à 33 millions d'euros.

d - Réduction de capital de 1999

En 1999, dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale délibérant comme Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 1999 dans sa quatorzième résolution, le groupe a annulé

4 650 000 actions. La différence entre le coût d'acquisition et la valeur nominale des titres a été imputée sur les primes pour 676 millions d'euros (note 25 - g).

e - Options de souscription et d'achats d'actions par certains salariés

En 1995, le Directoire de Peugeot S.A. a consenti au profit de certains membres du personnel salarié, et de certains dirigeants et mandataires sociaux de la société et de ses filiales, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles au prix unitaire de 94,9 euros. Les levées d'options signalées en note 27 - b correspondent à ce plan qui a pris fin le 5 avril 2000.

En 1999, le Directoire de Peugeot S.A. a consenti au profit de ces mêmes catégories de personnes, un plan d'achat, courant jusqu'au 30 mars 2007 et portant sur 77 150 options d'achat d'actions au prix unitaire de 125 euros (à ce titre en 1999, 1 000 options avaient été levées).

En 2000, un plan de même nature, courant jusqu'au 4 octobre 2008 a été consenti. Il porte sur 118 200 options d'achats d'actions au prix unitaire de 212,74 euros.

f - Programme de rachat d'actions

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales Ordinaires, des actions de la société Peugeot S.A. ont été rachetées par le groupe pour être utilisées de la façon suivante :

(en nombre d'actions)	Autorisations	Réalizations		
		2000	1999	1998
Actions détenues à l'ouverture		1 388 692		
Actions rachetées				
AGO du 3 juin 1998	5 000 000	N/A	1 502 323	-
AGO du 2 juin 1999	5 000 000	462 631	4 537 369	N/A
AGO du 24 mai 2000	4 900 000	837 740	N/A	N/A
Actions annulées (note 27 - d)				
AGE du 2 juin 1999	5 000 000	-	(4 650 000)	N/A
Actions revendues				
Stock options		-	(1 000)	N/A
Autres		(15 000)	-	-
Actions détenues à la clôture		2 674 063	1 388 692	-
- Stocks options (note 27 - i)		194 350	76 150	-
- Autocontrôle (note 27 - i)		2 479 713	1 312 542	-

g - Primes

Les primes figurant au bilan consolidé représentent la différence entre la valeur nominale des actions émises et le montant des apports extérieurs au groupe reçus, en numéraire ou en nature, par Peugeot S.A. lors de l'émission des actions formant le capital sous déduction, d'une part des réductions décidées par les actionnaires pour apurer les pertes sociales des exercices antérieurs, d'autre part des écarts entre coût d'acquisition et valeur nominale des actions annulées.

h - Réserves et résultats nets consolidés

Les différents éléments constituant les réserves consolidées, qui comprennent le résultat de l'exercice, sont les suivants :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Réserve légale de Peugeot S.A.	27	27	27
Autres réserves de Peugeot S.A.	3 180	2 966	2 021
Autres réserves et résultats consolidés	6 308	5 390	5 650
Total	9 515	8 383	7 698

Au 31 décembre, les autres réserves sociales de Peugeot S.A. comprennent :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Réserves distribuables			
- librement	700	154	174
- après déduction d'un complément d'impôt	885	767	733
- après versement du précompte	1 595	2 045	1 114
	3 180	2 966	2 021
Impôt dû sur distribution hors précompte	205	192	174

i - Titres d'autocontrôle

Ce poste enregistre, à compter du 31 décembre 1999, le coût d'acquisition de tous les titres de Peugeot S.A. rachetés, hors ceux qui ont été annulés et ceux qui ont été affectés au plan d'options attribuées aux salariés et mandataires sociaux et classés dans le poste "Titres de placement" (note 25).

j - Ecart de conversion

Les écarts de conversion inscrits dans les capitaux propres - part du groupe tels que définis dans la note 1 - b se répartissent comme suit au 31 décembre :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Filiales étrangères de la zone euro	(249)	(250)	(250)
Filiales étrangères hors zone euro	48	27	(35)
Total	(201)	(223)	(285)

→ NOTE 28 - Intérêts minoritaires

La variation du poste "Intérêts minoritaires" s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
A l'ouverture de l'exercice	649	535	344
Part du résultat des filiales	11	45	29
Dividendes versés aux minoritaires	(12)	(37)	(12)
Souscriptions aux augmentations de capital des filiales	2	41	317
Changements de structure et autres mouvements	5	76	(144)
Mouvements des écarts de conversion	3	(11)	1
Total à la clôture	658	649	535

→ NOTE 29 - Titres subordonnés à durée indéterminée

Ce poste comprenait jusqu'en 1999 des titres émis le 31 juillet 1992 par Banque PSA Finance pour un montant de 183 millions d'euros. Ces titres ont été remboursés en 2000.

→ NOTE 30 - Emprunt obligataire convertible

La société Peugeot S.A. a émis en mars 1994 un emprunt obligataire convertible à tout moment à raison d'une action pour une obligation. Cet emprunt convertible d'un montant initial de 604 millions d'euros était représenté par quatre millions d'obligations d'une valeur unitaire de souscription de 150,92 euros.

Au cours de l'exercice 2000, 865 547 obligations ont fait l'objet d'une conversion.

En accord avec la clause d'amortissement anticipé attachée à cet emprunt le groupe a racheté dans le courant de l'exercice 2 380 632 de ces obligations qui ont été annulées. Une perte exceptionnelle de 196 millions d'euros a été dégagée sur cette opération.

La provision pour risque de non-conversion, constituée sur la durée de l'emprunt pour couvrir la charge correspondant à la prime de remboursement de 35,7 euros par obligation, a été reprise à hauteur de 26 millions d'euros pour les obligations converties et de 71 millions d'euros pour les obligations annulées.

Cet emprunt arrive à échéance le 1er janvier 2001.

Les porteurs d'obligations disposent d'un délai de trois mois à compter de cette date pour convertir leurs obligations en actions ou en demander le remboursement.

Au 31 décembre 2000, le poste emprunt obligataire convertible enregistre 747 329 obligations pour lesquelles aucune demande de conversion n'a été déposée. La provision pour risque de non-conversion a été maintenue à due concurrence (27 millions d'euros).

→ NOTE 31 - Autres emprunts à long terme

a - Les échéances des emprunts à long terme, hors emprunt convertible (note 30), sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31.12.2000			
	Emprunts obligataires	Autres dettes constituées par un titre	Autres emprunts	Total
2002	-	1 029	816	1 845
2003	-	230	422	652
2004	-	57	187	244
2005	-	283	652	935
Années ultérieures	160	225	678	1 063
	160	1 824	2 755	4 739
Partie à moins d'un an	134	-	888	1 022
Total	294	1 824	3 643	5 761

(en millions d'euros)	31.12.1999			
	Emprunts obligataires	Autres dettes constituées par un titre	Autres emprunts	Total
2001	130	1 092	876	2 098
2002	-	151	462	613
2003	-	16	410	426
2004	-	18	347	365
Années ultérieures	197	78	813	1 088
	327	1 355	2 908	4 590
Partie à moins d'un an	381	-	537	918
Total	708	1 355	3 445	5 508

(en millions d'euros)	31.12.1998			
	Emprunts obligataires	Autres dettes constituées par un titre	Autres emprunts	Total
2000	398	629	457	1 484
2001	127	303	384	814
2002	-	29	392	421
2003	-	1	320	321
Années ultérieures	189	85	620	894
	714	1 047	2 173	3 934
Partie à moins d'un an	152	-	779	931
Total	866	1 047	2 952	4 865

b - La part à long terme des emprunts hors emprunt convertible s'analyse comme suit par devise de remboursement :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Euros	3 651	3 896	3 455
Livres sterling	267	237	133
Dollars U.S.	260	211	162
Francs suisses	152	158	166
Yens	154	15	-
Autres	255	73	18
Total	4 739	4 590	3 934

c - Au 31 décembre, avant prise en compte des instruments financiers dérivés, le taux moyen pondéré des intérêts sur les emprunts à long terme ressort à :

(en %)	2000	1999	1998
	4,90	4,14	4,00

d - Le groupe PSA PEUGEOT CITROËN bénéficie, dans le cadre de lignes de crédits renouvelables dont les échéances s'échelonnent jusqu'en 2004, de possibilités d'emprunt dans les limites suivantes :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Lignes de crédits confirmées	7 924	5 001	4 931

Le groupe utilise ces possibilités à hauteur de :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Utilisations	670	926	820

e - La valeur actualisée des loyers futurs incluse en autres emprunts, et concernant des immobilisations en location comptabilisées comme des acquisitions, est la suivante par échéance :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
1999	-	-	15
2000	-	36	15
2001	31	35	14
2002	31	27	29
2003	30	-	-
Années ultérieures	207	213	6
	299	311	79
Moins frais financiers inclus	(42)	(32)	(12)
Valeur actualisée des loyers futurs	257	279	67

f - Le détail de la part à long terme des emprunts obligataires non convertibles est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	2000	1999	1998
Peugeot S.A.			
- emprunt 1998 indexé sur le cours de Bourse de l'action Peugeot S.A.	69	68	69
Automobiles Peugeot			
- emprunt 1993 à 8,50 %	-	-	305
Banque PSA Finance			
- emprunt 1998 à 0,57 % indexé sur l'indice CAC 40	91	119	120
Crédipar			
- emprunt 1990 à 10,30 %	-	-	79
- emprunt 1991 à 9,65 %	-	140	141
Total	160	327	714

g - Les autres dettes constituées par un titre sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Monnaie d'émission	2000	1999	1998
BMTN à plus d'un an				
- Peugeot Finance International	Euro	1	1	60
- Crédipar	Euro	309	506	535
- Banque PSA Finance	Euro	205	43	-
EMTN à plus d'un an				
- Peugeot Finance International	USD	32	10	429
	Euro	41	213	-
	GBP	6	87	-
	JPY	69	15	-
- Banque PSA Finance	USD	215	10	23
	Euro	650	470	-
	CZK	29	-	-
	JPY	85	-	-
	PLN	32	-	-
Titres subordonnés remboursables				
- Banque PSA Finance		150	-	-
Total		1 824	1 355	1 047

h - Le détail de la partie à plus d'un an des autres emprunts est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	2000	1999	1998
Sociétés industrielles et commerciales	1 568	1 982	1 560
Sociétés de financement	1 187	926	613
Total	2 755	2 908	2 173

→ NOTE 32 - Provisions à long terme

a - Ce poste comprend :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Provisions pour charges opérationnelles à plus d'un an			
Retraites et assimilées (note 40)	234	225	340
Autres	644	626	628
	878	851	968
Autres provisions à long terme			
Départs anticipés de certains salariés	349	380	-
Risque de non-conversion de l'emprunt obligataire	27	118	96
Restructuration	13	49	36
Autres	86	92	47
	475	639	179
Total	1 353	1 490	1 147

b - L'évolution des provisions à long terme s'explique comme suit :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
A l'ouverture de l'exercice	1 490	1 147	1 035
Augmentations	420	681	284
Diminutions	(610)	(448)	(552)
Ecart de conversion	23	117	(2)
Variation de périmètre	30	(7)	382
Total à la clôture	1 353	1 490	1 147

→ NOTE 33 - Autres passifs à long terme

Ce poste comprend:

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Subventions d'équipement nettes	47	42	40
Autres passifs	23	26	32
Total	70	68	72

→ NOTE 34 - Passifs à court terme d'impôts sur les sociétés

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Impôts courants dus	588	155	109
Impôts différés sur distribution intra-groupe prévue	11	-	-
Autres impôts différés	69	79	69
Total	668	234	178

→ NOTE 35 - Autres créanciers

Ce poste s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Sociétés industrielles et commerciales			
Etat et collectivités hors impôts sur les sociétés	691	499	418
Départs anticipés de certains salariés	40	51	-
Personnel et dettes sociales	762	649	533
Fournisseurs d'immobilisations	443	474	299
Véhicules sous clause de rachat	503	350	295
Créiteurs divers	2 298	2 366	1 738
	4 737	4 389	3 283
Sociétés de financement			
Autres créanciers	667	585	416
Total	5 404	4 974	3 699

Comme indiqué dans la note 1 - d, les ventes de véhicules neufs assorties d'une option d'achat ne sont pas reconnues en chiffre d'affaires mais considérées comme des locations. Le prix de vente des véhicules neufs déduction faite des loyers courus est inscrit au bilan au poste "Autres créanciers".

→ NOTE 36 - Autres financements à court terme et découverts bancaires

a - Ce poste s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Sociétés industrielles et commerciales			
Créances négociables (note 36 - b)	533	194	248
Crédits à court terme	593	686	920
Banques créditrices	2 091	1 918	589
	3 217	2 798	1 757
Sociétés de financement			
Créances négociables (note 36 - b)	5 452	4 443	3 141
Autres financements à court terme	3 769	3 189	4 318
	9 221	7 632	7 459
Eliminations intra-groupe	(919)	(1 190)	(2 139)
Total	11 519	9 240	7 077

b - Les créances négociables émises par le groupe sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Monnaie d'émission	2000	1999	1998
Sociétés industrielles et commerciales				
Billets de trésorerie				
- GIE PSA Trésorerie	Euro	-	-	55
- Faurecia	Euro	319	-	-
Papier Commercial				
- Peugeot Commercial Paper GmbH	Euro	195	178	178
- Citroën Polska	PLN	14	11	8
- Peugeot Polska	PLN	5	5	7
		533	194	248
Sociétés de financement				
Billets de trésorerie				
- Sofira	Euro	1 087	891	504
Papier Commercial				
- Peugeot Financiering Nederland	Euro	-	-	16
- Peugeot Finance International	Euro	210	73	138
Bills of Exchange				
- PSA Wholesale Ltd	GBP	96	402	353
- PSA Finance Plc	GBP	819	584	502
BMTN à moins d'un an				
- Peugeot Finance International	Euro	-	59	75
- Crédipar	Euro	336	480	394
- Banque PSA Finance	Euro	23	-	-
EMTN à moins d'un an				
- Peugeot Finance International	Euro	279	108	-
	USD	-	159	302
	JPY	441	306	-
	CZK	-	28	-
	GBP	80	18	-
	CAD	-	8	-
- Banque PSA Finance	Euro	447	130	-
	USD	32	-	-
	GBP	32	-	-
	JPY	56	-	-
	CZK	10	-	-
Certificats de dépôt				
- Crédipar	Euro	122	1 186	766
- Sofib	Euro	-	-	76
- Banque PSA Finance	Euro	1 378	-	-
Bons de Caisse				
- Banque PSA Finance	CHF	4	11	15
		5 452	4 443	3 141
Total		5 985	4 637	3 389

→ NOTE 37 - Rentabilité des capitaux employés

a - Capitaux employés

Les capitaux employés correspondent aux moyens que l'entreprise met en œuvre pour ses activités opérationnelles. Leur définition diffère entre les activités de financement et les autres activités, regroupées sous le terme "Activités industrielles et commerciales".

Activités industrielles et commerciales

Les capitaux employés comprennent les actifs immobilisés et provisions affectés à l'exploitation et les besoins en fonds de roulement.

Les immobilisations affectées à l'exploitation comprennent :

- les écarts d'acquisition nets, avant effet des amortissements exceptionnels ;
- les immobilisations corporelles et incorporelles nettes ;
- les titres de participation ;
- les autres valeurs immobilisées, hors actifs d'impôt.

Les besoins en fonds de roulement comprennent :

- les valeurs d'exploitation ;
- les comptes clients ;
- les créances sur les concessionnaires hors groupe, cédées aux sociétés du groupe Banque PSA Finance, dont le coût de financement est pris en charge par la division automobile ;

Les capitaux employés s'établissent en conséquence comme suit :

- les autres débiteurs ;
- les comptes fournisseurs ;
- les autres créanciers, hors les créances relatives au départ anticipé de certains salariés.

Par ailleurs, sont incluses dans les capitaux employés, les provisions à caractère opérationnel, définies comme celles dont la dotation a affecté la marge opérationnelle, ainsi que les provisions pour restructuration.

En ce qui concerne les sociétés mises en équivalence, qui correspondent à des entreprises faisant partie intégrante du dispositif opérationnel du groupe, les capitaux employés correspondent à la quote-part du groupe dans les capitaux employés de ces entreprises.

Activités de financement

Les capitaux employés correspondent à la situation nette consolidée de Banque PSA Finance qui regroupe l'ensemble des entités qui concourent à cette activité. Toutefois, au niveau du groupe dans son ensemble, du fait de la prise en compte, dans les capitaux employés des activités industrielles et commerciales, des créances cédées par les sociétés de la division automobile à Banque PSA Finance, les capitaux employés retenus excluent la quote-part de la situation nette de Banque PSA Finance égale à la part dans l'encours de crédit de Banque PSA Finance de ces créances.

<i>(en millions d'euros)</i>	2000	1999	1998
Sociétés industrielles et commerciales			
Ecarts d'acquisition			
- Valeur nette	1 054	1 215	892
- Annulation des amortissements exceptionnels	127	-	-
Immobilisations incorporelles	136	105	19
Immobilisations corporelles	10 359	9 454	9 336
Titres de participation	254	128	127
Autres valeurs immobilisées	179	231	177
Valeurs d'exploitation	5 171	4 100	4 016
Clients	3 286	2 642	2 390
Créances sur les concessionnaires hors groupe, cédées aux sociétés de financement, dont le coût de financement est pris en charge par la division automobile	2 315	1 821	1 606
Autres débiteurs	2 207	1 794	1 119
Provisions pour charges opérationnelles	(878)	(851)	(968)
Subventions d'équipements	(47)	(42)	(40)
Fournisseurs	(8 503)	(7 117)	(5 854)
Autres créanciers hors coût de départ anticipé de certains salariés	(4 697)	(4 338)	(3 283)
Quote-part du groupe dans les capitaux employés par les sociétés mises en équivalence	995	987	1 041
Provision pour restructuration	(13)	(49)	(36)
Sociétés de financement			
Quote-part de fonds propres de Banque PSA Finance	1 043	863	679
Total	12 988	10 943	11 221

b - Résultat économique

Le résultat économique retenu pour calculer la rentabilité des capitaux employés est la marge opérationnelle ajustée des autres éléments de résultat correspondant à la définition retenue pour les capitaux employés, c'est-à-dire les coûts de financement des créances sur les concessionnaires hors groupe cédées aux sociétés

du groupe Banque PSA Finance et pris en charge par la division automobile, les différences de change, les frais de rationalisation, les amortissements d'écarts d'acquisition (hors effet des amortissements exceptionnels), la quote-part du résultat brut (hors départs anticipés de certains salariés) des sociétés en équivalence et les revenus des titres de participation.

Le résultat économique s'établit en conséquence comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2000	1999	1998
Marge opérationnelle	2 121	1 674	1 092
Coûts de financement des créances sur les concessionnaires hors groupe	142	140	152
Différence de change	(6)	(37)	(60)
Frais de rationalisation	(43)	(56)	(66)
Amortissements des écarts d'acquisition			
- Amortissements de l'exercice	(199)	(60)	(41)
- Annulation de l'effet des amortissements exceptionnels (note 12 - c)	127	-	-
Quote-part du résultat brut des sociétés en équivalence (note 16 - c)	22	50	68
Revenus des titres de participation	5	9	18
Total	2 169	1 720	1 163

c - Rentabilité des capitaux employés

La rentabilité instantanée des capitaux employés (avant impôts), rapport du résultat économique au total des capitaux employés à la clôture de l'exercice s'établit en conséquence comme suit :

<i>(en %)</i>	2000	1999	1998
	16,7	15,7	10,4

→ NOTE 38 - Position financière nette

La position financière nette est déterminée comme suit :

Au 31 décembre 2000

<i>(en millions d'euros)</i>	Activités industrielles et commerciales	Activité financière	Eliminations inter-activités	Total
Trésorerie	3 978	276	(860)	3 394
Placements à court terme	1 246	-	-	1 246
Financements à court terme et découverts bancaires	(3 217)	(9 221)	919	(11 519)
Dépôts de la clientèle à des établissements bancaires	-	(378)	211	(167)
Emprunts à long terme - partie à moins d'un an	(521)	(856)	242	(1 135)
Prêts accordés par les sociétés industrielles	449	-	(242)	207
Prêts accordés par les sociétés de financement	-	132	(4)	128
Créances de financement des ventes	-	14 421	(266)	14 155
Emprunts à long terme	(1 975)	(3 103)	339	(4 739)
Prêts et créances à long terme	1 449	330	(339)	1 440
Total	1 409	1 601	0	3 010

Au 31 décembre 1999

<i>(en millions d'euros)</i>	Activités industrielles et commerciales	Activité financière	Eliminations inter-activités	Total
Trésorerie	4 589	245	(1 485)	3 349
Placements à court terme	1 031	98	-	1 129
Financements à court terme et découverts bancaires	(2 798)	(7 632)	1 190	(9 240)
Dépôts de la clientèle à des établissements bancaires	-	(753)	605	(148)
Emprunts à long terme – partie à moins d'un an	(544)	(620)	246	(918)
Prêts accordés par les sociétés industrielles	433	-	(247)	186
Prêts accordés par les sociétés de financement	-	141	(2)	139
Créances de financement des ventes	-	12 489	(307)	12 182
Emprunts à long terme	(2 654)	(3 113)	574	(5 193)
Prêts et créances à long terme	1 654	606	(574)	1 686
Titres subordonnés	-	(183)	-	(183)
Total	1 711	1 278	0	2 989

Au 31 décembre 1998

<i>(en millions d'euros)</i>	Activités industrielles et commerciales	Activité financière	Eliminations inter-activités	Total
Trésorerie	2 607	180	(1 709)	1 078
Placements à court terme	860	730	-	1 590
Financements à court terme et découverts bancaires	(1 757)	(7 459)	2 139	(7 077)
Dépôts de la clientèle à des établissements bancaires	-	(158)	10	(148)
Emprunts à long terme – partie à moins d'un an	(220)	(974)	263	(931)
Prêts accordés par les sociétés industrielles	620	-	(262)	358
Prêts accordés par les sociétés de financement	-	141	(1)	140
Créances de financement des ventes	-	10 710	(317)	10 393
Emprunts à long terme	(2 538)	(2 275)	275	(4 538)
Prêts et créances à long terme	1 245	426	(398)	1 273
Titres subordonnés	-	(183)	-	(183)
Total	817	1 138	0	1 955

→ NOTE 39 - Départs anticipés de certains salariés

L'accord d'entreprise du 4 mars 1999, confirmé par l'accord de branche signé le 26 juillet 1999 par l'UIMM (Union des Industries Métallurgiques et Minières) et la majorité des organisations syndicales représentant les salariés, a prévu un plan de départs anticipés des salariés âgés en France.

Ce plan s'inscrit dans le cadre du décret 2000-105 du 9 février 2000 qui prévoit des mesures d'accompagnement de l'Etat pour la cessation d'activité de certains travailleurs salariés. Les départs doivent s'étaler sur cinq ans.

La dette globale estimée incombant au groupe a été calculée sur la base des sommes à verser aux intéressés sous déduction des participations de l'Etat. Elle a été actualisée au taux de 5,2 % et intègre une hypothèse d'inflation de 2 %. Elle est comptabilisée au bilan au poste "Autres créanciers" pour la partie concernant les paiements à moins d'un an et en "Provisions à long terme" pour les paiements postérieurs.

L'évolution de la dette estimée est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Autres créanciers	Provisions long terme	<i>Effectif concerné</i>
Au 31 décembre 1999	51	380	<i>13 200</i>
Reprises liées aux utilisations de l'année	(10)	-	-
Révision de l'effectif concerné	(41)	(13)	<i>(692)</i>
Ajustement de l'actualisation	-	22	-
Transfert de plus à moins d'un an	40	(40)	-
Au 31 décembre 2000	40	349	<i>12 508</i>

Le produit de 32 millions d'euros comptabilisé au compte de résultat correspond à la variation de 42 millions d'euros des postes ci-dessus, diminuée d'une charge réelle de 10 millions comptabilisée durant l'exercice. Cette charge correspond aux sommes versées au fonds Unedic qui doit servir les allocations aux bénéficiaires, diminuées de celles reçues de l'Etat au titre des mesures d'accompagnement.

→ NOTE 40 - Engagements de retraites complémentaires, indemnités de départ et engagements sociaux assimilés

a - Engagements de retraites et d'indemnités de départ

Les salariés du groupe bénéficient dans certains pays de compléments de retraites qui sont versés annuellement aux retraités ou d'indemnités de départ à la retraite qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite. Les principaux pays concernés sont la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne.

1) Engagements complémentaires

Les engagements sociaux sont évalués suivant le modèle de la méthode définie par la norme américaine FAS 87 par des actuaires indépendants. Ces évaluations sont effectuées tous les trois ans en règle générale, sauf lorsque des modifications d'hypothèses nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée. Les dernières évaluations actuarielles ont été effectuées au 31 décembre 2000. Ces calculs intègrent :

- une hypothèse de date de la retraite fixée généralement à soixante ans pour les salariés français, portée au-delà de soixante ans pour ceux qui à cet âge n'ont pas atteint le nombre d'annuités de cotisations pour obtenir une retraite complète au titre du régime général de l'assurance vieillesse ;
- un taux d'actualisation financière :
 - de 6 % pour la zone Euro, (France : 5,75 % en 1999 et 6,5 % en 1998 ; autres pays de la zone Euro : entre 5,6 % et 6 % en 1999 et entre 5,45 % et 7 % en 1998) ;
 - de 6,5 % pour la Grande Bretagne (6 % en 1999 et 1998).
- un taux d'inflation :
 - de 2 % pour la zone Euro (France : 1,75 % en 1999 et 2 % en 1998, autres pays de la zone Euro : 2 % en 1999 et 1998) ;
 - de 2,5 % pour la Grande-Bretagne (2,5 % en 1999 et 1998).

Les hypothèses de mortalité et de rotation du personnel tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du groupe.

2) Eléments différés

Ils incluent :

- d'une part, les écarts actuariels constatés lors des réestimations triennales des engagements ainsi que l'effet du changement de certaines hypothèses actuarielles, et l'écart constaté entre le rendement réel des fonds externes et le montant des produits financiers calculés sur la base des rendements estimés des placements à long terme. Ces écarts ne sont pas comptabilisés au bilan mais amortis sur la durée moyenne résiduelle de service des bénéficiaires ;
- d'autre part, des écarts de transition résultant de la constatation d'un écart lors de la mise en œuvre du FAS 87 et des attributions complémentaires de droits (coût des services passés) provenant de la modification de régimes avec effet rétroactif.

3) Fonds externes

Les fonds externes sont appelés à couvrir la totalité des engagements de retraite y compris la partie correspondant à l'écart de transition non encore comptabilisé. Au 31 décembre 2000, les cotisations versées par les sociétés du groupe dans des fonds externes se sont élevées à 76 millions d'euros (191 millions d'euros en 1999 et 235 millions en 1998) et restent toujours inférieures au montant total des engagements des sociétés. Lorsque les fonds externes couvrent la partie des engagements affectée à l'écart de transition, ces excédents de fonds externes sont inscrits à l'actif en "Autres valeurs immobilisées".

4) Variation des engagements, des montants des fonds et des provisions

Au cours des trois derniers exercices, les engagements, les montants des fonds et les provisions constituées dans les comptes consolidés ont varié comme suit :

Engagements de retraites et compléments de retraites au 31 décembre

<i>(en millions d'euros)</i>	2000	1999	1998
Valeur actuelle des prestations pour services rendus			
Sociétés françaises	658	691	692
Sociétés étrangères	1 367	1 166	946
A	2 025	1 857	1 638
Couverture des engagements			
Valeur vénale au 31 décembre des fonds constitués les années antérieures			
Sociétés françaises	495	416	258
Sociétés étrangères	1 226	1 066	908
	1 721	1 482	1 166
Montants versés dans des fonds externes au cours de l'exercice			
Sociétés françaises	19	105	151
Sociétés étrangères	46	13	-
	65	118	151
Total des fonds externes au 31 décembre			
Sociétés françaises	514	522	409
Sociétés étrangères	1 272	1 079	908
B	1 786	1 601	1 317
Éléments différés			
Écarts actuariels			
Sociétés françaises	252	280	237
Sociétés étrangères	8	5	(32)
Coût des services passés			
Sociétés françaises	(86)	(92)	-
Sociétés étrangères	26	23	24
Ecart de transition			
Sociétés françaises	9	14	16
Sociétés étrangères	(38)	(52)	(56)
Total			
Sociétés françaises	175	202	253
Sociétés étrangères	(4)	(24)	(64)
C	171	178	189
Evolution des provisions sur excédents			
A l'ouverture de l'exercice	78	132	200
Variation du périmètre de consolidation	(2)	2	17
Dotations de l'exercice	60	62	68
Versements aux fonds externes	(65)	(118)	(151)
Autres mouvements	(3)	-	(2)
A la clôture de l'exercice	A-B-C	68	78
Total des provisions au 31 décembre			
Sociétés françaises	39	53	98
Sociétés étrangères	114	111	102
	153	164	200
Excédents des fonds externes au 31 décembre			
Sociétés françaises	(70)	(86)	(68)
Sociétés étrangères	(15)	-	-
	(85)	(86)	(68)

Engagements d'indemnités de départ au 31 décembre

<i>(en millions d'euros)</i>	2000	1999	1998
Valeur actuelle des prestations pour services rendus			
Sociétés françaises	496	491	446
Sociétés étrangères	72	52	39
A	568	543	485
Couverture des engagements			
Valeur vénale au 31 décembre des fonds constitués les années antérieures			
Sociétés françaises	435	363	268
Sociétés étrangères	-	-	-
	435	363	268
Montants versés dans des fonds externes au cours de l'exercice			
Sociétés françaises	11	73	84
Sociétés étrangères	-	-	-
	11	73	84
Total des fonds externes au 31 décembre			
Sociétés françaises	446	436	352
Sociétés étrangères	-	-	-
B	446	436	352
Éléments différés			
Ecart actuariel			
Sociétés françaises	46	51	6
Sociétés étrangères	8	10	3
Coût des services passés			
Sociétés françaises	(20)	(21)	-
Sociétés étrangères	8	-	-
Ecart de transition			
Sociétés françaises	6	8	7
Sociétés étrangères	4	8	8
Total			
Sociétés françaises	32	38	13
Sociétés étrangères	20	18	11
C	52	56	24
Evolution des provisions sur excédents			
A l'ouverture de l'exercice	51	110	153
Variation du périmètre de consolidation	6	(10)	12
Dotations de l'exercice	25	29	29
Versements aux fonds externes	(11)	(73)	(84)
Autres mouvements	(1)	(5)	-
A la clôture de l'exercice	A-B-C	70	51
Total des provisions au 31 décembre			
Sociétés françaises	29	27	112
Sociétés étrangères	52	34	28
	81	61	140
Excédents des fonds externes au 31 décembre			
Sociétés françaises	(11)	(10)	(30)
Sociétés étrangères	-	-	-
	(11)	(10)	(30)

Engagement total au 31 décembre (compléments de retraite et indemnités de départ)

<i>(en millions d'euros)</i>	2000	1999	1998
Valeur actuelle des prestations pour services rendus			
Sociétés françaises	1 154	1 182	1 138
Sociétés étrangères	1 439	1 218	985
A	2 593	2 400	2 123
Couverture des engagements			
Valeur vénale au 31 décembre des fonds constitués les années antérieures			
Sociétés françaises	930	779	526
Sociétés étrangères	1 226	1 066	908
	2 156	1 845	1 434
Montants versés dans des fonds externes au cours de l'exercice			
Sociétés françaises	30	178	235
Sociétés étrangères	46	13	-
	76	191	235
Total des fonds externes au 31 décembre			
Sociétés françaises	960	958	761
Sociétés étrangères	1 272	1 079	908
B	2 232	2 037	1 669
Elements différés			
Ecart actuariel			
Sociétés françaises	298	331	243
Sociétés étrangères	16	15	(29)
Coût des services passés			
Sociétés françaises	(106)	(113)	-
Sociétés étrangères	34	23	24
Ecart de transition			
Sociétés françaises	15	22	23
Sociétés étrangères	(34)	(44)	(48)
Total			
Sociétés françaises	207	240	266
Sociétés étrangères	16	(6)	(53)
C	223	234	213
Evolution des provisions sur excédents			
A l'ouverture de l'exercice	129	242	353
Variation du périmètre de consolidation	4	(8)	29
Dotations de l'exercice	85	91	97
Versements aux fonds externes	(76)	(191)	(235)
Autres mouvements	(4)	(5)	(2)
A la clôture de l'exercice	A-B-C	138	129
Total des provisions au 31 décembre			
Sociétés françaises	68	80	210
Sociétés étrangères	166	145	130
	234	225	340
Excédents des fonds externes au 31 décembre			
Sociétés françaises	(81)	(96)	(98)
Sociétés étrangères	(15)	-	-
	(96)	(96)	(98)

5) Charges comptabilisées

L'ensemble des engagements étant fixé à chaque fin d'exercice dans les conditions indiquées ci-dessus, les charges comptabilisées au cours de l'exercice correspondent :

- aux droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice, les droits étant généralement dépendants de l'ancienneté acquise dans le groupe ;
- à la variation de l'actualisation des droits existants en début d'exercice, compte tenu de l'écoulement d'une année ;
- à l'amortissement des écarts actuariels.

Ces charges sont atténuées par le produit des fonds externes calculé sur la base du rendement normalisé de placements à long terme (8 % jusqu'en 1999, 7,5 % à partir de 2000), l'écart entre le rendement réel (3,3 % en 2000, 8,3 % en 1999 et 15 % en 1998 pour les fonds français) et le rendement normalisé étant porté en écart actuariel.

Ces charges, qui font partie intégrante des charges de personnel du groupe se sont élevées pour chaque exercice comme suit :

Coût des retraites et compléments de retraites

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Droits acquis par les salariés pendant l'exercice			
Sociétés françaises	(20)	(19)	(18)
Sociétés étrangères	(40)	(26)	(2)
	(60)	(45)	(20)
Actualisation des droits acquis			
Sociétés françaises	(40)	(45)	(43)
Sociétés étrangères	(67)	(57)	(5)
	(107)	(102)	(48)
Rendement des fonds			
Sociétés françaises	37	38	19
Sociétés étrangères	72	62	-
	109	100	19
Amortissement des écarts actuariels			
Sociétés françaises	(12)	(18)	(20)
Sociétés étrangères	10	3	1
	(2)	(15)	(19)
Total			
Sociétés françaises	(35)	(44)	(62)
Sociétés étrangères	(25)	(18)	(6)
	(60)	(62)	(68)

Coût des indemnités de départ

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Droits acquis par les salariés pendant l'exercice			
Sociétés françaises	(21)	(19)	(17)
Sociétés étrangères	(2)	(2)	(2)
	(23)	(21)	(19)
Actualisation des droits acquis			
Sociétés françaises	(29)	(30)	(28)
Sociétés étrangères	(3)	(3)	(2)
	(32)	(33)	(30)
Rendement des fonds			
Sociétés françaises	32	27	21
Sociétés étrangères	-	-	-
	32	27	21
Amortissement des écarts actuariels			
Sociétés françaises	1	(1)	-
Sociétés étrangères	(3)	(1)	(1)
	(2)	(2)	(1)
Total			
Sociétés françaises	(17)	(23)	(24)
Sociétés étrangères	(8)	(6)	(5)
	(25)	(29)	(29)

Coût total (compléments de retraites et indemnités de départ)

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Droits acquis par les salariés pendant l'exercice			
Sociétés françaises	(41)	(38)	(35)
Sociétés étrangères	(42)	(28)	(4)
	(83)	(66)	(39)
Actualisation des droits acquis			
Sociétés françaises	(69)	(75)	(71)
Sociétés étrangères	(70)	(60)	(7)
	(139)	(135)	(78)
Rendement des fonds			
Sociétés françaises	69	66	40
Sociétés étrangères	72	62	-
	141	128	40
Amortissement des écarts actuariels			
Sociétés françaises	(11)	(19)	(20)
Sociétés étrangères	7	2	-
	(4)	(17)	(20)
Total			
Sociétés françaises	(52)	(67)	(86)
Sociétés étrangères	(33)	(24)	(11)
	(85)	(91)	(97)

b - Médailles du travail

Les filiales étrangères du groupe ont procédé pour la première fois en 2000 à l'évaluation des engagements liés aux primes versées aux salariés à l'occasion de la remise des médailles du travail, accordées sous réserve de certaines conditions d'ancienneté. Les filiales françaises avaient procédé pour la première fois aux mêmes évaluations en 1999. La valeur de ces engagements a été calculée en appliquant la méthode et les hypothèses utilisées pour les évaluations des Compléments de Retraite et Indemnités de Départ décrites dans le paragraphe a) ci dessus. Ces engagements, qui s'élèvent à 20 millions d'euros au 31 décembre 2000 (France 16 millions et 4 millions pour les sociétés étrangères ; 14 millions en 1999) sont entièrement provisionnés dans les comptes consolidés.

c - Frais médicaux

En complément des engagements de retraite décrits ci-dessus, AP Automotive Systems Inc., filiale américaine acquise au 31 décembre 1999 par Faurecia, a l'engagement de prendre en charge des frais médicaux concernant le personnel.

Cet engagement est entièrement provisionné et s'élève à :

(en millions d'euros)	31.12.2000	31.12.1999	31.12.1998
	26,6	24,8	N/A

→ NOTE 41 - Gestion des risques de change et de taux d'intérêt

a - Principes généraux

Risque de change

Les sociétés industrielles et commerciales gèrent leurs positions de change sur les transactions en devises, avec pour objectif de couvrir les risques de fluctuation des parités monétaires. Cette gestion consiste principalement à souscrire, dès l'enregistrement des factures libellées en devises, des contrats à terme ferme, pour l'essentiel par l'intermédiaire de la filiale spécialisée PSA International S.A. (PSAI). Par ailleurs, PSAI couvre également pour le compte des filiales industrielles et commerciales des transactions planifiées en devises dont la réalisation future est certaine.

Par ailleurs, dans le cadre de son activité propre, PSAI effectue dans des limites strictes, contrôlées en permanence, des transactions hors couverture sur des produits de change. Ces opérations, qui sont les seules de cette nature réalisées par les sociétés du groupe PSA PEUGEOT CITROËN ont des effets peu significatifs sur le résultat consolidé du groupe.

Risque de taux

Les sociétés industrielles et commerciales gèrent leurs positions de taux d'intérêt sur les opérations de financement avec pour objectif principal d'en réduire le coût et de minimiser l'impact des variations de taux sur les résultats du groupe. Cette gestion consiste à neutraliser le risque de taux sur les emprunts moyen et long terme en souscrivant, si besoin est, des contrats à terme adossés à ces mêmes emprunts par l'intermédiaire de la filiale spécialisée GIE PSA Trésorerie. Parallèlement, le GIE PSA Trésorerie peut

exercer une gestion de ces couvertures en souscrivant, pour le compte des sociétés, des instruments dérivés complémentaires pour profiter des opportunités du marché.

Les excédents et besoins de trésorerie des sociétés industrielles et commerciales de la zone euro sont centralisés auprès du GIE PSA Trésorerie dont le rôle dans le groupe PSA PEUGEOT CITROËN est de placer l'excédent net sur les marchés financiers. Ces placements sont essentiellement des placements à court terme dont la gestion peut comprendre l'utilisation de produits dérivés complémentaires pour profiter d'opportunités de marché.

Les sociétés de financement ont pour activité la distribution de prêts généralement consentis à taux fixe aux réseaux commerciaux et aux clients de l'activité automobile du groupe PSA PEUGEOT CITROËN. Jusqu'en 1999, chaque société de financement couvrait directement, tout ou partie de sa production et de ses encours sous le contrôle du Comité Trésorerie Groupe. Depuis 1999, les sociétés de financement opérant dans la zone euro couvrent la totalité de leur production et de leurs encours de prêt non adossés à des ressources à taux fixe ou à leurs fonds propres par des swaps de taux d'intérêt conclus avec Banque PSA Finance qui est désormais chargée de centraliser et gérer globalement leur risque de taux.

Pour Banque PSA Finance, cette gestion consiste à retourner sur les marchés financiers les swaps de taux d'intérêt conclus avec les sociétés de financement, et, le cas échéant, à gérer ces couvertures en souscrivant des instruments dérivés complémentaires pour profiter des opportunités du marché.

Par ailleurs, Banque PSA Finance assure l'essentiel du refinancement des sociétés de financement de la zone euro en empruntant elle-même à court et moyen terme et neutralise, lorsque nécessaire, les risques de taux et de change par souscription de contrats à terme avec le marché.

Risque de contrepartie sur instruments financiers

Le groupe minimise le risque de contrepartie par des procédures de contrôle interne limitant le choix des contreparties à des banques et établissements financiers de premier plan. Les limites sont fixées pour chacune des contreparties en fonction notamment de leur notation par les agences de rating. Le respect de ces limites est contrôlé quotidiennement par les organes en charge du contrôle interne. Le groupe n'est pas exposé à un risque lié à des concentrations significatives.

b - Règles comptables

Les résultats dégagés par les positions de couverture sur transactions réalisées ou planifiées sont comptabilisés de manière symétrique à celle des résultats sur les éléments couverts.

Les positions hors couverture sont évaluées à chaque clôture comptable à leur valeur de marché, et la différence d'évaluation est prise en résultat.

c - Sociétés industrielles et commerciales

Au 31 décembre, après élimination des opérations réciproques, les contrats à terme ferme de change en cours qui permettent de couvrir les transactions sur importations et exportations, et les instruments financiers souscrits dans le cadre de leur gestion des taux d'intérêts sur actifs et passifs financiers, portent sur les montants suivants :

Contrats de couverture d'opérations réalisées

<i>(en millions d'euros)</i>	2000	1999	1998
Risque de change			
Contrats sur transactions commerciales			
- Contrats de change à terme	1 290	1 098	1 215
- Options de change	190	147	19
	1 480	1 245	1 234
Contrats sur opérations financières			
- Contrats de change à terme	902	463	320
- Options de change	58	94	-
- Swaps de devises	678	624	624
	1 638	1 181	944
Risques de taux d'intérêts			
Contrats sur opérations financières			
- Swaps de taux d'intérêts	7 369	5 583	4 384
- Achats de Caps	1 229	329	-
- Collars	99	416	250
- FRA	-	-	46
	8 697	6 328	4 680

Echéances des contrats au 31 décembre 2000

<i>(en millions d'euros)</i>	Total	Inférieures à 1 an	1 à 5 ans	Supérieures à 5 ans
Risque de change				
Contrats sur transactions commerciales				
- Contrats de change à terme	1 290	1 290	-	-
- Options de change	190	190	-	-
	1 480	1 480	-	-
Contrats sur opérations financières				
- Contrats de change à terme	902	902	-	-
- Options de change	58	58	-	-
- Swaps de devises	678	181	315	182
	1 638	1 141	315	182
Risques de taux d'intérêts				
Contrats sur opérations financières				
- Swaps de taux d'intérêts	7 369	3 149	3 970	250
- Achats de Caps	1 229	1 029	200	-
- Collars	99	-	99	-
	8 697	4 178	4 269	250

Contrats de couverture d'opérations futures

Le groupe a acquis, fin 2000, des options de vente de yens pour un montant nominal total de 431 millions d'euros pour assurer un taux minimum de change pour ses ventes de véhicules au Japon jusqu'en 2003.

A fin 1999, le groupe avait acquis des options de vente de yens pour un montant nominal de 328 millions d'euros pour assurer un taux minimum de change pour ses ventes de véhicules au Japon jusqu'en 2002.

Au 31 décembre 1998, les contrats de couverture de risque de change sur opérations planifiées portaient, pour un montant de 35 millions d'euros, sur des transactions dont la réalisation est intervenue à court terme.

d - Sociétés de financement

Au 31 décembre, après élimination des opérations réciproques, les contrats sur instruments financiers qui permettent d'adosser les taux et devises de la dette de refinancement à ceux des prêts consentis à la clientèle portent sur les montants suivants :

Contrats de couverture d'opérations réalisées

<i>(en millions d'euros)</i>	2000	1999	1998
Risque de change			
Contrats sur opérations financières	1 718	1 426	608
Contrats de change à terme	188	87	286
	1 906	1 513	894
Risques de taux d'intérêts			
Contrats sur opérations financières			
- Swaps de taux d'intérêts	11 317	6 734	4 454
- Achats de Caps et collars	175	1 218	1 520
- Vente de floors	173	2	51
- FRA	20	97	45
- Swaptions	-	508	160
	11 685	8 559	6 230

Echéances des contrats au 31 décembre 2000

<i>(en millions d'euros)</i>	Total	Inférieures à 1 an	1 à 5 ans	Supérieures à 5 ans
Risque de change				
Contrats sur opérations financières	1 718	1 053	665	-
Contrats de change à terme	188	188	-	-
	1 906	1 241	665	-
Risques de taux d'intérêts				
Contrats sur opérations financières				
- Swaps de taux d'intérêts	11 317	5 714	5 096	507
- Achats de Caps et collars	175	13	162	-
- Vente de floors	173	13	160	-
- FRA	20	20	-	-
	11 685	5 760	5 418	507

e - Sociétés de financement spécialisées dans la gestion du risque de change

Les résultats enregistrés par PSA International, filiale financière du groupe spécialisée dans la gestion du risque de change, sur les opérations qu'elle réalise sur le marché des instruments financiers en dehors des contrats de couverture sont en 2000 comme en 1999 et 1998, des contrats généralement constitués d'opérations bouclées, c'est-à-dire de contrats de change de sens inverse et de même montant, qui de ce fait, permettent de figer des marges, sans exposer la filiale financière spécialisée à l'évolution future des taux de change. Au cours de l'exercice 2000, le résultat enregistré sur les opérations hors couverture de taux de change est un profit avant impôt de 4 millions d'euros (1 million d'euros en 1999 et 7 millions d'euros en 1998).

→ NOTE 42 - Evaluation des instruments financiers

Depuis la clôture de l'exercice 1998, une évaluation de la juste valeur des instruments financiers du groupe a été effectuée dans la mesure où les données des marchés financiers permettaient une estimation pertinente de leur valeur vénale dans une optique non liquidatrice. Cette évaluation a été faite sur le modèle de la méthode définie par la norme américaine FAS 107.

Les principales méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes :

- les titres de participation, comme indiqué en note 1 - n, représentent les intérêts du groupe dans le capital de sociétés non consolidées. La juste valeur de ce type d'instrument financier n'a pu être déterminée en l'absence de valeur de marché probante ;
- les titres de placement et les emprunts obligataires à taux fixe cotés sur des marchés organisés ont été évalués en retenant le dernier cours de Bourse de l'exercice ;

- la juste valeur des prêts et emprunts à taux fixe à plus de trois mois d'échéance a été calculée par actualisation des flux futurs, en retenant les taux proposés sur les marchés à fin décembre. Les prêts et emprunts à taux fixe retournés à taux variable par des swaps de taux d'intérêt ont une valeur de marché très proche de leur valeur au bilan ;
- pour les prêts et emprunts à taux variable, les disponibilités et les financements à court terme, la valeur bilantielle est considérée comme étant très proche de la juste valeur ;
- la juste valeur des créances de financement des ventes a été estimée en actualisant les flux futurs au taux auquel les prêts similaires ont été octroyés à fin décembre.

Instruments financiers de bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2000	
	Valeur au bilan	Juste valeur
Actif		
Prêts et titres de détention durable		
- titres d'investissement	190	190
- autres prêts et créances	166	166
- titres de placement		
à liquidité restreinte	344	922
- autres titres de placement		
à long terme	548	548
Titres de participation	254	254
Créances de financement des ventes	14 155	14 201
Actifs financiers à court terme		
- prêts à moins d'un an	335	335
- placements à court terme	1 246	1 246
- trésorerie	3 394	3 394
Passif		
Autres emprunts à long terme		
- autres emprunts obligataires	160	160
- autres dettes constituées par un titre	1 824	1 824
- autres dettes financières	2 755	2 755
Emprunts à long terme - partie à moins d'un an	1 135	1 135
Autres financements à court terme et découverts bancaires	11 519	11 519

Instruments financiers hors bilan

Les positions sur instruments dérivés non adossés à un poste de bilan au 31 décembre 2000 sont des options de ventes de yens pour un montant nominal total de 431 millions d'euros pour lesquelles le montant de primes payées s'élève à 12,9 millions d'euros.

La juste valeur de ces options à la même date est de 11,9 millions d'euros.

Instruments financiers de bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.1999	
	Valeur au bilan	Juste valeur
Actif		
Prêts et titres de détention durable		
- titres d'investissement	345	345
- autres prêts et créances	190	190
- titres de placement		
à liquidité restreinte	345	890
- autres titres de placement		
à long terme	436	436
Titres de participation	147	-
Créances de financement des ventes	12 182	12 212
Actifs financiers à court terme		
- prêts à moins d'un an	325	325
- placements à court terme	1 129	1 129
- trésorerie	3 349	3 349
Passif		
Autres emprunts à long terme		
- autres emprunts obligataires	327	327
- autres dettes constituées par un titre	1 355	1 355
- autres dettes financières	2 908	2 908
Emprunts à long terme - partie à moins d'un an	918	919
Autres financements à court terme et découverts bancaires	9 240	9 240

Instruments financiers hors bilan

Les positions sur instruments dérivés non adossés à un poste de bilan au 31 décembre 1999 sont des options de vente de yens pour un montant nominal total de 328 millions d'euros pour lesquelles le montant de primes payées s'élève à 9,4 millions d'euros au 31 décembre 1999.

La juste valeur de ces options à la même date est de 7,8 millions d'euros.

Instruments financiers de bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.1998	
	Valeur au bilan	Juste valeur
Actif		
Prêts et titres de détention durable		
- titres d'investissement	340	340
- autres prêts et créances	84	85
- titres de placement à liquidité restreinte	400	701
- autres titres de placement à long terme	90	90
Titres de participation	131	-
Créances de financement des ventes	10 393	10 469
Actifs financiers à court terme		
- prêts à moins d'un an	498	498
- placements à court terme	1 590	1 590
- trésorerie	1 078	1 078
Passif		
Autres emprunts à long terme		
- autres emprunts obligataires	714	731
- autres dettes constituées par un titre	1 047	1 059
- autres dettes financières	2 173	2 173
Emprunts à long terme - partie à moins d'un an	931	932
Autres financements à court terme et découverts bancaires	7 077	7 077

Instruments financiers hors bilan

Le montant nominal des positions sur instruments dérivés non adossés à un poste de bilan s'élève au 31 décembre 1998 à 35 millions d'euros.

La juste valeur de ces instruments à la même date est de 35 millions d'euros.

→ NOTE 43 - Engagements hors bilan**a - Opérations courantes**

Le groupe est engagé pour les montants suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2000	31.12.1999	31.12.1998
Commandes fermes pour l'acquisition d'actifs industriels	1 719	1 385	847
Engagements de location non résiliables	308	326	313
Engagements de souscription et de rachat de titres	-	183	183
	2 027	1 894	1 343
Engagements de financement en faveur de la clientèle des sociétés de financement	715	674	573
Avals, cautions et garanties donnés	114	511	814
Actifs nantis, gagés ou hypothéqués	665	702	640

Le groupe estime qu'aucune perte significative additionnelle par rapport aux évaluations prises en compte dans les états financiers ne résultera de l'ensemble des engagements ci-dessus.

b - Cessions de biens immobiliers en région parisienne

Le 12 octobre 2000, dans le cadre de la réorganisation de ses activités administratives, le groupe a annoncé son intention de vendre à deux fonds d'investissement, un ensemble immobilier constitué par cinq immeubles de bureaux et par 500 places de stationnement, situés en région parisienne.

Cette vente, qui porte sur 285 millions d'euros, doit être finalisée courant 2001, en plusieurs étapes dont la première est intervenue le 12 janvier 2001 (note 46 - a).

c - Acquisition de l'activité équipement automobile du groupe Sommer Allibert

Le 25 octobre 2000, Faurecia, filiale à 52,5 % du groupe PSA PEUGEOT CITROËN a annoncé l'acquisition des activités d'équipement automobile du groupe Sommer Allibert. Cette opération, dont une large partie est intervenue en janvier 2001, est détaillée dans la note 46 - b.

d - Risques liés aux contrôles fiscaux

Les sociétés du groupe font l'objet périodiquement de contrôles fiscaux, tant en France que dans les pays où elles sont implantées. Les provisions nécessaires sont constituées pour les dettes d'impôts estimées qui pourraient en résulter. Les redressements fiscaux prononcés par les administrations fiscales des pays appartenant à la Communauté Européenne portent principalement sur la contestation des prix de transfert. Le groupe considère qu'à l'issue des procédures amiables, prévues par les conventions internationales pour éviter la double imposition, il ne devrait pas avoir à supporter de charge d'impôt consécutive aux litiges concernant les prix de transfert.

e - Véhicules hors d'usage

La directive 2000/53/CE du Parlement Européen et du Conseil du 18 septembre 2000 relative aux véhicules hors d'usage prévoit en particulier que :

“Les états membres prennent les mesures nécessaires pour que la remise du véhicule à une installation de traitement autorisée, (...), s'effectue sans aucun frais pour le dernier détenteur (...).

Les états membres prennent les mesures nécessaires pour que les producteurs prennent à leur compte tout ou partie significative des coûts de la mise en place de cette mesure et/ou la reprise gratuite des véhicules (...):

- à partir du 1er juillet 2002, pour les véhicules mis sur le marché à partir de cette date.
- à partir du 1er janvier 2007, pour les véhicules mis sur le marché avant le 1er juillet 2002.”

Au 31 décembre 2000, aucune transposition dans les législations nationales n'est intervenue. De ce fait, il n'est pas encore possible de déterminer avec certitude quel coût restera à la charge des constructeurs après interventions des différents opérateurs économiques, réutilisation d'une partie des composants et valorisation des déchets.

→ NOTE 44 - Résultat net par action

a -Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées des détections par le groupe d'actions propres autres que celles inscrites en “Titres de placement” (note 27 - b).

b -Il est par ailleurs donné après effet de la conversion éventuelle de toutes les obligations convertibles et de la levée complète des options de souscription définies dans la note 27 - e. Ces effets sont les suivants :

1) Effet sur le nombre moyen d'actions des conversions et levées d'options :

	2000	1999	1998
Nombre moyen d'actions en circulation	43 547 327	47 404 269	50 112 548
Nombre moyen d'obligations 1994 susceptibles d'être converties	1 963 363	3 997 736	3 999 996
Effet dilutif moyen des options de souscription suivant la méthode du “Rachat d'actions”	3 702	16 327	15 086
Nombre moyen d'actions après dilution	45 514 392	51 418 332	54 127 630

2) Effet financier de la conversion des obligations sur le résultat net :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Résultat net consolidé	1 312	729	484
Effet financier net d'impôts de la conversion	9	19	19
Résultat net après dilution	1 321	748	503

→ NOTE 45 - Rémunération des dirigeants

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Montants des rémunérations allouées :			
- aux organes de Direction	6,3	5,0	1,7
- aux membres du Conseil de Surveillance	0,3	0,3	0,3
Total	6,6	5,3	2,0

La notion de “dirigeants” composant les organes de direction a été étendue. En 1998, seuls les membres du Directoire étaient concernés. A compter de l'exercice 1999, les membres du Directoire, du Comité Exécutif et de l'Etat-Major composent les organes de Direction.

Au 31 décembre 2000, les membres des organes de Direction détiennent 67 600 options d'achat d'actions de la société Peugeot S.A. attribuées lors des plans consentis en 1999 et 2000 à certains membres du personnel salarié.

Au 31 décembre 1999, les membres des organes de Direction détenaient 30 300 options de souscription ou d'achat d'actions attribuées lors des plans consentis en 1995 et en 1999.

→ NOTE 46 - Evénements postérieurs à la clôture

a - Cession de biens immobiliers en région parisienne

Le 10 janvier 2001, conformément à son intention annoncée le 12 octobre 2000 (note 43 - b), le groupe a cédé une première partie de l'ensemble d'immeubles situés en région parisienne pour 194 millions d'euros dégageant sur l'exercice 2001, une plus-value nette d'impôts sur les sociétés de 118 millions d'euros.

b - Acquisition de l'activité équipement automobile du groupe Sommer Allibert

Le 25 octobre 2000, Faurecia, filiale à 52,5 % du groupe PSA PEUGEOT CITROËN a annoncé l'acquisition des activités d'équipement automobile du groupe Sommer Allibert (note 43 - c).

Cette opération doit être mise en œuvre selon les étapes suivantes :

- le 3 janvier 2001, Peugeot S.A. a acquis la totalité du capital de la SIT, société dont le seul actif est une participation de 37,9 % en capital et de 52,9 % en droits de vote de Sommer Allibert.

Cette acquisition fait suite à l'achat par les anciens actionnaires de contrôle de la SIT de la totalité des activités non automobiles de Sommer Allibert, constituée principalement du groupe Tarkett Sommer. Cette acquisition représente un investissement de 470 millions d'euros, correspondant à un prix de 57,5 euros par action Sommer Allibert ;

- le 4 janvier 2001, Faurecia et SIT ont lancé conjointement une offre publique d'achat sur la part non détenue par le groupe du capital de Sommer Allibert au prix de 57,5 euros par action. Cette offre publique d'achat représente un investissement potentiel de 775 millions d'euros ;
- le 10 janvier 2001, Faurecia a lancé une offre publique d'achat au prix de 15 euros par action sur la part non détenue par le

groupe du capital de SAI AG, société regroupant l'essentiel des activités d'équipement automobile de Sommer Allibert dont elle est filiale à 69,3 %. SAI AG est cotée sur la bourse de Francfort. Cette offre publique d'achat représente un investissement potentiel de 235 millions d'euros ;

- à la suite de ces opérations, Peugeot S.A. apportera à Faurecia la totalité du capital de la SIT, permettant ainsi à Faurecia de contrôler l'ensemble des activités d'équipement automobile de Sommer Allibert. Sur la base des données disponibles, la rémunération de cet apport devrait élever la participation de Peugeot S.A. dans Faurecia à environ 70%.

Le coût d'acquisition pour le groupe devrait s'élever au maximum à 1 480 millions d'euros.

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES COMPARES SUR CINQ ANS

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2000	Exercice 1999	Exercice 1998	Exercice 1997	Exercice 1996
Chiffre d'affaires net, hors taxes	44 181	37 807	33 758	28 475	26 962
Charges opérationnelles					
Coûts des biens, services et financements vendus	(32 882)	(28 270)	(25 430)	(21 882)	(21 223)
Frais généraux et commerciaux	(7 553)	(6 406)	(5 935)	(5 174)	(4 378)
Frais d'études, de recherche et de développement	(1 625)	(1 457)	(1 301)	(1 315)	(1 162)
	(42 060)	(36 133)	(32 666)	(28 371)	(26 763)
Marge opérationnelle	2 121	1 674	1 092	104	199
Coût des départs anticipés de certains salariés	32	(431)	-	-	-
Autres produits et charges					
Frais de rationalisation des structures	(43)	(56)	(66)	(223)	(48)
Produits/(Frais) financiers nets	86	(21)	(24)	2	(4)
Autres revenus et charges nets	20	(7)	(192)	(457)	(48)
	63	(84)	(282)	(678)	(100)
Résultat avant impôts des sociétés intégrées	2 216	1 159	810	(574)	99
Impôts sur les résultats	(713)	(356)	(313)	176	(6)
Résultat net des sociétés intégrées	1 503	803	497	(398)	93
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence	19	31	38	21	53
Amortissement des écarts d'acquisition	(199)	(60)	(41)	(4)	8
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 323	774	494	(381)	154
Bénéfice revenant aux intérêts minoritaires	(11)	(45)	(29)	(41)	(41)
Résultat net - part du groupe	1 312	729	484	(422)	113
Résultat net par action revenant à Peugeot S.A.	30,1	15,4	9,6	(7,6)	2,3
Sur la base du nombre moyen d'actions en circulation suivant	43 547 327	47 404 269	50 112 548	50 110 828	50 108 353

Les montants présentés en euros ont été déterminés par conversion des comptes arrêtés en francs français en utilisant le taux de change officiel de l'euro (1 euro = 6,55957 francs).

BILANS CONSOLIDES COMPARES SUR CINQ ANS

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2000	Exercice 1999	Exercice 1998	Exercice 1997	Exercice 1996
ACTIF					
Ecarts d'acquisition	1 144	1 310	996	55	60
Immobilisations incorporelles	156	112	22	11	11
Immobilisations corporelles nettes	10 490	9 580	9 453	8 967	9 163
Immobilisations financières					
Prêts et titres de détention durable	1 440	1 686	1 273	1 160	784
Titres mis en équivalence	203	194	196	409	418
Titres de participation nets	254	147	131	220	622
	1 897	2 027	1 600	1 789	1 824
Autres actifs immobilisés					
Impôts différés à long terme et carry-back	114	143	336	720	650
Autres valeurs immobilisées	179	231	177	76	76
	293	374	513	796	726
Créances nettes de financement des ventes	14 155	12 182	10 393	6 992	6 560
Actifs d'exploitation et réalisables à court terme					
Valeurs d'exploitations	5 171	4 100	4 016	3 884	4 171
Clients et effets à recevoir nets	3 286	2 642	2 390	2 206	2 008
Impôts sur les sociétés à court terme	501	378	267	225	266
Autres débiteurs	2 757	2 306	1 486	1 373	933
	11 715	9 426	8 159	7 688	7 378
Actifs financiers à court terme					
Prêts accordés par les sociétés de financement	128	139	140	292	395
Prêts accordés par les sociétés industrielles et commerciales	207	186	358	136	20
Placements à court terme	1 246	1 129	1 590	853	542
Trésorerie	3 394	3 349	1 078	1 289	1 327
	4 975	4 803	3 166	2 570	2 284
Total de l'actif	44 825	39 814	34 302	28 868	28 006

Les montants présentés en euros ont été déterminés par conversion des comptes arrêtés en francs français en utilisant le taux de change officiel de l'euro (1 euro = 6,55957 francs).

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2000	Exercice 1999	Exercice 1998	Exercice 1997	Exercice 1996
PASSIF					
Capitaux propres – part du groupe					
Capital social	278	273	267	267	267
Primes sociales	276	149	822	821	822
Réserves, écarts de conversion, autocontrôle	8 807	7 910	7 413	6 992	7 372
Situation nette	9 361	8 332	8 502	8 080	8 461
Intérêts minoritaires	658	649	535	344	310
Titres subordonnés	–	183	183	204	187
Emprunts à long terme					
Emprunts convertibles en actions	–	603	604	604	604
Autres emprunts	4 739	4 590	3 934	1 784	2 331
	4 739	5 193	4 538	2 388	2 935
Provisions et passifs à long terme					
Impôts différés à long terme	1 248	1 268	1 438	1 486	1 558
Provisions	1 353	1 490	1 147	1 035	579
Autres passifs à long terme	70	68	72	70	82
	2 671	2 826	2 657	2 591	2 219
Dettes d'exploitation à court terme					
Fournisseurs d'exploitation et effets à payer	8 503	7 117	5 854	4 976	4 505
Impôts sur les sociétés à court terme	668	234	178	117	102
Autres créanciers	5 404	4 974	3 699	3 157	2 420
	14 575	12 325	9 731	8 250	7 027
Dettes financières à court terme					
Emprunts convertibles en actions	113	–	–	–	–
Emprunts à long terme - partie à moins d'un an	1 022	918	931	1 118	928
Dépôts de la clientèle des établissements bancaires	167	148	148	155	133
Autres financements à court terme et découverts bancaires	11 519	9 240	7 077	5 738	5 806
	12 821	10 306	8 156	7 011	6 867
Total du passif	44 825	39 814	34 302	28 868	28 006

Les montants présentés en euros ont été déterminés par conversion des comptes arrêtés en francs français en utilisant le taux de change officiel de l'euro (1 euro = 6,55957 francs).

TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES COMPARES SUR CINQ ANS

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2000	Exercice 1999	Exercice 1998	Exercice 1997	Exercice 1996
Résultat net revenant à Peugeot S.A.	1 312	729	484	(422)	112
Amortissements des outillages spécifiques	679	634	703	609	535
Amortissements des autres immobilisations corporelles	1 225	1 162	1 124	1 129	1 097
Variation des impôts différés à long terme	2	20	83	(234)	(112)
Variation des provisions pour risques	(177)	240	(353)	458	77
Intérêts minoritaires dans les résultats des filiales consolidées	11	45	29	41	41
Autres	391	66	55	79	64
Marge brute d'autofinancement	3 443	2 896	2 125	1 660	1 814
Variation des besoins d'exploitation des activités autres que financières	(35)	1 353	1 066	898	169
Variation des débiteurs et créditeurs divers des sociétés de financement	83	(27)	(15)	(11)	(27)
Variation des impôts à court terme	(78)	(16)	13	27	(38)
Flux financiers d'exploitation	3 413	4 206	3 189	2 574	1 918
Cessions de titres de participation	23	5	2	56	25
Cessions de sociétés consolidées	30	91	-	-	2
Cessions d'immobilisations corporelles	103	183	85	64	72
Investissements en immobilisations corporelles	(2 932)	(2 010)	(1 667)	(1 562)	(1 605)
Acquisitions de titres de participation	(164)	(5)	(23)	(74)	(111)
Acquisitions de sociétés consolidées	(18)	(259)	(1 447)	(9)	(74)
Autres	2	(52)	340	71	31
Flux financiers liés aux investissements	(2 956)	(2 047)	(2 710)	(1 454)	(1 660)
Dividendes versés					
- aux actionnaires de Peugeot S.A.	(118)	(73)	(23)	(23)	(38)
- aux minoritaires des filiales intégrées	(12)	(37)	(12)	(10)	(8)
Augmentation du capital et des primes	132	3	-	-	1
Acquisition de titres d'autocontrôle	(257)	(953)	-	-	-
Rachat d'obligations convertibles	(555)	-	-	-	-
Nouveaux emprunts à long et moyen terme	2 487	1 985	2 202	844	793
Remboursements des emprunts et conversions d'obligations	(2 573)	(1 473)	(1 685)	(1 203)	(1 160)
Augmentation des crédits accordés par les sociétés de financement	(2 004)	(1 476)	(369)	(445)	(420)
(Augmentation)/Diminution des prêts accordés par les sociétés de financement	(5)	113	219	(28)	(32)
Augmentation/(Diminution) des autres prêts et créances à long terme	275	(259)	(12)	50	(40)
Augmentation/(Diminution) des dépôts de la clientèle des établissements bancaires	3	(11)	(24)	30	57
(Augmentation)/Diminution des placements à court terme	(94)	414	(730)	(311)	(35)
Augmentation/(Diminution) des financements à court terme des sociétés autres que financières	1 096	824	(350)	(614)	(722)
Augmentation des financements à court terme des sociétés de financement	1 229	1 088	16	545	504
Autres	(4)	(54)	29	(12)	(13)
Flux des opérations financières	(400)	91	(739)	(1 177)	(1 113)
Mouvement de conversion et changements de structure	(12)	21	49	19	224
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie	45	2 271	(211)	(38)	(631)
Trésorerie au début de l'exercice	3 349	1 078	1 289	1 327	1 958
Trésorerie au 31 décembre	3 394	3 349	1 078	1 289	1 327

Les montants présentés en euros ont été déterminés par conversion des comptes arrêtés en francs français en utilisant le taux de change officiel de l'euro (1 euro = 6,55957 francs).

LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2000

I : intégration globale

E : mise en équivalence

Sociétés	I/E	% direct	% contrôle	% consolidé
HOLDING ET AUTRES				
Peugeot S.A. Paris - France		-	-	-
Grande Armée Participations Paris - France	I	100,00	100,00	100,00
PSA International S.A. Genève - Suisse	I	99,92	99,87	99,87
GIE PSA Trésorerie Paris - France	I	98,00	100,00	99,97
Société Anonyme de Réassurance Luxembourgeoise - Saral Luxembourg - Luxembourg	I	100,00	100,00	100,00
Process Conception Ingénierie S.A. Paris - France	I	84,54	100,00	100,00
Process Conception Ingénierie GmbH Wiesbaden - Allemagne	I	100,00	100,00	100,00
PCI do Brasil Ltda Rio de Janeiro - Brésil	I	99,99	100,00	100,00
PCI Argentina S.A. Buenos Aires - Argentine	I	99,99	100,00	100,00
Société de Construction d'Equipements de Mécanisations et de Machines - SCEMM Saint-Etienne - France	I	99,99	100,00	100,00
Peugeot Citroën Moteurs Nanterre - France	I	99,96	99,99	99,99
Société de Constructions Mécaniques Panhard & Levassor Paris - France	I	99,99	99,99	99,99
Peugeot F1 Moteurs et Systèmes Paris - France	I	99,99	100,00	100,00
Peugeot Motocycles Mandeure - France	I	74,99	74,99	74,99
Peugeot Motocycles Italia S.p.A. Milan - Italie	I	99,90	100,00	75,24
Peugeot Motocycles Deutschland Walldorf - Allemagne	I	100,00	100,00	74,97
ACTIVITE AUTOMOBILE				
Peugeot Citroën Automobiles S.A. Paris - France	I	98,41	100,00	100,00
Peugeot Citroën Sochaux S.N.C. Paris - France	I	99,99	100,00	100,00

Sociétés	I/E	% direct	% contrôle	% consolidé
Peugeot Citroën Mulhouse S.N.C. Paris - France	I	99,99	100,00	100,00
Peugeot Citroën Aulnay S.N.C. Paris - France	I	99,99	100,00	100,00
Peugeot Citroën Rennes S.N.C. Paris - France	I	99,99	100,00	100,00
Peugeot Citroën Poissy S.N.C. Paris - France	I	59,35	100,00	99,99
Peugeot Citroën Mécanique du Nord-Ouest S.N.C. Paris - France	I	99,99	100,00	100,00
Peugeot Citroën Mécanique de l'Est S.N.C. Paris - France	I	99,99	100,00	100,00
Société Mécanique Automobile de l'Est Trémery - France	I	99,99	100,00	100,00
Société Européenne de Véhicules Légers du Nord - Sevelnord Paris - France	E	50,00	50,00	50,00
Talbot Paris - France	I	99,97	100,00	99,99
Società Europea Veicoli Leggeri Sevel S.p.A. Atessa - Italie	E	50,00	50,00	50,00
GIE PSA Peugeot Citroën Paris - France	I	66,66	100,00	100,00
Gisevel Paris - France	E	50,00	50,00	50,00
Sevelind Paris - France	E	50,00	50,00	50,00
Française de Mécanique Douvrin - France	E	50,00	50,00	50,00
Société Franco-Suédoise de Moteurs PRV Douvrin - France	E	50,00	50,00	50,00
Société de Transmissions Automatiques Barlin - France	E	19,99	20,00	20,00
Siemens Automotive Hydraulics Asnières - France	E	48,00	48,00	48,00
Sora S.A. Poissy - France	I	99,88	99,88	99,88

Sociétés	I/E	% direct	% contrôle	% consolidé
Sogedac España				
Villaverde - Espagne	I	99,99	99,99	99,99
Automobiles Peugeot				
Paris - France	I	100,00	100,00	100,00
Peugeot Motor Company Plc				
Coventry - Royaume-Uni	I	99,99	100,00	100,00
Peugeot Securities Ltd				
Coventry - Royaume-Uni	I	99,99	100,00	100,00
Peugeot España S.A.				
Madrid - Espagne	I	99,96	100,00	100,00
Peugeot Citroën Argentina S.A.				
Buenos Aires - Argentine	I	99,68	99,61	99,60
Société Commerciale Paris Franche-Comté				
Paris - France	I	99,98	100,00	99,99
Botzaris Automobiles				
Paris - France	I	99,98	99,99	99,99
Société Commerciale Automobile				
Paris - France	I	96,09	100,00	100,00
Parisud S.A.				
Malakoff - France	I	87,17	99,88	99,86
Sodexa				
Courbevoie - France	I	99,98	99,99	99,99
Seine et Marne Automobile				
Le Vert Saint-Denis - France	I	99,97	99,99	99,98
Société Brestoise des Garages de Bretagne				
Brest - France	I	99,97	100,00	100,00
Etablissements Boniface				
Saint-Etienne - France	I	99,88	99,92	99,92
Société Industrielle Automobile de Belfort				
Belfort - France	I	99,83	99,99	99,99
Société Industrielle Automobile du Havre				
Le Havre - France	I	99,98	99,98	99,98
Société Industrielle Automobile du Languedoc				
Toulouse - France	I	99,88	99,89	99,89
Société Industrielle Automobile de Lorraine				
Vandœuvre-les-Nancy - France	I	99,99	99,99	99,99
Etablissements Caffeau et Ruffin				
Anzin - France	I	99,96	99,99	99,99

Sociétés	I/E	% direct	% contrôle	% consolidé
Société Industrielle Automobile de Mulhouse				
Mulhouse - France	I	99,97	100,00	100,00
Société Industrielle Automobile du Nord				
Lille - France	I	99,99	99,99	99,99
Société Industrielle Automobile de Normandie				
Rouen - France	I	99,99	99,99	99,95
Société Industrielle Automobile de l'Ouest				
Orvault - France	I	99,99	99,99	99,99
Société Industrielle Automobile Paris Nord				
Paris - France	I	99,97	99,80	99,80
Société Industrielle Automobile de Provence				
Marseille - France	I	99,99	99,74	99,74
Société Industrielle Automobile du Sud-Ouest				
Le Bouscat - France	I	99,99	99,99	99,99
Société Lyonnaise d'Industrie et de Commerce Automobile				
Vénissieux - France	I	85,65	99,92	99,91
Régionale Française Automobile				
Cesson Sévigné - France	I	99,50	99,67	99,67
Grands Garages de l'Hérault				
Montpellier - France	I	99,97	99,99	99,99
Grands Garages de Nice et du Littoral				
Nice - France	I	99,84	99,90	99,90
Peugeot Belgique Luxembourg S.A.				
Nivelles - Belgique	I	99,99	100,00	100,00
S.A. Peugeot Distribution Service N.V.				
Bruxelles - Belgique	I	99,99	100,00	100,00
Peugeot Nederland N.V.				
Utrecht - Pays-Bas	I	100,00	100,00	100,00
Peugeot Deutschland GmbH				
Saarbrücken - Allemagne	I	100,00	100,00	100,00
Peugeot Bayern GmbH				
Saarbrücken - Allemagne	I	100,00	100,00	100,00
Peugeot Berlin Brandenburg GmbH				
Saarbrücken - Allemagne	I	100,00	100,00	100,00

Sociétés	I/E	% direct	% contrôle	% consolidé	Sociétés	I/E	% direct	% contrôle	% consolidé
Peugeot Dresden GmbH Saarbrücken - Allemagne	I	100,00	100,00	100,00	Robins and Day Investments Ltd Coventry - Royaume-Uni	I	100,00	100,00	100,00
Peugeot Bonn GmbH Saarbrücken - Allemagne	I	100,00	100,00	100,00	Boorcite Ltd Royaume-Uni	I	100,00	100,00	100,00
Peugeot Bremen GmbH Saarbrücken - Allemagne	I	100,00	100,00	100,00	Richard Rhodes (Wigan) Ltd Coventry - Royaume-Uni	I	71,83	71,83	71,83
Peugeot Westfalen GmbH Saarbrücken - Allemagne	I	100,00	100,00	100,00	Mike Thompson (Stafford) Ltd Coventry - Royaume-Uni	I	71,83	71,83	71,83
Peugeot Niederrhein GmbH Saarbrücken - Allemagne	I	100,00	100,00	100,00	David Kerr (Chelmsford) Ltd Coventry - Royaume-Uni	I	71,83	71,83	71,83
Peugeot Main/Taunus GmbH Saarbrücken - Allemagne	I	100,00	100,00	100,00	Peter Ambrose (Castleford) Ltd Coventry - Royaume-Uni	I	80,00	80,00	80,00
Peugeot Freiburg GmbH Saarbrücken - Allemagne	I	100,00	100,00	100,00	Telford Motors Ltd Coventry - Royaume-Uni	I	80,00	80,00	80,00
Peugeot Hanse GmbH Saarbrücken - Allemagne	I	100,00	100,00	100,00	Urbanizadora Pozo Blanco Madrid - Espagne	I	99,99	100,00	100,00
Peugeot Hannover GmbH Saarbrücken - Allemagne	I	100,00	100,00	100,00	Peugeot Portugal Automoveis S.A. Lisbonne - Portugal	I	86,52	100,00	86,53
Peugeot Rheinland GmbH Saarbrücken - Allemagne	I	100,00	100,00	100,00	Peugeot (Suisse) S.A. Berne - Suisse	I	100,00	100,00	100,00
Peugeot Osnabrück GmbH Saarbrücken - Allemagne	I	100,00	100,00	100,00	Peugeot Austria GmbH Vienne - Autriche	I	100,00	100,00	100,00
Peugeot Saarbrücken GmbH Saarbrücken - Allemagne	I	100,00	100,00	100,00	Peugeot Wien Vienne - Autriche	I	100,00	100,00	100,00
Peugeot Schwaben GmbH Saarbrücken - Allemagne	I	100,00	100,00	100,00	Hispanomoción S.A. Madrid - Espagne	I	99,99	100,00	100,00
Peugeot Wiesbaden GmbH Saarbrücken - Allemagne	I	100,00	100,00	100,00	Peugeot Polska Varsovie - Pologne	I	100,00	100,00	100,00
Peugeot Automobili Italia S.p.A. Milan - Italie	I	99,99	100,00	100,00	Peugeot Ceska Republica Prague - République Tchèque	I	100,00	100,00	100,00
Talbot Exports Ltd Coventry - Royaume-Uni	I	98,00	100,00	100,00	Peugeot Hungaria Kft Budapest - Hongrie	I	100,00	100,00	100,00
Robins and Day Ltd Coventry - Royaume-Uni	I	-	100,00	100,00	Peugeot Slovenija d.o.o. P.Z.D.A. Ljubljana - Slovénie	I	100,00	100,00	100,00
Realtal UK Ltd Coventry - Royaume-Uni	I	99,99	100,00	100,00	Peugeot Hrvatska d.o.o. Zagreb - Croatie	I	100,00	100,00	100,00
Palmer Garage Ltd Coventry - Royaume-Uni	I	65,18	65,18	65,18	Peugeot Otomotiv as Istanbul - Turquie	I	67,40	99,91	99,91
Melvin Motors Ltd Coventry - Royaume-Uni	I	99,45	100,00	100,00	Peugeot Otomotiv Pazarlama as - Popas Turquie	I	60,00	60,00	60,00

Sociétés	I/E	% direct	% contrôle	% consolidé
Peugeot do Brasil Automoveis Ltda São Paulo - Brésil	I	96,93	96,93	96,93
Peugeot Citroën do Brasil Rio de Janeiro - Brésil	I	34,09	68,18	68,18
Peugeot Chile Santiago du Chili - Chili	I	96,92	96,92	96,92
Automotores Franco Chilena S.A. Santiago du Chili - Chili	I	91,32	100,00	100,00
Peugeot Japan KK Tokyo - Japon	I	50,00	100,00	100,00
Automobiles Citroën Neuilly-sur-Seine - France	I	100,00	100,00	100,00
Société Commerciale Citroën Neuilly-sur-Seine - France	I	99,99	99,96	99,96
Citroën Felix Faure Neuilly-sur-Seine - France	I	99,95	99,97	99,93
Citroën Champ de Mars Paris - France	I	99,88	99,92	99,92
Citer Neuilly-sur-Seine - France	I	98,40	98,34	98,34
Citroën Paris Neuilly-sur-Seine - France	I	99,99	100,00	100,00
Citroën Belux S.A. - N.V. Bruxelles - Belgique	I	99,99	100,00	100,00
Société Belge des Automobiles Citroën Bruxelles - Belgique	I	99,99	100,00	100,00
Citroën Nederland B.V. Amsterdam - Pays-Bas	I	100,00	100,00	100,00
Citroën Deutschland AG Cologne - Allemagne	I	99,95	99,95	99,95
Citroën Commerce GmbH Cologne - Allemagne	I	100,00	100,00	99,95
Citroën Italia S.p.A. Milan - Italie	I	94,82	100,00	100,00
Citroën U.K. Ltd Coventry - Royaume-Uni	I	99,97	100,00	100,00
Citroën Sverige AB Vallingby - Suède	I	100,00	100,00	100,00
Citroën Danmark A/S Copenhague - Danemark	I	100,00	100,00	100,00
Citroën Norge A/S Skaarer - Norvège	I	100,00	100,00	100,00

Sociétés	I/E	% direct	% contrôle	% consolidé
Citroën (Suisse) S.A. Genève - Suisse	I	99,75	100,00	100,00
Citroën Österreich GmbH Vienne - Autriche	I	100,00	100,00	100,00
Citroën Lusitania S.A. Mangualde - Portugal	I	34,97	99,22	75,88
Automoveis Citroën S.A. Lisbonne - Portugal	I	99,98	99,99	99,99
Citroen Hispania S.A. Vigo - Espagne	I	99,54	99,59	99,59
Comercial Citroën S.A. Madrid - Espagne	I	99,97	99,96	96,53
Autotransporte Turistico Español S.A. (ATESA) Madrid - Espagne	I	99,80	100,00	96,57
Garaje Eloy Granollers S.A. Granollers - Espagne	I	99,99	100,00	99,41
Motor Talavera Talavera - Espagne	I	99,83	100,00	99,41
Ferauto Salamanca - Espagne	I	99,90	100,00	99,41
Rafael Ferriol S.A. Alboraya - Espagne	I	99,98	100,00	99,41
Citroën Hungaria Kft Budapest - Hongrie	I	100,00	100,00	100,00
Citroën Polska Varsovie - Pologne	I	100,00	100,00	100,00
Citroën Slovenija d.o.o. Komer - Slovénie	I	100,00	100,00	100,00
Citroën Hrvatska d.o.o. Zagreb - Croatie	I	100,00	100,00	100,00
ACTIVITE EQUIPEMENT AUTOMOBILE				
Faurecia Boulogne-Billancourt - France	I	52,45	52,45	52,45
Bertrand Faure - Société de Participations Boulogne-Billancourt - France	I	99,99	100,00	52,45
Financière Faurecia Boulogne-Billancourt - France	I	99,99	100,00	52,45
Société Foncière pour l'Équipement Automobile - SFEA Boulogne-Billancourt - France	I	99,99	100,00	52,45

Sociétés	I/E	% direct	% contrôle	% consolidé
Faurecia Sièges d'Automobiles Boulogne-Billancourt - France	I	99,99	100,00	52,45
Siemar Sandouville - France	I	99,99	100,00	52,45
Faurecia Industrie Boulogne-Billancourt - France	I	99,99	100,00	52,45
Trecia Boulogne-Billancourt - France	I	50,00	50,00	50,00
Siebret Redon - France	I	99,99	100,00	52,45
Sielest Boulogne-Billancourt - France	I	99,99	100,00	52,45
Siedoubs Boulogne-Billancourt - France	I	99,99	100,00	52,45
Siemor Lieu-Saint-Amand - France	I	99,99	100,00	52,45
Steval Lagny-le-Sec - France	I	99,99	100,00	52,45
Sieto Somain - France	I	99,99	100,00	52,45
Société de Textile de l'Ostrevant Sotexo Somain - France	I	99,99	100,00	52,45
Sieloir Romorantin - France	I	99,99	100,00	52,45
Ecsa - Etudes et Construction de Sièges pour l'Automobile Crevin - France	I	99,98	99,98	52,45
EAK - Composants pour l'Automobile S.A. Valentigney - France	I	51,00	51,00	26,75
EAK - Composants pour l'Automobile S.N.C. Valentigney - France	I	51,00	51,00	26,75
Société Internationale de Participations S.I.P. Bruxelles - Belgique	I	99,99	100,00	52,45
Faurecia Autositze GmbH & Co KG Stadthagen - Allemagne	I	99,99	100,00	52,45
Faurecia Kunststoffe Automobilssysteme GmbH Ingolstadt - Allemagne	I	100,00	100,00	52,45
Faurecia Abgastechnik GmbH Furth - Allemagne	I	100,00	100,00	52,45

Sociétés	I/E	% direct	% contrôle	% consolidé
Leistriz Abgastechnik Stollberg GmbH Pfaffenrain - Allemagne	I	100,00	100,00	52,45
Schmitz GmbH & Co KG Stadthagen - Allemagne	I	99,99	100,00	52,45
Sip Verwaltungs GmbH Stadthagen - Allemagne	I	99,99	100,00	52,45
A.P. Parts Europe GmbH Allemagne	I	100,00	100,00	52,45
A.P. Parts Europe Technical Center Allemagne	I	100,00	100,00	52,45
A.P. Parts International Europe B.V. Roermond - Pays-Bas	I	100,00	100,00	52,45
A.P. Parts Netherlands B.V. Roermond - Pays-Bas	I	100,00	100,00	52,45
Faurecia Exhaust Systems A.B. Suède	I	100,00	100,00	52,45
United Parts Exhaust Systems A.B. Torsas - Suède	I	100,00	100,00	52,45
Faurecia Asientos para Automovil España Madrid - Espagne	I	99,99	100,00	52,45
Asientos de Castilla León S.A. Madrid - Espagne	I	99,99	100,00	52,45
Asientos del Norte S.A. Pamplona - Espagne	I	99,99	100,00	52,45
Industrias Cousin Frères SL Burlada - Espagne	I	50,01	50,01	26,23
Tecnoconfort Pamplona - Espagne	I	49,99	50,00	26,23
Commetsa Barcelona - Espagne	I	49,99	50,00	26,23
Faurecia Sistemas de Escape España Vigo - Espagne	I	99,99	100,00	52,45
Armaduras de Asientos Ardas S.A. Burgos - Espagne	E	49,99	50,00	26,23
Faurecia Assentos de Automovel Limitada Saint Jean de Madère - Portugal	I	99,99	100,00	52,45
Sasal Saint Jean de Madère - Portugal	I	99,99	100,00	52,45
Vanpro Assentos Limitada Palmela - Portugal	E	49,99	50,00	26,23
Faurecia Automotive Seating U.K. Ltd Faringdon - Royaume-Uni	I	99,99	100,00	52,45

Sociétés	I/E	% direct	% contrôle	% consolidé
Faurecia Midlands Ltd Coventry - Royaume-Uni	I	99,99	100,00	52,45
Faurecia Fotele Samachodowe Sp.Zo.o. Grojec - Pologne	I	99,99	100,00	52,45
Faurecia Walbrzych Sp.Zo.o. Pologne	I	99,99	100,00	52,45
Faurecia Exhaust Systems Bakov - République Tchèque	I	100,00	100,00	52,45
Faurecia Lecotex Tabor - République Tchèque	I	91,55	91,55	48,02
Teknik Malzeme Bursa - Turquie	E	49,99	50,00	26,23
Faurecia Automotiv Seating Canada Ltd Mississauga - Canada	I	99,99	100,00	52,45
Faurecia Canada Investment Company Montréal - Canada	I	100,00	100,00	52,45
WBF Technologies Mississauga - Canada	E	49,99	50,00	26,23
Faurecia USA Holding Inc. Wilmington - Etats-Unis d'Amérique	I	100,00	100,00	52,45
Faurecia Automotive Holding Inc. Wilmington - Etats-Unis d'Amérique	I	100,00	100,00	52,45
Faurecia Automotive Seating Inc. Troy - Etats-Unis d'Amérique	I	100,00	100,00	52,45
Dynamec Inc. Wilmington - Etats-Unis d'Amérique	I	49,99	50,00	26,23
Faurecia E.S. Holdings Dover - Etats-Unis d'Amérique	I	100,00	100,00	52,45
Faurecia Exhaust Systems Inc. Wilmington - Etats-Unis d'Amérique	I	100,00	100,00	52,45
A.P. Automotive Holding Inc. Wilmington - Etats-Unis d'Amérique	I	100,00	100,00	52,45
International Exhaust Holding Corps Dover - Etats-Unis d'Amérique	I	100,00	100,00	52,45
Northern Tube Inc. Bingham Farms - Etats-Unis d'Amérique	I	100,00	100,00	52,45
Faurecia Bancos para Automoveis Ltda Quatro-Barras - Brésil	I	99,99	100,00	52,45
Faurecia Sistemas de Escapamento do Brasil São Paulo - Brésil	I	99,99	100,00	52,45

Sociétés	I/E	% direct	% contrôle	% consolidé
Faurecia Sistema de Escape Argentina Buenos Aires - Argentine	I	99,99	100,00	52,45
Bertrand Faure Argentina S.A. Buenos Aires - Argentine	E	49,99	50,00	26,23
PAB S.A. Buenos Aires - Argentine	E	49,99	50,00	26,23
Faurecia Automotive Seating India Private Ltd Bangalore - Inde	I	99,99	100,00	52,45
Faurecia Exhaust Systems South Africa Ltd Johannesburg - Afrique du Sud	I	100,00	100,00	52,45
ACTIVITE DE TRANSPORT				
Gefco Courbevoie - France	I	99,94	99,96	99,96
Transauto - Stur Courbevoie - France	I	99,79	99,79	99,72
Gefco Benelux S.A. Ath - Belgique	I	70,58	100,00	99,93
Gefco Deutschland GmbH Morfelden - Allemagne	I	50,00	100,00	99,95
Gefco KN GmbH & Co KG Morfelden - Allemagne	I	75,00	74,86	74,86
Gefco Suisse S.A. Fahy - Suisse	I	98,63	100,00	99,95
Gefco Italia S.p.A. Milan - Italie	I	94,99	100,00	99,93
Gefco U.K. Ltd Londres - Royaume-Uni	I	99,99	100,00	99,93
Gefco España S.A. Madrid - Espagne	I	99,99	100,00	99,93
Gefco Portugal Lisbonne - Portugal	I	97,00	100,00	99,94
Gefco Polska Sp.Z.o.o. Warszawa - Pologne	I	100,00	100,00	99,95
Gefco Participações Ltda Rio de Janeiro - Brésil	I	99,99	100,00	99,95
Gefco do Brasil Ltda Rio de Janeiro - Brésil	I	99,99	100,00	99,95
Gefco Argentina S.A. Buenos Aires - Argentine	I	99,99	100,00	99,95

Sociétés	I/E	% direct	% contrôle	% consolidé
ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Banque PSA Finance Paris - France	I	72,42	100,00	100,00
Société Financière de Banque - Sofib Paris - France	I	99,99	100,00	100,00
Sofira - Société de Financement des Réseaux Automobiles Paris - France	I	98,00	100,00	100,00
Société Nouvelle de Développement Automobile - SNDA Paris - France	I	99,99	100,00	100,00
Compagnie Générale de Crédit aux Particuliers - Crédipar Levallois-Perret - France	I	99,99	100,00	100,00
Banque Diffusion Industrielle Nouvelle - DIN Levallois-Perret - France	I	99,59	100,00	100,00
Banque Sofi Levallois-Perret - France	I	99,99	100,00	100,00
Dicoma Levallois-Perret - France	I	99,96	100,00	100,00
Loca-Din Levallois-Perret - France	I	99,99	100,00	100,00
Compagnie pour la Location de Véhicules - CLV Levallois-Perret - France	I	89,98	100,00	100,00
Assupar Levallois-Perret - France	I	99,93	99,99	99,99
PSA Finance Belux Bruxelles - Belgique	I	57,69	100,00	100,00
PSA Finance Nederland B.V. Rotterdam - Pays-Bas	I	100,00	100,00	100,00
PSA Financial Holding B.V. Rotterdam - Pays-Bas	I	100,00	100,00	100,00
Peugeot Finance International N.V. Rotterdam - Pays-Bas	I	99,00	100,00	100,00
PSA Finance Deutschland GmbH Neu-Isenburg - Allemagne	I	100,00	100,00	100,00
PSA Finance Italia S.p.A. Milan - Italie	I	99,00	100,00	100,00
PSA Gestcredit Italia S.p.A. Milan - Italie	I	94,54	100,00	100,00

Sociétés	I/E	% direct	% contrôle	% consolidé
PSA Wholesale Ltd Londres - Royaume-Uni	I	99,99	100,00	100,00
PSA Finance Plc Londres - Royaume-Uni	I	49,99	50,00	50,00
Vernon Wholesale Investments Co Ltd Londres - Royaume-Uni	I	100,00	100,00	100,00
PSA Finance Suisse S.A. Ostermudigen - Suisse	I	82,35	100,00	100,00
PSA Finance Austria Bank AG Vienne - Autriche	I	75,00	75,00	75,00
Psa Gestao Comercio e Aluger de Veiculos Lisbonne - Portugal	I	97,00	100,00	99,57
Banco PSA Finance Brasil S.A. São Paulo - Brésil	I	99,97	100,00	100,00
PSA Arrendamento Mercantil S.A. São Paulo - Brésil	I	99,93	100,00	100,00

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ET LE BILAN DE LA SOCIÉTÉ PEUGEOT S.A.

La société Peugeot S.A., société centrale du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, n'exerce pas d'activité industrielle ou commerciale. Elle assure, pour les sociétés du groupe, des fonctions d'état-major et de contrôle et elle fournit des services pour l'ensemble desquels elle est rémunérée par une redevance forfaitaire.

Ses actifs sont constitués :

- des titres représentant ses participations dans ses filiales directes ;
- d'immeubles de bureaux loués à des filiales ;
- et de sa trésorerie propre déposée pour l'essentiel auprès du GIE PSA Trésorerie, lequel assure la gestion de la trésorerie de l'ensemble des filiales du groupe en France.

Peugeot S.A. est également la société pivot pour l'intégration fiscale des sociétés françaises du groupe contrôlées à plus de 95 %.

→ Résultats

Résultat d'exploitation

Les produits d'exploitation, qui comprennent essentiellement les redevances perçues des principales filiales et les revenus du patrimoine immobilier, se sont élevés à 127 millions d'euros en 2000, contre 113 millions d'euros en 1999 et 88 millions d'euros en 1998.

Les redevances, destinées à couvrir les charges d'exploitation supportées par la société dans ses fonctions d'état-major, s'élèvent à 110 millions d'euros en 2000, en hausse de 14,1 % par rapport aux 96 millions d'euros de 1999. Les loyers encaissés sont stables, à 16 millions d'euros pour 2000, contre 17 millions d'euros en 1999.

Les charges d'exploitation ont représenté 139 millions d'euros contre 122 millions d'euros en 1999. Leur évolution d'une année sur l'autre résulte, pour l'essentiel, de l'organisation juridique mise en place en 1999 et de l'accroissement des fonctions exercées par Peugeot S.A. dans ce cadre.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en perte de 11 millions d'euros, à comparer à une perte de 8 millions d'euros en 1999 et une perte de 7 millions d'euros en 1998.

Résultat financier

Les produits financiers sont essentiellement constitués des revenus des titres de participation et des intérêts procurés par le placement de la trésorerie de la société.

Les produits des participations ont représenté 387 millions d'euros, contre 502 millions d'euros en 1999 et 177 millions d'euros en 1998. L'année 1999 avait été marquée par des dividendes de la société Automobiles Peugeot d'un niveau exceptionnel dans le cadre de la nouvelle organisation juridique mise en place en 1999.

Les reprises de provisions s'élèvent à 87 millions d'euros et comprennent, pour 60 millions d'euros, la reprise de provision pour risque de non conversion des obligations convertibles rachetées ou converties en 2000.

Le montant des autres intérêts et produits assimilés est en baisse, à 9 millions d'euros en 2000, par rapport à 22 millions d'euros en 1999 et 55 millions d'euros en 1998. Les frais financiers, de leur côté, s'élèvent à 14 millions d'euros, contre 31 millions d'euros en 1999. Ces deux évolutions parallèles résultent, pour l'essentiel, des rachats d'obligations convertibles qui ont allégé les frais financiers correspondants, au détriment des produits de la trésorerie.

Les dotations aux amortissements et provisions concernent principalement des provisions sur titres de participation et s'élèvent à 14 millions d'euros, contre 49 millions d'euros en 1999.

Le résultat financier ressort ainsi à 461 millions d'euros contre un bénéfice de 879 millions d'euros en 1999 et 174 millions d'euros en 1998.

Résultat

Compte tenu d'un produit net d'impôt sur les résultats de 129 millions d'euros, déterminé conformément aux règles de l'intégration fiscale de Peugeot S.A. et de ses filiales contrôlées à plus de 95 %, le résultat net de la société s'établit en bénéfice de 331 millions d'euros, à comparer à un bénéfice de 1 051 millions d'euros en 1999 et 255 millions d'euros pour 1998.

→ Bilan

Au cours de l'exercice 2000, le groupe a racheté 1 300 371 actions de la société Peugeot S.A. dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales des 2 juin 1999 et 24 mai 2000. Par ailleurs, 194 350 actions ont été conservées dans le cadre des plans d'options d'achat d'actions de 1999 et 2000 et 2 479 713 actions ont été affectées au poste "Autres titres immobilisés", pour un montant de 505 millions d'euros.

Actif

Le 1er juillet 2000, la société a levé par anticipation l'option qu'elle détenait sur les contrats de crédit-bail portant sur un ensemble immobilier en région parisienne, situé principalement à Neuilly. Le montant des levées d'options s'est élevé à 13 millions d'euros, dont 5 millions d'euros pour les terrains et 8 millions d'euros pour les constructions.

Les immobilisations financières constituent la majeure partie des actifs immobilisés. Leur montant net au 31 décembre 2000 s'élève à 4 530 millions d'euros, contre 4 321 millions d'euros en 1999 et

3 411 millions d'euros en 1998, du fait principalement d'une augmentation de capital de Banque PSA Finance, intégralement souscrite par Peugeot S.A.

Les placements de trésorerie sont ramenés de 387 millions d'euros à 165 millions d'euros.

Passif

Avant affectation du résultat, les capitaux propres de la société au 31 décembre 2000 s'établissent à 4 231 millions d'euros, contre 3 901 millions d'euros au 31 décembre 1999 et 3 496 millions d'euros au 31 décembre 1998.

Les titres subordonnés correspondent au solde de l'émission à durée indéterminée (TSDI) réalisée en 1989 et sont considérés comme des autres fonds propres. Au 31 décembre 2000, ils représentent un montant de 47 millions d'euros, égal aux montants de 1999 et 1998.

Les emprunts et dettes assimilés s'établissent à 185 millions d'euros. Ils sont constitués, à hauteur de 115 millions d'euros par les obligations convertibles émises en mars 1994, et à hauteur de 69 millions d'euros par un emprunt obligataire indexé émis en mai 1998.

Au cours de l'exercice 2000, 865 547 obligations convertibles ont fait l'objet d'une conversion et le groupe a racheté 2 380 632 obligations qui ont été immédiatement annulées. Cet emprunt est arrivé à échéance le 1er janvier 2001 et les porteurs d'obligations disposent d'un délai de trois mois pour convertir leurs obligations en actions ou en demander le remboursement. Au 15 mars 2001, 423 997 obligations restent en circulation.

Les dettes diverses correspondent, pour leur quasi totalité, à 26 millions d'euros de dettes auprès des principales filiales françaises du groupe, constituées selon les mécanismes du régime d'intégration fiscale pour lequel le groupe a opté et pour l'application duquel la société Peugeot S.A. joue le rôle de pivot.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2000

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2000 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Peugeot S.A., établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels, établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital (ou des droits de vote) vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 21 février 2001

Les Commissaires aux Comptes

Constantin Associés

Coopers & Lybrand Audit SARL
Membre de PricewaterhouseCoopers

Jean-François Serval Laurent Lévesque

Pierre-Bernard Anglade
Associé
Mandataire social

Eric Bertier
Associé,
Fondé de pouvoir et
Responsable technique

COMPTE DE RESULTATS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2000	Exercice 1999	Exercice 1998
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires			
Production vendue - Services	126 458	113 010	87 797
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	769	-	11
Autres produits	235	470	289
Total	127 462	113 480	88 097
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes	49 097	46 689	45 031
Impôts, taxes et versements assimilés	5 013	3 891	2 957
Salaires et traitements	55 289	47 650	30 783
Charges sociales	24 175	20 688	13 734
Dotations d'exploitation :			
- aux amortissements des immobilisations	387	187	187
- aux amortissements des charges à répartir	2 442	2 442	2 442
- aux provisions pour risques et charges	1 982	-	-
Autres charges	500	437	440
Total	138 885	121 984	95 574
RESULTAT D'EXPLOITATION	(11 423)	(8 504)	(7 477)
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations	387 131	501 785	177 399
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	4 915	8 085	2 010
Autres intérêts et produits assimilés	9 058	21 597	54 666
Reprises sur provisions et transferts de charges	87 257	428 774	2 444
Différences positives de change	36	5	97
Produits nets sur cessions des valeurs mobilières de placement	696	-	-
Total	489 093	960 246	236 616
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements et provisions	13 830	49 420	47 473
Intérêts et charges assimilées	14 406	31 334	15 293
Différences négatives de change	31	92	90
Total	28 267	80 846	62 856
RESULTAT FINANCIER	460 826	879 400	173 760
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	449 403	870 896	166 283
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	139	28	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	32 184	79 607	576
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 255	22 865	199
Total	34 578	102 500	775
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 047	37	260
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	278 563	18 554	3
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 265	316	4 799
Total	280 875	18 907	5 062
Participation des salariés	1 039	863	138
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(129 203)	(97 605)	(92 886)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	331 270	1 051 231	254 744

BILAN AU 31 DECEMBRE 2000

(en milliers d'euros)

ACTIF	2000			1999	1998
	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Montants nets	Montants nets
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations corporelles					
Terrains	13 014	-	13 014	8 088	8 088
Constructions	34 774	27 077	7 697	476	660
Autres immobilisations corporelles	629	248	381	4	6
	48 417	27 325	21 092	8 568	8 754
Immobilisations financières					
Participations	4 031 925	79 976	3 951 949	3 880 116	3 217 593
Créances rattachées à des participations	3 842	-	3 842	19	116
Autres titres immobilisés	504 563	-	504 563	324 123	76 476
Prêts	69 699	448	69 251	115 044	115 019
Autres immobilisations financières	8	-	8	2 076	2 083
	4 610 037	80 424	4 529 613	4 321 378	3 411 287
Total	4 658 454	107 749	4 550 705	4 329 946	3 420 041
ACTIF CIRCULANT					
Créances					
Avances et acomptes versés sur commandes	756	-	756	26	81
Créances clients et comptes rattachés	5	-	5	-	20
Autres créances	241 867	-	241 867	290 449	283 758
Valeurs mobilières de placement	176 128	5 184	170 944	9 519	-
Placements de trésorerie	165 252	-	165 252	386 920	768 449
Banques, caisses et comptes rattachés	147	-	147	5 738	12 166
Total	584 155	5 184	578 971	692 652	1 064 474
Charges constatées d'avance	167	-	167	64	60
Total	584 322	5 184	579 138	692 716	1 064 534
Charges à répartir sur plusieurs exercices	183	-	183	3 456	8 875
Total de l'actif	5 242 959	112 933	5 130 026	5 026 118	4 493 450

(en milliers d'euros)

PASSIF	2000	1999	1998
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux			
Capital social	278 224	272 946	267 397
Primes d'émission, de fusion et d'apport	275 612	148 924	821 610
Ecarts de réévaluation	469 302	484 457	357 810
Réserves			
Réserve légale	26 740	26 740	26 738
Réserves réglementées	884 968	766 907	733 170
Autres réserves	1 760 066	1 060 066	1 033 357
Report à nouveau	203 428	88 085	-
Résultat de l'exercice	331 270	1 051 231	254 744
Provisions réglementées	1 245	1 446	1 284
Total	4 230 855	3 900 802	3 496 110
Titres subordonnés à durée indéterminée	47 152	47 152	47 152
Total	47 152	47 152	47 152
Provisions pour risques	246 769	308 801	133 500
Provisions pour charges	1 397	1 744	1 613
Total	248 166	310 545	135 113
DETTES			
Emprunts et dettes assimilées			
Emprunts obligataires convertibles	115 046	614 773	615 772
Autres emprunts obligataires	68 616	68 616	68 616
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	628	314	960
Emprunts et dettes financières divers	1 186	16 262	732
	185 476	699 965	686 080
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 736	3 490	8 797
Dettes fiscales et sociales	376 511	20 916	12 007
	389 247	24 406	20 804
Dettes diverses			
Autres dettes	29 130	43 248	108 191
Total	603 853	767 619	815 075
Total du passif	5 130 026	5 026 118	4 493 450

TABLEAU DE FINANCEMENT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2000	Exercice 1999	Exercice 1998
Résultat net de l'exercice	331 270	1 051 231	254 744
Amortissements des immobilisations	387	187	187
Amortissements des charges à répartir	3 274	5 418	2 752
Variations nettes des provisions	(36 358)	(225 141)	90 222
Résultats sur cessions d'immobilisations	50 381	(65 760)	(573)
Résultat sur rachats d'obligations émises par l'entreprise (net de la reprise de provision)	152 030	-	-
Marge brute d'autofinancement	500 984	765 935	347 332
(Augmentation)/Diminution Clients et comptes rattachés	(5)	20	2
(Augmentation)/Diminution Autres débiteurs	57 796	(101 214)	(129 681)
Augmentation/(Diminution) Fournisseurs et comptes rattachés	9 246	(5 307)	2 915
Augmentation/(Diminution) Autres créditeurs	316 560	(27 839)	(109 486)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	383 597	(134 340)	(236 250)
FLUX FINANCIERS DE L'EXPLOITATION	884 581	631 595	111 082
Prix de cessions des titres de participation	31 557	79 607	-
Investissements en immobilisations corporelles	(12 912)	-	-
Acquisitions de titres de participation	(151 855)	(148 380)	(1 112 751)
Autres	3 523	-	(71 837)
Flux financiers liés aux investissements	(129 687)	(68 773)	(1 184 588)
Dividendes versés	(117 827)	(72 920)	(22 918)
Augmentation/(Diminution) des fonds propres	131 966	(700 427)	358
Acquisitions de titres d'autocontrôle	(282 630)	(247 646)	-
Nouveaux emprunts à long terme	-	-	68 602
Remboursements d'emprunts	(130 602)	(979)	-
Rachats d'obligations émises par l'entreprise	(555 216)	-	-
Augmentation/(Diminution) des autres dettes à long terme	42	146	130
(Augmentation)/Diminution des prêts et créances à long terme	120 036	(104)	(68 742)
Autres	(141 975)	79 095	71 474
FLUX DES OPERATIONS FINANCIERES	(976 206)	(942 835)	48 904
TOTAL DES FLUX	(221 312)	(380 013)	(1 024 602)
VARIATION DE LA TRESORERIE	(221 312)	(380 013)	(1 024 602)
Trésorerie au début de l'exercice	385 580	765 593	1 790 195
TRESORERIE AU 31 DECEMBRE	164 268	385 580	765 593

ANNEXE

Les informations ci-après constituent l'Annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2000, dont le total est de 5 130 026 milliers d'euros et au Compte de Résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 331 270 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2000.

Les notes et les tableaux n° 1 à 26, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été arrêtés le 9 février 2001 par le Directoire.

→ NOTE 1 - Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise :

- continuité de l'exploitation ;
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
 - indépendance des exercices ;
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations), à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation légale.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie économique des immobilisations. Ces amortissements pour dépréciation sont comptabilisés au bilan, en minoration de l'actif, et au compte de résultat, en dotation d'exploitation aux amortissements. Lorsque des amortissements dégressifs sont calculés sur les biens ouvrant droit à cette mesure fiscale, au bilan, l'écart entre amortissements linéaires et amortissements dégressifs est classé dans les capitaux propres en provisions réglementées, et au compte de résultat, en charges exceptionnelles.

Les principales durées de vie retenues sont :

	Durée d'utilisation, en années
Constructions	20 à 30
Installations générales et agencements	10
Mobilier de bureau	10

b - Participations

La valeur brute des participations est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires à l'exception des titres de participation acquis avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet de la réévaluation légale.

La valeur d'inventaire des participations retenues pour la consolidation est déterminée par la valeur d'utilité fondée généralement sur la quote-part d'actif net retraité conformément aux principes comptables du groupe, ou consolidé lorsqu'il s'agit des sociétés mères des sous-groupes. Les autres participations et titres immobilisés sont estimés d'après leur valeur d'usage, cette dernière étant fondée sur une analyse multicritères tenant compte notamment de l'actif net social et des perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Lorsque la valeur d'inventaire est négative, et si la situation le justifie, une provision pour risques est constituée.

c - Prêts et créances

Les prêts et créances sont valorisés à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d - Placements de trésorerie

Les placements de trésorerie correspondent essentiellement aux excédents de liquidités confiés à la gestion du GIE PSA Trésorerie.

e - Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent l'écart de réévaluation légale 1976 des immobilisations amortissables, les plus-values réinvesties sur titres de participation (ancien article 40 du Code Général des Impôts) et les provisions pour investissement liées au régime dérogatoire de participation des salariés.

f - Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'évaluation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques. Lorsque, pour des opérations dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et les gains latents peuvent être considérés comme concourant à une position globale de change, le montant de la dotation est limité à l'excédent des pertes sur les gains.

g - Opérations de couverture du risque de taux d'intérêt

La société Peugeot S.A. optimise son coût de refinancement en utilisant des instruments financiers de couverture.

Sur le plan des principes de comptabilisation, les résultats dégagés par ces opérations de couverture sont enregistrés de manière symétrique à celle des résultats sur les éléments couverts.

h - Impôts sur les résultats

Depuis le 1er janvier 2000, Peugeot S.A. a renouvelé son option pour le régime d'intégration fiscale des filiales françaises contrôlées à plus de 95 %, prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts.

Pour la société Peugeot S.A., l'effet d'impôt au titre de l'exercice, inscrit au compte de résultat, est composé :

- du produit global, égal à la somme des impôts versés par les filiales bénéficiaires ;
- de la charge nette d'impôt, ou du produit de la créance de report en arrière, résultant de la déclaration d'intégration fiscale ;

- de la charge d'impôt correspondant aux éventuels reversements d'économie d'impôt faits aux filiales déficitaires, ou au produit d'impôt correspondant à leurs remboursements par les filiales ;

- et des régularisations éventuelles sur la charge d'impôt d'exercices antérieurs.

i - Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

→ NOTE 2 - Immobilisations : valeurs brutes

Le 1er juillet 2000, la société a levé par anticipation l'option qu'elle détenait sur les contrats de crédit-bail portant sur l'ensemble immobilier de Neuilly, siège de Peugeot Citroën Automobiles.

Le montant des levées d'options s'est élevé à 12 523 milliers d'euros, dont 4 927 milliers d'euros pour les terrains et 7 596 milliers d'euros pour les constructions.

Cet ensemble immobilier a fait l'objet d'un engagement d'acquisition mentionné à la note 21.

Au 31 décembre 2000

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au début de l'exercice	Augmentations par		Diminutions par		Valeurs brutes en fin d'exercice	Valeurs d'origine hors réévaluation ⁽¹⁾
		Acquisitions et nouveaux prêts	Autres variations nettes	Cessions et remboursements de prêts	Autres variations nettes		
Immobilisations corporelles							
Terrains	8 088	4 926	-	-	-	13 014	10 380
Constructions :							
- sur sol propre	21 023	7 596	-	-	-	28 619	18 461
- sur sol d'autrui	336	-	-	-	-	336	-
- installations générales et agencements	5 819	-	-	-	-	5 819	5 014
Autres immobilisations corporelles :							
- installations générales	223	389	-	-	-	612	-
- autres immobilisations corporelles	17	-	-	-	-	17	-
Sous-total	35 506	12 911	-	-	-	48 417	
Immobilisations financières							
Participations	3 962 712	151 855	-	82 642	-	4 031 925	3 546 590
Créances rattachées à des participations	19	-	3 823	-	-	3 842	-
Autres titres immobilisés	324 123	282 630	-	98 131	4 059	504 563	-
Prêts	115 385	180	-	45 735	131	69 699	-
Autres immobilisations financières	2 076	6	-	2 074	-	8	-
Sous-total	4 404 315	434 671	3 823	228 582	4 190	4 610 037	
Total	4 439 821	447 582	3 823	228 582	4 190	4 658 454	-

(1) Pour les postes concernés par la réévaluation seulement.

→ NOTE 3 - Amortissements au 31 décembre 2000

<i>(en milliers d'euros)</i>	Amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Amortissements afférents aux cessions et mises hors service	Amortissements en fin d'exercice
Immobilisations corporelles				
Constructions :				
- sur sol propre	20 595	357	-	20 952
- sur sol d'autrui	293	17	-	310
- installations générales et agencements	5 813	1	-	5 814
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales	223	10	-	233
Autres immobilisations corporelles	14	2	-	16
Sous-total	26 938	387	-	27 325
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Frais d'émission des emprunts	14 471	2 442	(15 819)	1 094
Prime sur titres de créances négociables	3 286	832	(4 117)	1
Sous-total	17 757	3 274	(19 936)	1 095
Total	44 695	3 661	(19 936)	28 420

→ NOTE 4 - Titres de participation

a - Valeurs brutes

Les principaux mouvements de l'exercice concernent la souscription à l'augmentation de capital de Banque PSA Finance à hauteur de 151 840 milliers d'euros, ainsi que la cession des titres de la société Socia à une autre société du groupe.

b - Provisions pour dépréciation

Les titres de la société Process Conception Ingénierie ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 28 023 milliers d'euros.

→ NOTE 5 - Actions propres *(en milliers d'euros)*

La société Peugeot S.A. a poursuivi, au cours de l'exercice 2000, son programme de rachat d'actions conformément aux autorisations qui lui ont été octroyées par les Assemblées Générales du 2 juin 1999 et du 24 mai 2000.

La société a acquis 1 300 371 actions pour un montant de 282 630 milliers d'euros.

Selon décision du Directoire du 5 octobre 2000, 118 200 options d'achat d'actions ont été attribuées à certains salariés du groupe.

La société possède au 31 décembre 2000 :

- 2 479 713 actions comptabilisées dans les autres titres immobilisés, pour un montant de 504 559 milliers d'euros,
- 194 350 actions réservées au titre des plans d'options 1999 et 2000, comptabilisées en valeurs mobilières de placement, pour une valeur nette de 32 340 milliers d'euros.

→ NOTE 6 - Provisions inscrites au bilan au 31 décembre 2000

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montants au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres mouvements (hors résultats)	Montants en fin d'exercice
Provisions réglementées					
Provisions spéciales de réévaluation	158	-	63	-	95
Plus-values réinvesties	673	-	-	-	673
Provisions pour investissement (participation)	615	-	138	-	477
Sous-total	1 446	-	201	-	1 245
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour impôts	215 054	-	5 589	-	209 465
Provisions pour risques fiscaux	21 739	-	3 369	-	18 370
Provisions pour risque de non-conversion					
Obligations Convertibles	73 633	-	56 681	-	16 952
Provisions pour départs anticipés des salariés âgés	-	1 265	-	-	1 265
Autres provisions pour risques et charges	119	2 113	-	(118)	2 114
Sous-total	310 545	3 378	65 639	(118)	248 166
Provisions pour dépréciation					
Sur immobilisations financières :					
- participations	82 596	12 866	30 642	15 156	79 976
- prêts	341	-	11	118	448
Sur actif circulant :					
- valeurs mobilières de placement	5 184	-	-	-	5 184
Sous-total	88 121	12 866	30 653	15 274	85 608
Total	400 112	16 244	96 493	15 156	335 019
dont dotations et reprises :					
- d'exploitation	-	1 982	-	-	-
- financières	-	12 997	87 257	-	-
- exceptionnelles	-	1 265	2 254	-	-
- d'impôts sur les résultats	-	-	6 982	-	-
- sur écart de réévaluation	-	-	-	15 156	-

→ NOTE 7 - Incidence des réévaluations au 31 décembre 2000

a - Variation de la provision spéciale de réévaluation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Constructions	Installations générales et agencements	Total
Détermination des écarts			
Augmentation des montants bruts	10 158	805	10 963
Augmentation des amortissements	3 170	389	3 559
Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement au cours de l'exercice			
Supplément d'amortissement	63	-	63
Diminution due aux cessions	-	-	-
Montant cumulé en fin d'exercice	6 894	415	7 309
Montant de la provision en fin d'exercice	94	1	95

b - Variation de la réserve de réévaluation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains	Participations	Autres titres immobilisés	Total
Montant au début de l'exercice	2 634	481 823	-	484 457
Diminution due aux cessions	-	-	-	-
Autres variations	-	(15 156)	-	(15 156)
Montant en fin d'exercice	2 634	466 667	-	469 301

→ NOTE 8 - Contrat de prêt participatif

Le prêt participatif de 45 735 milliers d'euros, consenti par Peugeot S.A. le 28 juin 1994 à la société Pergolèse Investissements, filiale du groupe, a été remboursé par anticipation le 28 décembre 2000.

→ NOTE 9 - Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les frais d'émission des emprunts font, sur option de l'entreprise l'objet d'un étalement linéaire, par fractions égales, sur la durée de vie des emprunts.

Au 31 décembre 2000, les charges à répartir sur plusieurs exercices se présentent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12. 2000	31.12. 1999	31.12. 1998
Frais d'émission des emprunts	1 277	17 096	17 096
Prime sur titres de créances négociables	-	4 117	4 117
Valeur brute à la fin de l'exercice	1 277	21 213	21 213
Amortissements cumulés	(1 095)	(17 757)	(12 338)
Valeur nette à la fin de l'exercice	182	3 456	8 875

→ NOTE 10 - Composition du capital social

Suivant décision du Directoire en date du 2 novembre 1999, Peugeot S.A. a procédé à l'annulation de 4 650 000 actions sur les 5 000 000 qu'elle avait acquises de janvier à octobre 1999.

	2000	1999	1998
Nombre d'actions composant le capital social au début de l'exercice	45 491 008	50 114 600	50 110 828
Levées d'options (plan 1995)	14 050	19 920	3 770
Conversions d'obligations 2 % 1994/2001	865 547	6 488	2
Annulation d'actions	-	(4 650 000)	-
Nombre d'actions composant le capital social à la fin de l'exercice	46 370 605	45 491 008	50 114 600

Au 31 décembre 2000, le capital social de Peugeot S.A. se compose de 46 370 605 actions intégralement libérées, d'une valeur nominale de 6 euros chacune.

→ NOTE 11 - Titres subordonnés à durée indéterminée

Dans le cadre de l'extinction par délégation parfaite de dettes envers le Crédit National s'élevant à 263 279 milliers d'euros, le 27 février 1989, la société Peugeot S.A. a émis des titres subordonnés à durée indéterminée du même montant. Après une première période d'intérêts calculés jusqu'au 6 décembre 1992 au taux fixe de 8,501 %, ces titres ont produit un intérêt à taux variable basé sur le PIBOR plus 0,001 % entre le 7 décembre 1992 et le 26 février 1997, date d'échéance de l'opération.

La technique financière mise en œuvre a entraîné un reversement initial effectif de 135 077 milliers d'euros, qui a été déduit de la valeur nominale des titres dans le bilan. La valeur portée au bilan a été, en outre, amortie chaque année de la fraction non déductible des intérêts servis, inhérente au reversement initial. Ces amortissements cumulés de 1989 à 1997 se sont élevés à 81 050 milliers d'euros. Les titres figurent ainsi pour une valeur de 47 152 milliers d'euros au bilan du 31 décembre 2000 et sont considérés comme des autres fonds propres.

→ NOTE 12 - Provision pour économie d'impôt à reverser

Une provision pour impôt à reverser figure au bilan arrêté au 31 décembre 2000, pour un montant de 209 465 milliers d'euros. Cette provision a pour origine les économies d'impôt provenant de l'utilisation, par la société Peugeot S.A., des déficits fiscaux de ses filiales intégrées. Cette provision sera reprise dans les années à venir, au fur et à mesure que les filiales intégrées, à l'origine des déficits utilisés au niveau du groupe, redeviendront bénéficiaires.

→ NOTE 13 - Emprunt obligataire convertible

La société Peugeot S.A. a émis en mars 1994 un emprunt obligataire convertible à tout moment à raison d'une action pour une obligation. Cet emprunt convertible d'un montant initial de 603 698 milliers d'euros était représenté par quatre millions d'obligations d'une valeur unitaire de souscription de 150,92 euros.

Au cours de l'exercice 2000, 865 547 obligations ont fait l'objet d'une conversion.

En accord avec la clause d'amortissement anticipé attachée à cet emprunt, le groupe a racheté, dans le courant de l'exercice, 2 380 632 obligations qui ont été annulées. Une perte exceptionnelle de 195 920 milliers d'euros a été dégagée sur cette opération.

La provision pour risque de non-conversion, constituée sur la durée de l'emprunt pour couvrir la charge nette d'impôt correspondant à la prime de remboursement de 35,68 euros par obligation, a été reprise à hauteur de 15 961 milliers d'euros pour les obligations converties et de 43 890 milliers d'euros pour les obligations annulées.

Cet emprunt arrive à échéance le 1er janvier 2001.

Les porteurs d'obligations disposent d'un délai de trois mois à compter de cette date pour convertir leurs obligations en actions ou en demander le remboursement.

Au 31 décembre 2000, le poste "Emprunt obligataire convertible" enregistre 747 329 obligations pour lesquelles aucune demande de

conversion n'a été déposée. La provision pour risque de non-conversion a été maintenue à due concurrence (16 952 milliers d'euros).

→ NOTE 14 - Emprunt obligataire indexé

En mai 1998, la société Peugeot S.A. a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire indexé sur le cours de bourse de l'action PSA.

Cet emprunt, d'un montant de 68 602 milliers d'euros, est représenté par 45 000 obligations d'une valeur nominale de 1 524,49 euros.

Ces obligations, zéro coupon, viennent à échéance le 18 mai 2006. Leur remboursement *in fine*, indexé sur le cours de bourse de l'action PSA, est plafonné à 231 % du nominal, le capital étant garanti.

Deux swaps ont été conclus d'un montant total de 68 602 milliers d'euros, pour couvrir le risque lié à l'indexation, en contrepartie d'une rémunération à EURIBOR 3 mois - 0,15 % sur 38 112 milliers d'euros et EURIBOR 3 mois - 0,20 % sur 30 490 milliers d'euros.

→ NOTE 15 - Echéances des créances et dettes du bilan au 31 décembre 2000

ETAT DES CREANCES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montants bruts	A moins d'un an	A plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	3 842	3 842	-
Prêts	69 699	399	69 300
Autres immobilisations financières	8	-	8
Sous-total	73 549	4 241	69 308
Créances de l'actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes	756	756	-
Créances clients et comptes rattachés	5	5	-
Personnel et comptes rattachés	262	262	-
Etat et collectivités publiques :			
- impôt sur les sociétés	-	-	-
- taxe sur la valeur ajoutée	304	304	-
Groupe et associés	237 895	237 895	-
Débiteurs divers	3 406	3 406	-
Placements de trésorerie	165 252	165 252	-
Sous-total	407 880	407 880	-
Charges constatées d'avance	167	167	-
Total	481 596	412 288	69 308

ETAT DES DETTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montants bruts	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées				
Emprunt obligataire convertible	115 046	115 046	-	-
Autres emprunts obligataires	68 616	14	-	68 602
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	628	628	-	-
Emprunts et dettes financières divers	1 186	213	973	-
Sous-total	185 476	115 901	973	68 602
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 736	12 736	-	-
Personnel et comptes rattachés	11 789	11 789	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 385	10 385	-	-
Etat et collectivités publiques :				
- impôts sur les sociétés : régime d'intégration fiscale	348 720	348 720	-	-
- taxe sur la valeur ajoutée	4 851	4 851	-	-
- autres impôts, taxes et versements assimilés	766	766	-	-
Sous-total	389 247	389 247	-	-
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	26 177	26 177	-	-
Créditeurs divers	2 953	2 953	-	-
Sous-total	29 130	29 130	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Total	603 853	534 278	973	68 602

→ NOTE 16 - Produits à recevoir et charges à payer

Montants des produits à recevoir et charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12. 2000	31.12. 1999	31.12. 1998	<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12. 2000	31.12. 1999	31.12. 1998
PRODUITS A RECEVOIR				CHARGES A PAYER			
Intérêts courus non échus des :				Intérêts courus non échus des :			
- créances rattachées à des participations	3 823	-	103	- emprunt obligataire convertible	2 256	12 055	12 074
- autres titres immobilisés	-	4 059	4 059	- emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-
- prêts et autres immobilisations financières	399	517	530	- emprunts et dettes financières divers	51	15 167	30
Autres produits à recevoir :				Autres charges à payer :			
- clients et autres créances	240	314	-	- fournisseurs	11 778	1 175	3 363
- valeurs mobilières de placement	867	-	-	- dettes fiscales et sociales	15 271	9 284	5 313
- placements de trésorerie	370	1 030	1 902	- autres dettes	2 114	1 552	1 191
Total	5 699	5 920	6 594	Total	31 470	39 233	21 971

→ NOTE 17 - Eléments concernant les entreprises liées et les participations au 31 décembre 2000

(en milliers d'euros)	Montants concernant des entreprises	
	liées (1)	avec lesquelles la société a un lien de participation
Actif		
Participations	4 031 204	238
Créances rattachées à des participations	3 823	-
Prêts	69 001	-
Autres créances	229 718	-
Placements de trésorerie	165 252	-
Banques, caisses et comptes rattachés	-	-
Passif		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	551	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 166	92
Autres dettes	26 509	257
Postes du Compte de Résultat		
Charges financières	5 981	-
Produits de participation	386 674	456
Autres produits financiers	8 664	452

(1) Entreprises entrant dans le périmètre de consolidation du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, y compris les sociétés mises en équivalence.

→ NOTE 18 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se répartit comme suit :

a - Par secteur d'activité

(en milliers d'euros)	2000	1999	1998
Prestations de services	110 070	96 438	69 765
Loyers immobiliers	16 388	16 572	18 032
Total	126 458	113 010	87 797

Les prestations de services s'entendent essentiellement d'une participation aux frais d'études, de gestion et de fonctionnement du groupe, facturée par la société mère à ses filiales.

b - Par marché géographique

La quasi-totalité du chiffre d'affaires est réalisée en France.

→ NOTE 19 - Crédit-bail immobilier

Les informations suivantes ne concernent qu'un contrat de crédit-bail immobilier portant sur les constructions sises à Neuilly-sur-Seine, siège social de la société Peugeot Citroën Automobiles :

(en milliers d'euros)	2000	1999	1998
Valeur d'origine	77 749	77 749	77 749
Redevances payées (H.T.) :			
- cumul exercices antérieurs	142 638	134 343	126 020
- au cours de l'exercice	4 179	8 295	8 323
Total	146 817	142 638	134 343
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	-	8 342	8 299
- de un à cinq ans	-	8 342	16 599
- à plus de cinq ans	-	-	-
Total	-	16 684	24 898

L'option d'achat concernant ce contrat, venant normalement à échéance le 31 décembre 2001, a été levée par anticipation le 1er juillet 2000 (note 2).

→ NOTE 20 - Impôt sur les sociétés

Le régime fiscal du groupe (note 1 - h) aboutit à l'effet suivant sur le poste d'impôt sur les bénéfices :

(en milliers d'euros)	2000	1999	1998
Impôts versés à Peugeot S.A. par les filiales intégrées bénéficiaires	462 926	278 459	21 719
Retour de l'économie d'impôt, antérieurement versée par Peugeot S.A., par les filiales intégrées bénéficiaires	24 438	20 200	107 141
Effet d'impôt groupe estimé de l'exercice	(369 172)	(19 622)	6 754
Régularisation sur charge d'impôt d'exercices antérieurs	4 029	(1 694)	(1 826)
Variation de la provision pour économie d'impôt à reverser (note 13)	3 964	(179 738)	(33 691)
Variation de la provision pour risques fiscaux	3 018	-	(7 211)
Effet net d'impôt	129 203	97 605	92 886

→ NOTE 21 - Engagements financiers

1) Opérations courantes

a - Engagements reçus

(en milliers d'euros)	31.12. 2000	31.12. 1999	31.12. 1998
Crédit syndiqué 1 400 000 milliers USD	1 504 672	1 393 689	1 199 469
Lignes de crédit	213 429	213 429	213 429
Total	1 718 101	1 607 118	1 412 898

b - Engagements donnés

(en milliers d'euros)	31.12. 2000	31.12. 1999	31.12. 1998
Avals et cautions accordés en faveur de :			
- nos filiales	777 938	543 600	622 116
- autres entreprises	197 670	118 370	103 186
Total	975 608	661 970	725 302
Autres engagements donnés :			
- crédit-bail immobilier	-	16 684	24 898
- prime de remboursement sur emprunt obligataire convertible en actions	26 659	142 461	142 692
- engagements sur emprunts obligataires transférés à d'autres sociétés du groupe	53	54	54
Total	1 002 320	821 169	892 946

c - Engagements réciproques

(en milliers d'euros)	31.12. 2000	31.12. 1999	31.12. 1998
Opérations de couverture de change des :			
- créances diverses	2 948	2 946	3 101
Opérations de gestion de risque de taux :			
- échanges de conditions d'intérêts	68 602	148 607	148 607
Total	71 550	151 553	151 708

Ces engagements concernent les filiales et autres entreprises liées pour :

(en milliers d'euros)	31.12. 2000	31.12. 1999	31.12. 1998
Engagements donnés	777 991	543 649	622 170
Engagements réciproques	2 948	2 946	3 101

2) Cessions de biens immobiliers en région parisienne

Le 12 octobre 2000, dans le cadre de la réorganisation de ses activités administratives, le groupe a annoncé son intention de vendre à deux fonds d'investissement, un ensemble immobilier constitué par cinq immeubles de bureaux et par 500 places de stationnement, situés en région parisienne.

Cette vente qui concerne la société Peugeot S.A., pour quatre des cinq immeubles et pour une valeur de 271 207 milliers d'euros, doit être finalisée courant 2001, en plusieurs étapes, dont la première est intervenue le 12 janvier 2001 (note 26).

3) Acquisition de l'activité équipement automobile du groupe Sommer Allibert

Le 25 octobre 2000, Faurecia, filiale à 52,5 % de la société Peugeot S.A. a annoncé l'acquisition des activités d'équipement automobile du groupe Sommer Allibert. Cette opération dont une large partie est intervenue en janvier 2001, est détaillée dans la note 26.

→ NOTE 22 - Engagements de retraite

La société Peugeot S.A. accorde aux salariés de l'entreprise des indemnités de départ à la retraite, et leur garantit, sous certaines conditions, un niveau minimum de retraite. Au 31 décembre 2000, la valeur actuelle estimée de la partie courue des prestations futures s'élève à 65 873 milliers d'euros. Ce montant est couvert à hauteur de 32 914 milliers d'euros par des versements dans des fonds externes.

Pour l'exercice 2000, le montant des versements effectués dans les fonds externes et comptabilisés en charges s'élève à 11 708 milliers d'euros.

→ NOTE 23 - Situation fiscale latente

Les décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et charges se traduisent par un actif d'impôt différé de 84 243 milliers d'euros au 31 décembre 2000.

→ NOTE 24 - Rémunérations des dirigeants

(en milliers d'euros)	2000	1999	1998
Montants des rémunérations allouées :			
- aux organes de Direction	6 272	4 985	1 657
- aux membres du Conseil de Surveillance	352	352	352
Total	6 624	5 337	2 009

La notion de "dirigeants" composant les organes de Direction a été étendue. Jusqu'en 1998, seuls les membres du Directoire étaient concernés. A compter de l'exercice 1999, les membres du Directoire, du Comité Exécutif et de l'Etat-Major composent les organes de Direction.

Au 31 décembre 2000, les membres des organes de Direction détenaient 67 600 options d'achat d'actions de la société Peugeot S.A. attribuées lors des plans d'option consentis en 1999 et en 2000 à certains membres du personnel salarié.

→ NOTE 25 - Effectif moyen

L'effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise évolue ainsi :

	2000	1999	1998
Cadres	551	513	394
Cadres A, A1, A2	83	79	22
ETAM	272	276	90
Total	906	868	506

→ NOTE 26 - Evénements postérieurs à la clôture

a - Cession de biens immobiliers en région parisienne

Le 10 janvier 2001, conformément à son intention annoncée le 12 octobre 2000, la société a cédé une première partie de l'ensemble d'immeubles situé en région parisienne pour 194 372 milliers d'euros, dégageant sur l'exercice 2001, une plus-value nette d'impôt sur les sociétés de 118 148 milliers d'euros.

b - Acquisition de l'activité équipement automobile du groupe Sommer Allibert

Le 25 octobre 2000, Faurecia filiale à 52,5 % de la société Peugeot S.A. a annoncé l'acquisition des activités d'équipement automobile du groupe Sommer Allibert.

La mise en œuvre des opérations par la société Peugeot S.A. comprend les étapes suivantes :

- le 3 janvier 2001, Peugeot S.A. a acquis la totalité du capital de la SIT, société dont le seul actif est une participation de 37,9 % en capital et de 52,9 % en droits de vote de Sommer Allibert. Cette acquisition fait suite à l'achat par les anciens actionnaires de contrôle de la SIT de la totalité des activités non automobile de Sommer Allibert, constituée principalement du groupe Tarkett Sommer. Cette acquisition représente un investissement de 470 millions d'euros, correspondant à un prix de 57,5 euros par action Sommer Allibert ;
- Peugeot S.A. a l'intention de procéder à une augmentation de capital de la SIT à hauteur de 700 millions d'euros. Ceci permettra à la SIT de participer conjointement avec Faurecia, à l'offre publique d'achat lancée le 4 janvier 2001 sur la totalité du capital de Sommer Allibert, au prix de 57,5 euros par action. Cette offre publique d'achat représente un investissement potentiel de 775 millions d'euros ;
- à la suite de ces opérations, Peugeot S.A. apportera à Faurecia la totalité du capital de la SIT, permettant ainsi à Faurecia de contrôler l'ensemble des activités d'équipement automobile de Sommer Allibert. Sur la base des données disponibles, la rémunération de cet apport devrait élever la participation de Peugeot S.A. dans Faurecia à environ 70 %.

Le coût d'acquisition pour la société Peugeot S.A. devrait s'élever à 1 170 millions d'euros.

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(articles D 133, D 135, D 148 du décret du 23 mars 1967)

(en euros)	Exercice 2000	Exercice 1999	Exercice 1998	Exercice 1997	Exercice 1996
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social (1)	278 223 630	272 946 048	267 397 253	267 377 127	267 377 127
Nombre d'actions émises	46 370 605	45 491 008	50 114 600	50 110 828	50 110 828
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations	747 329	3 993 508	3 999 996	3 999 998	3 999 998
- par exercice d'options de souscription	-	19 950	39 870	43 640	43 640
Résultat global des opérations de l'exercice					
Produits des activités courantes hors taxes	528 494 513	644 947 787	322 161 692	340 435 374	310 271 938
Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	133 501 174	555 215 755	214 255 027	244 425 334	203 701 598
Participation des salariés (charge de l'exercice)	(1 039 052)	(862 539)	(137 508)	(137 235)	(228 904)
Impôts sur les bénéfices (2)	129 203 159	97 604 910	92 885 489	(10 777 279)	15 964 162
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	331 270 338	1 051 231 309	254 743 594	(191 424 608)	201 869 088
Dividendes	231 853 025	122 825 722	75 171 900	22 918 039	22 918 039
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	5,64	14,33	6,13	4,66	4,38
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	7,14	23,11	5,08	(3,82)	4,03
Dividende attribué à chaque action					
- dividende net distribué	5,00	2,70	1,50	0,46	0,46
- impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal)	2,50	1,35	0,75	0,23	0,23
Revenu global	7,50	4,05	2,25	0,69	0,69
Personnel					
Effectif moyen des salariés	906	868	506	475	463
Montant de la masse salariale	50 284 280	44 958 488	29 563 201	26 545 513	25 699 548
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	24 175 258	20 688 244	13 734 005	11 923 892	11 532 148

(1) Entre 1996 et 2000, les mouvements sur le capital résultent :

- de levées d'options de souscription d'actions ;
- de la conversion d'obligations 2 % 1994-2001 ;
- de l'augmentation de la valeur nominale portée à 6 euros ;
- de l'annulation d'actions suite à leur rachat en Bourse.

(2) Depuis le 1er janvier 1990, la société a opté pour le régime de l'intégration fiscale, articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts, applicable aux filiales françaises contrôlées à plus de 95 %. Tous les mouvements d'impôt sur les bénéfices sont enregistrés sur la ligne impôts sur les bénéfices, y compris les variations de provisions pour impôts.

FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2000

(en milliers d'euros ou en milliers d'unités de monnaies nationales)

SOCIETES OU GROUPES DE SOCIETES	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenue en %	
I - RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR LES TITRES DONT LA VALEUR BRUTE EXCEDE 1 % DU CAPITAL SOCIAL				
A - Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société)				
Peugeot Citroën Automobiles				
62, boulevard Victor-Hugo 92200 Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)	Euro	250 000	3 001 222	98,41
Grande Armée Participations				
75, avenue de la Grande-Armée 75116 Paris	Euro	60 435	423 472	99,99
Automobiles Citroën				
62, boulevard Victor-Hugo 92200 Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)	Euro	16 000	68 160	99,99
Banque PSA Finance				
75, avenue de la Grande-Armée 75116 Paris	Euro	161 280	620 694	72,42
Automobiles Peugeot				
75, avenue de la Grande-Armée 75116 Paris	Euro	304 506	783 138	99,99
Process Conception Ingénierie				
9, avenue du Maréchal-Juin 92048 Meudon-la-Forêt (Hauts-de-Seine)	Euro	22 954	142 407	84,54
Faurecia				
276, rue Louis-Blériot 92100 Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine)	Euro	100 535	69 968	52,45
Peugeot Motocycles				
103, rue du 17 novembre 25350 Mandeure (Doubs)	Euro	7 142	65 412	74,99
Société de Constructions Mécaniques Panhard & Levassor				
18, avenue d'Ivry 75013 Paris	Euro	800	4 116	99,99
Gefco				
77 à 81, rue des Lilas d'Espagne 92400 Courbevoie (Hauts-de-Seine)	Euro	8 000	107 113	99,94
PSA International S.A.				
62, quai Gustave-Ador 1207 Genève (Suisse)	CHF Euro	5 979 3 925	183 615 120 533	99,88
Peugeot Citroën Moteurs				
49, rue Noël-Pons 92000 Nanterre (Hauts-de-Seine)	Euro	880	4 627	99,97
B - Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)				
II - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES DONT LA VALEUR BRUTE N'EXCÈDE PAS 1 % DU CAPITAL SOCIAL				
A - Filiales non reprises au paragraphe I				
Filiales françaises (ensemble)				
Filiales étrangères (ensemble)				
B - Participations non reprises au paragraphe I				
Dans des sociétés françaises (ensemble)				
Dans des sociétés étrangères (ensemble)				

Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur comptable nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice / (Perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
2 344 281	2 344 083	-	581 406	51 939 666	578 939	-	
408 921	408 921	-	-	NS	110 639	-	
352 819	352 819	-	-	11 506 952	51 827	38 112	
280 080	280 080	-	-	NS	104 399	39 858	
213 006	212 945	-	-	18 356 611	666 478	229 199	
170 304	142 276	-	-	339 476	(12 654)	-	
92 630	92 221	-	-	35 351	20 503	6 891	
72 022	72 022	-	-	249 876	775	-	
51 471	-	-	-	41 359	708	-	
32 191	32 191	-	-	1 495 881	48 188	38 088	
6 841	6 841	-	-	NS	14 941	-	1 EUR = 1,6012 CHF
		-	-	-	9 808	8 455	
4 373	4 373	-	-	106 549	1 080	905	
242	242	-	-			456	
2 127	2 127	-	-			-	
305	-	-	-			-	
-	-	-	-			-	

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES EN PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 2000

			<i>(en milliers d'euros)</i>		
Sociétés			Valeur brute	Amortissements, dépréciations ou plus-values réinvesties	Valeur nette
2 236 650	actions de 110 EUR	Peugeot Citroën Automobiles	2 344 281	198	2 344 083
394 997	actions de 153 EUR	Grande Armée Participations	408 921		408 921
999 996	actions de 16 EUR	Automobiles Citroën	352 819		352 819
7 299 993	actions de 16 EUR	Banque PSA Finance	280 080		280 080
19 030 965	actions de 16 EUR	Automobiles Peugeot	213 006	61	212 945
192 131	actions de 101 EUR	Process Conception Ingénierie	170 304	28 028	142 276
7 533 548	actions de 7 EUR	Faurecia	92 630	409	92 221
334 751	actions de 16 EUR	Peugeot Motocycles	72 022		72 022
49 996	actions de 16 EUR	Société de Constructions Mécaniques Panhard & Levassor	51 471	51 471	0
499 680	actions de 16 EUR	Gefco	32 191		32 191
5 972	actions de 1 000 CHF	PSA International S.A.	6 841		6 841
54 982	actions de 16 EUR	Peugeot Citroën Moteurs	4 373		4 373
89 999	actions de 100 FRF	Société Anonyme de Réassurance Luxembourgeoise	2 117		2 117
Actions propres			504 559		504 559
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à 2 000 000 d'euros (montant global).			873	483	390
Total			4 536 488	80 650	4 455 838

Inventaire établi conformément à l'article 34-1 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.
Les valeurs n'ayant pas une importance significative ont été inscrites pour un montant global.

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2000

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L. 225-88 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 117 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1 - Conventions conclues au cours de l'exercice et préalablement autorisées

1.1. Avals, cautions et garanties

a) Au profit de la Société Peugeot Citroën Automobiles S.A.

Objet et nature de la convention

Après autorisation du Conseil de Surveillance, votre société s'est constituée, les 21 et 23 novembre 2000, caution solidaire pour un montant de 199 430 000 euros majorés des intérêts et accessoires, en garantie du remboursement d'un prêt consenti par la Banque Européenne d'Investissement à Peugeot Citroën Automobiles S.A.

Votre société a également été autorisée à consentir le nantissement au profit de la BEI d'un portefeuille de titres émis par l'Etat français et d'actions de sociétés cotées pour une valeur pouvant aller jusqu'à 62,5 % de l'encours.

La société Peugeot Citroën Automobiles S.A. a effectué un tirage de 120 000 000 GBP le 30 novembre 2000.

Administrateurs communs

Monsieur Jean Martin Folz.

2.4. Loyers

Les loyers perçus par votre société au titre de l'exercice 2000 se sont élevés à :

Locataire	Loyer 2000	Commentaire
Automobiles Peugeot	2 763 498 euros	Locaux situés au 75, avenue de la Grande-Armée, Paris 16 ^e .
Automobiles Citroën	2 054 539 euros	Résiliation anticipée, à compter du 1er juillet 2000, de gré à gré et sans indemnité de part et d'autres du contrat portant sur un ensemble immobilier situé à Neuilly 92. Les loyers indiqués couvrent le premier semestre 2000.
Peugeot Citroën Automobiles (PCA)	3 081 808 euros	
Peugeot Citroën Automobiles (PCA)	2 069 800 euros	Locaux situés au 75, avenue de la Grande-Armée, Paris 16 ^e .

b) Au profit de la société Peugeot Deutschland GmbH.

Objet et nature de la convention

Votre Conseil de Surveillance a autorisé la constitution de garanties à hauteur de 100 000 000 DEM, au bénéfice de Commerzleasing und Immobilien GmbH, Deutsche Bank et Hypovereinsbank dans le cadre des financements que ces sociétés seraient amenées à consentir à Peugeot Deutschland GmbH. Faisant usage de cette autorisation, votre société a délivré le 12 avril 2000 une lettre de confort dans le cadre d'un contrat de leasing immobilier d'un montant pouvant aller jusqu'à 3 000 000 DEM consenti par Commerzleasing und Immobilien GmbH à Peugeot Deutschland GmbH.

Administrateurs communs

Monsieur Frédéric Saint-Geours.

2 - Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

2.1. Participation aux frais d'étude, de gestion et de fonctionnement du groupe

Les sommes reçues au titre de la participation des filiales aux frais d'étude, de gestion et de fonctionnement du groupe se sont élevées pour l'exercice 2000 à 109 393 413 euros.

2.2. Rémunération du Comité des Rémunérations

La rémunération globale pour l'exercice 2000 des membres de la commission des rémunérations du Conseil de Surveillance s'est élevée à 38 112 euros.

2.3. Rémunération du Comité Stratégique

La rémunération globale pour l'exercice 2000 du Comité Stratégique du Conseil de Surveillance s'est élevée à 22 867 euros.

2.5. Avals, cautions et garanties

Nous résumons sous forme de tableau les avals, cautions et garanties donnés par votre société, en y indiquant le montant des encours au 31 décembre 2000 et les rémunérations perçues au titre de l'exercice.

Nature et bénéficiaire	Bénéficiaire du prêt	Montant initial du prêt dans sa devise d'origine	Encours au 31.12.2000	Rémunération au titre de l'exercice
Garantie de remboursement d'un prêt accordé par le Fonds de Développement Economique et Social	Automobiles Citroën	1 000 000 000 FRF	160 445 704 FRF	15 287 €
Caution solidaire et irrévocable au titre d'un prêt octroyé par la BEI et garantie pour un montant égal à deux annuités, à l'occasion de chaque tirage. Ce prêt a pris fin le 20 septembre 2000 par son remboursement intégral	Automobiles Peugeot	600 000 000 FRF		11 608 €
Caution solidaire et irrévocable au titre d'un prêt octroyé par la BEI et garantie par nantissement de titres	Automobiles Peugeot	500 000 000 FRF	116 000 000 CHF	47 640 €
Caution solidaire et irrévocable au titre d'un prêt octroyé par la BEI et garantie par nantissement de titres	Automobiles Peugeot	500 000 000 FRF	115 500 000 CHF	47 640 €
Caution solidaire et irrévocable au titre d'un prêt octroyé par la BEI et garantie par nantissement de titres	Automobiles Peugeot	1 200 000 000 FRF	350 000 000 DEM	114 337 €

Votre société s'est également portée caution solidaire à hauteur de 1 300 000 000 FRF majoré des intérêts et accessoires sur un prêt consenti par la BEI à Automobiles Peugeot et au GIE Vulcain Energie d'un montant de 1 300 000 000 FRF. Cette caution a été complétée par un nantissement au profit de la BEI d'un portefeuille de titres d'Etat et d'actions de sociétés cotées d'une valeur pouvant aller jusqu'à 27 % de l'encours.

Automobiles Peugeot a effectué un tirage en 1998 de 21 330 000 GBP.

A ce titre, la commission de garantie perçue en 2000 s'est élevée à 19 144 euros.

Le GIE Vulcain Energie a effectué deux tirages en 1998, de respectivement 63 000 000 GBP le 7 décembre 1998 et 90 000 000 USD le 16 décembre 1998.

A ce titre, votre société a perçu une rémunération en 2000 de 105 292 euros.

Nous vous rappelons que les contrats visés au paragraphe ci-dessus ont été transférés à la société Peugeot Citroën Automobiles S.A. dans le cadre de la restructuration de la branche automobile du groupe.

2.6. Mandat de gestion de trésorerie et d'opérations internationales conféré à PSA International S.A.

Le montant de la commission versée à PSA International S.A. s'élève à 96 915 euros pour l'exercice 2000.

Paris, le 21 février 2001

Les Commissaires aux Comptes

Constantin Associés

Jean-François Serval Laurent Lévesque

Coopers & Lybrand Audit SARL
Membre de PricewaterhouseCoopers

Eric Bertier Pierre-Bernard Anglade
Associé, Associé et
Fondé de pouvoir et Mandataire social
Responsable technique

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DE CAPITAL EN CAS D'ANNULATION D' ACTIONS ACHETEES

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209, alinéa 4 du Code de Commerce, en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous vous présentons notre rapport sur l'opération envisagée.

Nous avons analysé l'opération de réduction de capital en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes professionnelles applicables en France.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10 % de son capital, de ses propres actions, dans les conditions prévues à l'article L. 225-209, alinéa 4 du Code de Commerce. Cette autorisation d'achat est proposée

par ailleurs à l'approbation de votre Assemblée Générale et serait donnée pour une période de dix-huit mois.

Votre Directoire vous demande de lui déléguer, au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital par période de vingt-quatre mois, les actions ainsi achetées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et les conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre Assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Paris, le 21 février 2001

Les Commissaires aux Comptes

Constantin Associés

Jean-François Serval Laurent Lévesque

Coopers & Lybrand Audit SARL
Membre de PricewaterhouseCoopers

Eric Bertier Pierre-Bernard Anglade
Associé Associé
Fondé de pouvoir et et Mandataire social
Responsable technique

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES EMISSIONS DE VALEURS MOBILIERES AVEC DELEGATION

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 228-92, L. 228-95, L. 225-135, L. 225-150, L. 225-161, L. 225-169 et L. 225-138 du Code de Commerce et 443-5 du Code du Travail, nous vous présentons notre rapport sur les projets d'émissions :

- réservées ou non de valeurs mobilières pouvant conduire directement ou indirectement à une ou plusieurs augmentations de capital ultérieures ;
- réservées ou non de bons de souscription à des actions Peugeot S.A., soit autonomes, soit à attacher à des valeurs mobilières qui seraient émises par Peugeot S.A. ;
- réservées d'actions à des tiers non dénommés ou aux adhérents au Plan d'Épargne du groupe ;

couverts par l'autorisation générale visée par la dixième résolution, sur lesquels vous êtes appelés à vous prononcer.

Si votre Directoire en a l'autorisation, il pourra pendant une période maximum de vingt-six mois procéder en une ou plusieurs fois, en France ou à l'étranger, à l'émission d'actions ou du type de valeurs mobilières qu'il choisira.

Les augmentations de capital qui pourront résulter des émissions visées ci-dessus ne pourront avoir pour effet de porter le capital social à un montant supérieur à 400 millions d'euros. Elles pourront être réalisées en euros ou en devises étrangères.

Le montant nominal maximum des valeurs mobilières représentatives de créances sur la société qui pourront être émises est fixé à 600 millions d'euros ou à la contre-valeur de ce montant.

Votre Directoire vous propose de lui déléguer le soin d'arrêter les modalités de ces opérations.

Paris, le 21 février 2001

Les Commissaires aux Comptes

Constantin Associés

Jean-François Serval Laurent Lévesque

Coopers & Lybrand Audit SARL
Membre de PricewaterhouseCoopers

Eric Bertier Pierre-Bernard Anglade
Associé, Associé
Fondé de pouvoir et et Mandataire social
Responsable technique

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ PEUGEOT S.A.

→ Bref historique

Fondée en 1896, la société a exercé une activité industrielle et commerciale jusqu'en 1965 au moment où, dans le cadre d'une réorganisation juridique et financière du groupe, elle a été transformée en société holding, ses activités étant poursuivies par sa filiale Automobiles Peugeot.

En décembre 1974, Peugeot S.A. s'est engagée dans le processus de rapprochement avec Automobiles Citroën, alors en prise à des difficultés liées à une conjoncture économique rendue très difficile par le premier choc pétrolier. Ce rapprochement a abouti progressivement à la prise de contrôle de l'intégralité du capital de Citroën S.A., puis à sa fusion avec Peugeot S.A., le 30 septembre 1976.

Au terme d'un accord intervenu le 10 août 1978, et approuvé par l'Assemblée Générale du 21 décembre 1978, la société américaine Chrysler Corporation a apporté à Peugeot S.A. le contrôle de ses filiales industrielles et commerciales en Europe. L'activité de ces sociétés, poursuivie sous la marque Talbot, a été apportée, à la fin de 1980, à Automobiles Peugeot.

En 1979, ce dispositif a été complété par le rachat à Chrysler Financial Corporation de l'ensemble de ses filiales de financements commerciaux en Europe, opération qui a constitué une étape importante pour le développement des activités du groupe dans ce domaine.

PSA Finance Holding, dont les filiales assurent en Europe le financement des ventes de Peugeot et de Citroën, a été transformé en banque en juin 1995. Sa dénomination est désormais Banque PSA Finance.

En 1987, Aciers et Outillages Peugeot devient Ecia et, après l'offre publique d'achat amicale sur les actions de l'équipementier Bertrand Faure en 1998, sa dénomination sociale devient Faurecia.

La réorganisation de la Division automobile intervenue le 31 décembre 1998 a consisté à harmoniser les structures juridiques avec les nouveaux schémas d'organisation fonctionnelle mis en place depuis janvier 1998. Les sociétés Automobiles Peugeot et Automobiles Citroën ont apporté l'ensemble de leurs activités de développement et de fabrication de véhicules automobiles à la société Peugeot Citroën Automobiles, et leurs activités de conception et de fabrication de biens industriels à la société Process Conception Ingénierie.

En octobre 2000, Peugeot S.A. apporte son soutien à l'acquisition des activités automobiles de Sommer Allibert par Faurecia.

→ Renseignements d'ordre juridique

Dénomination

PEUGEOT S.A.

Le nom générique de "PSA PEUGEOT CITROËN" est utilisé pour désigner l'ensemble du groupe constitué autour de la société holding Peugeot S.A.

Siège social et administratif

75, avenue de la Grande-Armée - 75116 Paris

Forme juridique

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, régie par la loi du 24 juillet 1966.

Législation

Législation française.

Durée

Date de constitution : 1896

Date d'expiration : 31 décembre 2058

(sauf dissolution ou prorogation)

Objet social (*résumé de l'article 3 des statuts*)

La société a pour objet de participer, directement ou indirectement, à toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, en France ou à l'étranger, pouvant se rattacher :

- à la fabrication, la vente et la réparation de tous véhicules ;
- à la fabrication et la vente de tous produits sidérurgiques, de tous outils et outillages ;
- à la fabrication et la vente de tous matériels se rapportant à l'industrie et à la construction mécanique et électrique ;
- au crédit à la consommation ou à court, moyen et long terme, à l'achat et à la vente de toutes valeurs mobilières et à toutes opérations financières et bancaires ;
- à toutes activités de prestations de services, et notamment de transport ;
- à l'acquisition par tous moyens de tous immeubles et droits immobiliers ;

et, plus généralement, de réaliser toutes opérations commerciales, industrielles, financières mobilières et immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'un des objets ci-dessus précités et à tous objets qui seraient de nature à favoriser ou à développer les affaires de la société.

Registre du commerce

Paris n° B 552 100 554

Code APE : 741 J

Consultation des documents juridiques

Les documents juridiques relatifs à la société, statuts, procès-verbaux d'Assemblées Générales, rapports des contrôleurs légaux de tous documents mis à la disposition des actionnaires, peuvent être consultés au siège social.

Exercice social

Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition statutaire des bénéficiaires (*article 12 des statuts*)

Le bénéfice distribuable, tel qu'il est défini par la loi, est à la disposition de l'Assemblée Générale. Sauf exceptions résultant des dispositions légales, l'Assemblée Générale décide souverainement de son affectation.

Faits exceptionnels ou litiges

Il n'existe actuellement aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter substantiellement les résultats, l'activité, le patrimoine ou la situation financière de la société ou de son groupe.

→ Assemblées Générales (article 11 des statuts)**Convocation**

Les réunions ont lieu, soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation, lequel est établi suivant les dispositions prévues par la loi.

Droit de vote double

Un droit de vote double est attribué aux actions nominatives entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire depuis quatre ans au moins.

→ Organes de Direction et de Surveillance

Noms	Mandat	Date du premier mandat au Directoire	Echéance du mandat en cours	Principales fonctions exercées
Directoire				
Jean-Martin FOLZ né le 11.01.1947	Président	15.05.1997	25.04.2004	<i>Président du Conseil de Surveillance</i> de Sommer Allibert <i>Administrateur</i> de Faurecia Autres mandats exercés dans le groupe PSA PEUGEOT CITROËN : 4
Frédéric SAINT-GEOURS né le 24.04.1950		01.07.1998	25.04.2004	<i>Administrateur - Directeur Général</i> de la société Automobiles Peugeot Autres mandats exercés dans le groupe PSA PEUGEOT CITROËN : 9
Claude SATINET né le 19.07.1944		01.07.1998	25.04.2004	<i>Administrateur - Directeur Général</i> de la société Automobiles Citroën Autres mandats exercés dans le groupe PSA PEUGEOT CITROËN : 18
Noms	Mandat	Date du premier mandat au Conseil de Surveillance	Echéance du mandat en cours	Principales fonctions exercées hors du groupe PSA PEUGEOT CITROËN
Conseil de Surveillance				
Pierre PEUGEOT né le 11.06.1932	Président	01.07.1998	2004	<i>Président du Conseil d'Administration :</i> - Société Foncière, Financière et de Participations - FFP <i>Vice-Président du Conseil d'Administration :</i> - Compagnie Industrielle de Delle <i>Membre du Conseil de Surveillance :</i> - Société du Louvre <i>Administrateur :</i> - Etablissements Peugeot Frères - La Française de Participations Financières - LFPP - Faurecia <i>Représentant Permanent :</i> - Compagnie Industrielle de Delle au Conseil d'Administration de GFI Industries - Société Foncière, Financière et de Participations - FFP au Conseil d'Administration de la COGEVAM

Déclarations de franchissement de seuil**(article 7 des statuts)**

Outre l'obligation légale d'information portant sur la détention d'actions de la société, toute personne physique ou morale qui vient à posséder, directement ou indirectement, un nombre d'actions représentant plus de 2 % du capital devra informer celle-ci, dans les cinq jours francs suivant l'inscription en compte desdites actions, du nombre total d'actions détenues, cette déclaration devant être renouvelée à chaque fois qu'un nouveau seuil de 1 % est franchi.

Cette obligation statutaire s'applique même au-delà du premier seuil légal de 5 %.

A la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble au moins 5 % du capital, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée à la société, dans le cadre de l'obligation de déclaration de franchissement des seuils ci-dessus, seront privées du droit de vote jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de la régularisation de la notification non effectuée.

Noms	Mandat	Date du premier mandat au Conseil de Surveillance	Echéance du mandat en cours	Principales fonctions exercées hors du groupe PSA PEUGEOT CITROËN
Roland PEUGEOT <i>né le 20.03.1926</i>	Président d'Honneur	01.10.1972	2001	<i>Président d'Honneur et Administrateur :</i> - Etablissements Peugeot Frères <i>Président du Conseil d'Administration :</i> - COGEVAM <i>Administrateur :</i> - Société Foncière, Financière et de Participations - FFP <i>Représentant Permanent :</i> - Etablissements Peugeot Frères au Conseil d'Administration de La Française de Participations Financières - LFPF
Jean BOILLOT <i>né le 06.02.1926</i>	Vice-Président	18.04.1990	2001	Mandats exercés dans le groupe PSA PEUGEOT CITROËN : 1
Pierre BANZET <i>né le 18.07.1929</i>		26.06.1993	2005	
Marc FRIEDEL <i>né le 21.07.1948</i>		26.06.1996	2002	<i>Membre du Conseil de Surveillance :</i> - Presses Universitaires de France <i>Représentant Permanent :</i> - SOFINACTION (groupe CIC) au Conseil d'Administration de la Société Nancéienne Varin-Bernier (SNVB)
Jean-Louis MASUREL <i>né le 18.09.1940</i>		29.06.1987	2005	<i>Président :</i> - Arcos Investissements S.A. <i>Membre du Conseil de Surveillance :</i> - Oudart S.A. <i>Administrateur :</i> - Olympe - Société des Bains de Mer à Monaco - SBM - Banque du Gothard Sam (Monaco) <i>Gérant :</i> - Société des vins de Fontfroide
François MICHELIN <i>né le 15.06.1926</i>		21.10.1992	2006	<i>Président du Conseil d'Administration :</i> - Participation et Développement Industriels S.A. - PARDEVI <i>Gérant :</i> - Compagnie Générale des Etablissements Michelin - Manufacture Française des Pneumatiques Michelin - Michelin Reifenwerke (Allemagne) - Compagnie Financière Michelin (Suisse)
Jean-Paul PARAYRE <i>né le 05.07.1937</i>		26.09.1984	2005	<i>Membre du Conseil de Surveillance :</i> - Vallourec <i>Administrateur :</i> - Bolloré Investissement - Carillion Plc - Stena UK

Noms	Mandat	Date du premier mandat au Conseil de Surveillance	Echéance du mandat en cours	Principales fonctions exercées hors du groupe PSA PEUGEOT CITROËN
Marie-Hélène RONCORONI <i>née le 17.11.1960</i>		02.06.1999	2005	<p>Administrateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Française de Participations Financières - LFPF - Société Anonyme de Participations - SAPAR - Etablissements Peugeot Frères - Immeubles et Participations de l'Est <p>Représentant Permanent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Société Anonyme de Participations SAPAR au Conseil d'Administration de la Société des Immeubles de Franche-Comté - Société des Immeubles de Franche-Comté au Conseil d'Administration de la Société Anonyme Comtoise de Participation - Société Anonyme Comtoise de Participation au Conseil d'Administration de la Société Anonyme d'Exploitation d'Immeubles dans la région de Montbéliard (SEDIM)
Ernest-Antoine SEILLIÈRE de LABORDE <i>né le 20.12.1937</i>		22.06.1994	2006	<p>Président du Conseil d'Administration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marine-Wendel - Compagnie Générale d'Industrie et de Participations - CGIP <p>Vice-Président du Conseil de Surveillance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cap Gemini <p>Président du Conseil de Surveillance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trader.com N.V. <p>Membre du Conseil de Surveillance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hermès International S.A. - Oranje - Nassau Groep B.V. <p>Administrateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Société Générale - Société Lorraine de Participations Sidérurgiques - SLPS - Valeo - Gip S.A. - Eridania Beghin Say <p>Représentant Permanent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SOFISERVICE au Conseil d'Administration de BioMérieux - SOFISERVICE au Conseil de Surveillance de Bureau Veritas - Compagnie Financière de la Trinité au Conseil d'Administration de Stallergenes
Joseph F. TOOT Jr <i>né le 13.06.1935</i>		24.05.2000	2006	<p>Administrateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rockwell International - Timken Company
Bertrand PEUGEOT <i>né le 30.10.1923</i>	Censeur	01.10.1972	2005	<p>Administrateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablissements Peugeot Frères - Société Foncière, Financière et de Participations - FFP - Paris Loire - La Française de Participations Financières - LFPF - COGEVAM <p>Mandats exercés dans le groupe PSA PEUGEOT CITROËN : 1</p>

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL

Capital

Le capital au 31 décembre 2000 est fixé à 278 223 630 euros, divisé en 46 370 605 actions d'une valeur nominale de 6 euros chacune.

Il est entièrement libéré.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Conditions statutaires spécifiques concernant les modifications du capital et des droits sociaux

Néant.

Autorisation de rachat d'actions de la société

Le Directoire soumet à l'Assemblée Générale du 16 mai 2001 un programme de rachat d'actions en vue :

- soit de l'optimisation du résultat par action ;
- soit de la régularisation du cours de Bourse par intervention systématique en contre-tendance ;
- soit de la gestion des fonds propres ou de la trésorerie ;
- soit de la remise d'actions dans le cadre d'opérations financières donnant accès au capital ;
- soit de la distribution d'actions à des salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés ou groupements qui lui sont liés lors de l'exercice d'options d'achat d'actions.

L'autorisation, donnée pour une période de 18 mois, porte sur un nombre maximum d'actions représentant 10 % du capital, soit 4 709 319 actions, avec un prix maximum d'achat fixé à 390 euros et un prix minimum de vente de 240 euros (respectivement 65 euros et 40 euros en cas de réduction de la valeur nominale des actions).

Une notice d'information sur ce programme de rachat d'actions, revêtue du visa de la Commission des Opérations de Bourse, a été établie le 27 avril 2001.

Titres non représentatifs de capital

Néant.

Titres donnant accès au capital

Obligations convertibles en actions

Peugeot S.A. a émis, le 8 mars 1994, un emprunt convertible de 3 960 000 000 francs, divisé en 4 000 000 obligations de 990 francs de nominal.

Cet emprunt est amortissable le 1er janvier 2001 par remboursement au prix de 186,6 euros, soit 123,64 % du prix d'émission.

Le taux d'intérêt est de 2 % l'an.

Le taux de rendement actuariel brut pour l'investisseur (en cas de non-conversion) est de 5 %.

Début 2000, Peugeot S.A. a procédé au rachat de 2 380 632 obligations convertibles. Elles ont été annulées immédiatement.

747 329 obligations restent en circulation au 31 décembre 2000, les porteurs ayant jusqu'à fin mars 2001 pour en demander le remboursement à 186,6 euros ou la conversion en une action Peugeot S.A. jouissance 1er janvier 2001.

Options de souscription réservées au personnel

Des options de souscription et d'achat d'actions ont été attribuées à des cadres dirigeants et supérieurs du groupe en 2000 et au cours des années passées. Au 31 décembre 2000, il reste 194 350 options d'achat d'actions non levées.

Options de souscription d'actions Peugeot S.A.

Date de réunion du Directoire	Nombre total d'actions pouvant être souscrites (dont attribuées aux organes de Direction) ⁽¹⁾	Nombre de bénéficiaires membres des organes de Direction ⁽¹⁾	Point de départ de l'exercice des options	Date d'expiration des options	Prix	Nombre d'options exercées au cours de l'exercice 2000	Nombre d'options restant à exercer au 31.12.2000
Plan d'options de souscription d'actions							
6 avril 1995	43 700 13 000	3	06.04.1995	05.04.2000	622,50 FRF	14 050	0
Plan d'achats d'actions Peugeot S.A.							
31 mars 1999	77 150 30 500	14	31.03.2001	30.03.2007	125,00 €	0	76 150
5 octobre 2000	118 200 39 500	13	05.10.2002	04.10.2008	212,74 €	0	118 200

(1) Les organes de Direction sont constitués du Directoire en 1995 puis du Directoire, du Comité Exécutif et de l'Etat-Major à partir de 1999.

Evolution du capital

(en nombre d'actions)	2000	1999	1998	1997	1996
Nombre d'actions au début de l'exercice	45 491 008	50 114 600	50 110 828	50 110 828	50 095 678
Levées d'options	14 050	19 920	3 770	-	15 150
Conversion d'obligations	865 547	6 488	2	-	-
Annulation de titres	-	(4 650 000)	-	-	-
Nombre d'actions en fin d'exercice	46 370 605	45 491 008	50 114 600	50 110 828	50 110 828
Droits de vote en fin d'exercice	59 149 371	59 841 253	66 106 204	65 267 627	64 647 990

(en euros)	2000	1999	1998	1997	1996
Capital au début de l'exercice	272 946 048	267 397 253	267 377 127	267 377 127	267 296 291
Conversion du capital en euros	-	33 290 347	-	-	-
Levées d'options	84 300	119 520	20 115	-	80 836
Conversion d'obligations	5 193 282	38 928	11	-	-
Annulation de titres	-	(27 900 000)	-	-	-
Capital en fin d'exercice	278 223 630	272 946 048	267 397 253	267 377 127	267 377 127

Capital potentiel

Compte tenu des actions en circulation au 31 décembre 2000 et des obligations convertibles, le capital potentiel représente 47 117 934 actions et s'élèverait à 282 707 604 euros au 31 décembre 2000.

Identification des actionnaires (article 7 des statuts)

La société est en droit de demander l'identification des détenteurs des titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées, ainsi que les quantités détenues, le tout dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Contrôle du capital

Au 31 décembre 2000, le capital est constitué de 18 605 713 actions nominatives, détenues par 514 actionnaires, et de 27 764 892 actions au porteur.

(Principaux actionnaires identifiés)	31 décembre 2000		31 décembre 1999	
	Actions en %	Voix en %	Actions en %	Voix en %
Ets Peugeot Frères	2,49	3,90	2,54	3,86
La Française de Participations Financières - LFPF	3,52	5,52	3,59	5,46
Foncière, Financière et de Participations - FFP	16,39	25,60	16,71	25,31
Comtoise de Participation	0,01	0,01	0,01	0,01
Cogevam	2,23	3,49	2,27	3,45
Groupe familial Peugeot	24,64	38,53	25,11	38,08
Groupe Michelin	3,45	5,40	3,51	5,34
Groupe Société Générale	3,34	4,26	3,90	4,96
Groupe Caisse des Dépôts	3,18	2,49	3,16	2,40
Groupe Lafarge	1,90	2,98	1,93	2,94
Autocontrôle	5,77	-	3,05	-
Fonds Commun de Placement PSA	0,75	0,59	0,59	0,45

Autres actionnaires

Une enquête demandée à Euroclear, en date du 31 mars 2000, auprès des intermédiaires détenant plus de 50 000 actions, a pu déterminer le nombre approximatif d'actionnaires au porteur et détenant plus de 100 actions, soit 7 134 actionnaires.

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

Intérêts des dirigeants dans le capital de l'émetteur

Les intérêts des dirigeants dans le capital de l'émetteur, sous la forme d'actions inscrites en comptes nominatifs ou d'options de souscription d'actions, représentent moins de 1 % des actions formant le capital.

RESOLUTIONS

Assemblée délibérant comme Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution

Approbation du rapport de gestion et des comptes

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels, des comptes consolidés, du rapport de gestion du Directoire sur l'exercice écoulé, du rapport du Conseil de Surveillance, du rapport général des Commissaires aux Comptes ainsi que du rapport des réviseurs sur les états financiers consolidés, approuve dans toutes ses dispositions le rapport de gestion du Directoire.

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice 2000, qui font ressortir un bénéfice de 331 270 338,44 euros.

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net	Impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal)	Revenu global
1997	50 110 828	0,46 €	0,23 €	0,69 €
1998	50 119 320	1,50 €	0,75 €	2,25 €
1999	45 509 460	2,70 €	1,35 €	4,05 €

Troisième résolution

Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial présenté par les Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées, approuve ce rapport et les opérations qui y sont mentionnées.

Quatrième résolution

Nomination d'un membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Jean-Louis Dumas, membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2007 sur les comptes de l'exercice 2006.

Cinquième résolution

Nomination d'un membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Jean-Philippe Peugeot, membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2007 sur les comptes de l'exercice 2006.

Deuxième résolution

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale constate que le bénéfice distribuable, constitué par le bénéfice de l'exercice de 331 270 338,44 euros, majoré du report à nouveau bénéficiaire de l'exercice précédent, soit 203 427 963,32 euros et minoré d'une dotation à la réserve légale de 1 082 637,68 euros, s'élève à la somme de 533 615 664,08 euros.

Elle décide d'affecter comme suit ce bénéfice distribuable :

- aux actions	231 853 025,00 €
- aux réserves réglementées	76 453 238,82 €
- aux autres réserves	10 000 000,00 €
- au report à nouveau	215 309 400,26 €

Le dividende de 5 euros, assorti d'un avoir fiscal de 2,5 euros, soit un revenu global de 7,5 euros par action sera mis en paiement le 23 mai 2001.

L'Assemblée Générale prend note qu'au titre des exercices 1997, 1998 et 1999, les dividendes versés et les avoirs fiscaux correspondants ont été les suivants :

Sixième résolution

Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Jean Boillot, pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2007 sur les comptes de l'exercice 2006.

Septième résolution

Autorisation d'un programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du Rapport du Directoire, autorise le Directoire à acquérir et à vendre des actions de la société en vue soit de l'optimisation du résultat par action, soit de la régularisation du cours de Bourse, soit de l'attribution d'actions à des salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés ou de groupements qui lui sont liés lors de l'exercice d'options d'achat d'actions, dans le cadre de l'autorisation donnée au Directoire par l'Assemblée Générale du 25 juin 1997, soit de la gestion des fonds propres ou de la trésorerie, soit de la remise d'actions dans le cadre d'opérations financières donnant accès au capital. L'acquisition ou la cession de ces actions pourra être effectuée par tous moyens et à toute époque, sur le

marché ou hors marché, y compris par l'utilisation de tous instruments financiers dérivés, négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré et notamment par toutes options d'achat et de vente.

Le prix maximum d'achat est fixé à 390 euros par action et le prix minimum de vente à 240 euros par action. Ces prix seront fixés respectivement à 65 euros et à 40 euros, en cas d'adoption de la huitième résolution ci-après. Toutefois, si tout ou partie des actions acquises dans ces conditions était utilisé pour consentir des options d'achat d'actions, en application des articles L. 225-179 et suivants du Code de Commerce, le prix serait alors déterminé conformément aux dispositions légales relatives aux options d'achat.

Le Directoire pourra acquérir au maximum un nombre d'actions représentant 10 % du capital de la société en vertu de la présente autorisation qui lui est donnée pour une durée de dix-huit mois à compter du 16 mai 2001 et qui se substitue, à compter de la présente Assemblée, à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale du 24 mai 2000.

Assemblée délibérant comme Assemblée Générale Extraordinaire

Huitième résolution

Réduction de 6 euros à 1 euro de la valeur nominale des actions

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance, décide de réduire de 6 euros à 1 euro la valeur nominale des actions composant le capital, ce dernier restant inchangé. En conséquence, le nombre des actions en circulation se trouvera multiplié par six. Cette décision prendra effet le 1er juillet 2001.

En conséquence, le nombre d'actions susceptibles d'être souscrites ou achetées dans le cadre des attributions d'options déjà consenties sera multiplié par six, le prix d'exercice de ces options étant divisé par six.

Tous pouvoirs sont donnés au Directoire à l'effet de modifier l'article 6 des statuts et prendre toutes mesures pour assurer l'exécution de cette décision.

Neuvième résolution

Autorisation de réduire le capital par voie d'annulation d'actions rachetées par la société

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Directoire à procéder, sur ses seules délibérations, à l'annulation des actions de la société qu'elle détient ou qu'elle pourrait détenir par suite d'achats réalisés dans le cadre de l'autorisation donnée par la septième résolution ci-dessus, dans la limite de dix pour cent du capital de la société par périodes de vingt-quatre mois.

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au Directoire pour procéder, s'il y a lieu, à une ou plusieurs réductions de capital en conséquence de l'annulation des actions précitées et en particulier modifier les statuts, effectuer toutes formalités de publicité et prendre toutes dispositions pour permettre directement ou indirectement la réalisation de cette ou ces réductions de capital.

Dixième résolution

Autorisation d'émettre des titres donnant directement ou indirectement accès au capital

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire ainsi que du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, et statuant en application des dispositions de l'alinéa 3 de l'article L. 225-129 du Code de Commerce :

I. délègue au Directoire, dans le cadre de l'article 9 des statuts, les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder dans un délai de vingt-six mois à compter de la présente Assemblée Générale, en une ou plusieurs fois, en France ou à l'étranger, à des augmentations de capital à réaliser au moyen de :

- a) l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières conduisant directement ou indirectement à une augmentation de capital, et/ou de bons de souscription à des actions Peugeot S.A., soit autonomes, soit à attacher à des valeurs mobilières qui seraient émises par Peugeot S.A.
- b) et/ou l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes d'émission, sous forme d'attribution d'actions gratuites ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes,

étant précisé :

- que les actions Peugeot S.A. à émettre en vertu de la présente autorisation, devront conférer à leurs titulaires les mêmes droits que les actions anciennes, sous réserve de la date de leur entrée en jouissance ;
- et que les émissions de valeurs mobilières conduisant indirectement à une augmentation de capital pourront être réalisées en euros ou en devises étrangères.

II. décide :

- a) que les augmentations de capital qui pourront résulter des émissions visées aux alinéas a) et b) ci-dessus (en ce compris les émissions d'actions à émettre éventuellement pour préserver les droits des titulaires de valeurs mobilières précédemment émises) ne pourront avoir pour effet de porter le capital social, actuellement fixé à 278 223 630 euros, à un montant supérieur à 400 000 000 euros.
- b) et que le montant nominal maximum des valeurs mobilières représentatives de créances sur la société qui pourront être émises dans le cadre de la présente délégation de pouvoirs est fixé à 600 000 000 euros ou à la contrevaletur de ce montant, le montant des primes d'émission et/ou de remboursement n'étant pas compris dans les plafonds ci-dessus fixés.

III. décide que :

- a) si le Directoire procède à l'émission d'actions avec maintien du droit préférentiel de souscription au profit des actionnaires, les actions non souscrites à titre irréductible seront attribuées aux actionnaires qui auront souscrit à titre réductible un nombre d'actions supérieur à celui qu'ils pouvaient souscrire à titre préférentiel, proportionnellement aux droits de souscription dont ils disposent et dans la limite de leurs demandes.
- b) si les souscriptions à titre irréductible et réductible n'ont pas absorbé la totalité de l'augmentation de capital, le Directoire pourra décider, soit de limiter le montant de l'augmentation de capital au montant des souscriptions, sous la condition que ce montant atteigne les 3/4 au moins de l'augmentation de capital décidée, soit de répartir librement, en totalité ou en partie, les actions non souscrites, soit de les offrir au public.
- c) en cas d'augmentation de capital par incorporation de bénéfices, réserves ou primes d'émission, les droits formant rompus ne seront pas négociables et les actions correspondantes seront vendues, les sommes provenant de la vente étant allouées aux titulaires des droits, trente jours au plus tard après la date d'inscription à leur compte du nombre entier d'actions attribuées.
- d) en cas d'émission de valeurs mobilières composées, les actionnaires ne disposeront d'aucun droit préférentiel de souscription sur les actions à émettre au profit des titulaires de ces valeurs mobilières.

IV. confère au Directoire tous pouvoirs :

- pour décider du type de valeurs mobilières à émettre suivant les opportunités financières en France ou à l'étranger, fixer les caractéristiques et les modalités de leur émission en se conformant aux dispositions légales et réglementaires qui leur sont spécifiquement applicables ;
- pour effectuer toutes formalités, notamment de publicité, conclure, s'il y a lieu, tout accord avec tout établissement de crédit pour garantir la bonne fin des émissions, apporter aux statuts les modifications qui en seront la conséquence et, généralement, faire le nécessaire.

V. La présente délégation se substitue aux délégations conférées au Directoire par l'Assemblée Générale du 2 juin 1999 pour toute augmentation de capital.

Onzième résolution

Autorisation d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, décide que les émissions d'actions, de valeurs mobilières ou de bons donnant accès, immédiatement ou à terme, à une quotité du capital social, visées dans la résolution précédente, pourront être réalisées, si le Directoire le juge opportun, en France ou à l'étranger, avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour la totalité du plafond d'augmentation de capital fixé au paragraphe II a) de cette résolution. Le Directoire pourra notamment utiliser la délégation visée à l'alinéa précédent pour procéder à des augmentations de capital réservées aux adhérents au Plan d'Epargne du groupe, dans les conditions prévues à l'article 443-5 du Code du Travail.

L'Assemblée Générale déclare renoncer expressément à l'exercice de ce droit, pour le cas où le Directoire userait de la faculté à lui conférée par la présente résolution, étant précisé que le prix d'émission pour chacune des actions qui seraient créées par souscription, conversion, échange ou exercice de bons de souscription, sera au moins égal à la moyenne des cours cotés à la Bourse de Paris, pendant dix jours consécutifs choisis parmi les vingt jours qui précèdent le début de l'émission.

Douzième résolution

Autorisation d'augmenter le capital social en période d'OPA/OPE

L'Assemblée Générale décide que la délégation générale conférée au Directoire aux termes des dixième et onzième résolutions ci-dessus pour procéder à l'augmentation du capital social, avec ou sans droit préférentiel de souscription, jusqu'au montant maximum de 400 000 000 euros, pourra être utilisée en période d'offre publique d'achat ou d'échange sur les titres de la société, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes annuels de la société, à condition que l'augmentation envisagée ne soit pas réservée.

Autorisations financières en vigueur avant l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 16 mai 2001						
	Du	Durée	Jusqu'au	Capital maximum	Endettement	Autorisation
1 - Assemblée Générale Ordinaire						
Obligations classiques (1)	24.05.2000	5 ans	24.05.2005		1 000 M€	
Rachat d'actions						Acquisition de 4 500 000 actions au plus prix maximum achat : 320 € prix minimum vente : 180 €
	24.05.2000	18 mois	24.11.2001			
2 - Assemblée Générale Extraordinaire						
Augmentation de capital numéraire avec ou sans DPS (1)	02.06.1999	26 mois	02.08.2001			
Obligations convertibles avec ou sans DPS (1)	02.06.1999	26 mois	02.08.2001			
OBSA Peugeot S.A. avec ou sans DPS (1)	02.06.1999	26 mois	02.08.2001	400 M€		
ABSA Peugeot S.A. avec ou sans DPS (1)	02.06.1999	26 mois	02.08.2001		600 M€	
Bons autonomes avec ou sans DPS (1)	02.06.1999	26 mois	02.08.2001			
Options de souscription ou d'achat d'actions	25.06.1997	5 ans	25.06.2002	350 000 actions		
Augmentation de capital en période d'OPA/OPE	24.05.2000		31.05.2001			
Annulation d'actions						10 % du capital par période de 24 mois
	02.11.1999	24 mois	02.11.2001			

DPS : Droit Préférentiel de Souscription.

OBSA : Obligation avec Bon de Souscription à des Actions.

ABSA : Actions avec Bon de Souscription à des Actions.

(1) Il est rappelé, pour mémoire, que cette énumération est donnée à titre indicatif et ne présente pas de caractère exhaustif.

Autorisations financières résultant des résolutions soumises
à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 16 mai 2001

Du	Durée	Jusqu'au	Capital maximum	Endettement	Autorisation
24.05.2000	5 ans	24.05.2005		1 000 M€	
16.05.2001	18 mois	16.11.2002			Acquisition de 10 % des actions au plus prix maximum achat : 65 € prix minimum vente : 40 € après division de la valeur nominale
16.05.2001	26 mois	16.07.2003			
16.05.2001	26 mois	16.07.2003			
16.05.2001	26 mois	16.07.2003	400 M€		
16.05.2001	26 mois	16.07.2003		600 M€	
16.05.2001	26 mois	16.07.2003			
25.06.1997	5 ans	25.06.2002	350 000 actions		
16.05.2001		31.05.2002			
16.05.2001	24 mois	16.05.2003			10 % du capital par période de 24 mois

INFORMATIONS BOURSIERES DETAILLEES

(Source : Euronext)

Cours

(en euros)	2000			1999			Variation en % 2000/1999 du dernier cours de l'année
	Plus haut	Plus bas	29.12.2000	Plus haut	Plus bas	31.12.1999	
Action	255,00	199,00	242,30	229,90	113,20	225,40	7,50
Obligation convertible 2 % 1994/2001	253,50	200,00	245,20	240,00	184,05	240,00	2,17
Indice CAC 40	6 944,77	5 388,85	5 926,42	5 958,32	3 958,72	5 958,22	- 0,53
ADR (en USD)	61,25	22,50	56,88	57,00	31,00	57,00	- 0,21

Transactions

	2000		1999	
	Total	Moyenne journalière	Total	Moyenne journalière
- en nombre d'actions	40 918 556	161 733	59 026 215	232 387
- en capitaux (en millions d'euros)	9 104,0	36,0	9 543,9	37,6
- en nombre d'obligations convertibles 2 % 1994/2001	3 200 011	12 851	2 540 944	10 123

Marché de l'action Peugeot S.A. sur la Bourse de Paris (Service de Règlement Différé)

	Cours de l'action (en euros)			Volumes échangés	
	Plus bas	Plus haut	Dernier	en nombre de titres	en capitaux (en milliers d'euros)
1999					
Octobre	172,70	195,60	182,50	4 329 493	37 556,1
Novembre	178,10	195,50	194,50	4 210 325	37 487,5
Décembre	188,70	229,90	225,40	4 369 468	41 118,4
2000					
Janvier	208,00	245,00	215,90	4 284 885	46 138,3
Février	199,00	228,40	214,10	4 312 920	44 437,2
Mars	200,40	239,60	226,00	4 106 726	39 410,7
Avril	216,00	240,00	227,60	2 241 901	28 496,8
Mai	216,20	235,90	220,00	2 744 084	28 099,9
Juin	208,00	234,00	210,20	2 897 753	30 575,7
Juillet	209,50	237,30	219,40	2 601 088	29 450,7
Août	206,00	225,80	207,90	3 027 272	28 263,5
Septembre	200,00	227,50	201,30	3 833 928	38 959,2
Octobre	200,30	219,70	217,00	3 261 999	31 175,7
Novembre	214,20	240,00	237,30	3 721 145	38 483,5
Décembre	224,70	255,00	242,30	3 884 855	49 080,8
2001					
Janvier	235,50	283,00	274,00	5 412 180	65 436,2
Février	268,60	321,30	294,70	4 907 329	71 851,0
Mars	322,00	265,00	287,00	4 706 006	62 213,6

COUPONS EN COURS DE VALIDITE

Dividendes

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Numéro du coupon	Date de mise en paiement	Date de prescription	Dividende net distribué	Impôts déjà payés au Trésor (avoir fiscal)	Revenu global par action
Actions	50 095 678	35 FRF	34	05.07.1996	05.07.2001	5,00 FRF	2,50 FRF	7,50 FRF
	50 110 828	35 FRF	35	04.07.1997	04.07.2002	3,00 FRF	1,50 FRF	4,50 FRF
	50 110 828	35 FRF	36	10.06.1998	10.06.2003	3,00 FRF	1,50 FRF	4,50 FRF
	50 114 600	6 €	37	09.06.1999	09.06.2004	1,50 €	0,75 €	2,25 €
	45 491 008	6 €	38	02.06.2000	02.06.2005	2,70 €	1,35 €	4,05 €

Autre droit

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Numéro du coupon	Date de détachement	Nature de l'opération
Action	18 479 370	70 FRF	26	15.07.1987	Droit d'attribution gratuite (1 action pour 5 anciennes)

RESPONSABLE DU DOCUMENT ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Responsable du document de référence

Jean-Martin Folz
Président du Directoire de Peugeot S.A.

Attestation du responsable du document de référence

A notre connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ; elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Le Président du Directoire
Jean-Martin Folz

Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux Comptes titulaires

Constantin Associés
26, rue de Marignan
75008 Paris

Coopers & Lybrand Audit
32, rue Guersant
75017 Paris

Date du début du premier mandat

Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 1999

Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 1997

Durée et date d'expiration des mandats

Du 2 juin 1999 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2004

Commissaires aux Comptes suppléants

François-Xavier Ameye
26, rue de Marignan
75008 Paris

Louis-Pierre Schneider
32, rue Guersant
75017 Paris

Date du début du premier mandat

Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 1999

Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 1997

Durée et date d'expiration des mandats

Du 2 juin 1999 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2004

Attestation des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Peugeot S.A. et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques donnés dans le présent document de référence.

Ce document a été établi sous la responsabilité du Président du Directoire, il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport, à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier, le cas échéant, les incohérences significatives avec les informations sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. S'agissant de données prévisionnelles isolées, résultant d'un processus d'élaboration structuré, cette lecture a pris en compte les hypothèses retenues par les dirigeants et leur traduction chiffrée.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 1998 arrêtés par le Directoire ont fait l'objet d'un audit par Coopers & Lybrand Audit SARL et par Barbier Frinault & Autres, ceux relatifs aux exercices clos les 31 décembre 1999 et 2000 arrêtés par le Directoire, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France. Les comptes annuels et les comptes consolidés établis selon les principes comptables français ont été certifiés sans réserve ni observation à la fin de l'exercice 2000 et des deux exercices précédents.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentés dans ce document.

Paris, le 10 avril 2001

Les Commissaires aux Comptes

Constantin Associés

Jean-François Serval Laurent Lévesque

Coopers & Lybrand Audit

Membre de PricewaterhouseCoopers

Eric Bertier Pierre-Bernard Anglade
Associé Associé
Fondé de pouvoir et et Mandataire social
Responsable technique

Responsable de la communication financière

Valérie Magloire - Tél. : 01 40 66 54 59

TABLEAU DE CONCORDANCE DU DOCUMENT DE REFERENCE
(EN APPLICATION DU REGLEMENT 98-01 DE LA COMMISSION DES OPERATIONS DE BOURSE)

Sections	Rubriques	Pages
1.1	Noms et fonctions des responsables du document	174
1.2	Attestation des responsables	174
1.3	Nom et adresse des contrôleurs légaux	174
3.1	Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	161
3.2	Renseignements de caractère général concernant le capital	165
3.3	Répartition du capital et des droits de vote	166
3.4	Marché des titres de l'émetteur	55
4.1	Présentation de la Société et du Groupe	8 à 68
4.3	Faits exceptionnels et litiges	162
4.4	Effectifs	64
4.5	Politique d'investissement	29
5.1	Comptes de l'émetteur et du Groupe	139 à 152 et 83 à 124
6.2	Intérêts des dirigeants dans le capital	166
7.1	Evolution récente	29 à 30
7.2	Perspectives d'avenir	29 à 30

COB

En application de son règlement n° 98-01, la Commission des Opérations de Bourse a enregistré le présent document de référence le 27 avril 2001 sous le numéro R 01-153. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement, effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société, n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Thierry ARMENGAUD
Direction des Sociétés de Financement

Alain BALDEYROU
*Direction Plates-Formes,
Techniques, Achats,
Plate-Forme 2*

Yves DE BELABRE
Président du CCFA

Vincent BESSON
*Direction Marque Citroën,
Produits Marchés*

Michel BRICOUT
*Direction Marque Citroën,
Commerce International*

Patrick BRIENS
*Direction Marque Peugeot,
Programmation, Personnel,
Gestion, Organisation*

Jean-Marie BROM
*Direction Industrielle et des Fabrications,
Services Centraux*

Christian CARDOT
*Direction Finance, Contrôle, Performance,
Système Finances Gestion*

Alain CORDIER
*Direction Finance, Contrôle, Performance,
Contrôle de Gestion*

Louis DEFLINE
Président de Gefco

Yann DELABRIÈRE
*Directeur de la Direction Finance,
Contrôle, Performance*

Christian DELOUS
*Direction Marque Peugeot,
Commerce International*

Igor DEMAY
*Direction Plates-Formes,
Techniques, Achats,
Métiers Fonctionnels du Véhicule*

Denis DUCHESNE
*Direction Industrielle et des Fabrications,
Centre de Production de Mulhouse*

Jean-Claude DUFFÈS
*Direction Stratégie et Produit Groupe,
Politique Recyclage et VHU*

Olivier DULONG
*Direction Finance, Contrôle, Performance
Comptabilité
Fiscalité*

Daniel EYMERY
*Direction Industrielle et des Fabrications,
Centre de Production de Poissy*

Yves FALLOUEY
*Direction des Relations et
Ressources Humaines,
Développement des Ressources Humaines*

Xavier FELS
*Directeur de la Direction
des Relations Extérieures*

Jean-Martin FOLZ
Président du Directoire

Roger GARNIER
*Direction Stratégie et Produit Groupe,
Développement International*

Pierre GOSSET
*Direction Innovation et Qualité,
Qualité*

Jean-Louis GRÉGOIRE
Directeur de la Direction Politique Cadres

Bernard GUERREAU
*Direction Marque Citroën,
Communication*

Bruno DE GUIBERT
*Direction Marque Peugeot,
Produits Marchés*

Hervé GUYOT
*Direction Plates-Formes,
Techniques, Achats,
Achats*

Alain HAMM
*Direction Industrielle et des Fabrications,
Centre de Production de Sochaux*

Jean-Claude HANUS
Directeur de la Direction Juridique

Pascal HÉNAULT
*Direction Innovation et Qualité,
Recherche et Innovation*

Jean JACQUEMART
*Direction Marque Citroën,
Commerce France*

Yves JOUCHOUX
*Direction Marque Peugeot,
Logistique Pièces de Rechange*

Liliane LACOURT
*Directeur de la Direction de la
Communication*

DIRECTEURS

Norbert LARTIGUE
*Direction Plates-Formes,
Techniques, Achats,
Organes*

Hubert LEHUCHER
*Direction Marque Peugeot,
Commerce Europe*

Victor MALLO
*Direction Stratégie et Produit Groupe,
Stratégie Industrielle*

Daniel MARTEAU
*Direction Stratégie et Produit Groupe,
Relations Constructeurs et Coopérations*

Jean-Claude MILCENT
*Direction des Relations et
Ressources Humaines,
Relations Sociales et Institutionnelles*

Jean-Marc NICOLLE
*Directeur de la Direction Stratégie
et Produit Groupe*

Philippe PELLETIER
*Direction Industrielle et des Fabrications,
Mécanique et Bruts*

Christian PEUGEOT
*Direction Marque Peugeot,
Marketing et Qualité*

Robert PEUGEOT
*Directeur de la Direction Innovation
et Qualité*

Jacques PINAULT
*Direction Plates-Formes,
Techniques, Achats,
Plate-Forme 1*

Jean-Claude PLAY
*Direction Industrielle et des Fabrications,
Coopération et Production Internationale*

Yvan PLAZANET
*Direction Stratégie et Produit Groupe,
Plan Ressources*

Jean-François POLUZOT
*Direction Plates-Formes,
Techniques, Achats,
Plate-Forme 3 et Plate-Forme Coopération*

Corrado PROVERA
*Direction Marque Peugeot,
Communication*

Jean-Guy QUEROMES
*Direction Plates-Formes,
Techniques, Achats,
Métiers Organiques du Véhicule*

Jean-Louis REYNAL
*Direction Plates-Formes,
Techniques, Achats,
Plate-Forme Organes*

Javier RIERA NIEVES
*Direction Industrielle et des Fabrications,
Centre de Production de Vigo*

Marcel RIOND
*Direction Industrielle et des Fabrications,
Centre de Production de Rennes*

Gilles ROBERT
*Direction Finance, Contrôle, Performance,
Finance Internationale*

Sylvie RUCAR
*Direction Finance, Contrôle, Performance,
Financement Trésorerie*

Frédéric SAINT-GEOURS
Directeur Marque Peugeot

Henri SAINTIGNY
Direction des Activités Mécaniques

Magda SALARICH
*Direction Marque Citroën,
Marketing et Commerce Europe*

Claude SATINET
Directeur Marque Citroën

Michel SCHREIBER
*Direction Stratégie et Produit Groupe,
Produit et Marketing*

Paul SÉVIN
*Direction Marque Peugeot,
Commerce France*

Jean-Louis SILVANT
*Directeur de la Direction Plates-Formes,
Techniques, Achats*

Jean TANGUY
*Direction Industrielle et des Fabrications,
Centre de Production d'Aulnay*

Claude VAJSMAN
*Direction Plates-Formes, Techniques,
Achats,
Moyens de Conception, Méthodologies,
Gestion, Organisation, Personnel*

Roland VARDANEGA
*Directeur de la Direction Industrielle
et des Fabrications*

Jean-Luc VERGNE
*Directeur de la Direction des Relations
et Ressources Humaines*

Daniel ZAMPARINI
*Direction Innovation et Qualité,
Systèmes d'Information*

Le présent rapport a été tiré à 14000 exemplaires.

Conception : Direction de la Communication de PSA PEUGEOT CITROËN.

Photos : DAHMANE - Photothèques : PSA PEUGEOT CITROËN - Photo : X

Réalisation : ALTEDIA

Fabrication : ALTAVIA PRODITY

PEUGEOT S.A.

SOCIÉTÉ ANONYME À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 278 223 630 EUROS

SIÈGE SOCIAL 75116 PARIS - 75, AVENUE DE LA GRANDE-ARMÉE
R.C.S. PARIS B 552 100 554 - SIRET 552 100 554 00021
TÉL. : 33 (1) 40.66.55.11 - FAX : 33 (1) 40.66.54.14
INTERNET : www.psa-peugeot-citroen.com ou www.psa.fr